TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 332 — MARDI 7 JUILLET 1981

Les émeutes de Liverpool ont fait plusieurs dizaines de blessés

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne 70 pes. ; G.B. 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,60 kr. ; Pays-Bas 1,75 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les crises internationales

Un répit pour la Pologne

S'agit-il d'une simple détente ou d'un véritable retournement dans l'attitude du Kremlin ? A *neuf jours* de l'ouverture du congrès du parti ouvrier unifié à Varsovie, un mois jour pour jour après l'envoi de leur « mémorandum-ultimatum » à ses dirigeants, les Soviétiques viennent à tout le moins de « prendre acte » du renouveau polonais.

Le communiqué publié dimanche après la visite à Varsovie de M. Gromyko ne comporte en effet aucune critique contre une évolution dénoncée hier encore comme « une menace contre les intérêts de toute la communauté socialiste ». Mieux, cette évolution semble constituer désormais un atout au service de la politique étrangère de l'U.R.S.S., une preuve de sa volonté de paix et de détente.

Peut-être le Kremlin érige-t-il l'impuissance en vertu en tirant avantage d'événements dont il n'était plus possible, après le *dernier* plénum du parti polonais, de « renverser le cours » sans payer le prix très lourd d'une intervention militaire. L'important est qu'il se refuse à payer ce prix. Rassurée sur un point au moins — la très probable reconduction au bureau politique du POUP de ses dirigeants conservateurs, — l'U.R.S.S. préfère prendre son parti d'une démocratisation tempérée de la Pologne plutôt que de [illegible] développement des tendances neutralistes en Europe occidentale.

A tort ou à raison en effet, Moscou croit en la possibilité d'obtenir une dénucléarisation « officielle » de la Scandinavie et surtout d'empêcher la mise en place des euromissiles de l'OTAN en s'appuyant sur les sentiments pacifistes de l'opinion, notamment en République fédérale, où M. Brejnev doit se rendre vers la fin de l'année. C'est en tout cas dans cette direction qu'une intense « *offensive de paix* » a été lancée depuis le congrès soviétique de mars, non sans succès d'ailleurs, comme en témoigne la récente visite de M. Brandt à Moscou. Ces espoirs seraient *évidemment* anéantis par une intervention militaire en Pologne.

Sans doute le communiqué soviéto-polonais ne remet-il pas en *question* le fait que ce pays « a été, est et sera un maillon durable » de la communauté socialiste, que sa défense est un problème d'« importance vitale » pour tous ses membres. Des formulations similaires avaient servi à justifier l'intervention en Tchécoslovaquie il y a treize ans. Mais la Pologne va pouvoir ouvrir ce congrès du *changement* que la Tchécoslovaquie de M. Dubcek avait été empêchée de *tenir*. Renforcée au sein du POUP et dans l'opinion par sa résistance à l'offensive lancée contre lui de Moscou, l'autorité de M. Kania est désormais directement confirmée par *cette* même *direction* soviétique. C'est là un gage à la fois de la réaffirmation du renouveau par un parti rajeuni et du triomphe d'un centrisme prudent.

L'entreprise n'ira pas sans *heurts, mais la Pologne vient* au moins de gagner le répit extérieur sans lequel rien n'était possible.

Les Dix engagent avec Moscou un difficile dialogue sur l'Afghanistan

Avant de s'entretenir, ce lundi 6 juillet, avec M. Gromyko, lord Carrington a préparé sa visite à Moscou, dimanche, par un entretien de plus de trois heures à l'aéroport londonien de Gatwick avec ses collègues français et ouest-allemand, M. Cheysson et M. Genscher. Le secrétaire au Foreign Office est porteur d'une proposition entérinée par le conseil européen de Luxembourg (« le Monde » du 2 juillet) pour une conférence en plusieurs phases sur l'Afghanistan.

L'arrivée de lord Carrington dans la capitale soviétique a été précédée de commentaires défavorables, réaffirmant les positions antérieures du Kremlin, à la fois dans le communiqué publié à la fin de la visite de M. Gromyko à Varsovie, et dans deux dépêches de l'agence Tass. Toutefois, ces prises de position ne ferment pas toutes les portes à la poursuite des contacts.

De notre correspondant

Moscou. — Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, est arrivé le dimanche 5 juillet en fin de soirée à Moscou, où il doit avoir des entretiens avec M. Gromyko en sa double qualité de chef de la diplomatie britannique et de président du conseil des ministres des Dix. Le sujet principal des entretiens tournera autour de l'initiative européenne sur l'Afghanistan, qui a reçu un accueil glacial de la part des Soviétiques.

Dans deux commentaires publiés à quelques jours d'intervalle l'agence Tass rappelle que « *l'unique voie juste vers le règlement de la situation concernant l'Afghanistan est indiquée dans le programme de solutions politiques avancé par le gouvernement afghan le 14 mai 1980* ». Ce plan prévoit des négociations entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats, Pakistan et Iran, et des garanties de l'U.R.S.S. et des [illegible] concernant la cessation des activités des rebelles. M. Brejnev a précisé dernièrement que le retrait des troupes soviétiques pourrait avoir lieu au *fur et à mesure* que ces accords de non-ingérence seraient appliqués. « *Il est parfaitement clair*, ajoute Tass, *que l'initiative de la C.E.E. ne peut servir de base à des négociations et que personne n'entend négocier avec les Européens à ce sujet.* »

Cependant, la fin de non-recevoir n'est peut-être pas aussi définitive qu'il y paraît. D'abord, les Soviétiques ont accepté de recevoir lord Carrington, et il est tactiquement compréhensible qu'ils réaffirment une position dure avant toute prise de contact. Ensuite, les Soviétiques ne sont pas totalement contre une conférence internationale portant sur la « *situatio ncréée autour de l'Afghanistan* ». Depuis le vingt-sixième congrès de leur oarti, la position de Moscou apparaît, au moins formellement, plus souple.

« *L'U.R.S.S. est prête à participer au règlement de la situation concernant l'Afghanistan, tant séparément que dans l'ensemble des questions relatives à la sécurité du golfe Persique* », indique encore l'agence Tass. « *Naturellement, seuls les a spects internationaux du problèm eafghan peuvent faire l'objet de discussions.* »

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

RÉFUGIÉS ET RÉSISTANTS AFGHANS AU PAKISTAN

Lire page 5 le début d'une enquête de PATRICK FRANCES

En Italie

L'UN DES OTAGES DES BRIGADES ROUGES A ÉTÉ EXÉCUTÉ

(Lire page 4.)

Nouvelle flambée du dollar

• Faiblesse du mark
• Résistance du franc

Le mouvement de hausse sur le dollar, qui avait semblé se ralentir la semaine dernière, a repris avec violence ce lundi 6 juillet dans la matinée, le cours de la monnaie américaine s'élevant à 5,78 francs contre 5,7350 francs à la veille du week-end, et battant à nouveau son record historique à Paris, établi le 5 juin 1981, à 5,75 francs.

Ce mouvement s'est exercé moins aux dépens du franc, dont la tenue est satisfaisante au sein du système monétaire européen, qu'à ceux du mark, fortement attaqué.

A Francfort, en effet, le cours du dollar a monté plus vite qu'à Paris (2,45 DM contre 2,41 DM vendredi 3 juillet), ce qui dénote à la fois un appétit toujours très vif pour le « billet vert » et une certaine défiance pour la monnaie ouest-allemande. Le plus curieux est que les milieux financiers internationaux se perdent en conjectures sur les motifs de cette flambée. Les taux d'intérêt sur l'euro-dollar n'ont pas monté davantage. Peut-être la contraction de l'excédent commercial de la R.F.A. en mai (1,57 milliard de DM contre 3,3 milliards de DM en avril) a-t-elle déprimé le mark. Toujours est-il que cette nouvelle baisse de la monnaie ouest-allemande inquiète Bonn et les dirigeants de la Banque fédérale, qui se seraient réunis.

Le franc français, comme on l'a vu, s'il a fléchi par rapport au dollar, s'est redressé par rapport au mark, dont le cours est revenu en dessous de 2,37 F, s'établissant à 2,3730 F environ, bien au-dessous, donc, du plafond de 2,4093 F touché au lendemain des élections présidentielles. Cette relative fermeté de notre devise, due pour une part, il est vrai, à la sévérité du contrôle des changes et au raccourcissement draconien du terme de règlement décidé le 21 mai dernier, a permis à la Banque de France de poursuivre l'abaissement du taux d'intérêt en France. Lundi 6 juillet elle a ramené de 18 7/8 % à 18 3/4 % son taux d'intervention au jour sur le marché monétaire de Paris, déjà réduit de 20 % à 19 % il y a huit jours.

LES PREMIÈRES MESURES DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE

Une politique d'exceptions

par PAUL FABRA

Une politique d'exceptions n'est pas une politique. C'est pourtant celle qu'on se condamne à mener si l'on renonce à se mettre en position d'influencer soi-même les grandes données dont les dirigeants politiques doivent tenir compte pour définir leur action. Or, de ce point de vue, on attend toujours le commencement d'une *première indication de la part* du deuxième gouvernement Mauroy. La déclaration de *politique* générale que doit faire le premier *ministre* le 8 juille tlèvera-t-elle un coin du voile ?

Depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle équipe on a paré au plus pressé. Comment aurait-il pu en être autrement ? Qu'on se souvienne les conditions dans lesquelles le premier gouvernement Mauroy a pris les leviers de commande. La victoire de la gauche à l'élection présidentielle survenait dans un pays où la situation des entreprises, depuis plusieurs mois, avait recommencé, globalement, à se dégrader, et dont le crédit extérieur, resté très enviable, tenait à des facteurs souvent précaires. C'est sur la bonne tenue du franc, et plus précisément sur la bonne tenue du franc à l'intérieur du système monétaire européen, que M. Barre avait assis sa réputation. Il parvenait à l'assurer, malgré un déficit accru de la balance des paiements (moitié moindre, toutefois que celui de la République fédérale), grâce à des entrées régulières de capitaux étrangers, dont la « confiance » n'était évidemment pas due au hasard.

Un des points les plus positifs de la politique suivie par l'ancien premier ministre était la maîtrise qu'il avait su conserver sur les finances publiques (à l'exception très importante de la Sécurité sociale où l'équilibre restait très précaire), une maîtrise qui contrastait avec l'incapacité manifestée par les gouvernements britannique, allemand, américain, italien pour ne citer que les plus importants de réduire d'énormess déficits budgétaires. Cependant, la rigueur s'était, depuis l'automne de 1980, très sensiblement relâchée. M. Barre, pour des raisons électorales, ayant notamment renoncé à réajuster, comme il aurait dû le faire, les tarifs publics et le prix de l'essence, décisions impopulaires qui incombent aujourd'hui à ses successeurs.

En ce qui concerne la politique monétaire, l'encien premier ministre avait été moins heureux, comme en témoigne son échec devant l'inflation, mais, se gardant des excès du monétarisme à la Thatcher ou à la Volcker, il avait, avec les tristes moyens du bord, évité les dangereux débordements. Un résultat instable qui n'a pas été obtenu sans de trop *lourdes contreparties, car* l'encadrement du crédit enferme l'économie française dans une structure qui n'est pas faite pour elle.

(Lire la suite page 34.)

AU JOUR LE JOUR — Coulé !

Le Mexique menace de sanctionner la France parce qu'elle refuse de lui acheter son pétrole hors de prix. Allons-nous vers la première guerre du septennat ? Allons-nous venger enfin l'humiliation subie au siècle dernier par Napoléon III ?

La France, pour sa part, y est prête. Ainsi que l'a prouvé la formidable victoire remportée, en Méditerranée, sur une épave grecque qui dérivait nez au vent. C'est un coup de semonce.

Si les pétroliers mexicains cherchent à tout prix à écouler chez nous leur infernale marchandise, ils savent désormais que nous avons les moyens de les faire couler. Le pétrole ne passera pas !

BRUNO FRAPPAT.

POINT

Le test Willot

Les propos tenus le 4 juillet devant le conseil municipal de Lille sur l'affaire Boussac-Saint-Frères confirme s'il en était besoin que le gouvernement a pris l'entière responsabilité de ce dossier délicat.

La démarche a le mérite de la clarté. Trop souvent, dans le passé, et ce fut notamment le cas lors de la cession de l'empire Boussac au groupe Willot, l'Etat s'est refusé à reconnaître le rôle qu'il avait joué, préférant s'abriter derrière un pseudo-juridisme qui ne trompait personne.

Au-delà, l'attitude du gouvernement démontre, au moment où se développe un grand débat sur les moyens d'intervention de l'Etat dans l'industrie à l'occasion des nationalisations, que ces moyens existent et que la volonté politique d'intervenir pèse d'un poids déterminant. Qui pouvait imaginer il y a quelques mois encore qu'Antoine et Jean-Pierre Willot se démettraient de leurs fonctions à la tête d'un groupe dans lequel la puissance publique ne détient pas de participation ?

Dans ces conditions, l'affaire Willot prend figure de test. L'Etat, à l'évidence, n'hésitera pas à se substituer à des patrons ou à des actionnaires défaillants et ne se contentera pas du rôle de bailleur de fonds. « Nous n'entendons pas socialiser les pertes », a réaffirmé notamment M. Mauroy. L'avertissement est clair et vise en premier lieu les gestionnaires qui pourraient être tentés d'isoler dans leurs activités celles qui perdent de l'argent. Le premier ministre ne s'adresse-t-il pas aussi aux syndicats ? La manière dont sera résolu le dossier industriel Boussac-Saint-Frères permettra de répondre à cette question. Le gouvernement acceptera-t-il de procéder à des suppressions d'emplois ou même à des licenciements si ces derniers sont indispensables ?

(Lire page 33.)

Une note du directeur central aux préfets

LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX NE POURRONT PLUS FAIRE ÉTAT DES OPINIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

(Lire page 9.)

BALADE EN MODULATION DE FRÉQUENCE A PARIS

Les pirates installés

Tandis que l'effervescence avec ses hauts et ses bas semble s'installer dans les différentes chaînes de télévision et dans les radios nationales, l'activité des radios libres prend une ampleur inimaginable. Les animateurs ont retrouvé l'espoir, même si le brouillage continue et que rien ne garantisse encore leur droit à l'existence, et ils sont de nouveau crédibles auprès des milieux publicitaires.

Il y a deux mois, on ne trouvait sur la bande FM, en dehors des cinq stations nationales (France-Inter, FIP, France-Culture, France-Musique et Radio 7), que trois ou quatre « *pirates* » qui émettaient régulièrement (et seulement la nuit). De temps en temps, une radio apparaissait, une semaine ou deux, puis se taisait, à la suite d'une saisie, ou faute de conviction. Aujourd'hui, la promenade entre 87,6 et 108 MHz ressemble à une course d'obstacles. Chaque jour révèle une nouvelle émission, des signaux sonores mystérieux lancent leurs notes.

On occupe une fréquence en attendant de se voir attribuer la position espérée sur la bande (technique du « macage »). Annonces de « *grille* » pour les prochains jours, radios de quartier, *radios* catholique, juive, syndicales, politiques, municipales, radios de musique, radios à part entière, radios faites par trois amis (ou même une seule personne), tout y est. Le vendredi 26 juin, on comptait quatorze radios à émissions quotidiennes et douze autres qui émettent plusieurs fois par semaine. Mais on sait qu'une bonne vingtaine de stations supplémentaires sont prêtes à se manifester, ce qui porte à près de cinquante le nombre de radios, bientôt à Paris.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

P.C. - P.S.

Entre le communisme *et le socialisme*, il y a, montre François George, l'énorme différence qui sépare une aspiration venue du fond des âges d'un essai de réponse aux problèmes posés *par la transformation* du monde contemporain. Un accord entre P.C. et P.S. ne peut donc guère être que cet « armistice » dont Jacques Mallet s'attache à démontrer les arrière-pensées, tandis que trois militants communistes croient, au contraire, qu'il met en cause, en fin de compte, l'existence même du parti comme force indépendante de la bourgeoisie. François de Rose, de son côté, ne trouve rien de surprenant dans la réaction des Etats-Unis à l'entrée dans le gouvernement de quatre amis de M. Marchais.

L'armistice

par JACQUES MALLET (*)

« L'ACCORD *de gouvernement* » entre socialistes et communistes, cette version française du « *compromis historique* », est une sorte de traité conclu entre des arrière-pensées.

Du côté socialiste, l'arrière-pensée est évidente : découvrant aujourd'hui — un peu tard — la gravité de la crise économique mondiale et l'étroitesse de sa marge de manœuvre, le président de la République doit faire accepter la persistance et l'aggravation de l'inflation et du chômage. Il a besoin pour cela d'une garantie de paix sociale, et donc d'un pacte de non-agression avec le parti communiste et la C.G.T., scellé par la présence au gouvernement de ministres communistes — qui ne seront pas de simples « garçons de course ». Ainsi espère-t-il éviter un combat sur deux fronts.

Ce calcul de politique intérieure l'a emporté dans son esprit sur toute autre considération. Il ne pouvait ignorer que cette participation, unique en son genre dans les grandes démocraties, allait effectuer les relations de la France avec ses alliés américains — qu'on la juge ou non « inacceptable », la réaction de Washington est un fait, — avec ses partenaires européens, et avec beaucoup de ses « clients » étrangers ; qu'elle allait altérer la confiance qu'ils semblaient prêts à accorder au gouvernement socialiste, isoler et affaiblir notre pays.

En choisissant en 1971 la stratégie de l'union de la gauche, poursuivie depuis lors avec une remarquable ténacité, il avait fait deux paris : cette union serait dominée par le parti socialiste, et le parti communiste serait amené à changer de nature. Le premier pari a été gagné *en apparence. En apparence, car* François Mitterrand est tenu de payer sa dette à ceux qui l'ont fait roi. La déclaration commune vise à *accréditer l'idée que ses partenaires* se sont ralliés à ses vues, qu'ils ont « capitulé ».

Qu'en est-il en réalité ? Gravement diminué sur le plan électoral et parlementaire, le parti communiste n'a rien perdu de ses moyens de pression dans les usines et dans la rue. Ses orientations sont immuables. Si on lit attentivement le texte de *l'accord, on constate en particulier* que, dans le domaine international, les hiérarques de la place du Colonel-Fabien n'ont rien concédé d'essentiel. Ni sur l'*Afghanistan* (l'agression soviétique n'a pas été condamnée) ni sur les fusées SS-20. Sur la Pologne, les formules utilisées empruntent leur prudence au langage diplomatique. On ne saurait oublier qu'il y a peu de temps, dans un débat télévisé avec Jean Lecanuet, M. Fiterman, nouveau ministre d'Etat, *comparaît la situation des troupes* soviétiques à l'égard de la Pologne à celle de l'armée italienne aux frontières de la France ! Pourquoi *aurait-il changé d'avis ?*

Au prix de quelques concessions verbales — très limitées, — le parti communiste veut effacer sa défaite électorale, *prendre sa part à la victoire*, apparaître aux yeux des Français comme un parti comme les autres, et surtout préparer l'avenir.

L'objectif majeur de l'U.R.S.S.

L'avenir ? C'est la détérioration prévisible de la situation économique, monétaire et sociale de la France. Le jour viendra, pensent Georges *Marchais et ses amis, où ils pourront* exploiter à leur profit la montée des déceptions et du mécontentement. Au moment opportun — après les élections municipales ? — ils déclencheront l'épreuve de force. Ils demanderont au gouvernement d'aller « *plus vite et plus loin* » vers la remise en cause de l'économie de marché, de l'ouverture des frontières, de la Communauté européenne. S'ils se heurtent à un refus, ils rompront spectaculairement avec leurs alliés — à moins que ceux-ci ne les devancent. Et ils jetteront toutes leurs forces, politiques et syndicales, dans l'opposition pour tenter de reconquérir *les voix ouvrières qu'ils ont* perdues, et ne pardonneront jamais au parti socialiste de leur avoir prises. Cette atteinte à leurs forces *vives nourrit dans leur cœur une* haine inexpiable.

Mais le problème revêt un autre aspect, capital dans les desseins *à long terme du parti communiste.* Sa participation au pouvoir, qui ébranle l'alliance atlantique et l'union européenne, sert objectivement les *intérêts de l'U.R.S.S. Celle-ci cherche* à entraîner l'Europe occidentale dans la voie du neutralisme ou de la « finlandisation ». Son objectif majeur est d'utiliser le *pacifisme socialiste* pour remettre en cause les décisions de l'OTAN, prévoyant l'installation sur notre continent des euromissiles en 1983. Il est de maintenir le déséquilibre des forces sur le théâtre européen, et de détacher l'Europe des Etats-Unis pour la soumettre à son hégémonie.

Dans cette perspective, les convergences entre socialistes et communistes, qui se sont affirmées à Paris, peuvent être utiles à la propagande *du Kremlin. Elles risquent d'exercer* des effets d'entraînement, notamment en Italie et en Espagne, et de renforcer les tendances neutralistes, *déjà puissantes au-delà du Rhin,* bref de contribuer à la « déstabilisation » de l'Europe occidentale.

Les dirigeants socialistes ont-ils *conscience de ce risque très grave ?* Sans doute. Dans l'action, au pouvoir, l'équivoque ne pourra être maintenue très longtemps. *Les oppositions entre les deux partenaires de* l'union de la gauche ont été provisoirement camouflées. Mais elles subsistent. Elles resurgiront demain, si, *comme il est probable,* les négociations sur la limitation des armements en Europe n'aboutissent à aucun *résultat positif,* ou du moins à aucun accord équilibré. Car les dirigeants du parti communiste français demeurent, aujourd'hui comme hier, alignés sur la politique internationale de l'U.R.S.S. Si les socialistes en restent, pour leur part, à l'attitude de fermeté qui a été celle de François Mitterrand pendant sa campagne, le conflit éclatera tôt ou tard.

Des compromis sont possibles en période de « détente ». Ils sont impossibles durablement en période de tension internationale. Or *l'état* présent des relations Est-Ouest ressemble plus à celui des années 50 qu'à celui de l'immédiat *après-guerre lorsque, dans l'euphorie* de leur victoire commune, Franklin Roosevelt et Staline vivaient une brève lune de miel. Et la France *n'est pas seule au monde.*

En vérité le parti communiste n'a pas changé, et il ne peut changer sans se dissoudre. La *politique n'a jamais été pour lui que la guerre* continuée par d'autres moyens. Entre les disciples de Lénine et les disciples de Jaurès, la paix ne peut être qu'un armistice de courte durée. Puissent les socialistes, grisés par leur victoire, ne jamais l'oublier !

(*) Secrétaire national du C.D.S., chargé des affaires étrangères.

Petits termites et gros rongeurs

par BRUNO et FRANCK LA BROSCA et JEAN-FRANÇOIS POYAU (*)

LA nomination de quatre ministres communistes et la déclaration commune des deux partis qui l'ont rendue possible sont les appendices logiques d'une politique dont les contours essentiels furent définitivement tracés en 1976 avec le 22e congrès. Dans ce sens, on peut dire que le secrétaire général *du P.C.F.* a *eu raison* de récuser l'étonnement manifesté par un certain nombre de militants qui s'étaient abusés sur la *signification réelle du prétendu tournant* des années 1977-1981.

De même peut-on accorder, en l'occurrence, un certain caractère *anticipateur* au titre du livre *l'Espoir au présent* : nous assistons aujourd'hui à un véritable consensus au présent.

Consensus atlantiste et impérialiste d'abord, car, malgré les efforts titanesques de la direction du parti pour enfermer la réflexion des communistes dans les frontières de l'Hexagone, la réalité nous montre que la lutte des classes est internationale et que l'impérialisme, entre autres le nôtre, bien français, organise la défense de ses intérêts et fait monter la tension en période de crise.

Si l'adhésion du P.S. à cette politique atlantiste et impérialiste ne peut faire de doute, il est de fait que la direction du P.C.F. avait largement préparé depuis de nombreuses années son ralliement par l'affirmation de son respect de l'alliance et par son abandon de l'internationalisme prolétarien, impliquant pour le P.C.F. comme pour *ses compères eurocommunistes* l'aggravation des divisions du mouvement communiste international et une exacerbation des critiques *bourgeoises du camp socialiste.*

La tardive version franco-communiste que le P.C.F a donnée de cette politique n'a nullement constitué un *retour critique sur celle-ci,* puisque, sur la Pologne, comme d'ailleurs sur l'Afghanistan, la direction du parti a toujours tenu à rappeler qu'elle s'inspirait des principes des 22e et 23e congrès : thèses neutralistes, pacifistes, démocratistes et « nationales ». Le recours de plus en plus criant à la très bourgeoise politique du sommet et du secret au détriment presque total de toute mobilisation militante sur les questions internationales venant très logiquement parachever ce renoncement à l'un des éléments constitutifs du socialisme et du communisme.

Ne pas se laisser abuser

Consensus social et politique, puisque « *l'autogestion de la nation française tout entière* » (1) avancera d'un bon pas, sans aucun doute, avec un P.S. qui, sur ce terrain, où il s'agit de faire l'économie de tout changement réel, s'est sans conteste *trouvé à l'avant-garde, en dépit* d'une certaine démarche « *foncièrement étatiste* », qu'un ministre récemment promu et qui se trouve être communiste (1) croyait pouvoir déceler il y a quelque temps.

Consensus dans le parti enfin, puisque la direction nous a une fois de plus avertis, en des termes dont la fermeté contrastait avec la souplesse manifestée en d'autres circonstances toutes récentes, que le débat qu'elle dit souhaiter ne pourra se tenir qu'à *l'intérieur* du cadre étriqué des 22e et 23e congrès, qui sont aussi la référence constante des farouches « oppositionnels » regroupés autour de la revue *Rencontres communistes hebdo.* « Rencontres communistes hebdo ». Oui, consensus dans le parti, car, malgré les apparences et les polarisations volontaires, ces deux prétendus antagonistes ont en fait la même politique, malgré les querelles conjoncturelles qui peuvent les *déchirer ; une politique qui a donné* les brillants résultats que chacun est à même de constater et dont les revers électoraux ne constituent pas l'aspect le plus grave, une politique qui a échoué sur le terrain même qu'elle s'était fixé.

Aujourd'hui, les militants anti-opportunistes, qui devront sans doute se transformer en militants antiréformistes s'ils veulent suivre le cours des événements, se trouvent devant une *lourde responsabilité.*

Ils ne doivent plus permettre que la masse des militants aujourd'hui légitimement désorientés se laissent *abuser* par ce *théâtre d'ombres.*

Ce qui est mis en cause *par* l'application de la politique des 22e et 23e congrès, c'est l'existence *même (l'existence réelle s'entend, et non la simple survie organisationnelle)* d'un parti *révolutionnaire* de la classe ouvrière *indépendant de la bourgeoisie.*

Ce sont aussi les valeurs fondamentales de l'internationalisme que la politique eurocommuniste a partout *bafouées. C'est enfin ce qui* donne son sens à l'existence même d'un parti communiste, c'est-à-dire la perspective de la révolution socialiste et de l'avènement du communisme que la direction a singulièrement réussi à obscurcir.

Il était de coutume, lors de la phase prétendument « *révolutionnaire* » de la ligne opportuniste et réformiste du 22e congrès, aggravée au 23e, de parler avec des accents d'indignation dans la voix des *militants qui se prononçaient alors pour* une politique plus « unitaire », comme de « termites » qui sapaient l'unité du parti et de la C.G.T. Disons, pour filer cette métaphore, que la tâche actuelle nous semble être de faire en sorte que le maximum de militants du parti cessent d'avoir les yeux fixés sur les petits « *termites* » *pour ne pas perdre de* vue les gros rongeurs.

(1) Formules d'A. Le Pors, également (Cf. *l'Humanité* du 28 avril 1978 et du 24 juin 1980).

(*) Militants du P.C.F. dans le onzième arrondissement de Paris.

Le ton et le contenu

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LES Français *ont tort* d'oublier qu'ils ont été tenus pour le peuple le plus intelligent de la terre. Ils s'étonneraient moins, s'ils s'en souvenaient, que d'autres *n'ayant* pas leur agilité d'esprit mettent parfois quelque temps à assimiler les coups de théâtre de notre scène politique. Ce qui, actuellement, pourrait nous inciter à plus d'indulgence à l'égard des commentaires faits aux Etats-Unis à *l'occasion de l'entrée de ministres* communistes dans notre gouvernement.

Qu'ont dit, en effet, tant le vice-président Bush que le département d'Etat ? Que cet événement était pour eux une cause de « *souci* » et que « *le ton et le contenu* » des relations entre *les deux pays* « *en seraient affectés* ». C'est là une opinion unilatérale. On peut la regretter, la juger infondée. Mais elle relève strictement de qui la formule. Les sentiments n'appartiennent qu'à ceux qui les éprouvent, et le propre des relations bilatérales étant de concerner au même degré les deux parties, chacune a droit à son avis.

Il n'y a donc pas dans ces propos d'ingérence au sens que donne à *ce mot le dictionnaire : « Se mêler des affaires d'autrui ».* Sinon il en irait de même de la déclaration de M. Zagladine, membre du comité central du P.C. soviétique, qui salue en l'événement « *un changement positif* » (*le Monde* du 30 juin). Plus inacceptable serait d'ailleurs ce commentaire, car il porte une appréciation sur la politique française proprement dite, et non sur les rapports entre la France et l'U.R.S.S.

A supposer, au surplus, qu'il y ait matière à critique, on peut se demander si nous sommes nous-mêmes sans reproches au regard de la déontologie que nous *préconisons* chez les autres. Pour nous en tenir à la composition des gouvernements, nous avons eu à cœur de dire et montrer que le régime des colonels grecs affectait nos relations avec Athènes. Nos rapports avec le Chili ne seraient-ils pas changés si Pinochet *faisait place à un régime démocratique* ? Si, demain, s'installait à Varsovie une équipe qui balaierait les conquêtes de Solidarité, nos relations avec la Pologne resteraient-elles ce qu'elles sont ?

C'est sans doute parce que le problème de fond pèse depuis si longtemps dans notre vie politique *que nous* avons réagi avec tant de vivacité aux commentaires qui faisaient écho à nos propres préoccupations. Et cela parce que depuis plus de trente ans les positions du parti communiste sur les questions de politique étrangère et de défense ont été souvent à contre-courant de celles de la *grande majorité des Français* et assez souvent proches de celles de l'U.R.S.S. Or c'est du côté de *cette dernière que les Français* voient un danger et du côté des Etats-Unis qu'ils ont trouvé, comme leurs voisins européens, un allié. Et nous n'avons pas à nous plaindre que les Américains aient vu leur présence en Europe sous l'angle de notre communauté de destin face à l'Union soviétique et n'aient pas suivi partout l'injonction qui leur fut si libéralement prodiguée chez nous : « U.S. go home ».

Il n'est pas étonnant qu'un pays exerçant les responsabilités stratégiques mondiales que l'on sait soit moins au fait que nous des raisons politiques, sociales, économiques, qui sont intervenues lors de la composition de notre gouvernement (nombre de nos compatriotes se sont montrés dans ce cas). Ni qu'il soit moins attentif que nous aux conversions provoquées par l'état de grâce dans lequel nous baignons depuis près de deux *mois.*

La solution à cette crise, peut-être plus grave que d'autres dans les rapports franco-américains, est sans doute à rechercher dans les propos pleins de franchise et de sagesse de notre ministre des relations extérieures disant à Washington que la France pourrait être parfois un partenaire difficile, mais serait toujours un allié fidèle et loyal.

Reconnaissons donc le même droit à nos plus vieux amis, sous peine de nous faire dire par le bon La Fontaine :

Nous nous pardonnons tout
Et rien aux autres hommes.

(*) Ambassadeur de France.

L'ancien et le moderne

par FRANÇOIS GEORGE (*)

ALEXANDRE ZINOVIEV *dénonce la fausse symétrie du* capitalisme et du communisme. Tandis que le capitalisme n'est qu'un *système économique* d'origine relativement récente, le communisme répond à de vieux, à d'archaïques désirs. Ce spectre ne hantait pas seulement l'Europe de 1848, comme l'ont dit Marx et Engels, il vient du fond des âges. L'idée d'une communauté originaire, d'une indivision primordiale ignorant la propriété comme le vol, hante toutes les sociétés. En Chine, cette période de la « Grande Unité » est appelée l'ère du *Datong,* avec laquelle, *d'après le président Mao,* le marxisme-léninisme devait permettre de renouer.

Au deuxième siècle de notre ère, *Epiphane, le Rimbaud de la* Gnose, a développé l'utopie communiste avec une intelligence qui la fait apparaître aujourd'hui comme une *structure* intemporelle. Par-delà l'abolition de la propriété privée, il s'agit, pour Epiphane, de rétablir l'unité du vivant, de rendre l'humanité à la « *santé essentielle* » de la nature en abolissant la prohibition de l'inceste.

Engels a relevé ce fait étrange : la revendication communiste, à travers l'histoire, s'accompagne toujours de celle de l'amour libre, et à cet égard Paul Lafargue, le gendre de Marx, reprendra à son compte *les idées d'Epiphane. Ce thème* est si obsédant que Marx, dans le *Manifeste*, a jugé nécessaire de répondre avec hauteur, ajoutant que, de toute façon, la communauté des femmes existe déjà dans la société bourgeoise (les ouvrières doivent se prostituer et les bourgeois se cocufient) et que précisément le communisme permettrait de mieux maîtriser cette situation de fait. De même, on reproche aux communistes de vouloir abolir la famille : mais, s'exclame Marx, c'est déjà fait, les prolétaires n'ont pas plus de famille que de patrie.

Parce que c'est la famille qui constitue la sphère du privé, il est normal que son abolition coïncide avec celle de la propriété privée. Ce que veut le communisme, c'est faire de la société une grande *famille,* au prix du dépérissement des familles particulières ou « privées ». A *vrai dire, toute société* rêve de se constituer en corps, de ne faire qu'un, à l'image de l'individu. Aristote avait déjà opposé à Platon que la cité, en réalisant *cette unité,* se détruirait elle-même. Pour être sociale, la société doit comporter du vide. Avec le conflit de l'un et du multiple cesserait un destin *nécessairement* problématique.

Les structures de l'utopie

La fraternité universelle, dans un monde placé sous l'égide d'un seul Etat, suppose, entre autres, l'abolition de la parenté biologique. L'utopie négative du *Meilleur des mondes* a la même structure que les utopies classiques qui s'égrènent de Platon à Cabet : il n'y a là qu'une différence de présentation ou d'appréciation subjective. Car il s'agit de réaliser, selon le mot de Morelly dans son *Code de la nature,* « *l'absorption complète de la personnalité des citoyens dans le corps social* », processus que dans l'*Icarie* de Cabet, saluée par Marx, contrôle une police omniprésente. Le réfractaire ne peut être qu'un malade, un fou : la défense est supprimée dans les procès, la peine administrée étant une thérapeutique.

L'utopie n'est pas seulement chimère, comme le fantasme elle est en mesure de se réaliser, elle est en fait un schème organisateur. *Et les possibilités scientifiques* de notre temps laissent envisager le dépassement du lien biologique qui fait *obstacle* à l'unification absolue. *L'utopie, en* effet, bute sur la différence des sexes ; les communautés, monastiques ou militaires, qui esquissent une société communiste sont des machineries célibataires.

Tel est l'esprit dans lequel Durkheim a opposé le socialisme au communisme. Sans doute n'est-il pas inutile de méditer sur la distinction rigoureuse opérée par le fondateur de la sociologie. Pour Durkheim, au contraire du communisme, qui témoigne d'une blessure aussi vieille que la culture, le socialisme est moderne. Il a, dans la Révolution française, une origine à la fois historique et morale : à partir de 1789, la société se conçoit explicitement comme une association d'hommes libres et égaux en droits — le socialisme reprend et étend ces principes. Ensuite, il répond aux problèmes posés par le développement de l'industrie, de la technique et du travail social.

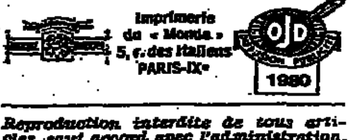
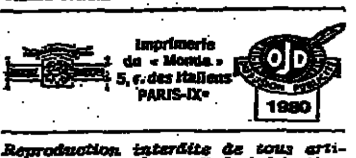
Loin des rêveries régressives, il est donc appelé, selon Durkheim, par l'évolution même de la civilisation, de sorte *qu'il* devrait s'établir sans bouleversement, et que toutes les sociétés industrielles seront plus ou moins socialistes. Les économistes bourgeois veulent à tout prix considérer que les fonctions économiques sont privées, alors qu'il est de plus en plus *évident* qu'elles tiennent sous leur dépendance les autres instances sociales, et que donc elles doivent être soumises à la régulation du *tout. Cela ne signifie aucunement* une hyper-centralisation : au socialisme militaire de conception allemande, Durkheim oppose la tradition coopérative de la France.

Cependant, Durkheim, condisciple et ami de Jaurès à l'Ecole normale, ne fut jamais ouvertement socialiste. Peut-être estimait-il qu'un engagement politique était incompatible avec son entreprise scientifique. Peut-être répugnait-il à apporter aux immenses problèmes reconnus par la théorie les solutions étroites par nature de la pratique. Il a exprimé son *inquiétude* devant une société qu'il voyait en train de perdre sa cohésion et sa substance.

Deux tendances lui paraissaient essentielles : le déclin de la religion, l'irréversibilité du fait démocratique. Il s'interrogeait sur l'avenir du mythe de 1789, la question n'étant pas celle de sa vérité mais de sa force : permettrait-il aux hommes une œuvre commune et novatrice ? Car, enfin, *pour que la société vive,* il faut qu'elle soit présente à elle-même, et les dieux ne sont plus aujourd'hui en mesure de jouer les médiateurs.

(*) Auteur des *Souvenirs de la Maison Marx* (Ch. Bourgois).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

LA FIN DE LA VISITE DE M. GROMYKO A VARSOVIE

« La Pologne était, est et sera un maillon durable de la communauté socialiste »

déclare le communiqué commun

M. Gromyko a quitté Varsovie, le dimanche 5 juillet, dans une certaine discrétion, l'agence polonaise omettant de signaler les noms des personnalités qui ont salué à son départ, comme à son arrivée, le ministre soviétique des affaires étrangères. Le ton nouveau employé par ce dernier à l'égard de la direction polonaise n'a pas empêché l'agence officielle est-allemande A.D.N. de qualifier, dans un commentaire publié dimanche, la situation en Pologne d'« extrêmement grave » en raison des « activités contre-révolutionnaires et révisionnistes qui se propagent sans désemparer ».

Le gouvernement polonais a démontré, en tout cas, à l'occasion de la visite de M. Gromyko, *sa ligne de fermeté à l'égard des perturbateurs*. Un jeune homme a été condamné, vendredi 3 *juillet*, à Lodz, à *dix mois de prison* avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour avoir badigeonné de peinture un monument soviétique. Les responsables de Solidarité avaient demandé eux-mêmes une sévère sanction pour les délits de ce genre, pour lesquels dix arrestations ont été opérées en un peu plus d'une semaine.

A Sofia, d'autre part, nous indique Bernard Guetta, la session du Comecon réunie au niveau des chefs de gouvernement s'est achevée sur des résultats quasi nuls et de sombres perspectives.

Le plan de coordination pour les années 1981-1985, qui aurait déjà dû être adopté l'an dernier, ne l'a toujours pas été. Le relèvement des prix agricoles demandé par la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie, qui en ont un urgent besoin, a été repoussé par les autres pays membres, auxquels il porterait préjudice. L'U.R.S.S. a refusé, faute d'en avoir les moyens, l'augmentation des fournitures de pétrole et de *matières premières que réclament ses partenaires*, et au premier chef la Roumanie. Le *problème, enfin, délicat entre tous, d'une éventuelle* réforme du système des prix au sein du Comecon, a été repoussé à un éventuel sommet — accepté, en principe, par tous les pays membres, — mais pour lequel aucune date n'a été fixée.

Le communiqué publié à l'issue de la visite de M. Gromyko le 5 juillet évoque les entretiens qui « ont eu un caractère de travail et se sont déroulés dans une atmosphère fraternelle » *entre le ministre soviétique, M. Kania et les autres dirigeants polonais. Il poursuit :*

« *Les parties se sont réciproquement* informées sur la réalisation des résolutions du vingt-sixième congrès du P.C.U.S. et des préparatifs du neuvième congrès extraordinaire du POUP.

» Au cours d'un *échange d'opinions* sur les questions internationales, les parties ont *souligné* que la politique de paix et de *coopération entre* les pays, *menées* par la République populaire de *Pologne et* l'U.R.S.S., *en* commun avec les autres pays socialistes membres du traité de Varsovie, apporte une contribution extrêmement importante à la diminution de la tension dans le monde, la garantie de la paix et de la sécurité pour tous les peuples, au ralentissement de la course aux armements et au désarmement (...). La R.P.P. et l'U.R.S.S. s'opposent de façon décidée aux activités des cercles impérialistes et hégémonistes tendant à détruire les fondements du désarmement et à mener dans les relations entre Etats une politique *de force et de diktat*, d'ingérence dans les affaires intérieures des pays *souverains* (...).

» Le R.P.P. et l'Union soviétique expriment une volonté commune de poursuivre toujours sur la voie *définie par la conférence pour la* sécurité et la coopération en *Europe ; elles se prononcent* pour adopté à Helsinki au niveau le plus *élevé*.

» Les deux parties ont confirmé le *besoin de conclure la rencontre* de Madrid par des accords impor*tants* et *positifs servant* la réalisation des principes et des engagements de l'*acte final* d'Helsinki. Une importance particulière reviendrait à l'adoption à Madrid, d'une résolution sur la convocation d'une conférence pour la détente militaire et le désarmement en Europe, qui étudierait dans un premier temps le renforcement des mesures de confiance dans le domaine militaire. Dans ce domaine, une grande importance *revient à la disponibilité* démontrée par l'Union soviétique à *étendre les mesures de confiance* à toute la partie européenne de *l'U.R.S.S.* à *condition que* soit également élargie de façon adéquate la zone des mesures de confiance par les puissances occidentales.

Les armements nucléaires en Europe

» La R.P.P. et l'U.R.S.S. demandent la reprise des pourparlers sur la limitation des armements nucléaires en Europe, sur la base du respect des principes de réprocité et de *sécurité égales* des parties, et condament les tentatives de certains cercles de l'OTAN de détruire l'équilibre *formé en* Europe *par* le déploiement de nouvelles armes nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale. Elles estiment que *définir d'ores et déjà un moratoire* sur le déploiement en Europe des nouveaux moyens nucléaires de moyenne portée des pays de l'OTAN et aussi de l'U.R.S.S., ainsi que le propose l'Union soviétique, faciliterait les pourparlers concernant cette question.

» La Pologne et l'Union soviétique étant toujours partisans de créer des zones dénucléarisées dans diverses régions du monde, expriment leur attitude positive vis-à-vis de l'idée de transformer l'Europe du Nord en zone dénucléarisée (...).

» Une grande attention a été accordée à la proposition de l'U.R.S.S. sur la garantie de la paix et de la sécurité dans la région du Golfe persique par un effort commun des pays socialistes et non engagés dans *la* lutte pour la transformation de l'océan *Indien* en une *zone* de paix. La R.P.P. appuie cette *proposition*. La R.P.P. *et l'U.R.S.S.* ont de nouveau confirmé leur position de *principe* pour un règlement politique de la situation existant autour de l'Afghanistan, conformément aux propositions connues du gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan du 14 mai 1980. Le règlement des aspects internationaux du problème afghan peut être obtenu uniquement par la cessation des actions agressives entreprises de l'extérieur contre la République démocra*tique d'Afghanistan, ainsi que* par la garantie de non répétition de ces *actions — ce qui* rendrait également possible la solution du problème du retrait des troupes *soviétiques* de l'Afghanistan qui s'y trouvent à la demande de son gouvernement. (...)

» Avec les autres pays socialistes *frères*, la R.P.P. et l'U.R.S.S. veillent et veilleront inébranlablement à l'inviolabilité des frontières des pays socialistes en Europe, confirmées par les accords correspondants et les traités de la période d'après-guerre.

» Certains cercles en Occident, en intensifiant une campagne hostile contre les pays socialistes, s'efforcent de profiter de façon particulièrement active des événements en Pologne afin de discréditer le système social, les idéaux et les principes du socia*lisme. Ils escomptent que le dé*veloppement des événements en *Pologne aboutira à un changement* des rapports de force en *Europe et dans* le monde entier, à un affaiblissement de la communauté socialiste. La R.P.P. reette de manière décidée de tels calculs. La Pologne était, est, et sera un maillon durable de la communauté socialiste.

» La défense des acquis du socialisme en R.P.P. est inséparable des problèmes de l'indépendance et de la souveraineté de l'Etat polonais, de sa sécurité et de l'inviolabilité de ses frontières. Ces problèmes ont une importance vitale pour la Pologne et toute la communauté socialiste.

» La R.P.P. et l'U.R.S.S. déve*lopperont touours des relations* bilatérales, conformément à l'es*prit* et à *la lettre de* l'accord d'amitié, de coopération et d'aide *mutuelle* entre la R.P.P. et l'U.R.S.S. »

Un difficile dialogue sur l'Afghanistan

(Suite de la première page.)

Le Kremlin ne semble donc pas opposé à des conférences à « étages » qui, comme les poupées russes, s'emboîteraient les unes dans les autres : Conférence sur l'Afghanistan selon les propositions de Kaboul, conférence sur les aspects internationaux du problème, conférence sur le Golfe où Moscou pourrait pousser son idée de garantie internationale des voies de transport du pétrole, apparue pour la première fois au *lendemain de l'intervention* de ses troupes en Afghanistan. Si *l'initiative européenne*, qui propose une première étape sur les aspects internationaux du problème avec les cinq membres permanents du conseil de sécurité plus l'Inde, le Pakistan et l'Iran, et une deuxième étape sur le régime intérieur de l'Afghanistan, avec en plus le gouvernement de Kaboul et les mouvements de résistance, s'inspire de ces dis*tinctions, l'articulation* de ces trois conférences, dans l'esprit des *dirigeants soviétiques*, n'est pas très claire.

La proposition que lord Carrington a été chargé de présenter à *Moscou* contient au moins deux éléments inacceptables pour le Kremlin. D'une part, la première phase de la conférence exclut le gouvernement de Kaboul (ce qui revient, selon Tass, à vouloir « *décider des affaires intérieures de l'Afghanistan sans ses représentants légitimes, dans le dos du peuple afghan* » et donne la majorité aux Occidentaux et à leurs « alliés » chinois ; d'autre part, la deuxième phase inclut les mouvements de résistance auxquels Moscou a toujours nié toute représentativité.

A supposer que du côté soviétique la volonté de trouver une solution négociée existe, la recherche d'un terrain commun demandera du temps, car les *Occidentaux* ne sont pas prêts à revenir *sur leur condamnation* de l'intervention soviétique et le Kremlin *ne* peut renoncer à faire reconnaître le fait accompli.

DANIEL VERNET.

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Universités.
- AMÉRIQUE LATINE : Un livre de Eduardo Galeano analysé par Marcel Niedergang.
- RÉFUGIÉS ET RÉSISTANTS AFGHANS AU PAKISTAN, la suite de l'enquête de Patrick Francès.
- SCIENCES : Les premières manipulations génétiques sur des plantes.

LA VISITE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES A TUNIS

M. Claude Cheysson s'est porté garant de la « continuité » des relations franco-tunisiennes

De notre correspondant

Tunis. — Les Tunisiens ont apprécié le choix qu'a fait M. Claude Cheysson d'effectuer, à Tunis, où il est arrivé le dimanche 5 juillet, sa première visite officielle dans le monde arabe et en *Afrique*. Ils considèrent qu'il s'agit là d'une marque de considération pour *leur pays, et* en premier lieu pour M. Bourguiba, et *de la manifestation* de la volonté de Paris de maintenir le même climat d'amitié, de confiance et de concertation, qui a prévalu tout au long de ces dernières années. Ils sont d'autant plus satisfaits que ce premier contact à haut niveau avec le gouvernement français a lieu par *l'intermédiaire d'un homme qu'ils* connaissent et apprécient depuis *l'époque de l'autonomie interne*, alors qu'il appartenait au cabinet de M. Pierre Mendès France et qu'il a été souvent leur interlocuteur « compréhensif » à la Commission des Communautés européennes chargée des relations avec le tiers-monde.

Dès son arrivée, M. Cheysson a d'ailleurs, lui aussi, tenu à rappeler qu'il était « *depuis un quart de siècle un ami fidèle de la Tunisie, qui a les mêmes motivations que la France sur les différents problèmes du monde.* »

Le *ministre* des *relations* extérieures conclut, ce lundi, avec le *président Bourguiba, qui le reçoit* à Monastir, les entretiens qu'il a eus depuis dimanche soir avec le premier ministre, M. Mohammed Mzali, et le ministre des affaires étrangères, M. Béji Caid Essebsi. Les conversations ont porté aussi bien sur les problèmes internationaux du Proche-Orient, l'élargissement à terme de la C.E.E., la situation en Méditerranée, en Afrique et au Maghreb, où les perspectives du règlement du problème du Sahara occidental sont aussi favorablement accueillies à Tunis qu'à Paris, que sur les questions bilatérales.

Tout au *long* de ces dernières semaines, les milieux politiques tunisiens ont *eu* souvent *l'occasion* de se féliciter des diverses *déclarations de l'Elysée et du* Quai d'Orsay, traduisant plus particulièrement l'intérêt que manifeste la France pour le tiers-monde et sa volonté d'œuvrer en faveur d'un meilleur équilibre entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Le ministre des affaires étrangères, M. Béji Caid Essebsi, à tenu à le rappeler lors du dîner qu'il offrait en l'honneur de M. Cheysson. C'est également avec un grand intérêt que la reconnaissance du droit des Palestiniens à une *patrie* — que le ministre français a réaffirmé au cours de ce même dîner, — la réaction de Paris au bombardement israélien du centre nucléaire de Tamuz et la visite, samedi, au Quai d'Orsay de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., ont été enregistrées. Elles sont venues atténuer la méfiance que suscitait depuis longtemps, à Tunis comme dans les autres capitales arabes, les prises de position du parti socialiste dans le conflit du Proche-Orient.

Certes, les analyses sont encore *profondément divergentes* sur plusieurs points, comme, par exemple, à l'égard des accords de Camp David que M. François Mitterrand vient d'approuver à nouveau (*le Monde* du 2 juillet), mais les Tunisiens, qui, tout en demeurant fermes sur les principes, ont toujours adopté une attitude pondérée dans le conflit, semblent prêts à considérer que, aujourd'hui, la France, compte tenu de ses intérêts et de ses *amitiés dans le monde arabe* et du capital de sympathie et de confiance dont elle bénéficie auprès des Israéliens, pourrait désormais amener l'Etat hébreu à plus de souplesse.

M. Cheysson complétera cet échange de vues sur le Proche-Orient, lundi soir, avant de regagner Paris, avec M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe.

La fourniture du matériel militaire

Mais c'est incontestablement aux perspectives de coopération que cette visite permet d'envisager que les dirigeants tunisiens attachent actuellement le plus d'importance. A la veille du démarrage de leur sixième plan démarrage de leur VI[e] *Plan* de développement (1982-1987), ils souhaitent une participation active des investisseurs français — particulièrement *dans le domaine* industriel — s'inspirant d'une *coopération rénovée, approfondie* et diversifiée, dépassant large*ment l'octroi des* aides traditionnelles à la consommation, pour *se situer* au niveau des réalisations communes, tels les projets établis avec les firmes Renault et Peugeot pour un accroissement de la capacité des chaînes de montage de véhicules et l'implantation d'unités de fabrication de pièces détachées. Ces investissements devraient être facilités et canalisés grâce à la création envisagée, depuis plus d'un an, d'une banque tuniso-française, à laquelle seront associés des capitaux arabes provenant principalement d'Irak et des pays du *Golfe*.

La Tunisie attend donc que le gouvernement de M. Mauroy confirme son intention de poursuivre *la coopération dans* ce nouveau cadre, qui avait été *acceptée, puis précisée* lors des visites de M. Raymond Barre à *Tunis, en octobre* dernier, et de M. Mohammed Mzali à Paris, *quatre mois plus* tard. D'ores et déjà, M. Cheysson les a rassurés sur ce point en se portant garant de « *la continuité* » des relations franco-tunisiennes.

Elle espère aussi que seront renouvelées les assurances maintes fois données par la France — dont elle a toujours été reconnaissante à M. Giscard d'Estaing — quant à la préservation de la sécurité de l'*indépendance de la Tunisie*, et que les conversations pourront *se poursuivre dans* les meilleures conditions en vue de la fourniture de matériel militaire. Après l'attaque de la ville de Gafsa, en janvier 1980, le gouvernement tunisien a en effet décidé de renforcer les moyens défensifs de son armée et s'est adressé à plusieurs reprises à Paris, notamment pour *l'acquisition de six* hélicoptères et du matériel radar *nécessaire* à la *couverture* aérienne du territoire.

Des pourparlers sont encore en cours pour des marchés au profit des *armées de terre*, de l'air et de mer.

C'est donc finalement à un tour d'horizon général des rela*tions franco-tunisiennes* dont ne sont exclus ni l'éternel problème du déséquilibre des échanges commerciaux ni la perspective de de la création — à laquelle tient particulièrement le président Bourguiba — d'une deuxième chaîne de la télévision tunisienne dont les programmes français, captés par *satellite*, constitueront le principal support, que donne *lieu* ce premier *contact. Il doit* permettre de prendre, de part et d'autre, *la mesure des espérances* et des intentions de chacun, et aussi de faciliter une plus ample information et une meilleure compréhension des profonds changements politiques que connaissent actuellement la Tunisie et la France. Si, par exemple, le processus démocratique difficilement engagé depuis trois mois et devant conduire à l'instauration du multipartisme à Tunis ne laisse pas indifférent M. Cheysson, les Tunisiens souhaitent également évoquer avec leur visiteur l'entrée de ministres communistes au gouvernement qui les a pour le moins *surpris*.

MICHEL DEURÉ.

● *Le président Bourguiba* a donné son accord, le dimanche *5 juillet, pour que M. Mohamed* Harmel, secrétaire général du parti communiste tunisien, soit autorisé à faire paraître un journal avant les élections législatives anticipées du 1[er] novembre. Les communistes tunisiens demandaient cette autorisation depuis 1977 et avaient fait savoir (*le Monde* du 24 juin) qu'ils ne participeraient pas à la consultation s'ils continuaient à être privés de tout moyen d'expression. — *(Corresp.)*

M. KADDOUMI, « MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES » DE L'O.L.P., A EU UN ENTRETIEN AVEC M. CHEYSSON

M. Kaddoumi, directeur du département politique (« ministère des affaires étrangères ») de l'Organisation de libération de la Palestine, a été reçu samedi 4 juillet par M. Cheysson, ministre des relations extérieures. Le Quai d'Orsay n'a donné aucune indication sur cet entretien et a précisé seulement que M. Kaddoumi avait été reçu « *à sa demande* », comme les prédécesseurs de M. Cheysson l'avaient fait « *dans des circonstances analogues* ».

D'autre part, dans un entretien publié dimanche par le quotidien libanais *Al Nahar*, M. Cheysson déclare que « *si l'Irak désire conclure avec Paris un nouvel accord pour se procurer un réacteur nucléaire, la France sera prête à le lui fournir, dans les mêmes conditions que celles qu'elle applique aux autres acheteurs* ». Le ministre souligne cependant que la France tient à s'assurer que le réacteur n'aura qu'un usage civil. « *Les relations avec l'Irak seront poursuivies*, déclare M. Cheysson, *et nous sommes en contact permanent avec ce pays concernant divers problèmes.* »

Au sujet des ventes d'armes, après avoir réaffirmé que les contrats déjà conclus seront honorés, M. Cheysson a ajouté : « *La France ne livrera pas d'armes à des pays totalitaires qui pourraient les utiliser comme moyens de répression. La deuxième restriction concerne les Etats en guerre. Mais en ce qui concerne spécifiquement le proche-Orient, seule la deuxième restriction est applicable.* » « *Nous ne livrerons par conséquent pas d'armes à Israël* », a précisé M. Cheysson. En ce qui concerne l'Irak, les pays du Golfe, l'Egypte et l'Afrique du Nord, la deuxième restriction ne s'applique pas du moment que ces pays sont éloignés de la zone de conflit (du Proche-Orient), a encore ajouté M. Cheysson.

Le ministre a précisé que son gouvernement (comme ses prédécesseurs) reconnaissait l'O.L.P. comme un des représentants du peuple palestinien, mais non le seul. Les circonstances ne permettent pas aux Palestiniens de choisir, a-t-il ajouté, ce qui n'exclut pas qu'ils aient un jour la possibilité de se prononcer démocratiquement pour l'O.L.P.

EUROPE

Grande-Bretagne

Bataille rangée entre policiers et jeunes immigrés à Liverpool

Plusieurs dizaines de blessés

De notre correspondant

Londres. — Trois mois après les émeutes de Brixton et vingt-quatre heures seulement après les bagarres de Southall, dans la banlieue de Londres, de nouvelles violences ont éclaté, samedi 4 juillet, à Liverpool, dans le quartier de Toxteth, peuplé en grande majorité d'Asiatiques et d'Antillais. Les bagarres, qui ont repris dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6, avec une violence accrue, ont été provoquées par un incident mineur. Des policiers, qui venaient de demander ses papiers à un jeune Asiatique tombé de sa moto, furent attaqués par ses camarades, qui croyaient que la police voulait l'arrêter. Il n'en fallait pas davantage pour déclencher une bataille rangée de plusieurs heures dans le quartier plongé dans l'obscurité, éclairé seulement par les lueurs des bombes à pétrole et des voitures incendiées par les jeunes émeutiers — noirs et blancs. — brisant les vitrines des magasins, saccageant et pillant.

Selon les récits des témoins, deux cents jeunes gens environ, le visage dissimulé par un masque, ont livré contre la police un véritable combat au corps à corps, avec des barres de fer, des marteaux et des gourdins. Des camionnettes de laitiers, prises d'assaut, ont été lancées contre les forces de l'ordre.

Ce lundi à l'aube, les forces policières, mal équipées, protégées seulement par des boucliers en plastique, abandonnaient provisoirement le quartier aux bandes de jeunes émeutiers tandis que les pompiers tentaient de maîtriser les incendies ravageant une vingtaine d'immeubles. A deux heures du matin, un porte-parole de la police déclarait que la situation échappait à son contrôle.

Une centaine de policiers ont été blessés, certains grièvement. Le responsable régional des forces de l'ordre attribue l'origine de ces violences à une bande de « *jeunes voyous noirs* » qui auraient prémédité leurs attaques. Cependant, il a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'émeutes raciales, étant donné la présence de nombreux jeunes blancs dans les rangs des assaillants.

Pour les conseillers municipaux et les députés de Liverpool, il s'agit d'une explosion spontanée, mais brutale, dans un quartier déshérité où le chômage, affectant d'abord les jeunes de couleur, exaspère la tension raciale et aggrave les relations entre les immigrés et la police. Les jeunes, particulièrement ceux de couleur, se plaignent d'une excessive concentration dans le quartier, de forces policières, qui ne cessent de les harceler.

La situation à Toxteh est analogue à celle de Brixton mais très différente de celle de Southall. Cette dernière communauté, moins déshéritée, est peuplée en majorité d'immigrés asiatiques dont beaucoup sont des petits commerçants. Ils ont été, de toute évidence, provoqués par les « têtes rasées » (skimheads), les jeunes racistes du front national, venus de l'extérieur. Les milieux conservateurs de droite, dont plusieurs parlementaires, font cependant un amalgame et demandent au gouvernement d'augmenter les moyens d'action des policiers jugés insuffisants. Certains députés souhaitent également un renforcement du contrôle de l'immigration et des mesures visant à encourager le rapatriement volontaire des immigrés. En revanche les travaillistes — et un certain nombre de conservateurs dont notamment M. Heath, ancien premier ministre — estiment que la responsabilité des violences incombe au gouvernement qui accepte passivement l'accroissement du chômage. Ils réclament des mesures spéciales pour réprimer les provocations racistes et l'application rigoureuse des lois contre la discrimination raciale.

HENRI PIERRE.

Italie

L'UN DES OTAGES DES BRIGADES ROUGES A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Venise (*A.F.P.*). — Le cadavre de Giuseppe Talierco, cadre de la Montedison, enlevé le 20 mai dernier par les brigades douges, a été retrouvé le lundi 6 juillet à Venise dans le coffre d'une voiture volée. Les brigades rouges avaient indiqué, par un coup de téléphone à l'agence ANSA, où se trouvait le corps.

C'est la première fois depuis l'assassinat d'Aldo Moro en 1978 que les brigades rouges exécutent un de leurs otages. Trois autres personnes sont toujours entre les mains du groupe terroriste : M. Ciro Cirillo, dirigeant démocrate-chrétien de Naples, enlevé le 27 avril, M. Nello Sandrucci, responsable des relations du travail de la firme Alfa Romeo, enlevé le 3 juin, et M. Roberto Peci, frère du brigadiste repenti Patrizio Peci, enlevé le 11 juin.

Dimanche, un groupe intitulé les Noyaux clandestins de résistance de Trévise, Venise et Padoue, proche des brigades rouges, avait lancé à celles-ci un appel les invitant à suspendre la sentence de mort prononcée à l'encontre du dirigeant de Montedison.

D'autre part, quarante-cinq terroristes présumés, d'extrême gauche et d'extrême droite, ont été arrêtés, au cours des derniers jours à Rome, et une importante quantité d'armes a été saisie. L'enquête a permis d'établir l'existence de liens entre les organisations des deux bords : échanges d'informations et prêts d'armes notamment.

U.R.S.S.

● GALINA TCHOURSINA, danseuse du Bolchoï en tournée en Turquie, s'est réfugiée samedi 4 juillet au consulat des Etats-Unis à Istanbul et a demandé à bénéficier du droit d'asile. — (*A.P.*)

AMÉRIQUES

Bolivie

AMNESTY INTERNATIONAL INTERVIENT EN FAVEUR DU DIRIGEANT SYNDICALISTE GENARO FLORES

Le dirigeant syndicaliste bolivien Genaro Flores, grièvement blessé le 19 juin par les forces para-militaires et actuellement retenu par les autorités de La Paz, est dans un état extrêmement critique qui demande des soins immédiats : telles sont, en substance, les déclarations qu'a faites à son retour de Bolivie, le dimanche 5 juillet, le docteur Alain Bernard, délégué à La Paz par Amnesty International. Le médecin a tenté d'obtenir des autorités boliviennes qu'elles laissent à M. Flores la possibilité de venir en France : la direction de l'hôpital Foch à Suresnes est en effet prête à le faire traiter dans le service de neuro-chirurgie. Le gouvernement français, pour sa part, lui a déjà donné l'autorisation d'entrer en France.

M. Genaro Flores est un dirigeant syndical considéré en Amérique latine comme une figure de proue de la défense paysanne. Amnesty International redoute que les autorités de La Paz ne décident de le transférer dans un hôpital militaire argentin.

Selon le docteur Bernard, il est urgent de transférer M. Flores dans un service de neuro-chirurgie « *pour une paraplégie post-traumatique par balle* ». La paralysie des deux jambes dont il souffre est en effet vraisemblablement due à une section de la moelle épinière. Ce qui impose une rééducation dans un service hautement spécialisé que la « clinique » des forces de sécurité où il est détenu est hors d'état de réunir.

Amnesty International précise que M. Genaro Flores « *est détenu en raison de l'exercice non violent de son activité syndicale* » et presse instamment les autorités boliviennes de laisser M. Flores sortir du pays pour qu'il puisse recevoir les soins que son état exige. Aucune réponse positive n'a encore été fournie malgré l'extrême urgence médical qu'a constatée la délégation de l'organisation humanitaire.

Argentine

L'agitation sociale devrait mettre en évidence l'isolement du gouvernement du général Viola

Les graves difficultés économiques que connaît l'Argentine retentissent sur le plan politique. Le président, le général Roberto Viola, fait l'objet de vives critiques. En sa présence, le vendredi 3 juillet, au banquet des officiers en retraite, un communiqué a été lu qui dénonce « le risque de revenir à des temps que l'on croyait définitivement révolus ». « Tout indique que nous nous fourvoyons », ajoute le communiqué, où les observateurs voient une mise en garde adressée au gouvernement du général Viola.

D'autre part, la police a arrêté quelque trois cents personnes appartenant au parti *justicialiste (péroniste)*, qui participaient à une réunion. Toute activité politique est interdite en Argentine depuis la prise du pouvoir par les militaires en mars 1976.

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Juillet devrait être un mois chaud sur le plan social. La C.G.T. vient d'inviter « *les différents secteurs de la vie nationale à participer à une journée de protestation* » dont les modalités restent à définir, mais qui doit se concrétiser avant le 15 juillet. La « *journée de mobilisation générale* », organisée le 17 juin dernier pour la défense de l'emploi par le syndicat qui regroupe les ouvriers de l'automobile (SMATA), massivement suivie à Buenos-Aires et marquée par l'arrestation de près de mille deux cents personnes, a donné le signal d'une effervescence sociale d'une intensité inconnue depuis le coup d'Etat de mars 1976.

Les quatre mille ouvriers de Mercedes-Benz en étaient, jeudi 2 juillet, à leur dixième jour de grève. Celle-ci avait été décidée le 22 juin pour protester contre le licenciement de trois cents ouvriers. Les trois cents ouvriers de la fabrique de moteurs Diesel Brogward se sont mis en grève le 25 juin pour s'opposer à la fermeture de l'usine. Les six mille ouvriers de la fabrique de papier Celulosa Argentina ont décidé des arrêts partiels de travail et déclaré qu'ils cesseraient complètement leurs activités si l'entreprise ne leur versait pas immédiatement les salaires impayés. L'agitation menace de s'étendre à la métallurgie dont la situation, selon l'U.O.M. (Union Obrera Metallurgica) a atteint un point limite.

Bien que ce mouvement de grèves soit provoqué par une crise économique d'une exceptionnelle gravité, il répond avant tout à des objectifs d'ordre politique et vise à accélérer le processus de restructuration du syndicalisme. En toile de fond, il y a la récession qui ne cesse de gagner et le chômage qui s'accroît. Le gouvernement admet que ce dernier a doublé en un an et l'évalue à 4 %. Selon des estimations privées, il se situerait autour de 10 % et toucherait environ neuf cent mille personnes. Le secteur automobile, relativement épargné par la crise jusqu'à la fin de l'année dernière, est, à l'heure actuelle, à son tour frappé par la chute du pouvoir d'achat et la hausse vertigineuse des taux d'intérêt.

Selon des sources syndicales, trente-six mille ouvriers de l'automobile ont été licenciés depuis 1976, dont près de quatre mille durant les six derniers mois. La crise économique ne peut toutefois expliquer à elle seule l'agitation sociale qui se manifeste aujourd'hui. La grève du 17 juin, lancée par José Rodriguez, l'ancien secrétaire général du SMATA, syndicat placé sous le contrôle d'un colonel depuis 1976, constitue une manœuvre politique visant à démontrer la capacité de mobilisation des syndicats à un moment où le gouvernement du général Viola apparaît de moins en moins crédible et de plus en plus isolé. Sans écarter totalement l'hypothèse d'un plan de « déstabilisation » ouvrant la voie à un militaire « fort », qui s'allierait au péronisme, il semble que la C.G.T. veuille montrer qu'elle n'a rien perdu de son ascendant sur les masses et rappeler au pouvoir militaire qu'il devra, tôt ou tard, négocier avec elle.

La combativité de certains dirigeants doit également être replacée dans le cadre des luttes intestines qui divisent le syndicalisme péroniste. Le succès de la journée de mobilisation du 17 juin a permis au secteur « dur », représenté par la C.G.T. et, au sein de la C.G.T., par José Rodriguez, de marquer des points par rapport aux « modérés » regroupés au sein de la « commission intersectorielle ». Ces derniers sont accusés par les membres de la C.G.T., de « collaboration » avec les militaires, dont la plus éclatante manifestation a été, selon les leaders de la C.G.T., d'avoir accepté de siéger aux côtés du gouvernement à la dernière assemblée générale de l'O.I.T.

Au-delà des rivalités personnelles et des divergences quant à l'attitude à adopter vis-à-vis du pouvoir, l'ardeur recouvrée des syndicalistes péronistes s'explique aussi par leur volonté de ne pas laisser trop d'espace au parti communiste et au P.S.T. (parti socialiste des travailleurs, de tendance trotskyste, interdit mais actif), bien implantés dans certaines entreprises comme Ford et Mercedes-Benz.

La grève dans l'automobile aura, au moins dans l'immédiat, profité aux entreprises. Le général Viola a invité, le 25 juin, les représentants des entreprises multinationales installées en Argentine à venir lui exposer leurs problèmes. Une deuxième réunion devrait suivre.

Les fabricants d'automobiles ont demandé, en échange d'une pause dans les mesures de licenciements et de chômage partiel, un contrôle des importations, une relance de la consommation et des taux d'intérêt supportables, c'est-à-dire tout le contraire de la politique économique suivie pendant cinq ans par le général Videla et M. Martinez de Hoz.

JACQUES DESPRÉS.

● *Une délégation de l'Internationale soicaliste* a quitté l'Argentine le 4 juillet, après avoir rencontré trois membres du gouvernement et des représentants des partis politiques et des syndicats. Les membres de la délégation ont estimé que le fait d'être reçus par des représentants officiels pouvait être considéré comme l'indice d'une possible évolution, en particulier dans le domaine des prisonniers politiques. — (*A.F.P., U.P.I.*)

ASIE

Vietnam

La fin de la session de l'Assemblée nationale

M. Truong Chinh a été nommé président du Conseil d'État organe suprême du pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — *L'Assemblée nationale vietnamienne, élue le 26 avril dernier, a nommé M. Truong Chinh, son ancien président, à la tête du Conseil d'Etat et maintenu M. Pham Van Dong à son poste de premier ministre. M. Le Duan demeure le numéro un du régime en tant que secrétaire général du parti communiste,* « force unique qui dirige l'Etat et la société ». *La mise en place des nouvelles institutions inscrites dans la Constitution, votée en décembre 1980, n'a pas servi de prétexte à une modification sensible de l'équipe dirigeante.*

M. Pham Van Dong, que l'on donnait partant pour des raisons d'âge et de santé, reste président du conseil des ministres, poste qu'il occupe depuis 1954. Le cabinet est fort peu remanié puisque les portefeuilles-clés de la défense nationale, des affaires étrangères et de l'intérieur demeurent respectivement entre les mains du général Van Tien Dung et de MM. Nguyen Co Thach et Phan Hung.

En revanche, M. Dong ne sera plus assisté que de huit vice-premiers ministres au lieu de neuf. On note, à cet égard, que M. Le Thanh Nghi, ancien vice-premier ministre chargé de l'économie, abandonne son poste pour devenir second vice-président du Conseil d'Etat. M. To Huu, poète officiel du régime, qui était auparavant *septième vice-premier ministre*, est promu premier vice-premier ministre. Quant au général Vo Nguyen Giap, dont le nom avait été avancé comme chef du gouvernement, il est seulement troisième vice-premier ministre.

M. Truong Chinh préside le Conseil d'Etat qui, selon la Constitution, prend le pas sur le conseil des ministres. Il est « *l'organe permanent suprême de l'Assemblée nationale et le président collectif de la République* ». A ce titre, M. Chinh assume « *le commandement suprême des forces armées populaires de tout le pays et la fonction de président du conseil de défense nationale* ». M. Nguyen Huu Tho, président de la République par intérim depuis la mort de M. Ton Duc Thang en mars 1980, est nommé vice-président du Conseil d'Etat et président de l'Assemblée nationale.

La mise en vigueur de la nouvelle Constitution n'aura donc pas donné lieu, comme beaucoup le prévoyaient, à un rajeunissement des cadres dirigeants du pays. Quatre septuagénaires se retrouvent aux postes de commande par ordre d'importance, MM. Le Duan, secrétaire général du parti communiste, soixante-treize ans, Truong Chinh, président du Conseil d'Etat, soixante-treize ans, Pham Van Dong, premier ministre, soixante-quinze ans, et Nguyen Huu Tho, président de l'Assemblée nationale, soixante-onze ans. Ils appartiennent tous à la « vieille garde », ceux qui ont combattu à la fois les Français et les Américains. Tous aussi sont considérés comme des partisans d'une ligne politique dure même si elle se teinte parfois d'un certain pragmatisme.

Derrière les vieux révolutionnaires qui maintiennent l'unité et la solidité du régime, se profilent cependant de jeunes technocrates chargés de « dégripper » la machine économique sans trop s'embarrasser de considérations idéologiques.

Le Vietnam connaît aujourd'hui une situation économique désastreuse due aux destructions de la guerre, aux calamités naturelles, au poids des dépenses consacrées à la défense contre la « *menace chinoise* » et, enfin, aux erreurs du régime. Il s'en faut de beaucoup que les objectifs du dernier plan quinquennal aient été atteints : le déficit alimentaire est si important que des « *émeutes de la faim* » ont eu lieu dans le nord du pays. Certains doutent de la capacité d'une classe politique vieillie à surmonter cette situation. Ceux qui ont su faire la guerre, remarquent-ils, *ne savant pas forcément gagner* la paix.

Aux yeux de nombreux observateurs, les changements qui viennent d'être décidés, et qui n'ont peut-être pas eu l'ampleur attendue, en annoncent d'autres. Le vrai rendez-vous où les orientations du régime devraient être clarifiées sera celui du cinquième congrès du parti qui se réunira à la fin de l'année et qui mettra en route le troisième plan quinquennal. De nouveaux reclassements au sein de l'équipe dirigeante *ne sont pas alors exclus*. Dès à présent, on constate que la réorganisation des pouvoirs n'a pas écarté la « *seconde génération* » des communistes vietnamiens qui ont, aujourd'hui, entre cinquante et soixante ans. Ceux-ci, comme MM. Nguyen Lam, le « patron » du plan, ou To Huu, premier vice-premier ministre, attendent semble-t-il leur heure.

JACQUES DE BARRIN.

PORTRAIT

Un théoricien orthodoxe de la « vieille garde »

Originaire de la province côtière de Ha-Ham-Ninh, au sud-est de Hanoï, fils d'enseignant, Dang Xuan Khu, plus connu sous son nom de guerre de Truong Chinh (« Longue Marche »), embrassa très tôt la cause nationaliste puisque, dit-on, il fut renvoyé de l'école pour « activités subversives ». Il adhéra à l'Association de la jeunesse vietnamienne révolutionnaire, créée par Ho Chi Minh, puis fut, en 1930, un des pères fondateurs du parti communiste indochinois. Arrêté l'année suivante, il fut libéré en 1936.

Ho Chi Minh le nomma secrétaire général du parti en 1940. Théoricien de la guerre, il écrivit un livre, la Longue Marche, *qui définit la stratégie du Viet-minh, et dont s'inspira le général Giap pour combattre les troupes françaises. En 1954, M. Chinh eut la responsabilité de la réforme agraire, mais la brutalité avec laquelle cette dernière fut conduite l'obligea à démissionner de son poste de secrétaire général du parti. M. Le Duan lui succéda.*

M. Chinh réapparut sur la scène politique en 1958 comme vice-premier ministre, puis, deux ans plus tard, comme président de l'Assemblée nationale. La même année, il fut réélu au bureau politique du comité central du parti. En 1975, il fit campagne pour une réunification rapide du Vietnam du Sud avec le Nord. Récemment, il présida le comité chargé de rédiger le projet de nouvelle Constitution.

Dans le rapport sur ce projet, qu'il présenta en décembre dernier, M. Chinh avait reconnu l'existence « d'éléments contre-révolutionnaires de l'intérieur qui s'efforcent désespérément d'entraver le travail d'édification de notre peuple socialiste ». *Il avait, d'autre part, admis qu'il y avait un décalage entre le nord et le sud du pays dans leur niveau de développement. Il avait insisté pour que soit évité, dans l'élaboration des nouveaux textes,* « tout ce qui peut être dépassé pour une zone ou trop avancé pour l'autre ».

J. de B.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici la liste officielle du nouveau gouvernement :

Président du conseil des ministres : M. Pham Van Dong ; vice-présidents : MM. To Huu, Pham Hung, Vo Nguyen Giap, Huynh Tan Phat, Vo Chi Cong, Do Muoi, Nguyen Lam et Tran Quynh ; ministre, secrétaire général du conseil des ministres : M. Dang Thi ; ministre de l'intérieur : M. Pham Hung ; défense nationale : M. Van Tien Dung ; affaires étrangères : M. Nguyen Co Thach ; président du comité d'Etat du Plan : M. Nguyen Lam ; ministre, vice-président du comité d'Etat du Plan : M. Vu Dai ; président du comité d'Etat des constructions fondamentales : M. Huynh Tan Phat ; du comité d'Etat de la science et de la technique : M. Le Khac ; de la commission d'inspection du gouvernement : M. Tran Nam Trung ; de la commission des nationalités du gouvernement : M. Hoang Van Kieu ; du comité d'Etat des prix : M. Doan Trong Truyen ; ministre des finances : M. Hoang Anh ; directeur général de la banque d'Etat : M. Nguyen Duy Gia ; ministre des matériaux : M. Tran Sam ; travail : M. Dao Thien Thi ; construction : M. Dong Sy Nguyen ; communications et transports : M. Dinh Duc Thien ; constructions mécaniques et métallurgie : M. Nguyen Van Kha ; électricité : M. Pham Khai ; mines et charbon : M. Nguyen Chan ; industrie légère : Tran Huu Du ; industrie alimentaire : M. Vu Tuan ; agriculture : M. Nguyen Ngoc Triu ; sylviculture : M. Phan Xuan Dot ; hydraulique : M. Nguyen Can Dinh ; produits marins : M. Nguyen Tien Trinh ; vivres : M. La Lam Gia ; commerce intérieur : M. Tran Phuong ; commerce extérieur : M. Le Khac ; culture : M. Nguyen Van Hieu ; santé publique : M. Vu Van Can ; éducation : Mme Nguyen Thi Binh ; enseignement supérieur, secondaire, professionnel : Mme Nguyen Dinh Tu ; blessés de guerre et affaires sociales : M. Duong Quoc Chinh ; justice : M. Phan Hien.

● RECTIFICATIF. — Dans la liste des nouveaux dirigeants de la République populaire du Kampuchéa publiée dans *le Monde* du 30 juin, il manquait un septième membre du Conseil d'Etat, M. Kham Len. D'autre part, le ministre des finances est M. Chan Phin et non pas M. Khun Chhy, qui est ministre des communications des transports et des postes.

Réfugiés et résistants afghans au Pakistan

Le nombre des réfugiés afghans arrivés au Pakistan depuis la prise du pouvoir par les communistes, le 27 avril 1978, à Kaboul et l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan, le 27 décembre 1979, est aujourd'hui de plus de deux millions.

D'autre part, après l'échec de l'alliance formée sous l'impulsion de la Conférence islamique, les groupes de maquisards afghans basés à Peshawar, au Pakistan, qui ne représentent qu'une partie — et pas ses éléments les plus progressistes — de la résistance, par ailleurs très fragmentée sur le terrain, tentent actuellement d'unir leurs efforts pour chasser « l'envahisseur » soviétique. Les divergences sont encore grandes entre les deux principales tendances actuelles des états-majors en exil — les modérés et les intégristes musulmans — et elles portent, notamment, sur la question de l'aide américaine.

Notre envoyé spécial au Pakistan, Patrick Francès, dans une série de trois articles, évoque les problèmes que soulèvent l'arrivée d'un nombre aussi élevé de personnes déplacées et l'organisation de la résistance.

I. — La plus forte concentration de personnes déplacées au monde

De notre envoyé spécial PATRICK FRANCES

Peshawar. — Au 31 mai 1981, on recensait, dans la Province de la frontière du nord-ouest (North West Frontier Province) près de 1,7 million de réfugiés afghans officiellement enregistrés par les autorités pakistanaises. A cette même date, on en comptait environ 400 000 dans la province voisine du Balouchistan. Ces chiffres autorisent le Pakistan à parler de la plus forte concentration au monde de réfugiés officiellement enregistrés, ce qui représente pour lui un fardeau financier de plus en plus lourd.

« C'est une course dans laquelle nous sommes toujours à la traîne », avoue M. F. R. Safi, commissaire adjoint aux réfugiés afghans. La veille, à Islamabad, le brigadier général Azhar, commissaire en chef, nous avait commenté les graphiques et les statistiques qui ornent les murs de son bureau. De novembre 1979 à novembre 1980, les réfugiés afghans sont passés de 314 600 à 1 309 500, soit une augmentation de près d'un million en un an. En moyenne, l'accroissement mensuel s'est élevé alors à 83 660. Pour la première quinzaine de janvier 1981, dans les deux principales provinces d'accueil, il a été de plus de 72 000.

L'ampleur du problème, quelle meilleure illustration en trouver que ces graphiques aperçus dans un bureau du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), à Peshawar, qui, tels ceux des districts de Peshawar et du North Waziristan, « explosent » littéralement.

Sur le terrain, par exemple, dans ce district de Peshawar qui héberge le plus grand nombre de réfugiés (plus de 300 000) *et où* les autorités pakistanaises ont décidé de suspendre les enregistrements afin d'inciter les nouveaux venus à aller s'installer ailleurs, cette marée galopante engendre le découragement mais aussi une fierté certaine.

« Ailleurs, dans le monde, on peut peut-être faire face, estime M. Safi, *mais ici la situation est incontrôlable. Nos plans,* avoue-t-il, *sont constamment dépassés et, compte tenu du manque d'effectifs et des pesanteurs administratives, le nombre des réfugiés a déjà doublé lorsqu'ils entrent en application. Reste que* — et là perce une visible fierté — *les visiteurs étrangers reconnaissent, en général, que, vu les moyens dont nous disposons, nous faisons des miracles.* »

Fraude et corruption

La fraude ? La corruption ? *« Il n'existe aucun pays où ne se produisent de telles bavures lorsqu'une aide aussi considérable est mise en place »*, observe d'abord M. Roman C. Kohaut, chef de la mission, pour aussitôt déplorer que l'on monte en épingle des faits qui pourraient tout aussi bien avoir pour cadre la Thaïlande ou la Somalie.

Au H.C.R. de Peshawar, on est à la fois plus irrité et encore plus pragmatique : *« Les mots « fraude » et « corruption » sont totalement inadéquats pour traduire une situation où sous-administration et hiérarchie tribale expliquent et excusent bien des choses »*, y déclare-t-on en substance.

Même réalisme du côté pakistanais. *« Vous dire que de tels agissements n'existent pas serait malhonnête de ma part »*, reconnaît le brigadier Azhar, qui nie toutefois qu'il y ait fraude ou corruption *« sur une grande échelle »*.

Posée à Peshawar à N. Safi, la question nous vaudra un long silence et un regard glacé. Question gênante ? Plutôt, insultante car, ne l'oublions pas, Pakistanais ou Afghans, on est ici entre Pathans. Réponse en deux temps. D'abord la foudre : *« A l'égard de ceux reconnus coupables d'actes frauduleux, nous ne ferons aucun compromis. Ils relèveront de la justice militaire, des cours martiales, et mériteront la prison et quelques coups de fouets. »*

Ensuite, le plaidoyer et les circonstances atténuantes. *« N'oubliez pas que, dans un premier temps, nous avons dû faire face à cet afflux considérable avec seulement une poignée de fonctionnaires déjà débordés par les tâches qui leur étaient assignées. »* Ainsi a-t-on vu un fonctionnaire, aidé de deux assistants, chargé de trente à quarante mille réfugiés. *« Comment voulez-vous, par exemple, dans ces conditions, contrôler efficacement l'enregistrement et détecter les doubles inscriptions ? » « Aussi,* poursuit M. Safi, *avons-nous décidé, en septembre dernier, de réorganiser entièrement l'administration chargée des réfugiés afin de pouvoir, dans un délai de six mois, contrôler parfaitement la situation, tant sur le plan de l'enregistrement que sur celui de la distribution de l'aide pakistanaise et internationale. »*

Ainsi a-t-il été décidé, d'une part, d'augmenter considérablement les effectifs : cinq mille à six mille personnes ont été recrutées spécialement. D'autre part, de constituer des unités de base plus petites, c'est-à-dire des villages de tentes regroupant cinq mille réfugiés ou mille familles maximum, qui seront chacun administrés par une trentaine de personnes. Objectif visé : connaître, au sein de ces unités, chaque réfugié personnellement.

Parallèlement à cette importante réforme administrative sera poursuivie la politique visant à interdire l'installation de camps de réfugiés à moins de 10 kilomètres de la frontière afghane. Certes, on reconnaît que des réfugiés sont installés dans les zones tribales, là où l'administration centrale pakistanaise ne peut intervenir, mais, en ce cas, *affirme-t-on*, ils ne reçoivent aucune aide. Du côté du H.C.R., on tient des propos plus nuancés et, si l'on comprend les préoccupations pakistanaises (éviter que les réfugiés ne soient victimes de représailles), on se déclare incapable de couper ainsi les vivres aux femmes et aux enfants installés dans ces zones. Les Nations unies ont, toutefois, décidé d'accorder au gouvernement pakistanais une assistance financière pour l'aider à appliquer cette politique. Problème annexe, mais qui n'en préoccupe pas moins de plus en plus les autorités pakistanaises : la présence de quelques trois millions d'animaux appartenant aux réfugiés et qui, par les dégâts qu'ils causent, constituent une menace sérieuse pour un environnement naturel déjà fort fragile. Une question dont le H.C.R. reconnaît la gravité tout en avouant, sur ce point, son impuissance.

Même impuissance, ou presque, en ce qui concerne un problème dont prennent chaque jour davantage conscience les Afghans adultes (1) : celui de l'emploi. *« Le temps passant,* observe un responsables du H.C.R., *ils réalisent qu'ils ne rentreront pas chez eux demain et qu'il leur faut, par conséquent, chercher du travail. Il nous appartient de soutenir toutes leurs initiatives, mais il nous faut également tenir compte du chômage pakistanais local et éviter de créer des problèmes, ce qui limite considérablement notre action. »* D'une manière générale, explique-t-il, *« ce que nous offrons aux réfugiés, il nous faut aussi l'offrir à la population locale. C'est ce que nous faisons, par exemple, sur le plan sanitaire. »*

Le nombre des réfugiés afghans augmentant continuellement *(« et c'est à sens unique »*, insiste-t-on), le fardeau financier imposé au gouvernement pakistanais ne cesse de s'alourdir. Le coût mensuel moyen d'une famille de réfugiés (environ dix personnes) s'élève à 150 dollars. En 1980, il a été dépensé une somme globale de 200 millions de dollars, dont la moitié représentait la contribution de la communauté internationale, c'est-à-dire du H.C.R., du Programme alimentaire mondial et des organisations humanitaires nationales et privées.

Sur la centaine de millions de dollars ainsi déboursés par le Pakistan, la part du lion a été constituée par le versement, à chaque réfugié enregistré officiellement, d'une allocation mensuelle, aujourd'hui fixée à 50 roupies (2), allocation qui ne peut excéder 500 roupies par famille. D'un montant initial de 120 roupies, elle a été réduite depuis la mise en œuvre du Programme alimentaire mondial, qui assure désormais à chaque réfugié une ration mensuelle de nourriture.

Si ces rations alimentaires semblent distribuées assez régulièrement, notamment en ce qui concerne le blé et le sucre, il n'en va pas de même, semble-t-il, de l'allocation mensuelle pakistanaise. Ainsi cette dernière n'avait pas été versée depuis plusieurs *mois au camp* de Kacka Garhi — dix-huit mille personnes — lorsque nous l'avons visité dans la banlieue nord de Peshawar. Mais il est vrai que si le gouvernement pakistanais entend respecter ses généreux engagements, *il lui en coûtera en 1981* la bagatelle de 90 millions de dollars. De quoi comprendre les appels pressants adressés par ce pays à la communauté islamique.

Outre le versement de cette allocation, le gouvernement pakistanais prend également en charge l'acheminement de l'aide internationale qui arrive principalement à Karachi : *quelque* 500 000 tonnes de produits divers en 1980. Une dépense importante dans la mesure ou Quetta et Peshawar, les deux principaux centres de distribution, sont respectivement situés à 500 et *1 000* kilomètres de ce port.

Enfin, les autorités pakistanaises envisagent de verser une compensation financière aux propriétaires de terrains occupés par les réfugiés afghans.

Une initiative qui, selon certains, serait indispensable si l'on ne veut pas que se crée, au sein de la population locale, un sentiment d'hostilité envers les réfugiés.

Dans un bureau, certains des *chiffres affichés* sur un tableau — les plus élevés — indiquent le pourcentage de réfugiés par rapport à la population totale des districts d'accueil. Dans certains cas, par exemple pour le Kurram et le North Waziristan, il est de *l'ordre du tiers*. Au Balouchistan, dans le district de Chagai, il *dépasse les 40 %*.

Lorsque l'on examine les chiffres, confie un responsable du H.C.R., on s'attend toujours qu'apparaissent, un jour, des problèmes, mais chaque fois on franchit ce qu'on croyait être le *« seuil critique. »* Force est de *constater que*, jusqu'à présent, l'hospitalité islamique et la fraternité pathane *(« ils n'ont cessé de se battre entre eux mais ils font front commun dans l'adversité »)* ont été plus que des mots.

Prochain article :

LA DIFFICILE RECHERCHE DE L'UNION

(1) Selon les statistiques officielles, 28,3 % des réfugiés afghans enregistrés au 15 janvier 1981 étaient des *hommes*, 28 % *des femmes* et 43,7 % des enfants de moins de douze ans.

(2) Une roupie pakistanaise = 0,45 franc.

LA TENTATION DE RESTER

La présence des réfugiés afghans est certes visible dans les grands camps de tentes situés, par exemple, autour de Peshawar. Mais, peut-être plus significativement, elle l'est aussi, désormais, un peu partout dans la campagne, éparse, diffuse, disséminée.

Ainsi en est-il de chaque côté de la route qui, à la sortie de Peshawar, conduit à Darra, ce petit village où l'on naît une arme à la main et où l'on passe sa vie à en fabriquer. Les tentes sont là, partout, plantées à côté d'un cimetière, au bord d'un canal, au milieu des champs, entre les hameaux pakistanais. Regroupées, souvent, mais parfois, aussi, solitaires.

Installées sur quels terrains ? « Ceux des paysans locaux », *répond notre chauffeur, qui cache mal son irritation et se plaît à nous signaler tout ce qui, là où nous passons, est* « afghan ». *A droite, ces marchands d'oranges et de légumes. A gauche, ces hommes accroupis. A droite encore, ces camions et ces tracteurs (les plaques d'immatriculation en font foi).*

Cette « invasion », *on sent qu'elle l'agace, qu'elle le dérange, et, à l'en croire, il ne serait pas le seul à nourrir à l'égard de ces réfugiés un sentiment d'hostilité.*

« Ils prétendent faire le « jihad », la guerre sainte, mais, en réalité, ils sont là à ne rien faire, vivant aux crochets du Pakistan et des Nations unies. »

Un sentiment d'hostilité d'autant plus vif qu'il s'accompagne de la certitude que, une fois le problème afghan réglé, ces réfugiés, pour la plupart, resteront, refusant de regagner leur pays car « ils sont bien mieux lotis ici que dans leurs montagnes désertiques ».

Face à ce problème, notre guide n'hésite pas, avec une franchise assez inhabituelle dans le Pakistan du général Zia, à dénoncer la « passivité » *du régime militaire, son* « irresponsabilité ».

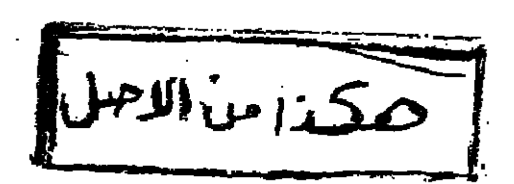
Certains officiels expriment, eux aussi, des opinions qui, pour être formulées plus prudemment et d'une manière plus réfléchie, n'en confirment pas moins l' « intuition » *de notre chauffeur.* « Ils resteront », *avait-il affirmé.* « Une grande majorité, sans doute, restera », *estiment ceux qui, depuis des mois, sont chargés de réfugiés.*

« Après avoir découvert une certaine forme de civilisation, après en avoir aperçu, voire *apprécié*, les *avantages*, il sera difficile aux réfugiés de faire marche arrière, tout comme il leur sera extrêmement *difficile*, après avoir vécu dans une économie monétaire, de réapprendre à vivre dans l'économie non monétaire en vigueur dans leurs montagnes. »

D'autres vous invitent à regarder une carte où le territoire pachtou (pathan) s'étend de part et d'autre d'une frontière qui n'en a que le nom. Là réside, sans doute, le plus sérieux défi auquel pourrait un jour être confronté le gouvernement pakistanais. L'un de nos interlocuteurs n'ira-t-il pas jusqu'à évoquer une situation comparable à celle de l'O.L.P., soulignant combien étaient désormais impressionnantes l'organisation et la puissance des mouvements afghans installés à Peshawar.

Aujourd'hui, assurément, les autorités pakistanaises ne sont nullement prêtes à accepter, voire à simplement envisager, une politique d'intégration. « Nous n'avons aucune raison de penser que la majorité d'entre eux resteront », *nous déclarait, récemment, M. Aga Shahi, ministre pakistanais des affaires étrangères.* « Il s'agit de personnes ayant de fortes traditions. Très attachées à leur sol natal, il est peu probable qu'elles choisissent de s'installer dans un autre pays, même si ce dernier est islamique, qu'elles décident de vivre comme des réfugiés plutôt que de rentrer chez elles. Mais, *ajoute-t-il*, c'est à eux qu'il appartiendra, en dernier ressort, et en toute liberté, de se déterminer. »

Au sein des groupes de la résistance afghane, l'hypothèse d'une possible installation des réfugiés au Pakistan est catégoriquement écartée, voire considérée comme insultante. — P. Fr.



AFRIQUE

Maroc

APRÈS LES ÉMEUTES DE CASABLANCA

L'U.S.F.P. dénonce la mise en œuvre d'une justice expéditive dans le pays

De notre correspondant

Rabat. — Les condamnations se multiplient à Casablanca, où le chiffre des manifestants arrêtés lors des émeutes du 20 juin dernier atteindrait 1 400. (Le roi Hassan II avait cité lui-même dans sa conférence de presse de jeudi dernier (*le Monde* du 4 juillet) le chiffre de 2 000 arrestations.) Les accusés comparaissent par fournées de 25 ou 30 personnes et sont condamnés très rapidement en la seule présence des familles, et très lourdement : en général cinq à dix ans de prison. Les droits de la défense apparaissent réduits au minimum, et la procédure est expéditive.

Mais cette procédure expéditive ne s'applique pas seulement aux seuls manifestants de Casablanca. Elle est appliquée aussi à des personnes arrêtées depuis le 19 juin dernier, c'est-à-dire depuis la veille de la grève et des émeutes du 20 juin, notamment les militants du syndicat C.D.T. proche du parti socialiste, qui avaient lancé le mot d'ordre de grève générale, et aussi les militants de l'U.S.F.P. (parti socialiste).

Le bureau politique de l'U.S.F.P. a publié à ce sujet, vendredi 3 juillet, un communiqué protestant contre ces procédures expéditives. Dans son communiqué, il affirme notamment que *« le déroulement des premiers procès à Casablanca, Meknès, Larache, Agadir, Kalaa-de-Seraghna, Sidi-Bannour, Taza, Onazzan, Beni-Mellal, Rabat* (c'est-à-dire pratiquement dans toutes les provinces du Maroc, alors que les émeutes ont été circonscrites à Casablanca), *révèle que le gouvernement a décidé une parodie de justice inédite au Maroc avec l'application stricte de la directive générale : sécurité et célérité »*.

Un acte d'accusation contre les socialistes

A l'appui de cette constatation, le communiqué du bureau politique de l'U.S.F.P. cite la généralisation *de la procédure de flagrant délit* à l'égard de toutes les personnes arrêtées. Il dénonce encore : les procès verbaux, tous de même modèle et réduits à un catalogue des accusations criminelles les plus graves ; la violation des droits de la défense et des révisions fondamentales de la procédure ; la constitution irrégulière des tribunaux ; la non-assistance d'avocats ; l'absence d'instruction judiciaire.

Le communiqué rappelle aussi que le secrétaire général de la C.D.T., M. Amaoui, le rédacteur en chef du quotidien socialiste, toujours suspendu, *Al Moharrir*, M. Karchaoui et le secrétaire général de la fédération socialiste de Casablanca, Mᵉ Karam, sont toujours séquestrés. Le bureau du parti socialiste tire de tous ces faits la conclusion que le gouvernement *« vise à décapiter le mouvement syndical »* et en particulier la C.D.T.

La mise en accusation de la centrale socialiste devant les tribunaux s'accompagne d'un réquisitoire politique contre l'U.S.F.P. elle-même. Alors que le roi Hassan II se contentait de stigmatiser ceux qui avaient pris le relais des enfants jetant des pierres et qui étaient des personnes connues pour leur *« activité de désordre »* et bien souvent des *« récidivistes »*, le ministre de l'intérieur, à la tribune de la Chambre des représentants, a dressé jeudi un véritable acte d'accusation contre l'U.S.F.P., accusée d'être l'instigateur numéro un de ces émeutes de Casablanca.

M. Basri l'a accusée d'avoir tenu des réunions le 31 mai et le 9 juin afin de préparer et d'organiser la grève générale du 20 juin dans les moindres détails. Le journal socialiste *Al Moharrir* a été de nouveau incriminé par le ministre. Il a conclu que l'U.S.F.P., qui a inspiré la grève et mobilisé toutes ses énergies pour sa réussite, usant pour cela de moyens illégaux assume l'entière responsabilité de ce qui a résulté de l'appel à la grève générale. L'U.S.F.P. avait en vue, a affirmé M. Basri, une véritable épreuve de force pour éliminer un gouvernement considéré par elle comme *« illégitime »*.

La répression paraît, d'autre part, s'étendre au P.P.S. (parti du progrès et du socialisme, communiste), dont l'attitude avait pourtant été réservée à l'égard de la grève du 20 juin. Le journal *Al Bayane*, interdit depuis le dimanche 21 juin, tout comme l'ensemble de la presse socialiste, n'avait réservé qu'un entrefilet, en gage une, il est vrai, pour annoncer la grève du 20 juin, alors qu'il avait soutenu beaucoup plus clairement la grève de l'U.M.T. le 18 juin.

Les porte-parole communistes ont parlé, après les événements du 20 juin, d'impréparation, voire d'irresponsabilité de la part des dirigeants de la C.D.T. et de l'U.S.F.P. Cependant, on apprenait samedi 4 juillet que M. Ali Yata, secrétaire général du P.P.S., qui avait accompagné le souverain à Nairobi, de même que M. Radi, chef du groupe parlementaire socialiste, pour y manifester le consensus national du peuple marocain sur la politique saharienne menée par le roi Hassan II, était empêché de sortir du territoire marocain. La police lui a même confisqué son passeport.

ROLAND DELCOUR.

Algérie

La fin des travaux du comité central du F.L.N.

La résolution sur la politique culturelle n'évoque pas le problème berbère

De notre correspondant

Alger. — La montagne aurait-elle accouché d'une souris ? La résolution sur la politique culturelle publiée par le comité central du F.L.N. à l'issue de ses travaux, du 30 juin au 2 juillet, s'en tient à une série de vagues recommandations. C'est ainsi qu'elle demande *« aux organes concernés du parti et de l'Etat d'accorder une grande importance à l'action culturelle et de permettre... aux institutions et aux structures de base de jouer pleinement leur rôle en créant à travers tout le territoire national un climat favorable à l'instauration d'une vie culturelle permanente »*.

Fallait-il, se demandent certains, deux mois de débat national à travers tout le pays, à grand renfort de propagande dans la presse, la radio et la télévision, pour en arriver à une telle conclusion ? C'est une vision technocratique et bureaucratique de la culture qui paraît l'avoir emporté. La résolution recommande ainsi *« le développement du processus de la planification culturelle en tant qu'élément intégré au plan national du développement »*. Un effort particulier sera donc accompli en faveur du *« secteur culturel »* dans les futures tranches annuelles du plan quinquennal 1980-1984. Les règles de financement appliquées aux organismes culturels seront révisées afin d'encourager leur production.

Fait plus inquiétant pour la liberté de création et d'expression, il est demandé aux *« créateurs et opérateurs concernés »* de s'engager dans le sens des orientations définies dans le rapport soumis au comité central par la commission préparatoire du parti. Ce texte n'a pas encore été publié, bien qu'il ait été adopté et que le comité central en ait fait *« un document de référence fondamental pour tout ce qui a trait à l'édification culturelle et l'activité des secteurs, des institutions et organismes qui en relèvent »*.

Les créateurs, *« institutions, associations ou individus »*, devront donc développer leur production *« de manière à concrétiser les principes et le but écrits dans ce texte et qui visent l'instauration d'une culture nationale authentique »*.

On peut en déduire que la censure déjà existante dans tous les domaines et qui est largement responsable de la médiocrité de nombre de réalisations actuelles sera maintenue, voire renforcée. Mais il est difficile de porter un jugement définitif tant que le texte servant de référence n'aura pas été publié. La résolution, en tout cas, n'évoque pas le problème culturel berbère. Le mot n'est d'ailleurs même pas prononcé. Elle définit seulement dans ses considérants la « culture nationale » comme le *« creuset de la personnalité nationale dans laquelle se sont développés les fondements de l'identité collective algérienne, religion musulmane, langue arabe, appartenance à la civilisation arabo-islamique et patrimoine culturel populaire »*.

D. J.

LE CONFLIT DU SAHARA

Le Front Polisario réclame des négociations directes avec Rabat

De notre correspondant

Alger. — Les propos du roi Hassan II annonçant, le 2 juillet, dans une conférence de presse à Rabat (*le Monde* du 4 juillet), qu'il n'était pas question d'un retrait de l'administration marocaine du Sahara occidental non plus que de discuter de quoi que ce soit avec le Polisario, *« celui-ci n'ayant jamais existé pour la communauté africaine »*, ont suscité samedi 4 juillet une très vive réaction du Front. Elle a pris la forme d'un communiqué du « ministère sahraoui de l'information » daté des *« territoires libérés de la R.A.S.D. »* et qui déclare en préambule : *« Seuls le Maroc et le Polisario sont habilités à déterminer les modalités nécessaires d'une solution définitive par la voie de négociations directes entre eux en tant que belligérants sous les auspices des organisations internationales. »*

Le Polisario considère que toute opération d'autodétermination générale et régulière nécessite la réunion simultanée de trois conditions : *1) le retrait des « troupes d'agression et de l'administration coloniale marocaine »* ; 2) le retour de l'ensemble du peuple sahraoui dans les villes et les villages de son pays ; 3) la constitution d'une administration internationale provisoire à laquelle participera le gouvernement sahraoui, peut mettre fin à la sahraoui. Seule la mise en œuvre d'un tel processus, conclut le communiqué sahraoui, peut mettre fin à la guerre et *« garantir réellement à notre peuple l'opportunité de choisir librement son indépendance et de parachever sa souveraineté nationale sur l'intégralité de sa patrie »*.

Bien qu'elles paraissent partager largement ces vues, les autorités algériennes sont restées silencieuses. L'Algérie se refuse, précise-t-on dans les milieux informés, à engager des polémiques alors qu'une commission *ad hoc* de l'O.U.A. est chargée d'ici à la fin du mois d'août d'organiser un cessez-le-feu et de déterminer les conditions nécessaires pour une réelle consultation du peuple sahraoui. Il faut faire confiance à ses membres et ne pas gêner leur travail. Le roi Hassan II tente cependant, estime-t-on à Alger, d'influencer la commission et empiète sur son œuvre en fixant unilatéralement des règles qui sont inacceptables.

On voit mal à Alger comment un cessez-le-feu pourrait être négocié autrement qu'entre les adversaires eux-mêmes, qui devront bien se rencontrer à cet effet. En attendant, dit-on, le Polisario reste parfaitement libre de ses mouvements et l'on exclut dans les milieux proches des Sahraouis tout cessez-le-feu unilatéral ainsi que cela s'était produit avec la Mauritanie pour encourager les successeurs du président Ould Daddah à s'engager plus avant dans la voie de la paix.

On relève enfin avec surprise dans les milieux dirigeants algériens que le souverain chérifien tente de réimpliquer l'Algérie dans le conflit en parlant de *« concessions »* telles que l'octroi d'un *« port franc »* sur la côte Atlantique ou de facilités de passage pour d'éventuels gazoducs. C'est, dit-on ici, essayer de relancer le *« mythe du couloir »* vers l'Atlantiqun, un couloir que l'Algérie n'a jamais réclamé que dans l'imagination des dirigeants de Rabat. Et l'on craint que le roi ne s'emploie à vider son offre de référendum contrôlé de toute substance réelle.

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● ATTENTAT CONTRE UN JOURNAL D'EXTREME GAUCHE. — Les locaux d'un hebdomadaire d'extrême gauche, *Pour*, ont été détruits dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juillet, à Bruxelles, par un incendie criminel. Au cours des derniers mois *Pour* avait fait des révélations spectaculaires sur l'entrainement dans les Ardennes des milices néo-fascistes et publié des documents compromettants sur plusieurs organisations d'extrême droite et leurs ramifications dans les milieux d'affaires. L'hebdomadaire préparait le lancement d'un quotidien. — *(Corresp.)*

Cuba

● L'ANCIEN PRESIDENT MANUEL URRUTIA est mort, le dimanche 5 juillet, à New-York, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Nommé en janvier 1959, il fut le premier président cubain après la chute de Fulgencio Batista. Déposé en 1961 par M. Fidel Castro en raison de son opposition au régime, il s'était réfugié aux Etats-Unis où il animait un mouvement anticastriste. — *(A.F.P., A.P.)*

Espagne

● UN LIEUTENANT DE L'ARMEE ESPAGNOLE A ETE TUE, le dimanche 5 juillet, dans un attentat à Baracaldo (province de la Biscaye). Quelques heures auparavant, un garde civil a été tué et un autre grièvement blessé dans un autre attentat survenu à Oyarzun (province du Guipuzcoa). Ces assassinats portent à vingt-sept le nombre des attentats contre des militaires ou des policiers commis au Pays basque depuis le début de l'année. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● LA TENDANCE EUROCOMMUNISTE l'emporte au sein du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C.), après la destitution de son président, M. Perez Ardiaca, numéro deux du parti, par le comité central, réuni le samedi 4 juillet. *M. Ardiaca se réclamait* du cinquième congrès des communistes catalans qui, en janvier 1981, avait supprimé toute référence à l'eurocommunisme dans les textes de base. Cette décision est un succès pour le P.C.E., dont la direction avait fait pression sur le P.S.U.C., et dont le dixième congrès s'ouvre à Madrid dans trois semaines. *(Corresp.)*.

Guatemala

● L'EGLISE GUATEMALTEQUE et les organisations de défense des droits de l'homme évaluent à plus de deux cents par mois le nombre des victimes de l'extrême droite. A Londres, Amnesty International a estimé que le nombre des victimes de la violence politique en 1981 approche trois mille personnes. — *(A.P., U.P.I.)*

Irlande du Nord

● UN REGLEMENT DE LA CRISE provoquée par les grévistes de la faim de la prison de Maze, près de Belfast, n'est plus exclu. Samedi 4 et dimanche 5 juillet, les cinq délégués de la commission Justice et Paix de l'Eglise catholique irlandaise ont, en effet, rencontré les huit détenus républicains. Les grévistes de la faim ont, d'autre part, publié samedi un communiqué jugé particulièrement conciliant, dans lequel, pour la première fois, ils formulent leurs revendications de façon très générale. Par ailleurs, l'état de Joe McDonnel, qui jeûne depuis soixante jours, est considéré comme très grave. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Mozambique

● *CONDAMNATION A MORT POUR « ESPIONNAGE »*. Un citoyen mozambicain a été condamné à mort *« pour espionnage au profit de l'Afrique du Sud »*, a révélé dimanche 5 juillet l'agence officielle de presse au Mozambique. Selon l'agence, M. Enoque Cau, ancien résident mozambicain en Afrique du Sud, a été accusé de *« crimes contre la sécurité de l'Etat »* par un tribunal révolutionnaire militaire. Cinq autres inculpés ont été condamnés à des peines de prison pour espionnage et sabotage durant ce procès mené à huis clos. Durant le même procès, M. Alberto Alicene Seane, un des chefs noirs du *Mouvement de résistance du Mozambique*, selon l'agence, a également été condamné à mort. Ce mouvement est actif dans la province du Zambèze, proche de la frontière du Malawi. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE POURCENTAGE de personnes détenues en Afrique du Sud par rapport au nombre d'habitants est l'un des plus élevés du monde, selon un rapport de l'Institut sud-africain de prévention du crime publié samedi 4 juillet par le *Star* de Johannesburg. Selon ce document, sur cent mille habitants, quatre cent quarante sont en prison en Afrique du Sud, contre cent quatre-vingt-neuf aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● L'AMIRAL GORCHKOV, commandant en chef de la marine de guerre soviétique, a quitté samedi 4 juillet Belgrade après une visite officielle de six jours en Yougoslavie. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

SELON LES DERNIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le Likoud aurait un siège de plus que le parti travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. — Selon un décompte presque définitif, mais encore officieux, le Likoud aurait un siège de plus que le parti travailliste (quarante-huit contre quarante-sept). La commission de contrôle des élections devrait avoir achevé ses travaux le 8 juillet et publier à la fin de la semaine les résultats officiels.

Le phénomène de bipolarisation

Les Israéliens ont été très surpris par le phénomène sans précédent de la bipolarisation révélé par le scrutin du 30 juin. Jamais, depuis la création de l'Etat d'Israël, les deux partis arrivant en tête n'avaient totalisé ensemble autant de points.

Le Likoud et le Maarakh (parti travailliste et Mapam) se partagent maintenant les quatre cinquièmes des sièges à la Knesset (95 sur 120). Israël semble donc s'orienter très nettement vers le bipartisme, au détriment de nombreuses petites formations qui ont disparu. A la fin de la dernière législature, on ne connaissait pas moins de vingt-deux groupes parlementaires — la plupart n'ayant qu'un seul membre, — alors qu'il n'y en aurait plus que dix à présent. A la veille du scrutin, les deux grands partis redoutaient une dispersion excessive de l'électorat — trente-six listes ayant été présentées — (chiffre record depuis 1948) et envisageaient de ce fait une réforme du système électoral. Mais ces craintes ont été démenties de manière inattendue. Leur appel a été entendu, et les Israéliens ont pour beaucoup voté « utile ».

Les petits partis de gauche ont vivement dénoncé la campagne menée par le parti travailliste qui n'a cessé, dans les dernières semaines précédant les élections, d'inviter les électeurs de l'opposition à se rassembler sous sa bannière pour barrer « *à tout prix* » la route du pouvoir au Likoud. Cela a été efficace, puisque le parti de M. Shimon Pérès a notamment récupéré les voix perdues en 1977 au profit de l'éphémère parti centriste Dash. Mais c'était insuffisant, et la gauche non travailliste se trouve considérablement réduite — conséquence finalement déplorable pour les travaillistes qui manquent maintenant de partenaires pour former une coalition.

Le parti pour le changement (Shinui), qui disposait de cinq sièges auparavant, n'en aurait plus que deux. Shelli (deux sièges en 1977) n'existe plus à l'Assemblée, et le Front démocratique, animé par le parti communiste, perdrait un mandat (quatre au lieu de cinq).

La disparition du Shelli, le parti « super-colombe », est un événement remarquable, qui semble confirmer une évolution de l'ensemble de l'électorat dans un sens de moins en moins favorable à des concessions, à propos du règlement de la question palestinienne (*le Monde* des 27 et 30 juin). Déjà, certains, dans la presse israélienne, essaient d'établir des statistiques tendant à montrer que, tant à droite qu'à gauche, le nombre des députés « faucons » est en nette augmentation. Ce qui fait dire aux dirigeants du Likoud et à M. Begin lui-même que les partisans du Grand Israël sont désormais l'immense majorité.

D'autre part, Shinui (modéré de centre gauche) et le mouvement des droit civiques (malgré le soutien d'une partie du mouvement. La Paix maintenant), qui partageaient souvent certaines des positions prises par le Shelli, obtiennent un résultat beaucoup moins important que prévu alors qu'en revanche l'extrême droite se renforce, Tehiya (Renaissance) devant obtenir trois sièges, au lieu de deux dans la précédente Assemblée.

Ce dernier parti, qui refuse catégoriquement le projet d'autonomie et remet en cause le traité de paix avec l'Egypte parce qu'il implique l'évacuation des implantations israéliennes du Sinaï, devrait de surcroît avoir un rôle essentiel dans certaines occasions car, avec une majorité très étroite, M. Begin sera vraisemblablement obligé de conclure avec lui un accord pour pouvoir compter sur son soutien, même s'il n'est pas inclus dans la prochaine coalition.

Il est par ailleurs révélateur de constater que la progression du Likoud et du Tehirya est très sensible au sein de l'armée. C'est le dépouillement tardif des suffrages provenant des bureaux de vote installés dans les différentes unités de l'armée qui vient de permettre l'attribution d'un siège supplémentaire tant au Likoud qu'au Tehirya.

Les arabes israéliens (10 % de l'électorat) ont apparemment voté « utile », eux aussi. Les résultats en Galilée et dans le centre du pays, où se concentre la population arabe d'Israël, font apparaître de grands changements par rapport aux scrutins précédents. Le parti communiste Rakah n'a plus dans ce secteur la majorité confortable dont il disposait depuis de nombreuses années. Même à Nazareth, l'un de ses fiefs les plus solides, ce parti a perdu 15 % de ses voix. C'est le parti travailliste qui a bénéficié presque partout de ce recul. Dans le sud, 70 % des bédouins du Néguev se sont prononcés pour le Maarakh.

De l'avis de la plupart des experts, ce changement soudain ne signifie pas une attirance nouvelle pour un parti sioniste (le Rakah se présente comme « *non sioniste* », ce qui a fait son succès auparavant), mais la crainte très forte de voir le Likoud se maintenir au pouvoir. L'électorat arabe se serait ainsi montré réaliste pour manifester son refus de la politique de M. Begin. Jamais, au cours des quinze dernières années, la situation n'avait été aussi tendue dans le secteur arabe que durant l'administration de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

Iran

Le parti de M. Bazargan assure qu'il n'a aucun lien avec les Moudjahidin

Téhéran (*A.F.P.*). — Le Mouvement de libération de l'Iran (pro-occidental) de M. Mehdi Bazargan a adressé un télégramme à l'imam Khomeiny pour renouveler sa condamnation de l'attentat contre le siège du Parti de la République islamique et réaffirmer qu'il n'a aucun lien avec les Moudjahidin du peuple (gauche islamique).

Le communiqué du M.L.I., cité lundi par Radio-Téhéran, répond indirectement aux déclarations faites la semaine dernière par le porte-parole du gouvernement, M. Behzad Nabavi, qui avait critiqué ceux qui condamnaient l'attentat en tant qu'acte de violence mais non en tant qu'acte de trahison à l'égard de l'islam.

Le mouvement de M. Bazargan affirme, d'autre part, qu'il n'est *lié à aucun* groupe ou parti et qu'il agit, dans le combat politique, conformément à la pensée islamique.

Les autorités poursuivent sans relâche la chasse aux *« hypocrites »*, nom désormais officiel des Moudjahidin du peuple. Soixante-dix membre ou sympathisants de l'organisation ont été arrêtés vendredi à Téhéran. D'autre part, sept nouvelles exécutions de Moudjahidin ont été annoncées dimanche, en même temps que la fusillade qui avait suivi la découverte d'une de leurs cellules en plein centre de Téhéran. La maison qui leur servait de cache, avant d'être découverte samedi soir par les forces de sécurité, est située dans une ruelle donnant sur l'avenue de la Palestine, à à quelques centaines de mètres de la présidence de la République et du siège du gouvernement. Les opposants, assiégés par les comités (forces islamiques de sécurité) se sont défendus pendant six heures dans la nuit de samedi à dimanche, selon l'agence Pars. Trois d'entre eux ont été tués, deux arrêtés et trois autres auraient réussi à prendre la fuite.

Cinq autres opposants, dont une femme, ont été exécutés vendredi à Machad (Est) et Amol (Nord). Selon le quotidien *République islamique*, les cinq condamnés étaient membres des Moudjahidin *« entrées en guerre contre Dieu et trouvés en possession d'armes volées au gouvernement »*.

Par ailleurs, une ancienne candidate des Moudjahidin aux élections législatives à Chiraz (Sud), Mme Fatemeh Zarei, a été condamnée à dix ans de prison pour avoir *« imprimé et diffusé des tracts hostiles à la République islamique »*.

Assassinat du gouverneur de la province de Guilan

Le gouverneur général de la province du Guilan, située dans le nord de l'Iran, a été assassiné, lundi matin, à Racht, et un de ses collaborateurs a été grièvement blessé, annonce l'agence Pars.

Deux motocyclistes ont tiré onze balles sur le gouverneur, M. Mohamed Ansari, alors qu'il se rendait en voiture à son bureau. Il est mort quelques instants après son hospitalisation.

Un des secrétaires du gouverneur, M. Nurani, responsable des projets de développement, a été grièvement blessé dans l'attentat.

Le Monde

politique

LES EFFECTIFS DES GROUPES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les déclarations politiques des groupes de l'Assemblée nationale, telles qu'elles ont été remises, jeudi 2 juillet, au secrétariat général de la présidence de l'Assemblée, ont été publiées au « Journal officiel » du vendredi 3 juillet (édition des lois et décrets).

A la suite de chaque déclaration figure la liste des membres et des députés apparentés de chaque groupe. Les effectifs de ces groupes sont les suivants : groupe socialiste : 285 membres ; groupe R.P.R. : 88 ; groupe U.D.F. : 62 ; groupe communiste : 44 ; députés non inscrits : 11. L'effectif total de l'Assemblée nationale est de 490 membres (sur 491), le siège de la première circonscription de la Polynésie française n'étant pas encore pourvu.

P.S. : 265 membres
Président : M. Pierre JOXE

MM. Maurice Adevah-Pœuf, Jean-Marie Alaize, Jean Anciant, Robert Aumont, Jean Auroux, François Autain, Mme Edwige Avice, MM. Jacques Badet, Jean-Pierre Balligand, Georges Bally, Gérard Bapt, Bernard Bardin, Claude Bartholoné, Philippe Bassinet, Jean-Claude Bateux, Umberto Battist, Raoul Bayou, Jean Beaufils, Jean Beaufort, Guy Bêche, Jacques Becq, Roland Beix, André Bellon, Jean-Michel Belorgey, Serge Beltrame, Georges Benedetti, Daniel Benoist, Michel Beregovoy, Jean Bernard, Pierre Bernard, Roland Bernard, Michel Bérson, Wilfrid Bertile, Louis Besson, André Billardon, Alain Billon, Paul Bladt, Jean-Marie Bockel, Gilbert Bonnemaison, Augustin Bonrepaux, André Borel, Jean-Michel Boucheron (Charente), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), Pierre Bourguignon, Jean-Pierre Braine, Maurice Briand, Alain Brune.

MM. Jacques Cambolive, Roland Carraz, Michel Cartelet, Raoul Cartraud, Jean-Claude Cassaing, Laurent Cathala, Robert de Caumont, André Cellard, André Chandernagor, Guy Chanfrault, Robert Chapuis, Gilles Charpentier, Michel Charzat, Albert Chaubard, Guy-Michel Chauveau, Alain Chenard, Mme Annette Chepy-Léger, MM. Daniel Chevallier, Jean-Pierre Chevènement, Didier Chouat, Michel Coffineau, Georges Colain, Géard Collomb, Jean-Hugues Colonna, Jean-Pierre Cot, Mme Edith Cresson, MM. Louis Darinot, Gaston Defferre, Marcel Dehoux, Bertrand Delanoë, André Delehedde, André Delelis, Henry Delisle, Albert Denvers, Bernard Derosier, Freddy Deschaux-Beaume, Jean-Paul Desgranges, Jean-Claude Dessein, Jean-Pierre Destrade, Paul Dhaille, Yves Dollo, Raymond Douyère, René Drouin, Hubert Dubedout, Roland Dumas, Jean-Louis Dumont, Dominique Dupilet, Guy Durbec, Jean-Paul Durieux, Roger Duroure, Job Durupt.

MM. Henri Emmanuelli, Manuel Escutia, Claude Estier, Claude Evin, Laurent Fabius, Alain Faugaret, Mme Berthe Fiévet, MM. Georges Filloud, Jacques Fleury, Roland Florian, Pierre Forgues, Raymond Forni, Jean-Pierre Fourré, Joseph Franceschi, Georges Frêche, Marc Fromion, Jean-Pierre Gabarrou, René Gaillard, Max Gallo, Pierre Garmendia, Marcel Garrouste, Mme Françoise Gaspard, M. Jean Gatel.

MM. Claude Germon, Joseph Gourmelon, Christian Goux, Hubert Gouze, Gérard Gouzes, Léo Grezard, Pierre Guidoni, Jacques Guyard, Gérard Haesebroeck, Alain Hautecœur, Kléber Haye, Charles Hernu, Edmond Hervé, Gérard Houteer, Roland Huguet, Jacques Huyghues Des Etages, Jean Ibanes, Gérard Istace, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Jagoret, Frédéric Jalton, Noël Josephe, Lionel Jospin, Charles Josselin, Alain Journet, Pierre Joxe.

MM. André Labarrère, Jean Laborde, Jean Lacombe, Pierre Lagorce, André Laignel, Mme Catherine Lalumière, MM. Michel Lambert, Louis Lareng, Roger Lassale, Jean Laurain, André Laurent, Charles Laurissergues, Jacques Lavédrine, Georges Le Baill, Jean-Pierre Le Coadic, Mme Marie-France Lecuir, MM. Jean-Yves Le Drian, Robert Le Foll, Bernard Lefranc, Jean Le Garrec, Jean Le Gars, André Lejeune, Georges Lemoine, Guy Lengagne, Jean-Jacques Leonetti, Louis Le Pensec, André Lotte, Bernard Madrelle, Jacques Mahéas, Guy Malandain, Robert Malgras, Martin Malvy, Philippe Marchand, Roger Mas, Marius Masse, Pierre Mauroy, Jacques Mellick, Joseph Menga, Louis Mermaz, Pierre Metais, Charles Metzinger, Louis Mexandeau, Claude Michel, Henri Michel, Jean-Pierre Michel, Gilbert Mitterrand, Marcel Mocœur, Mme Christiane Mora.

MM. Paul Moreau, François Mortelette, Jean Natiez, Mmes Véronique Neiertz, Paulette Nevoux, MM. Arthur Notebart, Christian Nucci, Jean-André Oehler, René Olmeta, Pierre Ortet, Mme Jacqueline Osselin, Marie-Thérèse Patrat, MM. Jean-Pierre Penicaut, Rodolphe Pesce, Jean Peuziat, Louis Philibert, Christian Pierret, Lucien Pignion, Joseph Pinard, Charles Pistre, Jean-Paul Planchou, Bernard Poignant, Jean Poperen, Jean-Claude Portheault, Maurice Pourchon, Henri Prat, Pierre Prouvost, Jean Proveux, Mme Nicole Questiaux, MM. Paul Quilès, Noël Ravassard, Alex Raymond, Amédée Renault, Alain Richard, Louis Robin, Michel Rocard, Alain Rodet, Jean Rousseau, Michel Sainte-Marie, Jean-Pierre Santa-Cruz, Jacques Santrot, Michel Sapin, Georges Sarre, Alain Savary, Bernard Schreiner, Gilbert Sénès, Mme Odile Sicard, M. René Souchon, Mmes Renée Soum, Marie-Josèphe Sublet, MM. Michel Suchod, Jean-Pierre Sueur, Pierre Tabanou, Dominique Taddei, Yves Tavernier, Jean-Michel Testu, Luc Tinseau, Yvon Tondon, Mme Ghislaine Toutain, MM. Edmond Vacant, Guy Vadepied, Jean Valroff, Bruno Vennin, Joseph Vidal, Bernard Villette, Alain Vivien, Hervé Vouillot, Marcel Wacheux, Claude Wilquin, Jean-Pierre Worms.

20 membres apparentés

MM. François Abadie, Nicolas Alfonsi, Jean-Michel Baylet, Alain Bonnet, Elie Castor, Aimé Césaire, Michel Crépeau, Pierre Dabezies, Jean-Pierre Defontaine, Paul Duraffour, Maurice Faure ; Mme Gisèle Halimi ; MM. Raymond Julien, François Loncle, Jean-Paul Luisi, François Massot, Albert Pen, Roch Pidjot, Jean Rigal, Jean Zuccarelli.

R.P.R. : 79 membres
Président : M. Claude LABBÉ

MM. Vincent Ansquer, Emmanuel Aubert, Michel Barnier, Pierre Bas, Jacques Baumel, Christian Bergelin, Benjamin Brial, Jean-Charles Cavaillé, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Paul Charié, Serge Charles, Gérard Chasseguet, Jacques Chirac, Michel Cointat, Maurice Cornette, Roger Corrèze, Pierre-Bernard Cousté, Maurice Couve de Murville, Michel Debré, Georges Delatre, André Durr, Jean Falala, François Fillon, Gaston Flosse, Roger Fossé, Jean Foyer, Robert Galley, Pierre Gascher, Henri de Gastines, Antoine Gissinger, Jean-Louis Goasduff, Jacques Godfrain, Georges Gorse, Daniel Goulet, François Grussenmeyer, Olivier Guichard, Charles Haby, Jean Hamelin ; Mme Nicole de Hauteclocque.

MM. Michel Inchauspé, Didier Julia, Gabriel Kaspereit, Pierre-Charles Krieg, Claude Labbé, René La Combe, Jacques Lafleur, Yves Lancien, Marc Lauriol, Jean de Lipkowski, Claude-Gérard Marcus, Jacques Marette, Jean-Louis Masson, Pierre Mauger, Pierre Messmer, Charles Miossec ; Mme Hélène Missoffe ; MM. Jean Narquin, Michel Noir, Roland Nungesser, Régis Perbet, Michel Péricard, Camille Petit, Etienne Pinte, Bernard Pons, Jean de Préaumont, Pierre Raynal, Jean-Paul de Rocca Serra, Hyacinthe Santoni, Pierre Sauvaigo, Philippe Seguin, Germain Sprauer, Jean Tibéri, Jacques Toubon, Georges Tranchant, Jean Valleix, Robert-André Vivien, Roland Vuillaume, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn.

9 membres apparentés

MM. Pierre de Bénouville, Emile Bizet, Marcel Dassault, Xavier Deniau, Edouard Frédéric-Dupont, Pierre Godefroy, Mme Florence d'Harcourt, MM. Jacques Médecin, Lucien Richard.

U.D.F. : 51 membres
Président : M. Jean-Claude GAUDIN

MM. Edmond Alphandery, François d'Aubert, Jacques Barrot, Henri Baudouin, Henri Bayard, Jean Bégault, Claude Birraux, Jacques Blanc, Christian Bonnet, Loïc Bouvard, Jean Briane, Jean Brocard, Jean-Marie Caro, Pascal Clément, Jean-Marie Daillet, Georges Delfosse, Charles Deprez, Jean Desanlis, Maurice Dousset, Adrien Durand, Charles Fèvre, Jean-Paul Fuchs, Gilbert Gantier, Jean-Claude Gaudin, Francis Geng, Germain Gengenwin, René Haby, Emmanuel Hamel, Emile Koehl, François Léotard, Roger Lestas, Alain Madelin, Raymond Marcellin, Joseph-Henri Maujouan du Gasset, Alain Mayoud, Pierre Méhaignerie, Georges Mesmin, Philippe Mestre, Pierre Micaux, Charles Millon, Mme Louise Moreau, MM. Michel d'Ornano, Francisque Perrut, Jean Prioriol, André Rossinot, Yves Sautier, Jean Seitlinger, Jean-Pierre Soisson, Bernard Stasi, Olivier Stirn, Claude Wolff.

11 membres apparentés

MM. Raymond Barre, Marcel Bigeard, Albert Brochard, Marcel Esdras, Jacques Fouchier, François d'Harcourt, Maurice Ligot, Gilbert Mathieu, Paul Pernin, Jean Rigaud, Victor Sablé.

P.C. : 43 membres
Président : M. André LAJOINIE

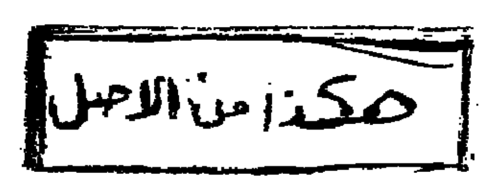
MM. Gustave Ansart, François Asensi, Paul Balmigère, Jean-Jacques Barthe, Alain Bocquet, Jacques Brunhes, Georges Bustin, Paul Chomat, Jean Combasteil, Michel Couillet, Guy Ducoloné, André Duroméa, Lucien Dutard, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Dominique Frelaut, Edmond Garcin, Mme Colette Goeuriot, MM. Georges Gosnat, Georges Hage, Guy Hermier, Madame Adrienne Horvath, MM. Parfait Jans, Jean Jarosz, Emile Jourdan, André Lajoinie, Joseph Legrand, Daniel Le Meur, Louis Maisonnat, Georges Marchais, Robert Montdargent, Maurice Nilès, Louis Odru, Vincent Porelli, Jack Ralite, Roland Renard, René Rieubon, Marcel Rigout, Jacques Rimbault, Emile Roger, André Soury, André Tourné, Théo Vial-Massat, Pierre Zarka.

1 membre apparenté

M. Ernest Moutoussamy.

Non-inscrits (11)

MM. André Audinot, Jean-Guy Branger, Jean Fontaine, Jean Giovannelli, Jean-François Hory, Xavier Hunault, Jean-Pierre Kucheida, François Patriat, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Adrien Zeller.



Le Monde

politique

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE I

M. Mermaz se prononce pour « un système proportionnel honnête »

M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, président de l'Assemblée nationale, qui était, dimanche 5 juillet, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment évoqué la possibilité de faire voter des textes de l'opposition à l'Assemblée, déclarant à ce sujet : « *Si l'opposition a des idées lumineuses, nous examinerons ses tetes, et pourquoi n'en retiendrions-nous pas tout ou partie.? (...) Nous aurons l'intelligence et l'ouverture d'esprit de réserver des temps de discussion, j'en suis certain et j'y veillerai dans le cadre de mes fonctions, au textes de l'opposition, quitte à les rejeter une fois que le débat aura été mené à fond ou à en retenir les aspects qui nous sembleront positifs pour l'évolution du pays.* » Il a ajouté : « *Il est tout à fait nécessaire, par exemple, lorsque le moment sera venu, de créer des commissions d'enquête, qui pourraient être constituées à la proportionnelle, auxquelles on donnerait de réels moyens d'investigation.* »

Interrogé ensuite sur lèéventualité de réformer la Constitution ou le règlement de l'Assemblée nationale, le maire de Vienne a répondu : « *Nous n'avons pas le temps, dans l'immédiat, étant donnée la situation économique et sociale dans laquelle le gouvernement précédent a laissé la France, de nous réunir à Versailles en une sorte de congrès de juristes. Nous n'avons pas le temps, il y a des urgences. Ce sera donc pour une seconde étape* », a-t-il précisé. Réaffirmant la volonté des socialistes de modifier le mode de scrutin, pour instituer la représentation proportionnelle, M. Mermaz a expliqué : « *Mais il s'agit d'un système proportionnel honnête, non d'un système proportionnel de magouille qui soit la négation de la proportionnelle. On peut parfaitement concevoir le maintien de circonscriptions de type territorial qui permettent d'avoir un élu en face d'une population — ce système est apprécié des Français et c'est, il faut le dire, le bon côté du scrutin d'arrondissement — avec une récupération de la totalité des restes sur une liste nationale, ce qui fait qu'aucune voix n'est perdue pour aucun parti.* »

A propos de la représentation socio-professionnelle de l'Assemblée, il a assuré : « *Je me réjouis qu'on revienne, en quelque sorte, à une République des professeurs. Dans le fond, la République des professeurs a fondé la démocratie, il y a un peu plus de cent ans. La République des républicains, cela a été la République des professeurs et des instituteurs.* »

Estimant, en ce qui concerne le bilan des précédents gouvernements, que les socialistes ont « *beaucoup de ruines à redresser* », le président de l'Assemblée a indiqué : « *Je crois que nous allons pendant très longtemps, au moins un an, subir les duretés de l'héritage passé. (...) Je pense qu'il faut faire le maximum de réformes le plus vite possible, car je crois beaucoup au phénomène de rupture.* »

Dénonçant, d'autre part, « *les excès du goulag, qui sont une perversion du communisme* », M. Mermaz a insisté sur la nécessité de « *dénoncer également cette monstruosité du système capitaliste qui est la faim dans le monde et qui fait cinquante millions de morts chaque année, dont trente millions d'enfants.* » « *Cela aussi*, a-t-il ajouté, *c'est un sacré goulag, et cela, c'est bien le capitalisme* ».

Abordant les problèmes économiques, le député socialiste a déclaré : « *Nous ne refusons pas les capitaux étrangers. La construction du socialisme demandera énormément de temps, elle ne se fera pas du jour au lendemain, il y aura des périodes de transition. Il va rester un très vaste secteur en économie de marché pendant des dizaines et des dizaines d'années et les capitalistes pourront encore faire en France des bénéfices substantiels. Cela, nous le savons bien. Nous avons quand même le droit de faire en sorte qu'il soit passé avec eux un compromis minimum pour qu'une partie de leurs profits serve au moins à l'économie nationale.* »

Le président de l'Assemblée a affirmé que « *c'est la première fois qu'il y a en France, dans toute l'histoire des Républiques, un groupe qui a la majorité absolue* » (à l'Assemblée), précisant sur ce point : « *Ni Gambetta ni le général de Gaulle n'avaient disposé d'une majorité absolue ; ils avaient une majorité par coalition.* »

Après avoir affirmé que le vote du groupe socialiste « *sera soumis à la discipline* », il a indiqué, à propos d'un « *statut de l'opposition* » : « *Je trouve personnellement qu'il serait très humiliant pour l'opposition de se voir octroyer un statut. Lorsque cela nous avait été proposé, il y a quelques années, par un député de l'U.D.F. qui, depuis, est devenu médiateur, M. Aimé Paquet, nous nous étions tout à fait élevés contre. François Mitterrand lui-même, à cette époque, avait expliqué qu'il suffisait que l'on revienne à une pratique saine et démocratique de la Constitution pour qu'il n'y ait pas besoin de statut de l'opposition. (...) Les députés ont tous des droits égaux. Ils représentent individuellement et collectivement la souveraineté nationale.* »

LE PRÉCÉDENT DE 1968

Ce n'est pas la première fois qu'un groupe parlementaire détient à lui seul plus de la majorité des sièges à l'Assemblée nationale. En juin 1968, le groupe U.D.R. avait obtenu 293 sièges sur 487 que comptait alors au total l'Assemblée, soit 60,16 % sans inclure les députés républicains indépendants qui étaient 61. Aujourd'hui, le parti socialiste et les radicaux de gauche réunis détiennent 285 sièges sur 491, soit 58,04 % des effectifs de l'Assemblée.

Dans l'interview qu'il avait accordée au « Monde » daté du 2 juillet, M. François Mitterrand avait également déclaré : « Pour la première fois dans l'histoire de la République, un parti dispose à lui seul de la majorité absolue. » Il avait affirmé que, comme Gambetta, de Gaulle avait réuni « ce qui en réalité était une coalition de partis ».

LE MODE DE SCRUTIN EN R.F.A.

Les députés du Bundestag sont élus selon un mode de scrutin assez complexe qui tente de concilier les avantages du scrutin uninominal et ceux du scrutin de liste.

A l'exception des représentants de Berlin-Ouest, dont le statut particulier découle des accords quadripartites, les députés sont désignés pour moitié dans le cadre des circonscriptions électorales et pour moitié au niveau des Laender, à la proportionnelle. Chaque électeur dispose de deux voix. Dans chaque circonscription est élu le candidat qui rassemble le plus de voix. Au niveau de chaque Land, les sièges sont répartis entre les partis en fonction du nombre des « deuxièmes voix » recueillies par leurs listes respectives.

Les bulletins de vote se présentent en deux parties, l'électeur coche dans une première colonne le nom du candidat de son choix pour sa circonscription et dans une deuxième colonne la liste de son choix pour le Land. Parmi les listes du Land peuvent figurer des partis qui ne présentent pas de candidats dans les circonscriptions. Le nombre de « deuxièmes voix » recueilli par chaque parti lui donne droit à un nombre proportionnel de sièges. De ce nombre de sièges est soustrait le nombre des candidats de ce parti élu dans les circonscriptions. Les sièges auxquels il peut encore prétendre sont attribués à ce parti dans l'ordre de classement de ses candidats sur la liste.

Il n'est tenu compte, pour la répartition proportionnelle, que des partis qui ont obtenu au moins de 5 % des « deuxièmes voix » ou au moins un siège dans trois circonscriptions.

● *Au cabinet de M. André Henry.* — M. Jean-Luc Mathieu, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien chef de service pour l'innovation sociale au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (1976-1977), vient d'être nommé chargé de mission auprès de M. André Henry, ministre du temps libre. Il sera plus particulièrement chargé des questions budgétaires.

● *M. Paul Quilès*, membre du secrétariat national du P.S., a estimé, dimanche 5 juillet à Chamboulive (Corrèze), que « *jamais gouvernement sous la Ve République n'aura eu autant de chance* ». Le député de Paris a cependant ajouté : « *Malgré ces atouts, il y a risque d'échec. Ce risque existe d'abord en nous-mêmes, socialistes. Si nous oublions que le pouvoir est détenu au nom de tous les Français. Il y a aussi risque si des divisions existaient au sein du parti.* »

Traitant du rôle du P.S. dans la nation, il a estimé que « *ce rôle est d'être le lien entre le pouvoir et le peuple.* »

● ERRATUM. — Dans l'article consacré aux témoignages de MM. Fernand Grenier et Marcel Paul paru dans *le Monde* daté 5 et 6 juillet, une ligne manquait et d'autres étaient interverties, ce qui a rendu incompréhensible une partie du texte. Il fallait lire : « *Il parle* (M. Fernand Grenier) *de ses émissions à la B.B.C., et notamment de son allocution du 17 août 1943 révélant pour la première fois les atrocités commises à Auschwitz. Il évoque son entrée dans le gouvernement provisoire d'Alger..., etc.* »

AU MONT MOUCHET

M. François Mitterrand a exalté l'esprit de la Résistance et dénoncé l'intolérance

De notre envoyé spécial

Mont Mouchet. — Pour exalter l'esprit de la Résistance et les vertus de l'unité nationale, le président de la République a choisi de prendre la parole, dimanche 5 juillet, au mont Mouchet (Haute-Loire). En ce lieu, douze mille maquisards avaient été assaillis, en juin 1944, par les troupes allemandes.

Après l'hommage à Jean Moulin, au Panthéon, le 21 mai, jour de sa prise de fonctions, puis le pèlerinage annuel à Dun-les-Places (Nièvre), village martyr (« le Monde » daté 28-29 juin), le chef de l'Etat a de nouveau évoqué la Résistance, à laquelle il avait participé sous le nom de Morland.

Ce fut une nouvelle occasion pour lui de souligner la force du rassemblement réalisé à l'époque : cette constance dans l'hommage rendu à une période qui a permis de jeter les bases d'une reconstruction progressiste de la France n'est pas fortuite. M. Mitterrand compare souvent la guerre à la crise économique actuelle. « De Gaulle a eu besoin de tout le monde, c'était la guerre ; aujourd'hui, c'est la crise, j'aurai besoin de tout le monde », avait-il répété tout au long de sa campagne présidentielle. Il s'agit donc aujourd'hui de retrouver le véritable esprit de la Résistance, porteur d'unité et de rassemblement, mais qui désigne clairement « l'ennemi qui toujours resurgit : le fascisme, l'esprit du pouvoir pour le pouvoir... l'esprit d'intolérance ».

Accueilli par M. Jean Valentin, président du Comité d'union de la Résistance d'Auvergne (CODURA), qui a souligné le caractère symbolique d'un geste accompli « *au tout début d'un septennat* », M. François Mitterrand a d'abord évoqué les combats des maquisards du mont Mouchet, puis il a rendu un « *solennel hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres* ». Il a ensuite rappelé que « *la paix et l'équilibre de l'Europe* » tiennent « *à l'entente* » réalisée entre les peuples allemand et français, ainsi qu'à leur démarche « *devenue commune et amicale* ».

Puis il a ajouté : « *Mais reste l'ennemi qui toujours resurgit du plus profond de notre société, qui s'est appelé le nazisme, le fascisme. Quoi donc ? L'esprit du pouvoir pour le pouvoir, l'impérialisme, la haine des autres et l'absence de respect d'autrui, l'esprit d'intolérance. Oui ! c'est cet ennemi-là que les résistants du mont Mouchet ont fait reculer ; c'est cet ennemi-là qu'il faut continuer de désigner si l'on veut établir sur la surface de la Terre une société plus juste, chez nous une France plus humaine, plus fraternelle. Comment ne pas voir dans ce grand rassemblement des maquis d'Auvergne de juin 1944, en même temps que l'expression d'un fantastique espoir de liberté, une profonde manifestation de l'unité nationale ? Vos maquis, se sont regroupés avec leurs hommes, jeunes et moins jeunes, riches et pauvres, cadres et ouvriers, croyants et non croyants, de toutes origines et conditions sociales pour restituer à la France sa grandeur, son honneur et sa liberté. Sur cette terre d'Auvergne, haut lieu de la patrie, le mont Mouchet et son mémorial porteur des blasons des provinces françaises, je salue le symbole de notre unité nationale.* »

Auparavant, M. Mitterrand — qui était accompagné de MM. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Hernu, ministre de la défense, Laurain, ministre des anciens combattants, et Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, maire de Clermont-Ferrand — avait déposé une gerbe et ranimé la flamme devant le monument national aux maquisards qui se dresse au sommet du mont Mouchet. MM. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale et député de l'Allier, et Jacques Barrot, président du conseil général de la Haute-Loire et député de ce département, figuraient également parmi les personnalités présentes.

Après avoir cédé à une tradition qu'il affectionne — il s'est mêlé à une foule très chaleureuse de près de cinq mille personnes rassemblées autour des associations de résistants et d'anciens combattants d'Auvergne, — le président a visité le Musée national de la Résistance.

Celui-ci est abrité dans la maison forestière restaurée qui servait de P.C. aux maquisards. Ces derniers, au nombre de douze mille, avaient été attaqués les 2, 10 et 11 juin 1944, d'abord par une colonne de S.S., puis par des éléments de la Wehrmacht venus du sud de la France, avant de se replier en bon ordre. Les combats firent plus de mille morts dans les deux camps.

Le général de Gaulle en 1959 et M. Giscard d'Estaing en 1974 avaient commémoré ces journées.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A Liévin

M. PIERRE MAUROY A ASSISTÉ AUX OBSÈQUES D'HENRI DARRAS

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a assisté dimanche 5 juillet, à Liévin (Pas-de-Calais), aux obsèques d'Henri Darras, député et maire socialiste de la ville, président du conseil général du Pas-de-Calais, décédé dans la nuit du 1er au 2 juillet.

Devant plusieurs milliers de personnes, et en présence de MM. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, et Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'extension du secteur public, M. Mauroy a rendu hommage « *au militant* » Henri Darras, au nom du président de la République.

L'EXCLUSION DU P.S. DU PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE TOURCOING SUSCITE DES REMOUS

(De notre correspondant.)

Lille. — L'exclusion du parti socialiste par la commission fédérale des conflits du Nord de M. Bernard Delebecque, premier adjoint au maire de Tourcoing (*le Monde* du 4 juillet) suscite de vives réactions. Un autre adjoint au maire, M. Jean-Pierre Desquiens, quitte le parti et écrit au secrétaire de sa section : « *Pour moi, le parti socialiste a toujours été un outil pour faire avancer les idées d'un socialisme autogestionnaire. Les événements et les décisions prises ces derniers me confirment dans l'analyse que ce n'est plus au sein de celui-ci qu'il est possible de les faire progresser...* »

Le conflit qui oppose depuis l'automne 1979 le maire de Tourcoing, M. Maurice Devloo, à son premier adjoint n'est pas seulement une question d'homme ; il porte aussi sur la conception de la gestion municipale. M. Delebecque, qui a été exclu, et M. Desquiens, s'étaient vu retirer leur délégation pour avoir mis en cause publiquement certains aspects de la gestion de la ville. Le conseiller général socialiste de Tourcoing, M. Jean-Pierre Belduyck condamne lui aussi l'exclusion de M. Delebecque : « *L'exclusion n'est pas une réponse aux questions que le premier adjoint au maire a posées ; la répression est toujours l'arme des faibles. J'estime que l'attitude la plus consciente aurait été de laisser parler les faits...* »

Cette guerre entre anciens et modernes de la section socialiste de Tourcoing risque de connaître de nouveaux développements. En attendant, M. Delebecque a fait appel de la décision de la commission des conflits de la Fédération du Nord devant les instances nationales du parti.

GEORGES SUEUR.

UN CONSEILLER GÉNÉRAL DU CHER EST SUSPENDU DU P.S.

M. Michel Bibanow, maire socialiste de Blet et conseiller général de Nérondes, a été « *suspendu* » de son parti par la fédération du Cher du parti socialiste.

La commission exécutive fédérale, qui a pris cette sanction, reproche à M. Bibanow, également président du groupe socialiste du conseil général, de ne pas avoir soutenu la candidature aux élections législatives de Mlle Berthe Fievet, présentée par le P.S. dans la troisième circonscription du Cher (Saint-Amand-Montrond) et élue à l'Assemblée le 21 juin.

M. Bibanow, qui avait, en revanche, apporté son soutien aux candidats de gauche restés en lice pour le deuxième tour dans les deux autres circonscriptions du département, a précisé que son attitude était uniquement motivée par des raisons « *d'ordre personnel* ». Il a ajouté que les instances locales du P.S. ont agi « *sans l'avoir entendu, au mépris de toute démocratie, s'instituant en véritable tribunal d'exception* ».

Avec M. Mitterrand, premier coprince socialiste élu

Des Andorrans espèrent « démocratiser » la principauté

De notre envoyé spécial

Foix. — Le chef-lieu du département de l'Ariège, dominé par le château des comtes de Foix qui furent, dès le haut Moyen Age avec les évêques catalans d'Urgel, les premiers coprinces d'Andorre, a été choisi comme point de rencontre par les dirigeants du parti démocratique andorran et ceux de la fédération du parti socialiste de Midi-Pyrénées en vue de renouer, avec l'Elysée, des pourparlers pouvant aboutir à l'instauration d'une authentique démocratie dans les vallées andorranes.

Le P.D.A., s'il est toléré en principauté puisqu'il publie régulièrement un bulletin mensuel, n'a pas pour autant d'existence légale. Car rien n'a changé depuis l'an 1295 lorsque les papes des hautes vallées d'Envalira arrachèrent à leurs seigneurs des concessions pour l'exploitation de la montagne et l'administration des paroisses (municipalités). L'évêque d'Urgel fut le premier à signer la constitution d'un conseil de la terre ; le comte de Foix ratifia les accords quelques mois plus tard.

Depuis, la principauté vit sous le double paréage de ses coprinces, dirigée par un Honorable Conseil (gouvernement) qui, jusqu'à présent, n'a jamais accepté le moindre syndicat, le moindre parti. L'élection d'un nouveau président de la République française, qui devient en même temps le premier coprince socialiste élu au suffrage universel, a été accueillie en Andorre avec encore *plus d'enthousiasme qu'en France*, car « *cette poignée de montagnards qui a toujours tenu tête à la diplomatie mondiale avec une merveilleuse souplesse* », comme devait *l'écrire leur historien* J.A. Brutails, avait été profondément déçue par le discours prononcé par M. Giscard d'Estaing losr de sa visite à l'automne 1978 (*le Monde* du 20 octobre 1978). Aujourd'hui, les Andorrans espèrent obtenir de M. Mitterrand, en accord avec le coprince épiscopal Mgr Marti y Allanis, la reconnaissance de leurs droits et l'adoption d'une véritable Constitution.

C'est ce que signifie le télégramme envoyé à l'Elysée dans lequel le P.D.A. félicite M. Mitterrand et se dit convaincu que « *cette élection ouvre de nouvelles perspectives pour la démocratie en Andorre* ». Dans d'autres messages adressés au secrétariat général du P.S. et à d'autres dirigeants comme M. Lebas, membre du secrétariat international ; M. Jean-Pierre Cot, député de la Savoie, membre du comité exécutif, M. Briançon, secrétaire fédéral pour la Haute-Garonne et M. Luc Soubré, responsable des fédérations de Midi-Pyrénées, le P.D.A. a défini sa conception de la démocratisation des institutions de la principauté : M. Mitterrand a une formation de *juriste qui doit lui permettre de* mieux comprendre les problèmes qui lui seront exposés.

Un dossier a été envoyé à l'Elysée. Il s'ouvre sur un problème d'actualité : l' « *andorrisation* » des deux émetteurs de radio, dits périphériques, installés dans les vallées : Radio-Andorre (qui a cessé d'émettre à la demande des Espagnols, mais dont la direction a toujours manifesté son intention de remettre matériel et moyens techniques au conseil des vallées) et Sud-Radio, dont la direction et les services sont implantés à Toulouse, qui continue ses émissions en français, ignorant délibérément que la langue officielle d'Andorre est le catalan, et les deux langues officieuses le français et le castillan.

Déjà des « réunions du peuple » à caractère plébiscitaire ont manifesté la volonté des Andorrans de « décoloniser » leurs ondes. Le P.D.A. dénonce les positions de faiblesse des « caciques » et rappelle que cinq paroisses sur sept ont été d'accord pour réclamer la tenue d'une assemblea magna. Mais d'autres questions, selon le P.D.A., ont aussi leur importance : la réforme institutionnelle qui permettrait un amalgame harmonieux des coutumes actuelles régies tout à la fois par le droit romain, le droit catalan, le droit français et le droit canon. De profondes réformes devront porter sur la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice. Référence a été faite à une étude élaborée par M. Maurice Duverger portant sur la forme juridique de l'Etat, qui a été bien accueillie par les diverses formations libérales andorranes.

LÉO PALACIO.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

OISE : canton d'Attichy (*2e tour*).

Inscrits, 8 759 ; votants, 5 703 ; suffrages exprimés, 5 589.

MM. Henri Massein, P.S., 2 902, ELU ; Georges Bellanger, mod., maire d'Attichy, 2 687.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Marcel Mérigonde (P.S.D.), démissionnaire pour raison de santé, qui avait été réélu en mars 1976 en l'emportant de près de trois cents voix au second tour sur un candidat du P.S. Cette fois, c'est le socialiste, M. Massein, qui est élu. Pourtant, au premier tour, son adversaire, M. Georges Bellanger paraissait dans la position la plus favorable. Mais si M. Massein a rassemblé les voix de la gauche, M. Bellanger, en revanche, ne retrouve pas la totalité des suffrages qui s'étaient portés sur lui-même et sur les candidats U.D.F. et R.P.R. qui s'étaient désistés en sa faveur.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 8 759 ; vot., 5 285 ; suffr. expr., 5 214. MM. Massein, 1 838 voix ; Bellanger, 1 529 ; Lucien Degauchy, U.D.F., m. de Courtieux, 821 ; Yves Auger, P.C., 521 ; Yves Loriquer, R.P.R., 514.]

VOSGES : canton de Corcieux (1er tour) :

Inscrits, 5 676 ; votants, 3 595 ; suffrages exprimés, 3 493.

MM. Homel, P.S., 1 365 voix ; Gérard, sans étiquette, proche de l'ancienne majorité, 1 168 ; Lambert, R.P.R., 626 ; Alexandre, P.C., 334. BALLOTTAGE.

[Les résultats du premier tour, le 7 mars 1976, avaient été les suivants : inscrits, 5 648 ; votants, 4 063 ; suffrages exprimés, 3 921. MM. Poirot, divers droite, 1 486 voix ; Schwartz, P.S., 833 ; Alexandre, P.C., 698 ; Lalevée, sans étiquette, 643.

Il s'agit de remplacer Jean Poirot, sans étiquette, proche de l'U.D.F., décédé le 19 mai. M. Homel, maire d'Anmontzeyn, devance de peu M. Gérard, maire de Grange-sur-Vologne. Toutefois, le total des voix de gauche (1 699) est inférieur de 95 suffrages à celui recueilli par la droite. Le 10 mai, M. Mitterrand avait recueilli 54,8 % des suffrages exprimés dans ce canton, et le 14 juin, M. Pierret (P.S.), député sortant, 54,7 %, contre 39 % à M. Stoléru (U.N.M.). Le parti communiste recule de 8,2 points par rapport à 1976.]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

ISERE : Voiron (2e tour).

Inscr., 11 359 ; votants, 6 642 ; suffr. expr., 6 560. *M. Philippe Vial*, mod., 3 644 voix, ELU ; Mme Lucette Gau, P.S., 2 916.

[Mme Lucette Gau, veuve de Jacques-Antoine Gau, député socialiste de l'Isère et maire de Voiron, décédé le 28 mai dernier, est devancée largement par M. Philippe Vial, candidat de l'association Voiron vent vivre. En mars 1977, la liste d'union de la gauche, conduite par Jacques-Antoine Gau, l'avait emporté dès le premier tour. M. Vial sera donc, au sein du conseil municipal, le seul élu de l'opposition.

L'échec de Mme Gau apparaît comme un désaveu de la politique menée depuis 1977 par la municipalité en place. Certains projets récents ont été mal acceptés.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 359 ; vot. 5 403 ; suffr. expr., 5 326. Mme Gau, 2 403 voix ; MM. Philippe Vial, mod., 2 311 ; Yves Graillat, mod., 612.

Lors du deuxième tour des élections législatives de 1981, la candidate soutenue par le parti socialiste, Mme Gisèle Halimi, avait obtenu dans la commune de Voiron 51 % des voix contre 49 % à son adversaire R.P.R.]

● *M. Stélio Farandjis*, candidat du P.S. dans la douzième circonscription de Paris a formé un recours devant le Conseil constitutionnel contre l'élection de M. de Bénouville (R.P.R) le 21 juin. L'écart entre les deux candidats n'avait été ce jour-là que de 54 voix pour 25 670 suffrages exprimés.

M. Philippe Farine, le suppléant du candidat socialiste a également exposé une requête en ce sens. Parmi les motifs invoqués figurent « *l'affichage massif et inégal, l'affichage en dehors des délais légaux, le courrier spécialisé à des citoyens de la communauté israélite, les anomalies électorales, le climat de violence et de corruption, les manœuvres de dernière heure introduisant un doute sur le désistement du candidat jobertiste, etc.* ».

D'autre part, M. Maurice Benassayag (P.S.), directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des rapatriés, candidat dans la première circonscription, a introduit un recours en annulation de l'élection de M. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.), réélu le 14 juin.

● M. Jean-Yves Le Drian (P.S.) a été élu, samedi 4 juillet, maire de Lorient (Morbihan), en remplacement de M. Jean Lagarde (P.S.), qui s'était démis de ses fonctions en mai pour convenances personnelles. L'élection de M. Le Drian, qui est député de la cinquième circonscription du Morbihan, a été acquise à l'unanimité des conseillers municipaux (20 P.S., 13 P.C., 2 radicaux de gauche, 2 sans étiquette).

Le Monde

société

A LYON

La « bêtise » d'un chômeur

De notre correspondant régional

Lyon. — Yves, vingt-cinq ans, *chômeur, a fait une bêtise.* Mercredi 1er juillet dans l'après-midi, « *rond comme un ballon* », selon son expression, il rentre dans un bar-tabac de son quartier de Vaise, à Lyon. Celui où, quotidiennement, il achète ses cigarettes. Après des propos incohérents, il menace le patron d'un revolver de petit calibre. Il ne demande pas la caisse, mais « *qu'on appelle la police pour aller en prison* ».

« *Je ne sais pas ce qui s'est passé.* » Il y a eu un grand trou, nous a-t-il raconté chez lui.

Interpellé, puis interrogé au palais de justice, il a été rapidement libéré et abandonné à son sort. Personne ne lui a *parlé de son problème de chômage.* Personne ne lui parlera de sa campagne, qui lui a laissé un mot sur une table : « *J'ai pris une décision, j'en ai ras-le-bol de te voir.* »

Nous l'avons rencontré en train de plier ses affaires pour « partir ». Il nous a remis un mot d'excuse pour le patron du bureau de tabac. « *Quand je suis rentré chez moi, j'ai fait un très grand détour pour ne pas passer devant son magasin ; l'épicière ne me dit plus bonjour ; tout l'immeuble est au courant, alors je dois partir.* »

Histoire simple du chômage. Après six ans chez Berliet comme magasinier, sans qualification, il en a eu assez de s'occuper d'un, de deux, puis de trois *magasins, sans jamais une promotion :* « *Quand je suis parti, au mois de décembre, je gagnais 2 800 F par mois.* » Depuis six mois, il a frappé à beaucoup de portes, suivi une formation de carriste, trouvé du travail pour dix jours (comme ramoneur !), puis, pour un mois, à l'essai. Sans jamais trouver la place stable qu'il souhaite. Il ne s'est pas inscrit à l'ANPE : « *Parce que, chaque fois, je pense trouver un boulot sérieux, et puis, hop !* » Ni les policiers ni le substitut ne lui ont dit que cette inscription lui permettait de bénéficier des allocations de *chômage.*

La semaine prochaine, il va continuer ses recherches : « *Ma sœur connaît un patron qui va monter une usine, je vais aller au marché-gare chez un poissonnier.* » Il s'inquiète à cause d'une « lettre des impôts » qui lui réclame 1 560 F. En fait de dettes, c'est un « *trop versé* », estime-t-il, qui doit lui être restitué. C'est sûr. Lundi, il ira voir le percepteur.

Le buraliste n'a pas ouvert l'enveloppe.

« *C'est un chômeur, il veut s'excuser, il avait bu.*

— *Chômeur ? Pas tant que ça.* »

Yves n'achètera plus ses cigarettes chez lui.

CLAUDE RÉGENT.

POLICE

Une note du directeur central aux préfets

Les renseignements généraux ne pourront plus faire état des opinions politiques et syndicales

Dans le but de « clarifier » les méthodes d'enquêtes dont est chargé le service des renseignements généraux, M. Paul Roux, nommé à la direction centrale des R.G. depuis le 1er juin dernier, a adressé, le 2 juillet, par l'intermédiaire des préfets, à tous les policiers relevant de son autorité une note où sont définies les nouvelles conditions d'exécution des enquêtes administratives de moralité ou de recrutement.

Désormais, les enquêtes administratives ne pourront être demandées que par la direction centrale, les préfets, les parquets, certaines autorités de défense pouvant en bénéficier à titre exceptionnel. Aux termes de la note, « *toutes les autres demandes d'enquête sont à rejeter, notamment celles émanant de particuliers, quels qu'ils soient* ».

« *Seuls des faits matériellement incontestables et significatifs doivent être pris en considération*, précise encore la note, qui invite « *tout particulièrement les* fonctionnaires « *à ne pas faire figurer dans une demande d'enquête administrative de références à des condamnations pénales, à des activités syndicales ou à des opinions politiques, religieuses ou philosophiques, surtout en ce qui concerne les recrutements* ».

Enfin, seuls les *fonctionnaires* en activité dépendant du service auront dorénavant accès aux fichiers des R.G., et « *c'est à eux qu'il apartiendra d'apprécier ce qu'ils peuvent communiquer, en fonction de chaque catégorie d'enquête* ». Un arbitrage hiérarchique « *aux plus hauts niveaux* » est prévu, qui pourra, le cas échéant, trancher en cas d'hésitation quant à la communication et à l'utilisation de telle ou telle indication figurant au fichier.

Sous réserve d'éventuelle restructuration, la direction centrale des R.G. est divisée en huit *sections principales* : mouvements révolutionnaires, autonomistes ; partis politiques de toutes tendances, mouvements d'extrême-droite, sectes, franc-maçonnerie ; affaires sociales (tous syndicats) ; affaires financières ; étrangers ; presse, spectacles ; liaison avec les polices étrangères ; enquêtes et sondages.

De même, le service des R.G. de la préfecture de police comptions : *partis de gauche* ; partis de droite, culte, sectes, franc-maçonnerie ; syndicats ouvriers ; affaires économiques, organisations sociales, syndicats patronaux ; presse,service d'éutde, de rédaction et de synthèses ; étrangers, protection de personnalités ; rales. Une « section de direction » courses et jeux ; enquêtes gént-est, en outre, chargée tout spécialement des mouvements révolutionnaires et de l'extrême-doite, et bénéficiait de l'aide d'un groupe dit « d'enquêtes particulières », *directement rattacht* à la direction.

***

Cette « remise en ordre » — on pourrait même parler de « rappel à l'ordre » — ne saurait surprendre. Les directives, très précises, de la direction centrale des R.G., notamment pour ce qui concerne l'accès aux fichiers, interviennent de manière très logique, au moment où le rôle de la police est sujet à des interrogations émanant pour une part des syndicats de policiers eux-mêmes.

De manière logique, car ce n'est pas un secret pour personne que les R.G. aient été, par le passé, l'objet de sollicitations pressantes de la part de telles personnalités politiques, soucieuses d'en savoir « un peu plus » au sujet de rivaux, de partis opposés, de «gêneurs», etc., sollicitations auxquelles ils cédaient généralement sans se faire prier.

De même, il était, jusqu'ici, d'usage courant, que les directions des grandes entreprises du patronat aient recours aux R.G. au moment *d'embaucher surtout, de manière à* pouvoir écarter tout candidat dont les appartenances politiques ou syndicales leur auraient semblé sujettes à caution. Ces mêmes entreprises confiaient *d'ailleurs souvent la responsabilité de leurs services de sécurité* interne à d'ancien policiers, qui, par le jeu des relations et des amitiés, avaient aisément accès à des informations qui n'auraient du concerner que les seuls services détenteurs.

Il semblerait que, dans l'immédiat, c'est surtout sur les mouvements d'Etrême-droite et les groupements terroristes que les R.G. aient l'intention, en liaison étroite avec les services de la P.J., de faire porter leurs efforts.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

MENACES DE SANCTIONS DANS UN LYCÉE DE MAINE-ET-LOIRE

Le philosophe intenable

En Algérie, déjà, il avait eu droit au bataillon disciplinaire, parce qu'il refusait de tenir un fusil dans ses mains. On l'avait accoutré en spahi. On lui avait confié des pantalons bouffants avec vingt-deux plis à chaque jambe, et deux chevaux à bouchonner. Puis, comme il s'entêtait, on finit par le renvoyer au douar d'en face apprendre le français aux enfants des fellagas. Les militaires avaient cédé. Plus tard, en mai 68, le voilà dans les rues d'Aix-en-Provence devant les forces de l'ordre, les poursuivant jusque devant leur panier à salade pour les exhorter à fraterniser. Les policiers l'écoutèrent parfois, à la stupéfaction des vociférateurs de « C.R.S.-S.S. ».

Mais l'administration de l'éducation nationale ne s'en laisse pas si facilement conter. Mme Kineider, le proviseur du lycée de Segré (Maine-et-Loire), où M. Jean-Pierre Blache enseigne la philosophie, n'a pas eu la patience de ces unités de combat. Dans un rapport à l'inspecteur d'académie, désespérant de « *remettre M. Blache dans le droit chemin* », Mme Kineider l'accuse de « *semer la révolution dans un lycée dont l'atmosphère a totalement changé depuis son arrivée* ».

M. Blache se rebiffe : « *Je suis comme je suis* », un fils de paysan avec de la naïveté de bon sens, de grosses valeurs bien à lui, qu'il met en pratique « philosophiquement ». « *Ils me reprochent*, dit-il en s'étonnant, *de me conduire en classe comme dans la vie.* »

Etant, de nature, ponctuel, M. Blache arrive à l'heure. Jouissant d'une bonne santé, il est rarement malade. L'administration ne peut donc le coincer sur ses retards ou ses absences. Il lui faut chercher ailleurs le germe révolutionnaire. Quant à sa méthode « *semi-directive* », elle n'est ni plus ni moins dangereuse que celle de nombreux enseignants saisis par la nouveauté pédagogique. Non, M. Blache porterait plutôt le péril en lui. Encore se permettrait-il, comme les marginaux convenables, cette petite excentricité, ce rien qui les distingue et qui rassure sur tout le reste, des cheveux trop longs, un blouson râpé, on fermerait les yeux, même à Segré. S'il faisait exprès le buissonnier, on pourrait à la rigueur pardonner. Mais il est Blache comme il respire. Cette persévérance a le don d'exaspérer Mme le proviseur, au point qu'une vélléité devient une faute professionnelle dès qu'elle est commise par notre philosophe. Les griefs s'amoncellent. Il est suivi à la jumelle : « *Premièrement, le 18 septembre, il a fait déjeuner au lycée sa concubine sans autorisation de Mme l'intendante ; deuxièmement il a été vu par la conseillère d'éducation le 9 décembre, vers 13 h. 20, au rez-de-chaussée, sous le préau, alors qu'il avait cours depuis 13 heures au premier étage.* » M. Blache, imperturbable, « persévère dans son être ». Et la liste de ses « erreurs » s'allonge : « *Trosièmement, il a voulu faire venir à Segré, le 15 décembre 1980, le Théâtre du Totem jouant* A tout berzingue l'azur, *sans avoir prévu le financement ni préparé les représentations. Ses collègues, inquiets, ont réussi à arrêter l'affaire à la dernière minute, le 12 décembre ; quatrièmement, il a laissé les élèves se servir du magnétoscope, qui est tombé en panne immédiatement le 21 octobre.* »

« Au camarade Savary »

M. Blache, qui prend conscience des risques qu'il encourt, envoie un télégramme urgent au « camarade Savary » : « *Demande ton intervention immédiate pour faire cesser campagne persécution dont suis victime au lycée.* » Trop tard. A Segré, on a verrouillé le dossier « anti-Blache ». « *Il a créé dans l'établissement un climat d'énervement, d'agitation, d'excitation que je n'ai jamais connu*, dénonce dans son rapport Mme Kineider. *Un jour, Mme l'intendante l'a vu grimper sur une chaise en train de haranguer ses collègues.* » Rien n'échappe plus aux administratifs, qui parfois, pourtant, sont déroutés par l'attitude du « persécuté ». « *Il a déclaré*, écrit Mme le proviseur, apparemment déçue, *le 12 décembre qu'il commencerait une grève de la faim ; le 15 il affichait cependant le texte suivant :* « Pourquoi j'ai suspendu » ma décision de grève de la » faim. »

Mais le piège se referme. M. Blache joue de malchance. L'« affaire du masque » le perd. Pour mardi-gras, le censeur mêlera sa voix au concert : « *Au moment où les élèves conduits par leur professeur faisaient mouvement vers les étages*, rapporte M. Boursier, *je me trouvais, comme d'habitude, sous le patio qui relie les deux bâtiments d'externat. J'ai vu une personne masquée, vêtue d'un treillis blanc, coiffée d'un chapeau noir, gesticuler, une serviette à bout de bras. A un moment, la serviette s'est ouverte, des documents se sont éparpillés un peu partout. Pour mieux récupérer son bien, la personne travestie a relevé son masque : élèves et professeurs, moi-même, avons reconnu M. Blache.* »

Quand il se promène au village, M. Blache porte tantôt les pantalons de lin *de son arrière-*grand-père et la chemise rayée du mariage de son père, tantôt ses culottes de spahi — très *confortables*, — et, *immanquablement*, il rencontre Mme le proviseur ou des parents d'élèves effarés...

Pour finir, il apprendra, en juin, qu'une procédure disciplinaire a été engagée contre lui au moment où ses classes de français *obtenaient*, à l'oral du baccalauréat, les plus fortes moyennes de l'établissement. *Cela ne l'empêchera* pas d'enfiler, l'hiver, sa gandoura — un autre souvenir de l'armée — et, quand il sera vraiment content, de vernir ses ongles. Avec Kant, il est persuadé qu'on est immoral quand on agit « *en fonction de la récompense ou de la punition* ». En fils de berger, il observe : « *Les gens sont plus moutons que les moutons.* » Lui, fait de la philosophie appliquée, à-la-Diogène-dans-son-tonneau. Il vit selon sa morale... Les autres, autour, s'agitent, « révolutionnent », ils voudraient le plier pour qu'il leur ressemble. Rien qu'un peu. Il les dérange, il les fatigue. Il exagère : il *fait* le Blache.

CHRISTIAN COLOMBANI.

JUSTICE

Pour protester contre l'attitude « autoritaire » du directeur

Trois surveillants de la prison de Pontoise observent une grève de la faim

Trois surveillants de la maison d'arrêt de Pontoise (Val-d'Oise) observent, depuis vendredi 3 juillet, une grève de la faim illimitée, dans la cathédrale de la ville. Ils *entendent ainsi protester* contre les « décisions arbitraires et intolérables prises en conseil de discipline à leur encontre ».

A l'origine de ces mesures disciplinaires, des propos outrageants, selon la direction, proférés à l'adresse de gradés par MM. Chérif Khadri, vingt-huit ans, et Claude Carrette, trente-deux ans, et qui leur valent aujourd'hui un déplacement d'office. Quant au troisième surveillant gréviste de la faim, M. Patrick Olivier, il est passible d'un retardement d'échelon d'un an pour avoir oublié cinq détenus dans la cour de la prison. « *C'est une faute professionnelle*, reconnait M. Carrette, *mais il venait de faire quatre-vingt-seize heures de travail sans repos, cent vingt-six heures avec un seul repos.* »

La municipalité de Pontoise a assuré les grévistes de la faim de son entière solidarité « *si la sanction est injustifiée* », a précisé M. Philippe Hémet, adjoint au maire. L'abbé Baudis, curé de Saint-Maclou, après avoir réuni le comité paroissial, a accepté d'accorder l'asile aux trois surveillants. Leur avocat, Me Jean-Louis Ride, a écrit au garde des sceaux afin de lui exposer en quoi les sactions prises contre eux étaient injustifiées.

A la prison de Pontoise, les surveillants *ont* décidé de mener une action en faveur de leurs camarades en créant un comité de soutien présidé par un des leurs, M. Christian Sauveur. En outre, quarante-huit détenus sur les deux cents vingt-cinq que compte actuellement l'établissement ont refusé, samedi soir 4 juillet, de s'alimenter en signe de solidarité avec les grévistes de la faim. Dimanche soir, ils étaient plus nombreux encore.

Au-delà d'un mouvement de solidarité avec les trois surveillants sanctionnés, c'est à une dénonciation de l'attitude jugée « *autoritaire et inhumaine* » du nouveau directeur de la prison, M. Orsini, que *s'emploient* désormais gardiens et détenus. En six mois de fonctions, M. Orsini a fait passer quatre surveillants devant le conseil de discipline, alors que son prédécesseur n'en avait envoyé qu'un seul en six ans.

JACQUELINE MEILLON.

FAITS ET JUGEMENTS

Les instituts de sondage sous surveillance.

La commission de l'informatique et des libertés a décidé de placer les instituts de sondage sous surveillance. La loi sur les fichiers leur est désormais applicable, *précise* une « *délibération* » de la commission publiée par le *Journal officiel* du 3 juillet.

Cette décision répond aux préoccupations de certains syndicalistes *qui s'étaient inquiétés* d'une note de la direction de l'IFOP demandant à ses enquêteurs de mentionner, sur les questionnaires politiques *et* autres, le nom et l'adresse des personnes interrogées. Une question écrite avait été posée au premier ministre par M. Lucien Villa, alors député (P.C.) de Paris (*le Monde* du 15 novembre 1980).

Pour la commission « *informatique et libertés* », cette pratique n'est pas illégale, mais elle doit s'accompagner de certaines précautions : le nom des personnes interrogées *ne* doit pas être relevé à leur insu : les enquêteurs doivent les avertir qu'elles ont le droit de ne pas répondre et qu'elles disposent du « *droit d'accès* » prévu par la loi sur les fichiers.

Lorsqu'un institut de sondage souhaite interroger un enquêté sur ses opinions politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales, l'avis de la commission *doit être sollicité* et l'accord de l'intéressé recueilli par écrit. Les instituts de sondage ne peuvent conserver les éléments permettant *d'identifier les personnes* interrogées au-delà de deux mois et doivent prévoir à l'expiration de ce délai la « *destruction totale* » de ces renseignements.

L'ostéopathie est une méthode de soins légale.

Brest. — *Au cours de son* audience du vendredi 3 juillet, le tribunal de grande instance de Brest a relaxé un masseur kinésithérapeute de cette ville poursuivi pour exercice illégal de la médecine. A la suite d'une *plainte* déposée par l'inspection départementale de la santé, le ministère public reprochait une double infraction à M. Jean Rochedreux, *trente-cinq* ans. La première consiste à donner des soins sans prescription d'un médecin, comme le veut la loi pour tout auxiliaire médical ; le second délit est d'utiliser des méthodes non agréées par le ministère de la santé.

En *fait*, M. *Rochedreux* pratiquait l'ostéopathie, une technique de soins manuels d'origine anglo-saxone bien codifiée à l'étranger (aux Etats-Unis, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest, par exemple), mais pas reconnue officiellement en France. Il y consacrait l'essentiel de son temps, recevant surtout des laissés-pour-compte de la médecine. *Le bouche à oreille* a très vite magnifié ces résultats, et il arrivait même à des médecins de lui adresser certains de leurs patients.

A la barre, d'anciens malades guéris par le *kinésithérapeute* et un médecin — devenu son élève — témoigneront de manière très élogieuse en sa faveur. Une mère de famille *s'écriera* : « *Pour moi, ce qui compte, c'est le résultat !* » Pour sa défense, M. Rochedreux précisera qu'il n'a rien à voir avec les magnétiseurs, bien que sa technique consiste à effectuer des pressions sur le corps humain.

Le ministère public réclamera contre lui vingt ans d'interdiction *d'exercice de la kinésithérapie*, une amende de 20 000 F et la confiscation de son matériel. Le conseil de l'ordre des médecins du *Finistère s'était constitué* partie civile. Pour Me Jean-François Lang, avocat à la Cour de Paris, qui assurait la défense du kinésithérapeute, « *la vérité, dans ce dossier, est que M. Rochedreux a fait le bien en dehors des normes* ». Le tribunal, présidé par M. Yan *Lucas*, a prononcé la relaxe de son client. Plusieurs centaines de kinésithérapeutes exerceraient actuellement l'ostéopathie en France. — *(Corresp.)*

Jean Kay lance un appel au secours depuis l'Inde.

Condamné par *défaut* le 5 avril 1977 à sept années d'emprisonnement pour complicité d'escroquerie et recel dans l'affaire des *8 millions* de francs dérobés à M. Marcel Dassault par Hervé de Vathaire, M. Jean Kay se trouve actuellement en Inde, d'où il lance un appel au secours (*le Monde* du 7 avril 1977).

Dans une lettre (authentifiée par son défenseur) publiée par *le Journal du dimanche* le 5 juillet et adressée *à un de ses amis* en France, M. Jean Kay, trente-huit ans, écrit : « *Je suis simplement en train de crever comme un chien après avoir découvert tous les secrets de l'existence et reçu les clés du royaume. Maintenant, j esuis mendiant dans les rues en Inde et j'ai renoncé à moi-même. Je suis malade, je dos peser 45 kilos (...). Je vais, si je le peux, rentrer en France.* » Pour revenir en France, Jean Kay demande à cet ami de lui envoyer d'urgence de l'argent par mandat à une adresse en Inde que le journal n'a pas publiée.

M. Jean Kay est *toujours* sous le coup d'un mandat d'arrêt.

DES SALADES SOUS INFLUENCE

C'est déjà bien assez dur pour les *faire pousser !* M. Antonin Faure, quatre-vingt-six ans, connaît bien le secret des salades *depuis qu'il soigne son jardin de* la rue de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne). Avec l'âge, *la terre est à chaque printemps un peu plus basse.* semer, repiquer, arroser, devient de plus en plus fatigant. Mais enfin, il *y a la récompense de les* voir, toutes vertes et tendres, bien alignées. Or, cette année, rien, ou à peine, quelques pousses rabougries.

Samedi 4 juillet, M. Faure a porté ses regards des sillons déserts vers Mme Léonore Tan*cogne, la voisine, qui justement* étendait son linge dans son jardin. Sans raison apparente, l'octogénaire est allé chercher son *vieux fusil* et a fait feu sur Mme Tancogne qui, *touchée* à l'épaule, a réussi à s'enfuir. Sur le chemin de l'hôpital psychiatrique où M. Faure a été admis peu après le drame, le vieillard répétait inlassablement : « Elle n'avait qu'à pas jeter un sort sur mes salades. Elles vont pouvoir pousser maintenant. »

Un entrepreneur français « otage » d'une société saoudienne.

Ancien directeur technique de la Société mosellane des travaux publics (*Somotra*), *dont* le siège est à Talange (Moselle), M. Antoine Crugnola est actuellement détenu à Ryad, en Arabie Saoudite, où une *société de ce* pays exige de la sienne, pour sa libération, une somme de 10 millions de francs.

Cette affaire *que* l'*avocat* de M. Crugnola, Me Bertrand Becker, apparente à une « *prise d'otage* », *a pour origine le* contrat qu'avait obtenu en 1978 la Somotra pour construire dans la République arabe un supermarché et des *entrepôts. Mais, en 1979*, la société mosellane avait connu des difficultés financières et fut mise en règlement judiciaire. Contrainte d'abandonner son marché saoudien, elle se vit alors réclamer à titre de dédommagement une somme de 10 millions de *francs* par la *société saoudienne* Hawasen Saudi National Establishment avec laquelle elle avait traité qui cautionnait les travaux moyennant une *commission* de 5 % et avait à prendre le relais pour les mener à bien.

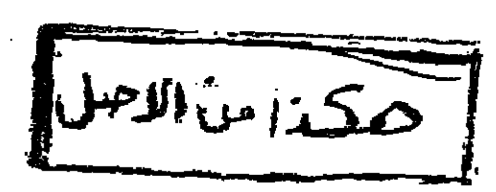
Cependant, alors que le personnel de l'entreprise française *était* rapatrié, M. Antoine Crugnola demeurait sur place pour faciliter *la concession* des chantiers à de nouvelles entreprises. C'est dans ces conditions qu'il fut d'abord placé en résidence surveillée et, finalement, emprisonné à Ryad où sa femme et son avocat doivent se rendre prochainement pour tenter d'obtenir sa *libération. Juridiquement* M. Antoine Crugnola, pas plus que son frère Louis, qui était le P.-D.G. de la société de Talange, n'appartiennent plus à la *Somotra, depuis* que celle-ci a été mise en règlement judiciaire.

● *M. Defferre, ministre de l'intérieur*, se rendra, le 21 juillet, à Madrid pour rencontrer son collègue espagnol, M. Roson, a-t-on annoncé, vendredi 3 juillet, dans la capitale espagnole. Le principe de cette rencontre, dont l'objet est de coordonner la lutte contre le terrorisme, avait *été arrêté lors de la visite*, à Paris, du premier ministre espagnol, M. Calvo Sotelo (*le Monde* du 4 juillet).

● *Au cabinet de M. Badinter*, garde des sceaux, sont nommés *conseillers techniques* : MM. Jean-Paul Beraudo, substitut à l'administration centrale du ministère de la justice, Hubert Dujardin, substitut à Evry, Jean Favard, juge au tribunal de Paris, Pierre Lyon-Caen, substitut à l'administration centrale, et Jean-Marc Sauvé, auditeur au Conseil d'Etat. A l'exception de M. Lyon-Caen, ces cinq conseillers techniques apartenaient au cabinet de M. Maurice Faure.

Sont en outre nommées au cabinet de M. Badinter : Mmes Nicole Calon, *conseiller* référendaire à la Cour de cassation (chargée de mission), Françoise Toubol-Fischer (attachée parlementaire), *Martine* Denis-Linton, maître assistante (chef de cabinet).

● *Vandalisme au zoo de Maubeuge.* — Des vandales ont, dans la nuit du 3 au 4 juillet, égorgé plusieurs animaux du zoo de Maubeuge (Nord) et libéré de leurs cages trois panthères, qui ont pu être capturées sans incident le 4 juillet.



ÉDUCATION

LES PRIORITÉS DU MINISTÈRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

La « lutte contre l'inégalité sociale »

« La création par le gouvernement des onze mille six cent vingt-cinq nouveaux emplois dans l'éducation nationale (...) n'a de sens que si elle s'inscrit dans une politique de lutte contre l'inégalité sociale », écrit M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, dans une circulaire adressée le 1er juillet aux recteurs. Il s'agit, explique le ministre *« de contribuer à corriger cette inégalité par le renforcement sélectif de l'action éducative dans les zones et dans les milieux sociaux où le taux d'échec scolaire est le plus élevé »*.

M. Savary donne dans cette circulaire des critères de définition des *« zones prioritaires »*, tout en précisant que compte tenu des *« courts délais qui nous séparent de la rentrée »*, et de l'importance à donner à la concertation, il ne sera pas possible de mener des études détaillées et approfondies permettant une *« délimitation rigoureuse »*. La rentrée 1981 sera donc la première étape d'une action *« destinée à être précisée ultérieurement »*.

Dans l'enseignement primaire et les collèges, le ministre recommande aux recteurs de tenir compte pour chaque secteur *« de son implantation géographique ; de la composition socio-économique des familles ; de la présence d'enfants étrangers ou non-francophones ; des retards scolaires ; de la part des élèves de classes préprofessionnelles de niveau et de classes préparatoires à l'apprentissage par rapport à l'ensemble des élèves ; des abandons de scolarité au niveau des collèges »*.

Pour les lycées d'enseignement professionnel, les recteurs devront tenir compte de *« la densité du réseau au sein des districts scolaires et des départements, des retards enregistrés et des taux de sortie en cours de scolarité »*.

« Le succès de l'action entreprise suppose la définition puis le suivi d'objectifs pédagogiques réalistes », conclut M. Savary.

Des instructions complémentaires sont fournies pour les différents ordres d'enseignement. M. Jean-Paul Costa, directeur du cabinet rappelle, dans une note à en-tête de la direction des écoles, quels sont les autres objectifs auxquels doivent être consacrés les nouveaux emplois : maintien ou ouverture de classes là où les effectifs prévisibles d'élèves le justifient ; renforcement du potentiel de remplacement ; allégement des effectifs dans les cours préparatoires et les cours élémentaires ainsi que dans les autres classes maternelles et primaires ; affectations de personnels spécialisés dans les Groupes d'aide psycho - pédagogique (GAPP).

Il ne s'agit pas de simples réajustements techniques mais d'un réexamen de la totalité de la situation pour la rentrée. Les recteurs doivent donc réunir une nouvelle fois les comités techniques paritaires et les conseils départementaux de l'enseignement primaire, après avoir pris l'avis des organisations qui n'y sont pas représentées.

Une autre circulaire de M. Costa précise les directives au sujet des moyens supplémentaires attribués aux collèges et aux lycées pour la prochaine rentrée. Il s'agit de la répartition et de l'utilisation des personnels dont le recrutement sera officialisé par le collectif budgétaire examiné cet été : 1 080 professeurs d'enseignement général de collèges (*P.E.G.C.*), *2 650 certifiés* et 300 agrégés supplémentaires, 610 professeurs de lycée d'enseignement professionnel, 410 conseillers principaux et conseillers d'éducation, auxquels s'ajoutent 225 professeurs et 100 professeurs adjoints d'éducation physique (*le Monde* du 25 juin).

Stages « en responsabilité »

Le texte énonce les objectifs visés, grâce à l'appoint de ce « ballon d'oxygène ». Dans les collèges, les suppressions et créations de postes seront revues, *« là où les effectifs le justifient »*, et un soin particulier devra être apporté pour remédier aux insuffisances des enseignements artistiques, manuels et techniques, en tout premier lieu en classe de troisième ; enfin, des mesures pédagogiques et éducatives nouvelles seront mises en œuvre, dans les *« zones prioritaires »*. Dans les lycées, au premier rang des objectifs prioritaires, figure la mise en place de la nouvelle classe de seconde allègement des effectifs, renforcement des travaux dirigés de mathématiques, développement des options). L'aide aux chefs de travaux pour les séquences éducatives en entreprises et l'amélioration de l'encadrement des élèves de 1re année de C.A.P. devront retenir l'attention pour ce qui concerne les lycées d'enseignement professionnel (LEP).

Pour réduire les déficits et atteindre ces objectifs, des personnels seront recrutés en supplément. Le recrutement des P.E.G.C., dont M. Beullac avait annoncé l'arrêt, est repris ; il sera fait par les recteurs. Pendant deux années scolaires, les nouvelles recrues alterneront, par périodes de six semaines, des stages « en responsabilité » dans des classes de collège et un enseignement en centre de formation de P.E.G.C. Deux élèves professeurs se partageront donc, à tour de rôle, la même classe.

Les nouveaux certifiés et agrégés, à l'exception de ceux des disciplines technologiques, enseigneront dans un même établissement, à raison de huit à onze heures par semaine, et recevront une formation au centre pédagogique régional. Pour les disciplines technologiques, un service d'enseignement de dix-huit heures sera confié à deux stagiaires pour la durée de l'année scolaire, l'un remplaçant, l'autre à la fin du premier semestre, *« de manière à permettre le maintien du stage en entreprise. »*

Le directeur de cabinet réitère ses *« instructions orales »* relatives à la concertation avec les personnels, les usagers et les élus locaux, dont devra s'entourer la mise en œuvre de ces nouveaux moyens.

UNE SECTION SPÉCIALISÉE A AULNAY-SOUS-BOIS

Le moyen de refuser la fatalité

Musique des Pink Floyd et de Bernard Lavilliers. Sur la scène, des adolescents parlent de la solitude dans les grandes villes, de l'agression par la publicité, de la drogue, des rapports avec les parents, du chômage. C'est un spectacle monté par les élèves de la Section d'éducation spécialisée (S.E.S.) du collège Claude-Debussy, à Aulnay-sous-Bois (Seine - Saint - Denis). Leur PACTE (1), ces jeunes issus de milieux « à problèmes » — immigrés souvent — l'ont préparé avec l'équipe d'enseignants de la S.E.S. : instituteurs spécialisés pour l'enfance inadaptée, profeseurs technique (cuisine, mécanique générale, plomberie, couture), et la directrice, Mme Toboul.

Pour ces soixante-seize élèves, âgés de douze à dix-sept ans, les méthodes pédagogiques classiques ont échoué. A la sortie de l'école élémentaire, un petit nombre d'entre eux seulement savaient lire, écrire, compter. Ils ont été dirigés vers la S.E.S. parce qu'ils avaient accumulé les retards scolaires. Avec eux, il faut inventer autre chose. *L'innovation pédagogique s'impose* ici comme une nécessité.

Les éducateurs s'efforcent d'amener les adolescents à prendre eux-mêmes en main le plus possible leur formation. La journée commence par le « conseil de classe ». Les élèves, en deux groupes selon les âges, se réunissent avec leur instituteur dans une salle qui ne ressemble guère à une salle de classe habituelle. Sous les montages de photos et les poèmes affichés aux murs, des estrades recouvertes de coussins entourent une table couverte de journaux, d'albums de bandes dessinées et de livres. En une heure, les élèves construisent une « page-information » sur les événements culturels, sportifs, dont ils ont entendu parler ou vu les reportages. Puis, ensemble, ils décident du programme de la journée, non sans s'être livrés au « jeu critique » qui consiste à émettre des observations sur la journée précédente ; le comportement des camarades, et des enseignants aussi, est passé au crible. Adultes et adolescents ont également la parole. Des « lois » sont votées, qui régissent le fonctionnement de la S.E.S.

Le travail est divisé en deux parts. L'une obligatoire et d'apparence plus scolaire : calcul, dictée, rédaction. L'autre composée d'activités telles que l'imprimerie, la photo, la spirographie, le dessin, la poésie, la constitution de dossiers et, depuis février, la réalisation de films d'animation. La notion de contrat remplace celle de contrainte. A l'élève de choisir l'activité qui l'intéresse. Mais à lui, ensuite, de mener à bien celle qu'il a choisie.

Même les apprentissages qui relèvent des disciplines obligatoires, les enseignants estiment qu'ils doivent être naturels, et respecter le rythme de chaque élève. S'inspirant des *méthodes de la pédagogie Freinet*, ils s'attachent par exemple à faire acquérir l'orthographe non par un texte imposé, extrait d'un manuel, et sans grand intérêt pour l'élève, mais plutôt en travaillant sur une poésie composée par un garçon ou une fille. Lecture et écriture servent à communiquer ; c'est donc *par la publication d'un journal relatant* la vie de la S.E.S. qu'elles sont étudiées.

Les activités ne sont pas cloisonnées, enfermées dans des temps rigides et uniformes. C'est peut-être pour cela que lorsque la récréation est annoncée les élèves ne se sentent pas obligés de se précipiter à l'extérieur. Surtout, la diversité des occupations possibles *permet de valoriser tous les adolescents* ; chacun trouve sa propre légitimité par le rôle qu'il joue dans l'une ou l'autre des activités.

Encourageants

L'équipe pédagogique met son point d'honneur à ce que le manque d'argent ne puisse pas mettre à l'écart certains élèves. Les sorties au théâtre avec les enseignants sont fréquentes ; un séjour d'une semaine à la campagne est prévu. Pour les financer, les élèves organisent une tombola. Ils offriront en lots des objets donnés par des commerçants d'Aulnay. Ils mettent aussi en place *une sorte de « marché aux puces »* où des vêtements d'occasion sont vendus.

Les résultats paraissent encourageants. A tel point que des instituteurs en formation sont envoyés à la S.E.S. du collège Debussy. A la fin de l'année, la plupart des élèves savent lire et écrire. Certains d'entre eux, apparus à leur arrivée comme des marginaux, se sont intégrés au groupe. Un instituteur, M. Claude Valéro, cite l'exemple d'un garçon qui, au début, fondait en larmes dès que quelqu'un s'adressait à lui. Cette année, il tint l'un des rôles principaux dans le spectacle présenté il y a quelques jours.

Des problèmes subsistent pourtant. En premier lieu, le besoin d'argent. Le fonctionnement de la S.E.S. est à la merci d'une défaillance des machines qui équipent les ateliers. Si les activités visant à rassembler des fonds ne rapportent pas autant qu'escompté, tout est compromis. Par ailleurs, les enseignants reconnaissent sans mal que leur *méthode obtient de moins bons* résultats avec les élèves les plus petits, encore trop marqués par le fonctionnement de l'école primaire. De même, il est difficile pour les garçons de se débarrasser des clichés sur la situation de la femme. *Ainsi naissent des conflits*, aggravés encore par l'intransigeance des *parents d'origine maghrébine* à l'égard de leurs filles, qui, parfois, ne peuvent pas participer aux voyages et aux sorties organisées par l'école. Enfin, et surtout, la question de l'avenir des élèves préoccupe grandement les enseignants. Si quelques-uns rejoignent un lycée d'enseignement professionnel, *beaucoup achèvent leur scolarité* sans obtenir aucun diplôme.

Dans la situation actuelle, ces jeunes sont voués sinon au chômage, du moins à des emplois subalternes et pénibles. C'est alors que les enseignants de l'équipe de la S.E.S. Debussy se demandent s'ils ont raison, s'ils ont le droit *d'ouvrir des horizons multiples et* parfois merveilleux à des adolescents qui vont demain plonger dans un monde difficile. Jusqu'à présent, ils répondent par l'affirmative : *« Nous donnons à nos élèves les moyens de refuser la fatalité. »*

RUTH ELKRIEF.

Un symposium du Conseil de l'Europe sur les médias et l'école

L'information, un mal nécessaire

De notre correspondant

Grenoble. — Organisé à Grenoble, sur l'initiative du conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, un symposium sur l'école et les médias vient de rassembler une quarantaine d'experts, de professeurs, de sociologues, de journalistes et de techniciens de la radio-télévision. Ils se sont interrogés sur le rôle que pourrait jouer l'école au sein d'un monde où les images, les sons et les publications de toutes sortes prennent une place de plus en plus importante.

Les experts présents à Grenoble ont tout d'abord constaté que le monde scolaire et universitaire demeurait, dans presque tous les pays, réticent pour réaliser des expériences d'utilisation pédagogique de la presse à l'école. *« J'ai le sentiment que l'information est souvent encore traitée dans l'enseignement français comme la vie sexuelle l'était il y a dix ans : mal nécessaire ; danger pour les enfants, les familles et l'école ; source de conflits et de perversion »*, a expliqué M. Alain Eck, chef adjoint du cabinet du ministre de l'éducation nationale français. Le représentant de M. Alain Savary a regretté une trop timide introduction officielle de la presse au sein du système scolaire français depuis 1976 et son utilisation trop souvent détachée des préoccupations de l'actualité immédiate. L'apprentissage de la presse, a-t-il souligné, doit se faire non à partir des exemplaires invendus des journaux, mais au contact direct du quotidien. *« Libérer les futurs citoyens de la peur de la politique implique que le système éducatif soit libéré de la peur de l'événement »*, a conclu M. Eck.

Dans ses recommandations, le symposium de Grenoble demande que soit introduite à tous les niveaux de la scolarité une éducation globale aux médias écrits et audiovisuels. Auxiliaires pédagogiques, la radio, la télévision et la presse écrite doivent permettre de développer chez les jeunes l'intérêt pour l'actualité et les informations concernant la vie publique. Ils doivent aussi leur apprendre à exercer un esprit critique vis-à-vis des messages qui leur sont transmis.

Enfin, les experts ont insisté sur la nécessité d'un apprentissage, au sein de l'école, des techniques et du langage audiovisuel, *« condition élémentaire de l'accès aux médias pour tout citoyen »*.

Cette ouverture de l'enseignement sur le monde de la presse devra répondre nécessairement aux critères d'objectivité, de neutralisme et de pluralisme, sans lesquels un tel apprentissage serait voué à l'échec. Dans une lettre adressée il y a quelques mois à l'inspection générale de l'éducation nationale, le précédent ministre écrivait : *« Le ministère ne saurait ni recommander ni interdire l'appel à certains journaux, mais cette liberté, garante de l'objectivité et de la neutralité de l'enseignement, doit se donner des limites rigoureuses. Il faut que le maître se limite strictement à viser des buts pédagogiques et respecte le code déontologique implicite qui préside à cette tâche (...). L'utilisation de la presse ne peut servir de prétexte à des développements partisans ou à la mise en valeur des convictions personnelles du maître. »*

Cet avertissement montre parfaitement les craintes suscitées chez certains par l'introduction des médias à l'école et les limites qui risquent d'être assignées à une telle expérience.

CLAUDE FRANCILLON.

La Ligue de l'enseignement se sent désormais « dans la République »

De notre correspondant

Reims. — C'est sous le signe d'un *« espoir raisonné »*, selon l'expression du président, M. Pierre Delfaud, que vient de se réunir, à Reims, l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente.

L'espoir pour ce mouvement, qui plus que jamais affirme son essence laïque et qui n'a cessé de se situer résolument dans l'opposition depuis vingt-trois ans, est né de l'élection de M. Mitterrand : *« Evénement considérable mais plus considérable encore pour la Ligue que pour d'autres »*, a dit M. Delfaud.

Ce changement a retenti sur le *climat des travaux des trois* cents délégués réunis à Reims, climat qu'on peut qualifier d'euphorique. Les orateurs ont étalé leur enthousiasme au point que les dirigeants ont tenu à en tempérer la fougue, rappelant que si les engagements pris par le gouvernement correspondaient effectivement aux aspirations de la Ligue rien n'était pour autant réglé.

Les problèmes auxquels la Ligue doit faire face résultent de sa double nature : mouvement d'opinion et de revendications, elle est aussi un mouvement qui crée et qui réalise, comme l'a souligné M. Delfaud.

En tant que mouvement d'opinion, son hostilité à l'ancien gouvernement a pu longtemps servir *de ciment à sa cohésion*. En même temps, le mouvement formé de militants de base au plus près des réalités locales a continué de créer.

Désormais, comme l'a dit M. Delfaud, la Ligue *« se sent dans la République »*. Mais elle entend rester indépendante du pouvoir.

Trois axes de travail ont été dégagés. D'abord, l'école : il s'agira *« de réparer les dégâts portés au service public de l'éducation »*, de *« rétablir la confiance dans notre école »*, de faire en sorte que *« seule l'école de tous soit à la charge de tous »*. Ensuite, la Ligue devra s'insérer dans les projets de décentralisation : bien implantée sur le plan local, elle a la capacité d'y répondre, veillant à ce que cette décentralisation ne serve pas d'alibi à un démantèlement du service public. Enfin, les participants se sont intéressés au phénomène des moyens d'information *« qui constituent*, dit le rapport, *à l'égal de l'éducation, un domaine essentiel de la formation et du conditionnement des hommes »*. Former les citoyens à l'utilisation des moyens d'information, les préparer à recevoir différemment leurs messages, c'est un champ immense ouvert à l'éducation permanente. Les dirigeants de la Ligue se disent prêts à relever ce défi.

LA CARTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Les deux UNEF expriment leur satisfaction

Les deux principaux syndicats d'étudiants, *l'UNEF indépendante* et démocratique (animée par des trotskistes et par des socialistes) et l'UNEF ex-Renouveau (proche du parti communiste) expriment leur satisfaction après les décisions du ministère de l'éducation nationale au sujet de la carte des formations universitaires. Jeudi 2 juillet, en effet, le ministère a publié une première liste des habilitations accordées aux universités pour la préparation de diplômes du premier et du deuxième cycles (*le Monde* du 3 juillet), et a invité les universités *« à faire appel »* si elles s'estiment lésées.

● *L'UNEF indépendante et démocratique* apprécie que *« le ministre n'a pas voulu donner à cette liste un caractère définitif alors que son prédécesseur avait opéré une série de suppressions de formation sans concertation et sans possibilité d'appel »*. L'UNEF espère maintenant que les présidents d'université ne pratiqueront pas d'*« autocensure »* et redemanderont l'habilitation des formations refusées récemment et l'an dernier.

● *L'UNEF ex-Renouveau* se félicite aussi de *« l'esprit de concertation »* du ministre. Elle regrette toutefois des *« insuffisances »*, citant des exemples de formations reconnues l'an dernier et non renouvelées cette année, ainsi que beaucoup de suppressions maintenues. L'UNEF demande que la concertation ne néglige pas, à l'avenir, l'avis des organisations syndicales.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Education musicale et chant choral** (par ordre alphabétique).

Mmes et MM. Boud'hors (3e), Briand (6e), Caom (5e), Cotin (10e), Duthell (7e), Mazzoleni (2e), Jacques Millet (8e), Ruppli (9e), Jean-Michel Simon (1er), Marianne Wallard née Baratin (4e).

● **Grammaire** (par ordre alphabétique).

Mmes et MM. Allardet (16e), Bauer (17e), *Berger-Carpentier* (15e), *Chardon* (18e), Costion (26e), Couderd (4e) Cuyolaà (29e), Dautemer (10e), *Delort* (9e), *Desgranges* (24e), *Fleurot* (3e), Fort (22e), Gester (1er), Gontcharoff (11e), Gosselin (13e), Gueussler (19e), Kawka (23e), *Labussière* (6e), Lagny (8e), Lannes (7e), Millischer (28e), Missika (20e ex.), Monpoël (27e), Mutschler (5e), Petouillard (20e ex.), Perrot (25e), Poulette (2e), Marie - Magdeleine Rey (12e), Surel (14e).

● *Le Comité national d'action laïque reçu à l'Elysée.* — Une délégation du Comité national d'action laïque (CNAL) a été reçue, jeudi 2 juillet, par le président de la République. Au cours de l'entretien, qualifié de *« plus qu'amical »* par M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, a été examinée la *« laïcité des institutions de l'Etat »*, et, en particulier, la question scolaire. Le CNAL a rappelé qu'il propose *« depuis des années, une solution généreuse et logique : l'intégration volontaires, sans spoliation ni monopole, dans un grand service public laïque rénové de tous les établissements scolaires privés qui ont bénéficié de crédits publics »*. Cette solution qui *« apporterait de légitimes garanties d'emploi et de carrière aux personnels de l'enseignement privé »* devrait intervenir, estime le CNAL, *« au cours de l'actuelle législature »*.

TENNIS

LA DOUBLE REVANCHE DE WIMBLEDON

« Mac le tombeur »

De notre envoyé spécial

Londres. — John McEnroe a donc réalisé, samedi 4 juillet, l'impossible exploit : il a battu Björn Borg dans la finale de Wimbledon. Ainsi, dans la rumeur du monde, la tête en pot de fleur a fait éclater le crâne en ogive d'obus. A la lecture du score (4-6, 7-6, 7-6, 6-4) on s'aperçoit que le match s'est joué sur deux jeux d'écart et que l'admirable vaincu — appeler Borg le vaincu ! — n'avait perdu, en tout et pour tout, que deux fois son service et livré bon poids de sa vaillance tout au long de ces trois heures vingt de lutte acharnée.

En se tenant, cette fois, comme un grand sur le Centre Court et, de ce fait, témoignant le plus grand respect pour le champion suédois, Mac-le-fol a donné de lui une image nouvelle : celle d'un homme qui produit son maximum quand il fait taire ses démons. Il a en outre infligé un pied-de-nez magistral aux officiels engoncés dans leur faux-col qui n'avaient cessé de verbaliser contre lui. Dans l'euphorie de cette finale magnifique, ceux-ci se sont-ils montrés eux aussi beaux joueurs ? Pas du tout. Ils se sont donné le ridicule de menacer le vainqueur, à sa sortie du court, d'une amende de 10 000 dollars (50 000 F) pour conduite indécente durant tout le tournoi. Or la tradition, et c'est le plus drôle, veut que le champion de Wimbledon devienne automatiquement membre de l'All England Lawn Tennis and Croquet Club...

Mais revoyons donc cette finale qui nous a fait revivre, entre les deux mêmes premiers rôles du tennis mondial et sur le même pré légendaire, les émotions de leur empoignade de l'an passé.

Le ciel était gris et bas avec une absence de vent qui favorisait le beau jeu quand les deux finalistes pénétrèrent sur le court. Tous les regards avaient convergé jusque-là sur la tribune d'honneur où avaient pris place le duc et la duchesse de Kent, le prince Rainier et Grâce de Monaco, la princesse Alexandra et, *last but not the least*, la jolie petite Lady Di, future reine d'Angleterre, dont tout Londres raffole. Spectacle unique pour cette multitude éprise de la famille royale que de pouvoir contempler tout l'après-midi le balcon fleuri du Buckingham Palace ! Mais le public du Centre Court, naguère respectueux et confusément intimidé, a bien changé. Quand Borg et McEnroe commencèrent à échanger leurs premières balles, des rafales de vociférations s'élevèrent, dignes d'une kermesse populaire. Elles n'allaient plus cesser avec une nette propension, pour les non-conformistes des places debout, à soutenir le persécuté.

Alerté par le cuisant souvenir de son fâcheux premier set de l'an dernier (perdu 6-1), et de celui tout frais de sa demi-finale contre Connors (perdu 6-0), Borg démarra sur les chapeaux de roue. Son service cette fois était frappé en force et laissait dégringoler des « aces » à la commande. Pourtant, un baroud d'honneur de McEnroe dont le service tourniquet distribuait autant d'aces, ne lui permettait de remporter cette manche initiale que par 6-4.

Les jeux étaient beaucoup plus accrochés au deuxième set. Il n'était pas question pour Borg de rester au fond du court comme sur la terre battue où le rebond franc de la balle lui permet de faire la loi à la régulière. Avec un adversaire qui interceptait tout au filet sur son propre service, il n'était pas non plus question pour lui de risquer à chaque coup des « passing shots » le long des lignes. C'est pourquoi Borg prenait les devants à la volée en des courses précipitées qui le montraient sous un tout autre angle qu'à Roland-Garros.

« Tie break »

Le plus paradoxal, c'était de voir par moments McEnroe rester sur la ligne de fond et répliquer coup pour coup à Borg en des trajectoires profondes de préférence centrées avec prédilection au milieu du terrain, revers du ventre avec coups droits alternativement plats ou liftés, ne commettant jamais d'erreurs, à la différence de la plupart des attaquants gauchers. Mais, bien entendu, sa technique prédominante consistait dans ces retours masqués qui lui permettaient, en deux enjambées, de se tenir les bras ballants, puis de jouer les sémaphores au filet. Là, faisait merveille son incroyable adresse de volleyeur favorisée par la pratique du double (dont il avait été sacré champion la veille avec Peter Fleming). Là, à plusieurs reprises, il exécutait son maître coup dont il a le secret : le contre de volée basse en sautant des deux pieds pour terminer en amortie gagnante. On en était donc arrivé à quatre partout, puis cinq partout, puis six partout au deuxième set quand les deux adversaires en vinrent à disputer leur premier... « tie-break ».

De tous les sports, le tennis est celui dont le décompte des points a été le plus savamment élaboré, et on ne rendra jamais assez hommage à la mémoire du major Wingfield de l'avoir imposé il y a cent ans. Mais il faut aussi se féliciter de la mise en pratique du « tie-break » qui permit, en 1971, de mettre fin aux scores marathoniens de Wimbledon. Qui sait cependant si un lutteur inépuisable comme Borg n'aura pas été victime de cette nouvelle règle ? Toujours est-il qu'en un clin d'œil dans ce « tie-break » il fut retourné comme une crêpe par McEnroe (7-1) qui se mit le deuxième set dans la poche par sept points à six.

Coup au moral

Ce ne fut pas un drame mais une « dramatique », formule moins pompeuse et plus théâtrale, qui se joua derechef au troisième set. Cette manche, le Suédois, en tacticien avisé, voulait absolument la gagner pour donner un coup au moral de son adversaire. Au prix d'un effort frénétique, il était parvenu à mener par quatre jeux à un. Mais l'Américain, dodelinant de la tête sous son bandeau rouge, fit front. Quatre jeux partout, 5 - 4 pour Borg sur le service de McEnroe. Ici se disputa le tournant du match dans l'effervescence générale. Quatre fois Borg tint la balle de set dans sa raquette. Quatre fois McEnroe, montrant le courage indéracinable de ses ancêtres irlandais, refit le terrain perdu. Une dernière volée dans le trou lui permettait d'égaliser. Et deuxième « tie-break ».

Cette fois, Borg se défendait comme un lion. Mais c'est encore McEnroe qui, dans un dernier sursaut, l'emportait par 7 points à 4. Le coup au moral, c'est Borg qui l'encaissait. Le quatrième set fut encore d'un acharnement inouï sur tous les points. Mais par ces ondes de certitude qui se communiquent mystérieusement à la foule, la chance de McEnroe se dessinait.

Après chaque échange, on voyait Borg tourner son dos puissant pour regagner l'autre carré. Pourtant, une légère altération de sa démarche, le débordement inaccoutumé de sa chemisette par-dessus sa ceinture attestaient un malaise cruel. Les jeux n'en continuèrent pas moins à se suivre avec un décalage favorable à McEnroe, qui avait servi le premier dans cette ultime manche. A 4-3 en sa faveur, on crut Borg perdu. Mais le Suédois, le masque toujours indéchiffrable, recolla à 4 partout. A 5-4, sur le service de McEnroe, il réussit encore par un prodige d'énergie à gagner les deux premiers points. McEnroe faisant l'avion remonta à son tour pour connaître l'ivresse d'une première balle de match. Borg revint à 40 partout. McEnroe refit l'avantage et, dans un coup de rein triomphant, percuta enfin une volée sur la ligne.

Une minute plus tard, sur le tapis dévotement déployé sur le court, le duc de Kent remettait le trophée de l'All England Club à John McEnroe, dont le visage s'éclairait d'un pâle sourire. Quand Borg s'avança à son tour, une ovation qui dura longtemps déferla sur l'arène. Le champion aux cinq victoires consécutives, encore et toujours légende vivante du Centre Court, souriait, lui, franchement. Sa position est toute nouvelle à vingt-cinq ans, rafraîchissante pour lui, redoutable d'avenir pour les autres : challenger !

OLIVIER MERLIN.

Les champions de Wimbledon

Simple messieurs. — McEnroe (E.-U.) b. Borg (S.) 4-6, 7-6, 7-6, 6-4.

Simple dames. — Mrs Lloyd (E.-U.) b. Mlle Mandikova (Tchéc.) 6-2, 6-2.

Double messieurs. — Fleming-McEnroe (E.-U.) b. Lutz-Smith (E.-U.) 6-4, 6-4, 6-4.

Double mixte. — Miss Stove (Holl.)-McMillan (Afr. Sud) b. Miss Austin-Austin (E.-U.) 4-6, 7-6, 6-3.

Simple jeunes gens. — Anger (E.-U.) b. Cash (Austr.) 7-6, 7-5.

Simple jeunes filles. — Miss Garrison (E.-U.) b. Miss Uys (Afr. Sud) 6-4, 3-6, 6-0.

ESCRIME

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Des lendemains qui déchantent

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Sombre week-end pour les escrimeurs français, qui n'ont pas encore gagné la moindre médaille après les deux premières épreuves du championnat du monde. Au fleuret masculin, c'est le Soviétique Vladimir Smirnov (vingt-sept ans) qui a remporté, samedi 4 juillet, la médaille d'or devant le Roumain Petru Kuki et l'Italien Angelo Scuri. Le lendemain, au fleuret féminin, la victoire est revenue à la tenante du titre, l'Allemande de l'Est Cornelia Hanisch (vingt-neuf ans), qui s'est imposée devant la surprenante Chinoise Luan Jujie et l'Italienne Dorina Vaccaroni. La Française Brigitte Gaudin-Latrille a, pour sa part, dû se contenter de la quatrième place.

Vladimir Smirnov, déjà champion olympique à Moscou, est bien le meilleur fleurettiste du moment. Son premier titre mondial, il l'a gagné avec une autorité qui en dit long sur l'étendue de son registre. Dans les domaines tactique, technique et physique, il est parfaitement au point. C'est un athlète surpuissant (1,84 mètre pour 82 kg) capable de varier son jeu plusieurs fois par assaut et d'exécuter tous les coups d'escrime avec la même maestria.

Ce n'était pas trop d'arguments pour permettre à l'U.R.S.S. de conserver la couronne mondiale au fleuret, car Smirnov représentait le dernier atout soviétique après les éliminations prématurées, vendredi, de Romankov, le tenant du titre, Rouziev, Fomenko et Likov. Comme Alexandre Romankov qui se trouva aussi isolé aux championnats de Melbourne, Smirnov allait saisir sa chance à bras le corps en dépit de la pugnacité de l'astucieux Kuki, lequel, en finale, mena par 9 à 7 avant de s'incliner en concédant quatre touches consécutives. Du beau travail. Bien que légitimement déçu, Kuki reconnaissait aussitôt la supériorité de Smirnov avec beaucoup de sportivité. Est-ce à dire que le Soviétique est parti pour un long règne ? C'est son intention. Il estime même disposer encore d'une grande marge de progression.

L'assurance de Smirnov n'a pas fait sourire le maître Jacky Courtillat, l'entraîneur national des fleurettistes français. Il avait déjà enregistré sans joie l'échec de Pascal Jolyot, le meilleur de ses tireurs. Vice-champion du monde et vice-champion olympique, celui-ci a montré pour la première fois en haute compétition une certaine faiblesse de caractère. De son côté, Didier Flament a semblé, pour la énième fois, frappé de paralysie devant un adversaire malin, Scuri. Dans ces conditions, sa sixième place à l'issue du tournoi ne peut être comparée à la huitième prise par le jeune Philippe Omnès, à peine âgé de vingt et un ans, et qui disputait à Clermont-Ferrand son premier championnat du monde. De l'avis du maître Jean Cottard, qui fut directeur technique national jusqu'en 1972, le fleuret français a trouvé en cet étudiant en éducation physique un espoir de très grand avenir. L'opinion vaut d'être retenue, car elle émane d'un technicien très estimé. Il n'en demeure pas moins que les fleurettistes masculins français n'ont pas réalisé tout à fait les performances espérées.

Pascale Trinquet mal préparée

Mais que dire alors de la championne olympique Pascale Trinquet ? Qu'elle a été en dessous de tout ! Le deuxième tour était déjà trop difficile pour elle. Par cette élimination prématurée, la Tropézienne payait au prix fort son refus d'assumer les responsabilités que confère un titre olympique. A la réflexion les dirigeants français auraient peut-être dû lui éviter une humiliation en lui conseillant de ne pas postuler à la sélection. Pourtant, en poussant le raisonnement un peu plus loin, il est également possible de se demander si cet échec clermontois n'est pas en définitive un mal pour un bien. Autrement dit, si Pascale Trinquet en tire les leçons et consent enfin à se préparer avec sérieux, tout porte à croire que son éclipse ne sera que passagère. Dans le cas contraire, elle devra se contenter de ses deux médailles d'or olympiques, ce qui, sur une carte de visite, ne manque d'ailleurs pas d'allure.

Les chances françaises ne reposaient plus que sur les épaules de Brigitte Gaudin, la gagnante cette saison du tournoi de Leipzig, seconde du challenge Jenty à Paris, quatrième à Turin et à Côme, cinquième à Goppingen. La Bordelaise avait annoncé la couleur : « Je viendrais à Clermont-Ferrand pour gagner. » De fait, Brigitte Gaudin, très bien préparée elle, a réalisé un remarquable tournoi en battant par deux fois la Soviétique Valentina Sidorova. Elle crut même avoir accompli le plus difficile quand elle se fit surprendre (8 touches à 4) en demi-finales par la Chinoise Luan Jujie. Il est manifeste que la Française avait manqué de patience et s'était trop précipitée, s'empalant à cinq reprises sur le fleuret de l'Asiatique. Devant ces fautes tactiques répétées, il est utile de se demander à quoi servent tous les officiels qui gravitent autour des sélectionnés français. En tout cas, la délégation est toujours bredouille dans ces championnats du monde. Elle le sera encore ce lundi puisque ses cinq sabreurs engagés ont tous été éliminés...

JEAN-MARIE SAFRA.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

L'opposition réagit

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Il y a Martens et Maertens. Le premier, René, est sorti de l'anonymat après trois participations confidentielles au Tour de France, pour remporter, dimanche 5 juillet, la dixième étape Nantes - Le Mans. Le second, Freddy, a consolidé son maillot vert du classement par points en s'affirmant une fois encore le plus rapide du peloton. Mais sept coureurs l'ont précédé sur la ligne d'arrivée avec une avance de trois minutes. Dans ce groupe, qui s'était détaché à 58 kilomètres du but figuraient notamment René Martens, Patrick Perret, Régis Clere, la révélation française du Tour d'Espagne, Gilbert Duclos-Lassalle, qui remonte de la dixième à la troisième place du classement général, et le jeune méridional Jean-François Rodriguez, un équipier de Bernard Hinault, qui passe de la onzième à la quatrième place.

Au cours de cette étape, favorisée par le vent et disputée à près de 45 kilomètres-heure de moyenne, la course a changé d'aspect. Bernard Hinault, qui possède toujours le maillot jaune, n'a pas été inquiété, et, à vrai dire, l'échappée finale ne le menaçait guère. Cependant, quelques volontaires ont voulu montrer qu'ils n'acceptaient plus sans réagir la domination du leader et que s'ils ne prétendaient pas faire des miracles, ils entendaient au moins ne pas subir les événements. Leur attitude offensive a restitué au sport cycliste son véritable sens que les tactiques négatives, trop fréquentes, ont parfois dénaturé, surtout dans les épreuves de longue haleine.

La stratégie du harcèlement et des attaques tournantes est en fait la seule à adopter contre Bernard Hinault, qui s'est étonné, au cours d'une conférence de presse, samedi 4 juillet à Nantes, de la faiblesse de l'opposition. Dans la situation actuelle, le Breton apparaît invulnérable mais ses abandons du Tour l'an passé et du Midi-Libre cette année, prouvent qu'il n'est pas à l'abri d'une défaillance. Ses concurrents ont donc intérêt à durcir la compétition même s'il doivent subir de leur côté des pertes importantes.

Un dernier point : l'allure très rapide de l'étape Nantes - Le Mans a donné un sérieux coup de pouce à la moyenne générale, qui dépasse 39 kilomètres-heure. On n'attend pas moins des routiers modernes, qui disposent d'un matériel perfectionné et qui emploient des braquets gigantesques.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE

Dixième étape : Nantes - Le Mans (196,5 km). — 1. R. Martens (Bel.), 4 h. 23 min. 9 sec ; 2. Clere, 4 h. 23 min 13 sec. ; 3. Duclos-Lassalle, 4 h. 23 min. 15 sec. ; 4. Becaas ; 5. De Rooy (Hol.) ; 6. Rodriguez ; 7. Perret, même temps ; 8. F. Maertens (Bel.), 4 h. 25 min. 45 sec. ; 9. Bertin ; 10. Urbani (Lux.) et le peloton.

Classement général : 1. Hinault (F.), 34 h. 20 min. 26 sec. ; 2. P. Anderson (Austr.), à 37 sec. ; 3. Duclos-Lassalle (F.), à 3 min. 31 sec. ; 4. Rodriguez (F.), à 3 min. 40 sec. ; 5. Laurent (F.), à 5 min. 10 sec. ; 6. Clere (F.), à 5 min. 16 sec. ; 7. Claes (Bel.), à 5 min. 32 sec. ; 8. Van Impe (Bel.) à 5 min. 38 sec. ; 9. Fernandez (Esp.) et Criquelion (Bel.) à 6 min. 3 sec.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

ATHLÉTISME

DEMI-FINALE DE COUPE D'EUROPE

Les Italiens barrent la route aux Français

De notre envoyé spécial

Lille. — Dix victoires et cinq deuxièmes places dans les vingt épreuves du programme ont permis à l'équipe de R.D.A. de se classer première de la demi-finale de Coupe d'Europe d'athlétisme, disputée les 4 et 5 juillet, au stadium nord de Villeneuve-d'Ascq, dans la communauté urbaine de Lille.

La lutte pour la deuxième place qualifiant directement pour la finale de Zagreb, les 15 et 16 août, a été très serrée, entre les Français et les Italiens, jusqu'à la seizième épreuve. Puis les Transalpins, crédités de quatre victoires et de quatre deuxièmes places, prirent un avantage décisif pour compter, au total, seize points d'avance sur les Français, qu'ils devancèrent douze fois.

Décevant au regard des *espérances nationales, mais logique* au regard du potentiel italien, ce résultat met l'équipe de France en situation difficile, car elle devra tenter de se repêcher, début août, à Athènes, en luttant notamment contre la Hongrie.

Un mauvais week-end donc pour l'athlétisme national, dont l'échec a été consommé devant des banquettes aux deux tiers vides. Et la confirmation du succès des recettes de l'athlétisme transalpin.

Il y a le divorce à l'italienne, la démocratie à l'italienne, les *gelati* à l'italienne, les scandales à l'italienne, les pâtes, les loges maçonniques et le cinéma à l'italienne. A notre connaissance, il n'y a pas de raton laveur à l'italienne. Mais assurément il y a un athlétisme à l'italienne. On s'en était un peu douté l'été dernier à Moscou lorsque Pietro Mennea avec son inimitable index pointé au ciel, et Sarah Simeoni, avec son sourire de madone baroque, avaient décroché respectivement les médailles d'or du 200 mètres et du saut en hauteur. Mais ces deux-là n'étaient pas à Lille pour cette demi-finale de Coupe d'Europe, où huit équipes nationales se disputaient deux billets directs pour la finale de Zagreb les 15 et 16 août.

En dépit d'une formation privée de quelques-uns de ses meilleurs éléments, les Allemands de l'Est se sont avérés d'emblée intouchables. Les Tchèques un moment en position de troisième larron, ont sombré à la dixième des vingt épreuves du programme. La bataille rangée entre Transalpins et Français pour l'attribution de la seconde place qualificative s'engagea alors, indécise bien que ceux-ci semblaient en mesure de venir à bout de ceux-là. Grâce aux bonnes performances de Hatil, Francis et Alex Gonzalez, Philippe Dupont, Luc Viudes ou Franck Bonnet, cela resta possible jusqu'à ce que commence le concours du lancer du disque et les malheurs des Français. Dans le 200 mètres, le triple saut et le relais 4 × 400 mètres, les hommes de Guy Drut s'effondrèrent. Même à la perche, la réussite a fui Thierry Vigneron, qui se retrouva second après avoir échoué à 5,40 mètres alors que l'Italien se classait quatrième avec un modeste bond de 5 mètres. Au total, la différence était lourde : seize points en faveur de l'Italie.

Pour masquer leur déception, les entraîneurs français avaient à fournir comme excuses le manque d'expérience à ce niveau de compétition de garçons comme Boussemart, sur 200 mètres, ou les blessures des meilleurs sauteurs en longueur. Au-delà de ces explications courantes en pareilles circonstances, cet athlétisme italien, roublard, imprévisible et dominateur, qu'on a rencontré à Villeneuve d'Ascq, n'a-t-il pas des particularités qui lui confèrent actuellement une supériorité intrinsèque sur l'athlétisme français ? Méchante question à laquelle les responsables nationaux préfèrent n'apporter que des réponses passe-partout du genre : *« On paie aujourd'hui les conséquences de la politique sportive suivie depuis vingt ans. »*

L'argent

Les Italiens pensent eux qu'ils ont trouvé en 1970 des réponses adaptées au développement de leur sport en *économie capitaliste*. Comment trouver en effet une réplique aux Soviétiques et aux Allemands de l'Est quand l'Etat trop déliquescent n'est pas en mesure de prendre en charge le « peuple des stades » ? A la faveur d'une véritable révolution de palais, un architecte fou d'athlétisme, Primo Nebiolo, prend le pouvoir à la tête de la *vénérable fédération* italienne (FIDAL). C'est le prince charmant de cet athlétisme transalpin, véritable Belle au bois dormant. Sous son étreinte, la FIDAL va trouver argent, pratiquants, public et champions.

L'argent, c'est la clé de tout. Alors que la Fédération française (F.F.A.) subsiste essentiellement grâce aux subventions du ministère des sports, les Italiens, qui ne connaissent pas ce rouage administratif recevaient leurs subsides du Comité olympique national (CONI) dont les ressources proviennent du totocalcio, ces paris sur les matches de football, toujours condamnés en France. De plus, la F.F.A. s'est liée pieds et poings à trois fabricants d'articles de sport (Adidas, Dima-Sports et Resi-Sport) qui lui versent annuellement une contribution d'un montant équivalent à un million de francs. La FIDAL s'adresse, elle, à un groupement de commanditaires dont le plus important est Alitalia, la compagnie aérienne. Résultat : la Fédération italienne gère un budget de fonctionnement de l'ordre de trente millions de francs, soit trois fois plus que la Fédération française.

Cet argent a permis aux Transalpins d'avoir des structures fortes : trente-cinq permanents à Rome contre quinze à Paris. En outre, la fédération italienne rémunère confortablement les cadres techniques régionaux qu'elle a implantés à sa guise dans la péninsule alors que les cadres français dépendent de l'administration qui fixe à la fois le nombre de postes et les rétributions. La fédération italienne a aussi décentralisé ses centres d'entraînement des athlètes alors que l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Vincennes est trop souvent un pourrissoir des jeunes talents provinciaux.

Trois cent mille licenciés

La FIDAL a, de surcroît, su intéresser les medias à l'athlétisme, tâche ardue s'il en est pour un sport de chiffres *a priori* rebutant. Avec trente-cinq heures de retransmission en 1980, l'athlétisme a été le quatrième sport à la télévision après le football, le cyclisme et l'automobilisme. On est loin du compte en France. Loin du compte également pour le nombre de licenciés : trois cent mille en Italie, cent mille en France. Mais d'un côté des Alpes, on favorise les grandes courses sur route à travers les villes (Milan, Turin, Rome) tandis que de l'autre, on les regarde encore comme des épreuves diaboliques qui détournent les athlètes de la sacro-sainte piste. Pourtant, lors des cinq grandes réunions internationales qui sont organisées en Italie, on compte plus de trente mille spectateurs. Les deux seuls grands meetings français de Paris et Nice ne font pas plus de dix mille places payantes.

Contraste frappant encore : la situation sociale des athlètes de haut niveau. Sans parler du cas un peu exceptionnel de Pietro Mennea entièrement pris en charge par la Fiat, qui put poursuivre des études de sciences économiques en battant des records du monde de sprint et qui « trouva » un garage à gérer lorsqu'il prit sa retraite sportive, la différence énorme de situation entre Français et Italiens est apparue de façon caricaturale, samedi, à l'occasion du concours de saut en hauteur. D'un côté, Franck Bonnet, recordman de France (2,27 m) à vingt-six ans, après avoir été champion d'Europe junior à dix-neuf ans, a dû quitter son emploi de dessinateur pour pouvoir s'entraîner correctement en vivant sur ses économies. De l'autre, grand comédien de la scène athlétique, Massimo Di Giorgio, recordman d'Italie (2,30 m), policier de son état, n'a pas de problèmes d'entraînement et encore moins d'argent, son épouse gérant un magasin d'articles de sport.

En bref, la FIDAL a acquis une telle réputation et un tel poids international que son président, Primo Nebiolo, est le candidat le plus sérieux pour la succession du Britannique Adrian Paulan à la présidence de l'Union européenne d'athlétisme (U.E.A.).

Tout cela explique sans doute en grande partie pourquoi l'équipe d'Italie a, pour la troisième fois consécutive, dominé l'équipe de France. Est-ce une situation irréversible ? Au-delà de la déception provoquée par la nécessité du détour dangereux par les repêchages d'Athènes, où il faudra battre les Hongrois, Jean Poczobut, le directeur technique national, ne le pense pas. Il a relevé qu'aucun des jeunes éléments engagés à Lille n'a fait de contre-performance face aux Italiens plus expérimentés. Et il pense que les juniors qui doivent disputer, du 20 au 22 août, les championnats d'Europe à *Utrecht* pourront renverser la vapeur alors que les jeunes Italiens les dominent depuis 1973. Ce pari est pris sur la base des transformations opérées dans la détection et le suivi des espoirs français depuis trois ans. Reste à savoir si la défaite de Lille n'hypothéquera pas lourdement le travail de l'équipe technique nationale qui n'avait pas connu d'échec de cette importance depuis sa mise en place en 1978.

ALAIN GIRAUDO.

COUPE D'EUROPE

Six équipes nationales se sont qualifiées, les 4 et 5 juillet, pour la finale de Coupe d'Europe, les 15 et 16 août : la R.D.A. et l'Italie à Lille, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. à Helsinki, la Pologne et la R.F.A. à Bydgoszcz. Les Yougoslaves, quatrième à Helsinki, sont qualifiés d'office en tant que pays organisateur. La huitième place de finaliste sera mise en concurrence les 1er et 2 août, à Athènes, lors des repêchages entre la France, la Finlande, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Espagne et la Grèce.

Dans les épreuves féminines, la Grande-Bretagne, la Bulgarie, l'U.R.S.S., la R.D.A., la R.F.A. et la Yougoslavie se sont qualifiées directement. La France, cinquième à Edimbourg, disputera les repêchages à Pescara.

Records de France

Franck Verzy, un Lyonnais âgé de vingt ans, a établi un nouveau record national du saut en hauteur, avec 2,28 mètres, réussi le 5 juillet à Beaune, au cours des épreuves interrégionales de la Coupe de France des spécialités. L'ancien record avait été établi le 14 juin par Franck Bonnet, avec 2,27 mètres.

Mme Dupont-Glineur, avec un jet de 53,70 mètres, a battu de plus de 80 cm l'ancien record national de lancer du javelot, établi en juin 1976, par Mme Boclé.

AUTOMOBILISME

La première victoire d'Alain Prost (Renault)

Le coup de pouce de la pluie

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le Grand Prix de France, disputé dimanche 5 juillet à Dijon-Prénois, a donné lieu, circonstance exceptionnelle en formule 1, à deux manches, l'une de cinquante-huit tours, l'autre de vingt-deux. C'est la pluie qui a provoqué l'interruption de la course et, comme le permet le règlement, un deuxième départ a été donné avec le beau temps revenu. Pour établir le classement général, il a été tenu compte des temps réalisés par chacun des pilotes dans les deux manches, et c'est Alain Prost (Renault turbo) qui est sorti vainqueur de l'addition, devant John Watson (McLaren), Nelson Piquet (Brabham), René Arnoux (Renault turbo) et Didier Pironi (Ferrari turbo).

A deux tours près, tout juste 2 min. 30 sec., Nelson Piquet aurait pu gagner le Grand Prix de France. Si, en effet, la distance est couverte à 75 % au moment où la pluie incite les organisateurs à arrêter la course pour des raisons de sécurité, les dispositions réglementaires admettent en effet que le classement peut être considéré comme acquis et que les pilotes marquent le nombre de points prévu. Dans le cas contraire : ou bien le classement est entériné, mias dans ces conditions la moitit des points reviennent seulement aux conducteurs, ou bien un deuxième départ est ordonné dans l'hypothèse où une accalmie intervient.

A Dijon, lorsque l'averse a éclaté, noyant d'un coup le circuit, Piquet bouclait son cinquante-septième tour. Le tour suivant, les drapeaux *signifiaient* l'arrêt. Or il ne lui manquait que deux tours à parcourir pour que ceux, comme lui, qui étaient en tête de la course aient atteint les 75 % requis (60 tours sur les 80 que comportait le Grand Prix de France). Piquet comptait à ce moment-là 6 sec. 79/100 d'avance sur Prost et 7 sec. 28/100 sur Watson, mais tout était à refaire. San doute Piquet aurait-il été inquiété par Prost — malgré ses ennuis de boîte de vitesse — et même par Watson si le beau temps avait permis que le Grand Prix aille à son terme (80 tours). Ses pneus étaient dégradés, et la Brabham connaissait des problèmes d'accélérateur. Mais, de toute évidence, rien n'aurait pu empêcher Nelson Piquet de tenir ses adversaires à distance sur les deux tours qui lui ont tant fait défaut et coûté la victoire.

utesble misé

Que s'est-il passé entre les deux manches ? Tout le monde a naturellement changé ses pneus et rafistolé ce qui pouvait l'être dans un aussi court délai, moins d'une heure. Et les circonstances particulières de la deuxième manche ont joué en faveur de Prost comme au demeurant de Watson. Tous deux sont équipés par Michelin qui avait à sa disposition, à Dijon, des pneus à gomme tendre, *dit pneus de « qualification »*, plus efficaces que ceux de Goodyear, le manufacturier en pneumatiques de Brabham. Prost et Watson les choisirent, à juste titre, enconsidtrant que le faible kilométrage à parcourir — vingt-deux tours — constituait une prise de risque raisonnable. Piquet fit le contraire et retint des pneus à gomme dure, moins performants.

Il s'y est ajouté que la Renault de Prost, dont le poids en ordre de course est l'un des handicaps — poids de la voiture (+ 35 kilos) et celui de l'essence supplémentaire embarquée à cause de la consommation du turbo (+ 40 kilos) — par rapport aux légères Brabham de Piquet et McLaren de Watson, était délestée pour la deuxième manche de la plus grande partie de son carburant. Sans retenir pour probable qu'en outre, pour une distance aussi courte, il était possible d'augmenter la puissance du moteur turbo compressé de la Renault, les deux avantages précédemment cités suffisaient pour faire la différence, et c'est ce qui est arrivé de la manière la plus probante qui soit : 6 sec. 79/100 d'écart entre Piquet et Prost après cinquante-sept tours dans la première manche, 30 sec. d'écart entre Prost et Piquet dans la seconde. La cause était entendue et Alain Prost, vingt-six ans, remportait sa première victoire en Grand Prix qui était aussi celle de l'habileté de toute une équipe revenue à Dijon au premier plan après bien des avatars et une « longue traversée du désert ».

FRANÇOIS JANIN.

Grand Prix de France à Dijon : 1er Prost (Renault turbo) ; 2. Watson (McLaren), à 2 sec. 29 ; 3. Piquet (Brabham), à 24 sec. 22 ; 4. Arnoux, à 42 sec. 30 ; 5. Pironi (Ferrari turbo), à 1 tour ; 6. De Angelis (Lotus), etc.

Classement du championnat du Monde : 1er Reutemann, 37 pts ; 2. Piquet, 26 pts ; 3. Jones, 24 pts ; 4. Villeneuve, 21 pts ; 5. Laffite, 17 pts ; 6. Prost, 13 pts, etc.

LES RÉSULTATS

Alpinisme

Yannick Seigneur, l'un des meilleurs « himalayistes » français, et Jean Afanassief, membre de la première expédition française victorieuse à l'Everest en 1978, ont échoué dans leur tentative d'ascension du deuxième sommet du monde, le K2, 8 760 mètres. Dans cette immense pyramide de 4 000 mètres de hauteur, *les deux guides, qui étaient* accompagnés par deux alpinistes allemands, Reinhart Karl et Martin Gotz, voulaient ouvrir une voie directe d'ascension dans la face sud de la montagne. L'Italien Reinhold Messner s'engagea dans cet itinéraire en 1979, mais il dut renoncer en raison, notamment, des difficultés techniques qu'il rencontra dans cette voie où se marient sans cesse glace et rochers.

L'expédition française, qui souhaitait atteindre le sommet du K2 en moins d'une semaine et sans utiliser de porteurs d'altitude, ni installer des camps fixes, ni se servir d'oxygène, a évoqué le mauvais temps pour expliquer son échec. Des conditions atmosphériques qualifiées d'« épouvantables » les ayant contraints à abandonner après une tentative qui les mena jusqu'à 7 500 mètres d'altitude.

Jeu à treize

TEST A SYDNEY : 43 A 3

Après la Nouvelle-Zélande, la série noire continue en Australie pour l'équipe nationale de jeu à XIII qui a été battue à Sydney le 4 juillet, 43 à 3 par les Kangourous.

Natation

RECORD DU 200 METRES QUATRE NAGES FEMININ

La nageuse est-allemande Ute Geweniger a établi le 4 juillet un nouveau record du monde du 200 m. quatre nages en 2 min. 11 sec. 73/100 lors des championnats de R.D.A. à Berlin-Est. Elle a amélioré de 1 sec. 27/100 le record de sa compatriote Petra Schneider établi le 24 mai 1980.

Rugby

TEST A BRISBANE : 17 A 15

Pour le premier test-match de ce tournoi en Australie, l'équipe de France a été battue le 5 juillet à Brisbane par les Wallabies sur le score de 17 à 15. Trois essais, une transformation et une pénalité pour les Australiens, un essai, un drop et deux pénalités pour les Français. Mais l'addition aurait pu être beaucoup plus lourde si les Australiens n'avaient pas été aussi maladroits dans leurs très nombreux coups de pied de pénalité.

SCIENCES

Une centaine de chercheurs chez l'homme de Tautavel

De notre correspondant

Perpignan. — Le village de Tautavel, près de Perpignan, a accueilli du 22 au 28 juin un colloque international organisé par le C.N.R.S. sur le thème *« Datations absolues et analyses isotopiques en préhistoire : méthodes et limites »*.

L'importance des découvertes qui ont été faites depuis plusieurs années dans la Caune de l'Arago (*le Monde* du 30 mai 1979) a permis de déboucher sur un ensemble d'études de laboratoire faites aux quatre coins du monde pour établir une chronologie du pléistocène (de — 1,8 million d'années à — 10 000 ans).

Une centaine de spécialistes mondiaux des méthodes de datation appliquées à la préhistoire, travaillant dans leurs laboratoires respectifs à la datation d'échantillons provenant de ce site du pléistocène inférieur et moyen, ont confronté durant une semaine les résultats de leurs travaux.

L'originalité de ce colloque, organisé par M. Henry de Lumley, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, titulaire de la chaire de préhistoire, et par M. Jacques Labeyrie, directeur du centre des faibles radioactivités (C.N.R.S. et Commissariat à l'énergie atomique) de Gif-sur-Yvette, est d'avoir fait sortir de leurs laboratoires ces chercheurs pour les mettre en contact direct avec l'objet même de leurs travaux et de leur étude commune : la grotte de la Caune de l'Arago où vécut il y a environ 450 000 ans l'homme de Tautavel, le plus ancien Européen connu à ce jour.

Les mesures et analyses réalisées suivant différentes méthodes concordent pour attribuer un âge d'environ un demi-million d'années aux premiers sols d'habitat du site. En outre, les congressistes *ont cherché* à établir des corrélations entre la vingtaine de périodes d'occupation du site par les ancêtres de l'homme et les variations du climat.

Les actes définitifs du colloque de Tautavel seront publiés au début de 1982 par le C.N.R.S.

JEAN-CLAUDE MARRE.

Selon un comité de l'Académie des sciences américaine

LA CONSTRUCTION DE STATIONS SPATIALES SOLAIRES COUTERAIT TROP CHER

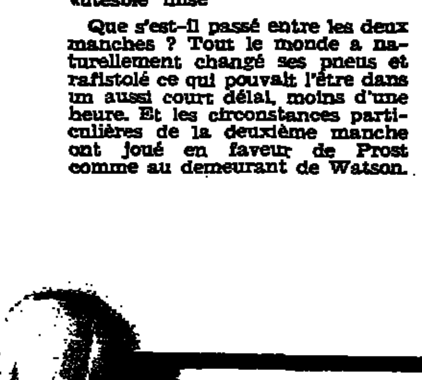
Washington (U.P.I.). — Quand verra-t-on tourner autour de la Terre *de gigantesques* satellites, *longs de* plusieurs kilomètres, et dont la surface couverte de photopiles recueillera, pour les besoins de la Terre, le rayonnement solaire ? Avec la conquête lunaire, c'est sans doute l'un des projets spatiaux les plus audacieux jamais imaginé par l'homme. Reprenant les estimations et les prévisions, peut-être optimistes des promoteurs de ces projets, un comité de l'Académie des sciences américaine vient de publier un rapport dans lequel elle affirme que les coûts et les problèmes techniques ont été considérablement sous-estimés.

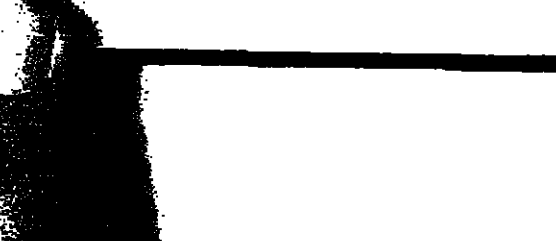
« Le développement et la construction d'un tel satellite constitueraient le programme le plus important, le plus coûteux et le plus complexe jamais entrepris », écrit-il. Ce sont, en effet, soixante satellites de 10 kilomètres de long sur 5 kilomètres de large que la NASA et le département américain de l'énergie envisagent de mettre en orbite géostationnaire à quelque 36 000 kilomètres d'altitude.

Chacun d'entre eux — si l'on en croit les promoteurs du projet — pourrait renvoyer vers la Terre, sous forme d'un intense faisceau de micro-ondes, l'équivalent de la production électrique de cinq centrales nucléaires. Un projet séduisant, mais pour lequel, selon les experts réunis par l'Académie des sciences, il faudrait investir plus de 3 milliards de dollars sur une *période* de cinquante ans, « soit un chiffre plus de deux fois supérieur aux estimations les plus récentes », indique le rapport.

En dépit du pessimisme de leurs conclusions, les rapporteurs reconnaissent qu'un tel projet ne présente pas de difficultés techniques insurmontables, mais font tout de même remarquer que la seule construction des satellites réclame la mise au *point* d'une nouvelle *navette* spatiale capable d'emmener en orbite basse — 250 kilomètres d'altitude — 400 tonnes de matériel, soit treize fois plus que la navette actuelle. Encore faudrait-il, conclut le rapport, que quinze cents ouvriers monteurs soient en permanence en orbite pour construire le système.

● RECTIFICATIF. — Une interversion de lignes a rendu incompréhensible un paragraphe de notre article consacré à la fusée européenne Ariane (*le Monde* daté 5-6 juillet. Nous aurions dû imprimer : *« Le premier tir pourrait avoir lieu en septembre-octobre 1985. Il serait effectué depuis le pas de tir n° 2 du centre spatial guyanais aménagé pour l'occasion moyennant une cinquantaine de millions de francs. »*





FESTIVALS

Elizabeth Schwarzkopf aux Fêtes musicales de Touraine

Des heures grisantes

Invitée par les Fêtes musicales de Touraine à faire un cours d'interprétation, Elisabeth Schwarzkopf a tenu sous le charme, une semaine durant, ses étudiants et le public, que l'on aurait voulu dix fois plus nombreux et peuplé de chanteurs français — chacun sait, il est vrai, que ceux-ci n'ont plus rien à apprendre, pas plus que leurs professeurs, qui brillaient par leur absence. Et alors qu'il faut, à Londres ou à Francfort, procéder à de sévères et déchirantes sélections entre quelque quatre-vingts candidats, la plus grande, sans doute, des cantatrices de ce temps a dû admettre, à côté de quelques jeunes bien doués, des voix ingrates et sans avenir, ou des débutants dépourvus de technique de base. Quand se décidera-t-on en France à prendre au sérieux le problème du chant ?

Quel privilège de contempler pendant des heures celle qui naguère passait comme un rêve le temps d'un récital ! Elle était là, toujours debout six heures par jour (soit trente-six heures en six jours), sans une marque de fatigue ni un geste d'humeur, prodiguant sa science et son génie, rieuse et inflexible, enchantée par une phrase bien venue, mais ne laissant rien passer, signalant le moindre défaut de justesse, de prononciation, de vibrato, de phrasé, indiquant dans l'instant le remède technique, la nuance, l'accent, l'impulsion dynamique, la perspective musicale, que ce soit dans Haydn, Mozart, Schubert, Schumann, Puccini, même Bellini qu'elle n'a jamais chanté (elle acheva une exégèse exemplaire de l'air de la Somnambule *par cette déclaration lapidaire aussi drôle qu'juste :* « C'est quand même une musique très stupide... »

En vérité, on avait l'impression de l'entendre elle-même chanter à travers ses paroles, ses attitudes, l'expression de son radieux visage qui surdéterminaient pour nous la voix peu à peu métamorphosée de l'étudiant. Dans Marguerite au rouet, par exemple, Elisabeth Schwarzkopf revivait la mélodie, comme si elle se donnait avec délice un cours d'interprétation à elle-même. Au début : « Ménagez l'expression, car ces mots reviendront trois fois, vous n'êtes pas encore malheureuse, les paroles naissent comme inconsciemment dans votre bouche ; vous êtes seulement étonnée : qu'est-ce qui se passe ? qu'est-ce qui fait battre mon cœur ? » *Un peu plus tard :* « C'est une force qui est plus forte que vous, vous ne l'avez jamais encore rencontrée... La phrase se dresse comme un cobra. Alors vous connaissez votre situation, vous découvrez en vous des choses qui sont mal... pour une jeune fille du Moyen Age, c'est presque de la « pornographie » ce qu'elle dit ! Il faut exprimer à la fois l'horreur et le délice, et le délice de l'horreur, l'attrait magique de l'amour, de vouloir être avec cet homme... Attention, les larmes doivent être audibles, mais à peine », *etc.*

Parfois pour aider ces mots, ces gestes qui irradiaient la musique (quel chef d'orchestre elle eût été !) la voix parfumée, souple, mobile, guirlande de timbres aux mille facettes, nous rappellait en de trop brefs éclairs mille souvenirs sublimes, cette voix qui n'a rien perdu de ses puissances merveilleuses à l'image de cette femme qui reste si belle, car certaines femmes aux yeux bleus et aux cheveux blonds ne vieillissent jamais.

Parmi les étudiants qui garderont dans le cœur l'empreinte ineffaçable (on l'espère) de la grande Elisabeth, on citera au moins une soprano anglaise, Ann Mackay, dont la voix est comme un bouton de rose tout près d'éclore ; le baryton Didier Henry (seul représentant de l'école de chant de l'Opéra), et la délicieuse Hélène Goloubinov, qui sera une piquante Suzanne, sans oublier celle qui les a accompagnés avec une patience d'ange, Kathron Sturrock.

Après ces heures de grisante beauté, les récitals donnés le soir à la grange de Meslay pâlissaient quelque peu. S'il est bien impossible de n'être pas ravi par le timbre de cristal empli de rêve de Barbara Hendrick, où le moindre accent prend un tel relief expressif dans un legato si parfait, c'est Schubert qui paraissait légèrement monotone cependant après les mille suggestions des cours de Schwarzkopf, surtout dans Marguerite au rouet *et* A Sylvia, *où la voix divine chantait encore dans nos têtes. Que de beaux moments cependant, de charme dans* le Jeune Aveugle, *de grandeur dans* Dissolution, *de noblesse émue dans* le Roi de Thulé *et surtout dans quelques Strauss admirablement déclarés ou des negro spirituals animés par une pulsation vitale si subtile et naturelle, même si elle raffine presque à l'excès sur tant de chaleureuses expressions spontanées. On lui associera son jeune pianiste suédois, Steffan Scheja, dont le jeu très poétique doit encore mûrir.*

Il était moins facile encore d'être disponible pour le tour de chant « de Monteverdi aux Beatles » de Cathy Berberian, qui sait encore faire rire, mais dont le timbre bien usé ne rappelle plus guère la belle cantatrice qu'elle fut. En face de l'admirable grange fortifiée du treizième siècle, un coucher de soleil incendiait les bandes de nuages en déroute, dessinant de fantastiques châteaux gris à contre-jour derrière les haies de peupliers immobiles, revanche de l'imaginaire qui nous ramenait au romantique paysage schubertien.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Rémy Stricker présentera pendant la semaine du 15 au 22 novembre sur France-Culture huit heures d'émission extraites des cours d'Elisabeth Schwarzkopf, à laquelle André Tubeuf a consacré dans la revue *Harmonie* d'avril dernier un étincelant dossier présentant l'ensemble de sa discographie.

EXPOSITION

A LA FONDATION NATIONALE DES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES

Cardenas le sculpteur

Cardenas, on croyait le connaître. Il manquait à ses colosses un décor à leur échelle, qui fasse oublier les *charmes de formes souples, parfois* comestibles, *plus maniables peut-être* et offertes à la caresse. Il manquait à cette œuvre des lieux dignes de l'héberger dans son ensemble et *dans sa diversité. Les salles d'exposition* de la rue Berryer semblaient conçues à leur intention. Et les jardins, donc ! une quinzaine de pièces monumentales y engagent avec les *arbres un dialogue fraternel.*

Aux tronc rugueux répondent les volumes lisses des marbres et des bronzes. Dressés, comme les jambes *pachydermiques du Promeneur* qui, seules, propulsent un corps inutile, ou la *Colonne de feu* aux noires contorsions, ou le *Grand couple immaculé, ou Dogon, mémoire mythique* d'une Afrique réinventée. Couchés, comme *Femme au repos,* ou plus simplement, en tenue grise, *le Repos...* L'idée, plus encore que la main du sculpteur, apparaît à n'en pas douter dans ces créations transposées et douées d'une parfaite autonomie.

Mais l'idée pure ne se passe pas de *mains. Elle exige de l'artiste* cubain un contact direct, tactile, avec la matière. Dans la salle où surgit une véritable forêt de fûts dénudés, *on imagine (un montage audiovisuel* vous y aide) Cardenas réanimant ce bois prétendu mort, faisant voltiger les copeaux que son ciseau ou sa gouge lui arrachent, l'évidant, l'in*crustant, le brûlant, au besoin le* peignant. Les essences les plus rares, les plus dures ont été prélérées (chêne, pin, loupe d'orme, *ébène, iroco)* afin que la main « tour à tour perforeuse et fouisseuse » célébrée par André Breton, rencontre et maîtrise leur résistance. Sans pour autant les rabaisser. La verticalité *leur sied, à ces créatures* en perpétuelle métamorphose : personnes-colonnes, hommes et femmes soumis au même héliotropisme, confusion des règnes. Evoquerons-*nous à leur encontre quelque* pullulement totémique ? Ce serait méjuger Cardenas dont l'œuvre récuse toute allusion au folklore et le dépasse. Il déclarait d'ailleurs avec ou sans *humour : « Je veux faire des totems horizontaux »,* et il ne s'en est pas privé. Seulement le *Couple antillais* uni ou désuni *(Lui, Elle* parée *de plaques blanches)* se tient droit sous le soleil et mainte élongation ajourée proclame que *l'Histoire n'est pas finie.*

Cardenas vise haut et voit grand — même dans ses dessins préparatoires aux formats de belle taille, déjà achevés. Ils laissent présumer que si le sculpteur trouve la forme rêvée dans la masse qu'il fouille, une longue recherche parallèle a présidé *aux réalisations minérales,* en matériaux tout aussi « nobles », même lorsque les techniques en honneur à Carrare, où Cardenas travaille le marbre, lui facilitent la tâche. Bien *sûr, cette magnifique rondeur repliée* sur elle-même ne s'intitule pas sans raison *Taille directe.* Et puis tant de détails fondus dans l'ensemble contribuent à rendre « vivante » une *nature apparemment pétrifiée.*

Rien, *en tout cas, ne vient altérer* la sensibilité, la sensualité, voire la sexualité, ni la finesse des volumes quelles que soient leurs dimensions. *On n'omettra pas les effluves poé*tiques qui s'en dégagent, rendus plus explicites aux yeux du profane par les étiquettes qui n'ont pas été rédigées au hasard — avec par moments *un clin d'œil ou un sourire complices. Rencontres de papillons, Formes sur table, Grande Fleur éveillée, Fenêtre en fleurs, Oiseau des îles, le Repos de l'oiseau* (ou sa *Naissance), Fruit-Coquillage, etc.,* ne *révèlent* pas seulement une transposition intégrale des données de la réalité extérieure ni la symbiose des produits d'une *nature qu'on dirait jalouse de riva*liser avec les *chefs-d'œuvre humains.* Qu'il s'agisse des courbes féminines, des féeries florales, des volutes des coquilles ou des grâces de la gent *ailée.*

Le dialogue qu'on avait surpris *tout à l'heure en plein air entre un* monde trop beau pour n'être pas vrai et cet autre monde recréé de toutes pièces, beau et vrai lui aussi, *se poursuit donc selon la volonté* avouée de l'artiste. Qu'une *pointe* d'esthétisme et une virtuosité folle viennent quelquefois faciliter notre *plaisir, alors que tout salaire exige* peine, *n'empêche pas de contempler* sans réticence *le Coq* éclatant de blancheur, par exemple, ou *la Grande Amapola,* ni de reconnaître l'heureux choix des couleurs des bois ou des marbres, neigeux, gris, verts, noirs, bleus, en conformité avec les *thèmes. La lumière y peut jouer et* jouir, circuler sur leurs galbes ou s'engouffrer dans leurs évidages.

Qu'on s'abstienne alors d'assigner à Cardenas les limites d'une terre *qu'il ne renie certes pas, et de le* situer par rapport aux mouvements auxquels il a pu être mêlé, et aux créateurs, ses pairs, qu'il a pu fréquenter. Son art *s'affirme universel* et solitaire, *et ses Fruits de la mémoire* ont mûri dans un pays sans frontières.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 30 septembre. Exposition réalisée avec le concours de la galerie Le Point Cardinal.

THÉATRE

MŒURS BRITANNIQUES

Les Romains au tribunal

Romans in Britain, *d'Howard Brenton, mis en scène par Michaël Bogdanov au National Théâtre* (le Monde *daté 19-20 octobre 1980), dont l'obscénité avait fait scandale et assuré le succès, revient sur scène, scène du tribunal cette fois, à la suite d'une plainte de Mme Mary Whitehouse.*

La plaignante, qui n'a pas vu le spectacle, n'en accuse pas moins Michaël Bogdanov d'avoir « favorisé l'accomplissement d'une grossière indécence entre deux acteurs ». *Elle fait allusion à la séquence où un légionnaire romain nu s'efforce de sodomiser un jeune druide maintenu au sol par deux soldats. L'attorney général a d'abord refusé à Mme Whitehouse le droit de poursuite en vertu de la loi de 1968, qui met le théâtre pratiquement à l'abri de la censure. Elle a alors invoqué le «Sexual offense act» de 1956, qui réprime tout acte indécent commis par des hommes dans les parcs et les W.C. publics. Ainsi assimilé à un proxénète, Michaël Bogdanov pourrait être condamné à deux ans de prison et à une amende illimitée. De plus, sa condamnation faisant jurisprudence permettrait d'interdire sur les plateaux et les écrans toute nudité et représentation d'acte sexuel simulé.*

Devant le tribunal correctionnel, qui a fini par renvoyer l'affaire à l'Old Bailey, la discussion a porté sur l'attitude du soldat romain : Etait-il ou non en état de perpétrer son forfait ? Bien que le texte dise qu'il en est empêché, les spectateurs n'ont aucun doute sur le sort réservé au druide. La scène se passe en pleine lumière, car, déclare Sir Peter Hall, directeur du National Théâtre dans la pénombre elle aurait pris un caractère érotique, alors qu'il s'agit d'une métaphore sur l'inévitable brutalité de toute colonisation. L'auteur assimile, en effet, la présence des Romains en pays celte à celle de l'armée britannique en Ulster. Sir Peter a également rappelé que dans le Roi Lear, *Gloucester a les yeux arrachés, et que le crime est rarement accompli.*

Résumant l'absurdité de la situation, un juge déclarait : « S'il s'était agi de femmes, M. Bogdanov n'aurait pas été poursuivi ». *La loi de 1956, en effet, ne concerne que les homosexuels masculins. L'affaire est renvoyée à l'automne.*

HENRI PIERRE.

Les Provinciales de Villeneuve-d'Ascq

Le Nord vient de connaître ses premières Provinciales du théâtre. Dans la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, à *Lille*, et dans quelques communes de la périphérie, une trentaine de spectacles ont été présentés. D'un intérêt et d'une qualité forcément variables, ils ont suscité l'attention d'un public provoqué jusque dans les rues. Les spectateurs ont pu s'attrouper autour de la curieuse 2 CV-Théâtre de l'Unité, assister en comité restreint à des mises en voix d'œuvres inédites comme *Entre chien et loup,* d'un auteur nordiste, Daniel Lemahieu, dont une autre pièce, *Bavures,* présentée avec le concours du théâtre Paul-Eluard, de Choisy, n'a pas été toujours très bien reçue. Ce programme, un peu fou, a démarré par un match d'improvisation très réussi entre le Théâtre expérimental de Montréal et la Rose des vents.

Pierre-Etienne Heymann, directeur du Théâtre de la Planchette, animateur de la Rose des vents, qui a lancé ce festival, explique ainsi sa démarche : « *A l'heure d'une décentralisation prétendument dépassée, jamais nos provinces n'ont connu un tel foisonnement d'expériences théâtrales. Il manque actuellement des lieux où les troupes pourraient confronter leurs productions et témoigner collectivement de la vitalité et de la diversité de la création. Ce lieu, nous avons l'ambition de le devenir.* »

Les Provinciales ont été possibles grâce à des subventions de 100 000 francs du conseil régional, de 80 000 francs du conseil général et de 35 000 francs de la municipalité de Villeneuve-d'Ascq. On va tirer les enseignements de cette première tentative, il faudra certainement resserrer le calendrier et éviter de trop grandes dispersions. Mais l'on se prépare à récidiver et peut-être, cette fois, avec l'aide de l'Etat.

GEORGES SUEUR.

PROCHAINE SAISON DU TEP

Le Magic Circus sera pour les *fêtes*, du 1er décembre au 24 janvier, avec son *Bourgeois gentilhomme*, au Théâtre de l'Est parisien, qui *ouvre sa prochaine* saison avec *la Mandragore,* de Machiavel, dans la mise en scène de *Paolo Magelli*, du 13 octobre au 22 novembre. Guy Rétoré, pour sa part, met en scène le *Prométhée* d'Eschyle, adapté par Pierre Bourgeade, et accueille Giovanna Marini avec la *Cantate de tous les jours*, du 26 janvier au 14 février.

Au Petit TEP, c'est la Satire qui, venant de Venissieux, ouvre la *saison* avec *Bienvenue au conseil d'administration*, de Peter Handke, par Bruno Carlucci. Suivent *l'Inscription*, de Henri de Menthon, par Georges Werler, du 17 novembre au 20 décembre, et une création, encore sans titre, du Chapeau Rouge d'Avignon, par Alain Gautré et Pierre Pradinas, du 19 février au 28 mars. La deuxième saison des marionnettes se tient du 5 janvier au 28 février, avec des compagnies d'Australie, de Belgique, de France, d'Italie, des Etats-Unis.

PETITES NOUVELLES

■ Le Théâtre des Mathurins change de propriétaire, et Henri de Menthon (industriel et auteur dramatique) succède à *Mme Radifé-Harry Baur*. La salle (cent trente-cinq places) va être rénovée pendant l'été et ouvre le 29 septembre avec une création, « Jacques et son maître », de Milan Kundera, par Georges Werler, qui, d'autre part, met en scène une pièce de Henri de Menthon, « l'Inscription », au Petit T.E.P.

■ *Le Théâtre populaire* en Auvergne présente les 17, 18 et 19 juillet à Billiom « les Templiers », spectacle *réalisé avec le concours* de la population, et du 6 au 13 août, au Festival de Tauves, « Alors les vilains s'assemblèrent », « Georges Dandin », et « Métayage », d'après Guillaumin. (Rens. : (73) 37-80-10.)

■ M. Henry Lemarchand a été réélu à la présidence du conseil d'administration de la SACEM (société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). M. Louis Amade a été élu administrateur.

■ Mme Edmonde Charles-Roux représentera le ministre de la culture, M. Jack Lang, au conseil d'administration du festival d'Aix-en-Provence.

MUSIQUE

LA CARTE DES FESTIVALS D'ÉTÉ DANS « LE MONDE DE LA MUSIQUE »

Au bout de trois ans, on ne s'y est toujours pas habitué : le Monde de la musique *donne l'impression de paraître plus souvent que les autres mensuels. A peine a-t-on fini celui de juin que celui de juillet-août vient piquer notre curiosité.*

Souffler c'est jouer, nous apprend François Lafont, qui a rendu visite à M. Pucher, souffleur virtuose que l'on s'arrache à Genève, à Bayreuth ou à Lyon. En tout cas, Joseph Malovani n'a pas besoin de ses services : l'écrivain Myriam Anissimov a parcouru New-York de long en large à la recherche du plus fameux des chantres de synagogue américain et l'a trouvé au moment où elle n'y croyait plus.

Autres croyances, autres musiques. Jean-Pierre Lentin qui, on ne sait comment, a vu les danses interdites, rapporte d'Istanbul un témoignage aussi peu touristique que possible sur les derviches tourneurs.

Pour écouter des sons sous l'eau, Louis Dandrel a failli plonger dans le Vieux-Port de Marseille en compagnie de Michel Redolf, l'inventeur de la musique subaquatique, tandis que Michel Cresta dévorait à belles dents les cires d'Edwin Fischer. Elles ne sont pas trop vieilles à son goût, et il sait en parler.

Que faudrait-il de plus ? Peut-être la carte des festivals de l'été... Justement on la trouvera au centre du Monde de la musique. — G. C.

* *Le Monde de la musique*, n° 36, juillet-août, 15 F.

HACHETTE ET PATHÉ-CINÉMA SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION

Après Gaumont, qui a pris le contrôle de Ramsay et créé une société en commun avec Gallimard, une autre firme cinématographique, Pathé-Cinéma coopère avec l'édition. Pathé-Cinéma, en *effet*, vient de signer, avec Hachette un « accord de coopération » dans le domaine de l'audiovisuel. Un communiqué précise que les deux sociétés ont pris l'engagement de « *mener à bien des actions communes prenant appui, d'une part sur leur fonds d'œuvres littéraires et filmées, d'autre part sur leurs moyens de production et de distribution* ».

La première opération, en France, concernera l'édition de programmes tournés vers l'enseignement et la formation. A l'étranger, l'effort portera sur la connaissance de la langue et de la culture française. Tous les supports et tous les procédés de *diffusion disponibles* seront utilisés.

DANSE

AU PALAIS DES CONGRÈS

Un « Lac des cygnes » glacé

Le Lac des Cygnes, régulièrement programmé par l'Opéra depuis 1973, est devenu le ballet-tremplin des futures étoiles. Le seul élément qui vienne encore renouveler l'intérêt d'une longue série de représentations assez plates tient aux changements de distribution.

Jean-Yves Lormeau et Elisabeth Platel — très attendus — se sont attaqués aux rôles-titres. On imagine aisément leur trac, mais il ne suffit pas pour expliquer le manque de caractère de leur prestation. Jean-Yves Lormeau est un danseur doté d'une très belle ligne. Très à l'aise dans les variations, il n'a su à aucun moment imposer l'existence de son personnage au cours des longues scènes où le prince erre à travers le bal en proie aux émotions les plus contradictoires. Et qui a pu lui conseiller ce jeu dramatique inconsistant, avec des bras perpétuellement ouverts en sémaphore, et une mimique appliquée qui rappelle les ténors d'opérette ?

L'apparition d'Elisabeth Platel est une promesse de bonheur. Belle, élancée, le port de tête haut, elle affirme une technique sûre et précise, qui lui permet de développer son équation gestuelle sans omettre le moindre signe. Attitudes, cambrées, arabesques, tout est lisse et parfait, mais on a très vite compris que ce soir-là, l'âme de la danse serait absente. Il y a trop d'application chez cette danseuse ; à aucun moment elle ne prend le risque de s'abandonner à l'émotion. Qu'est devenue la créature palpitante de ferveur qui nous fut révélée voici quelques mois dans *La Sylphide* ? On attend vainement le vertige du corps, la transfiguration du visage.

Il faut dire aussi que la vision panoramique proposée par l'immense scène du Palais des Congrès se fait aux dépens de l'énergie du ballet et de son mystère. Sans parler de l'absence de lyrisme de l'orchestre qu'Alain Abbot dirige prosaïquement, comme s'il s'agissait d'animer une Fête de la bière.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des Congrès, jusqu'au 31 juillet, à 20 h. 30.

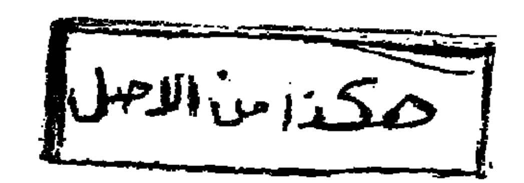
INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

M. ROGER MEHL EST ÉLU MEMBRE CORRESPONDANT

M. Roger Mehl, professeur de *morale* et de *sociologie religieuses* à la faculté de théologie protestante de Strasbourg, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

[Né le 10 mai 1912, à Belanges (Vosges), M. Roger Mehl est agrégé *de philosophie* et *docteur* en théologie. Attaché depuis 1975 à l'université de Strasbourg, dont il a été longtemps le doyen, il s'est spécialisé dans la morale liée aux valeurs chrétiennes. Il collabore régulièrement à la rubrique « religion » du *Monde*, ainsi qu'à de nombreuses revues. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels *la Condition du philosophe chrétien, De l'autorité des valeurs,* et, en 1980, *Vie intérieure et transcendance de Dieu.*]



SPECTACLES





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES • 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 6 juillet

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Hommage à Francis Blanche : Le Funal (233-91-17), 21 h. 15.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Concert, dir. C. von Dohnanyi (Bartok, Schœnberg, Schumann).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 20 h 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Dialogues d'émigrés ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre d'Edgar (322-11-02) 20 h 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Marelle.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Woody Folies ; 23 h. : le Vampire de Perrault Bad.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : des Bulles dans l'encrier. — II. 20 h 15 : Sardines grillées ; 21 h 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h 30 : Cyril de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Deux Suisses.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? — II. 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites filles modules ; 23 h 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

Le music-hall

Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I. Kirjuhel ; II. A. Kremski.
La Roquette (805-78-51) 22 h. : Henri Tachan.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : I. et A. Parra ; Talila.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h. 30 : le Lac des cygnes.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Michel de Villers Quintet.
Dioner (233-48-44), 21 h. 30 : Lavelle Quintet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Liquid Rockstone.
Jazz Unité (766-44-26), 21 h. : Jimmy Gourley Trio.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Stan Getz Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Hal Singer, M. Graillier, G. Nemeth.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Kraftwerk.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : V.s.o.p. Ragtime.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc Orchestra.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : F. Lanzi (Bach, Couperin, de Falla, Villa Lobos).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Chœur d'enfants de Paris, dir. R. de Magnée. Ensemble polyphonique de France, dir. M. Bourbon (les Liens du Sacré et du Profane dans la musique Renaissance).
Eglise Saint-Louis en l'Isle, 21 h. : G. Fumet, A. et J.-J. Wiederker, T. Adamopoulos (Mozart).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le Fourbe puni.
Théâtre Essaïon, I, 18 h. 45 : Malavika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II. 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège de méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Barrense-Dias ; 22 h. : Maya.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Orchestre de la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Monteverdi).
Place du marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : les Adieux de Duramour ; 20 h. 30 : Cotillard, mime.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) : Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., Films d'auteurs et films rares : la Taverne de la Jamaïque, d'A. Hitchcock ; 17 h., Lénine en 1918, de M. Romm ; 19 h., Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : Remorques, de J. Grémillon.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis., v. angl.) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Saint-Germain Village, 5e (633-63-20). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Marignan, 8e (359-92-82). V.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (562-41-18) ; — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Elysées Point-Show, 8e (325-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS N° 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
EFFROI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (534-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnos, 14e (327-52-37).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME (A., **, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEIGE (Fr., *) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-24-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
OUT OF THE BLUE (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
QUARTET (Angl.-Fr.) v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

LES FILMS NOUVEAUX

CHASSE A MORT, film américain de Peter Hunt (**). — V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CONQUETE DE LA TERRE, film américain de Sidney Sayers. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (**), film italien de Bruno Corbucci. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SPHINX, film américain de Franklin J. Schaffner. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TROIS FRERES (It.) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES BRONZES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CAMERAMAN (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
CATCH 22 (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CHAINE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).
CRIME ET CHATIMENT (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis (633-25-97).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
GUERRE ET PAIX (Sov.) (1re et 2e époque) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLA MONTES (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PARRAIN (1re et 2e partie) (v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) : Rivoli-Ciné, 4e (272-63-32).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
36, LE GRAND TOURNANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA LA MUERTE (Esp., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.) (la vie dans l'Ouest, les cow-boys) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : John Mc Cabe.
LES HEROS SOLITAIRES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : M. Verdoux.
BUNUEL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Viridiana.
HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Inconnu du Nord-Express ; le Faux coupable.
J. DEMY LE MAGICIEN, Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; le Joueur de flûte de Hammelin ; les Parapluies de Cherbourg ; Lola ; Model Shop ; l'Evénement le plus important depuis que l'homme a marché sur la Lune ; les Demoiselles de Rochefort ; la Baie des Anges.
SANG FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Dona Flor.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca.
EDDIE CONSTANTINE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Vous pigez ?
HISTOIRES DE GUERRE (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Torpilles sous l'Atlantique.

Les séances spéciales

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 0 h 15 : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20. — 43, 9e (770-63-40), 12 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h à 24 h.
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h. 15, 16 h. 15.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 24 h.
POLLET J. D. Cycle Vidéo : Studio

Balade en modulation de fréquence à Paris

(Suite de la première page.)

Le phénomène est extraordinaire et inquiétant à la fois. Il traduit bien le besoin, au moins local, d'expression et de communication auquel les *radios nationales n'ont pas su répondre.* Mais les *appétits sont de* tous ordres, et pas toujours innocents. On a assisté déjà à des querelles de fréquence et à des « *débordements* » de certaines radios sur d'autres, dus à des émetteurs de qualité médiocre, qui finissent par détériorer l'écoute. La bande FM n'est pas élastique. Que se passera-t-il *quand le nombre* de radios sera supérieur aux *possibilités ? A Paris*, on est déjà au bord de la saturation.

S'il est *urgent de réfléchir sur* ces questions, il est *temps aussi* d'étudier d'un peu plus près ce qui s'entend à travers ces radios. Elles *disent souvent vouloir renouveler un* langage radiophonique « sclérosé ». A cet égard, dans l'ensemble, le résultat est décevant.

Presque toutes révèlent encore un côté très « amateur » : bafouillages, blancs à l'antenne, discours interminables. *Mais, à l'inverse, il faut noter à leur actif une ouverture* sur toutes les musiques du monde, sur des thèmes aussi ou des *types de programmes jusque-là* diffusés au compte-gouttes. Les communautés étrangères, les minorités ethniques, les homosexuels, les femmes, le rock « new-wave », la *musique africaine, l'expression locale, les enfants, ont droit de cité.*

Cela ne saurait suffire. L'*indulgence qui se justifiait en raison des* conditions difficiles d'existence ou du manque de moyens n'aura bientôt *plus de raison d'être. Ces radios* libres doivent franchir *une nouvelle* étape si elles veulent « tenir » face aux chaînes nationales bien en place et se méfier des projets beaucoup plus importants qui *attendent leur heure.*

Nous présentons ici, par ordre de fréquence, une revue des radios qui émettent chaque jour dans la capi*tale. Dans un prochain dossier, nous* évoquerons celles que l'on reçoit de façon plus épisodique ; nous donnerons enfin la liste des principaux projets connus à ce jour.

Prochain article :

AU BORD DE L'EXPLOSION

● RADIO-IVRE, 88,8

Parmi les radios libres qui émettent régulièrement et continûment, c'est la plus ancienne. C'est *aussi, dit-on*, la meilleure. Le compliment est sans doute excessif, mais Radio-Ivre est *certainement* une de celles qui ont travaillé avec le plus d'acharnement et de sérieux, malgré les saisies et les interventions policières, puisqu'elle a réussi à émettre pratiquement chaque nuit, seul moment préservé du brouillage. Depuis le 17 *mai*, ses programmes vont de 17 heures à 6 heures du matin.

Patrick *von Troyen*, leader d'une équipe où l'on compte pas mal de professionnels (ils viennent une fois leur journée terminée), a imprimé son style dandy revu par *Actuel* — mi-charmeur, mi-arrogant. La radio garde un côté amateur (mots avalés dans le micro, interlocuteurs non présentés, conversations interminables). Elle est parfois irritante, en particulier par son narcissisme ostentatoire, mais son ton caustique, ses interviews à l'américaine, retiennent l'attention, ainsi que les émissions destinées à des publics spécifiques (Arabes, Africains).

Radio-Ivre ne fait pas de journaux mais s'intéresse à tout ce qui touche la *culture au sens* large : cinéma, théâtre, musique, sans négliger son aspect politique (émetteur 600 watts).

● RADIO-TROPIQUE, 89,8

Le rythme d'abord. Reggae, musiques afro-cubaine, antillaise, africaine, jazz, funky... L'équipe — une quinzaine de bénévoles — entend faire partager sa passion pour la musique des tropiques. Le week-end ne lui suffit plus, elle émet désormais chaque jour dans la région de Créteil et dans une partie de la capitale, de 9 h 30 à 2 heures du matin (sauf le dimanche et la *matinée du mardi*).

Une première tranche de musique non stop va jusqu'à 17 heures, elle est suivie d'émissions spécialisées dans différents genres musicaux. Les animateurs, qui viennent d'horizons divers — de *France*, des Antilles, *du* Sénégal, d'Espagne, de la Réunion, — voudraient cependant s'ouvrir aux questions politiques et à l'information, mais ils n'en sont encore qu'au stade de l'organisation (émetteur 200 watts).

● RADIO-GILDA, 91

Lancée par Patrick *Filloud* (le fils du ministre de la communication), Gilda la Radiopolitaine (GILDA = Groupe d'intervention pour la liberté *définitive* de l'audiovisuel) a fait ses premières armes en mars en émettant d'abord quatre week-ends de suite « à titre expérimental ». Depuis le 1er juin, c'est essentiellement une radio du matin (elle émet chaque jour de 6 h 30 à 9 h 30 et le mercredi jusqu'à 10 h 30) et une radio du week-end (elle commence le samedi à 8 *heures* jusqu'au dimanche 20 h). Journaux, magazines, musique, la grille est assez complète.

Radio-Gilda se dit « de gauche », une gauche un peu gau*chiste, mi-anar, mi-boy-scout.* Elle est sympathique, mais l'amateurisme y domine encore. A *noter*, cependant, les revues de presse critiques, certaines émissions réservées aux exclus de la *société* (les prostituées par exemple) et aux *communautés ethniques*. Constituée en S.A.R.L., elle regroupe une cinquantaine de personnes (*dont la moitié de* journalistes) bénévoles, pour l'instant, mais qui espèrent pouvoir *se salarier* très prochainement grâce à la publicité. (Emetteur 400 watts). Tél. 241-00-66.

● OBLIQUE-FM, 91,4

Elle fait partie de ce qu'on peut appeler les « *plutôt bonnes* radios », c'est-à-dire qu'au milieu de programmes incertains, on *trouve* de bonnes émissions et surtout de la bonne musique (soul, blues, reggae, musique punk, rock new wave, chanson française, etc.). Oblique-FM, qui émet de 22 *heures* à 3 heures du matin (sans être brouillée), est *très fière de travailler* avec New-York, notamment avec le plus grand disk jokey du monde, Roscoe, ce qui *lui* permet d'avoir toutes les nouveautés américaines.

Beaucoup de célébrités ont été invitées par Oblique-FM : John Hammond, Luther Allison, Eddie Grant, Greco, Casadesus, Armande Altaï, Amanda Lear, Michel *Lonsdale, Lili Dropp*... Son originalité vient surtout du fait que chaque soirée est dirigée par un animateur qui projette sa manière (*oblique, c'est-à-dire* personnelle) de voir les choses : « Pleine Lune » le jeudi, « Nuit pastel » le vendredi, « Vice versa », le samedi, ont un ton et de l'humour.

L'équipe, très « ouverte » idéo*logiquement et professionnellement* (on y trouve des gens du cinéma, du théâtre, de la mode, des maisons *de disques*, de l'enseignement, de la presse), est, pour le moment, bénévole, et attend, elle aussi, la publicité (émetteur de 150 watts).

● RADIO-J, 91,7

Créée le 17 juin, avec l'aide du Renouveau juif, Radio-J se veut la radio de la communauté juive à Paris. Son but : rénover les liens que les juifs entretiennent avec leur culture et leur en *faire découvrir toutes* les *expressions* selon les pays dans lesquels elle s'est implantée. On entend de la musique, des émissions sur la littérature, le cinéma, la *peinture*, le théâtre et la cuisine *juifs. Beaucoup d'informations* sont diffusées sur la communauté juive parisienne, sur la politique française à l'égard d'*Israël* (le ton est critique), sur ce pays enfin (Radio-J se dit pro-israé*lienne mais ouverte à plusieurs* courants). Radio-J, qui a récemment couvert les élections du Par*lement grâce à ses correspondants*, émet actuellement tous les jours de 22 h. 30 aux environs de minuit, *sauf* le vendredi, veille du sabbat. Elle espère élargir progressivement ses horaires (émetteur 600 watts).

La bande FM n'est pas extensible

Sur n'importe quel poste de radio, on peut constater que la bande FM (ou modulation de fréquence) va de 87,5 MHz (mégahertz) à *108 MHz*. *Tandis* qu'aux Etats-Unis et dans quelques pays elle peut être utilisée par des radios jusqu'à 108 MHz, en France, selon les règlements internationaux de l'U.I.T. (Union internationale des *télécommunications*), *elle ne pouvait* l'être que jusqu'à 100 MHz (les fréquences de 100 MHz à 108 MHz étant en principe réservées pour les liaisons mobiles, gendarmerie, etc). Mais la dernière conférence de Genève prévoit d'étendre la bande dans tous les pays jusqu'à 108 MHz.

La FM est une onde qui se propage à peu près *comme* une onde lumineuse (un phare par exemple), c'est-à-dire qu'elle va tout droit, qu'elle se heurte aux obstacles (montagne) et s'arrête à la courbure de la Terre. Elle ne va pas très loin. Tandis que les grandes ondes se propagent jusqu'à 1 000 kilomètres, la FM, dans des conditions normales de *propagation*, va jusqu'à une soixantaine de kilomètres seulement. Avec une antenne située *à 1 300 mètres de l'émetteur*, elle peut cependant aller jusqu'à 150 kilomètres (il faut bien entendu tenir compte aussi de la puissance de l'émetteur).

Toujours selon les normes internationales, on peut *placer*, de 87,5 MHz à 100 *MHz*, quarante-deux radios. Comment cela est-il possible ? Pour émettre *dans* de bonnes conditions, il faut pour chaque radio un espace de 300 kHz. Dans 1 MHz, il y a *1 000 kHz*, ce *qui laisse la* place à un peu plus de trois radios. Sur 12 MHz on peut donc placer une quarantaine de radios et, si *l'on étend* la bande FM jusqu'à 108 MHz, on a place pour vingt-six radios de plus. Soit, de 87,5 MHz à 108 MHz, soixante-huit *radios possibles*, et autant 60 kilomètres plus loin. A condition bien sûr que les radios aient à peu près la même puissance : *plus la portée géographique* des émetteurs est grande, plus cela limite leur nombre.

● RADIO-MÉTROPOLE, 91,9

Radio-Thélème n'est plus. Place à Radio-Métropole. Bénéficiant du concours du Cercle français de la presse, de l'Union pour la liberté, des Grandes Conférences de Paris et de l'Union des artistes et écrivains, Thélème a jugé *nécessaire de changer de* nom, il y a quelques jours, pour bien marquer sa volonté de « *s'agrandir* », de « *se renouveler* », de « *se regénérer* ». Elle maintient cependant ses grandes options : priorité à l'information et à la région Ile-de-France : ouverture aux différents courants d'opinion, groupes professionnels et *minorités (des travailleurs immigrés*, aux prisonniers, en passant par le troisième âge, et les jeunes drogués). Tribunes libres, débats, chroniques, en *misant* sur « *les grandes signatures* ».

L'émission « Paris gratis » recense les spectacles et *loisirs ad hoc* de la capitale. En attendant la mise en route réelle du projet. Radio-Métropole se veut « *légaliste* », et les *programmes* diffusés chaque soir de 21 heures à 2 heures du matin ont surtout un but expérimental. Subsiste cependant un problème important : Métropole est aujourd'hui coincée entre Radio-J (91,7) et Radio-Gennevilliers (92), ce qui la rend inaudible dans de nombreux endroits... (émetteur *100 watts*). *Tél.* 526-64-01.

● RADIO-OVNI, 92,5

Créée en juillet 1980 à la suite de la lutte des étudiants de Vincennes qui refusaient leur transfert à Saint-Denis, *elle émet* depuis peu tous les soirs. Elle poursuit un travail de création *sonore intéressant*. La radio pourrait être un instrument de recherche : l'Université ne peut l'ignorer (*émetteur* 10 watts).

● RADIO-TOMATE, 94,1

Un drôle de nom pour une radio courageuse : c'est, en effet, la seule qui depuis la mi-mai fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Installée dans le cinquième arrondissement, elle s'adresse avant tout à ses habi*tants et met au point l'aménagement* d'un centre abritant le studio et toute une série d'activités parallèles (cantine, *atelier*, vidéo, bar...).

En attendant, vingt-cinq bénévoles dont quelques intellectuels connus, Félix Guattari, Jean-Pierre Faye, se relaient sans cesse au micro, imperturbables devant le *brouillage* qui les couvre dans la journée. Priorité à la musique (jazz, musique africaine), beaucoup d'invités, des bulletins d'information et des chroniques régulières : psychiatrie, enseignement, justice... (émetteur 20 watts), tél. : 633-26-71.

● FRÉQUENCE-MONTMARTRE, 95

Elle veut être une *vraie* radio de quartier, même si on l'entend beaucoup plus loin que le dix-huitième arrondissement. C'est une radio toute nouvelle (elle émet tous les jours depuis le 22 juin, de 18 h. 30 à 21 h. 30 sauf samedi et dimanche), *mais qui* a des racines. Elle est soutenue par l'association Radio-18, créée en *juillet 1977, qui a participé* à l'expérience d'Abbesses-Echo. Sous la forme d'une association (loi 1901). *Fréquence-Montmartre* rassemble une vingtaine de bénévoles enseignants, femme de ménage, employés de banque, personnel de la S.N.C.F., etc.) qui entendent donner la parole « *au maximum* » aux habitants des *cinq* pôles du dix-huitième : Chapelle, Goutte-d'Or, Montmartre, Clignancourt, les Grandes Carrières. Fréquence-Montmartre a une rubrique réservée à ceux qui *prennent des initiatives dans le* quartier, elle diffuse des petites annonces de type service. Il est *encore un peu tôt pour la juger* (émetteur 110 watts avec une antenne à gain).

● RADIO-PARIS FM, 96,9

Elle fait partie des projets sérieux et même ambitieux. Elle émet *depuis le 1er mai de 6 heures* à 1 heure du matin sur Paris et la banlieue ouest. Disposant d'un studio équipé dans le quartier de la Défense, de *deux* motos-téléphone et d'une voiture émettrice, elle a couvert la fête du Temps libre (*le 10 juin*) *en* direct de la République, les tournois de Roland-Garros grâce à *une cabine sur place*, et donné les estimations des résultats électoraux en même temps que les radios nationales. Elle se flatte d'être « la première station à faire de l'information en radio libre », et, en dehors des grandes *tranches d'information (de 6 heures* à 9 heures et de 16 h 30 à 20 heures), elle coupe volontiers l'antenne pour annoncer les nouvelles importantes.

L'équipe compte une vingtaine d'animateurs et dix-sept journa*listes, dont certains* travaillent encore à *Paris-Match*, à *la Vie*, au *Figaro*, au *Parisien libéré* ou dans des radios canadiennes. Ils se disent « *indépendants* » : « *Pas de soutien politique ni de mécène* », affirment-ils. Malgré une *autosatisfaction* exagérée, et une application à « faire professionnel » un peu caricaturale, l'ensemble est assez cohérent. (Emet*teur de 400 watts ramené* à 350 watts.) Tél. : 788-99-01.

● RADIO-CORSAIRE, 98,2

C'est avant tout une station *locale* qui émet au sud de Paris et dans le nord du Val-de-Marne. Comme beaucoup d'autres, elle a commencé (il y a dix mois) la nuit, mais actuellement ses programmes se sont élargis (chaque jour de 14 heures à 1 heure du *matin* et de *façon continue* le week-end). Elle propose de la musique, mais aussi des informa*tions locales* (elle *travaille* en direct avec des M.J.C., et plusieurs équipes suivent sur place les événements à signaler). Le dimanche, elle diffuse une émission sympathique pour les enfants. Radio-Corsaire reçoit beaucoup d'appels téléphoniques, elle regroupe une trentaine de bénévoles d'horizons divers, secrétaires, discaires, *lycéens, étudiants. Radio-*Corsaire a introduit récemment la publicité (émetteur 60 watts).

● RADIO-CIDDHARTA, 98,3

Elle a émis pendant trois semaines vingt-quatre heures sur vingt-quatre au mois de mai, actuellement, elle ne le fait que quand elle en a envie, « *aussi longtemps que les animateurs s'amusent* ». Ils font ce qu'ils aiment, et si les auditeurs veulent les bousculer, *ils n'ont* qu'à venir avec leurs disques, leurs invités, et faire leur propre émission, ce qui est arrivé plusieurs *fois. Combien sont-ils ?* Ils sont trois, mais une dizaine de personnes gravitent autour (émetteur 10 watts).

Cité future, 96

Le 10 mai 1981, à 19 h. 27, un signal inspiré du thème musical célèbre du film *Rencontres du troisième type* lance ses cinq notes sur 96 mégahertz. L'*émission* est *puissante* et stéréophonique. Cité future est née. Une radio dont on va beaucoup parler dans les jours et les semaines qui suivront, *car la rumeur non démentie* court aussitôt que *le Monde* s'intéresserait à l'affaire.

Le quotidien de la rue des Italiens fera paraître le 14 mai un communiqué laconique indi*quant qu'en effet des journalistes du Monde se préparent* à prendre dans une station régionale en Ile-de-France la responsabilité d'émissions quotidiennes d'informations consacrées aux *nouvelles nationales et internationales*. Le texte ajoute que cette opération s'effectuera dans le respect de la légalité.

Un éditorial paru, toujours dans *le Monde*, en première page, *le 20 juin, soit un mois plus tard*, demande au gouvernement de définir lui-même et au plus vite une politique et un cadre juridique pour les « *radios libres qui foisonnent* » et pour mettre *fin à un désordre qui atteint* les chaînes nationales, car « *on se trouve là devant un problème de gouvernement qui ne peut attendre un vote du Parlement* ». Ce vote qui modifiera la loi de 1974 sur l'audiovisuel et bannira un monopole tant critiqué. Puis c'est le silence.

En revanche, il ne se passe *guère de jour, depuis que le Canard enchaîné* a évoqué une éventuelle participation du *Monde* à une station de radio, sans qu'une allusion soit faite à Cité future. Dans tel *journal, dans tel hebdomadaire*, sur telle chaîne de radio ou de télévision française ou étrangère, on évoque l'« événement », on lance des chiffres sur la part *que prendra le Monde* dans l'association *et sur le caractère* qu'auront les émissions de la station.

Durant toutes ces semaines, les structures juridiques qui *établiront les futurs rapports* entre *le Monde* et deux jeunes journalistes, Pierre Bellanger (vingt-deux ans) et Alain Perrisé (vingt-neuf ans) sont *mises au point. Ils étaient venus* voici six mois à peine consulter rue des Italiens les statuts d'un journal qu'ils jugeaient exemplaires, ils devenaient parte*naires dans une aventure radionaires dans une aventure* à laquelle un journal réputé pour sa prudence voulait participer.

Les cinq notes du 10 mai 1981 *se sont vu*, depuis une dizaine *de jours, accompagnées de musique*, signe, dit-on, qu'un compte à rebours est commencé (émetteur 1 kw). Tél. : 277-15-12.

● RADIO-ICI ET MAINTENANT, 99,6

Pas de « grille » et du direct avant tout. C'est comme un mot d'ordre dans cette radio qui depuis juin 1980 est passée à travers brouillages et saisies pour émettre chaque nuit de 23 heures à 8 heures. Des amis *sont* toujours présents dans le studio en même temps que les invités, et la *soirée, rythmée* par les appels des auditeurs, se passe en musique et en débats de toutes sortes *(moto, violence, livres, homo*sexualité, judaïsme...). Depuis quelques jours, Radio-Ici et main*tenant* dispose de trois studios fixes, ce qui permet aux trois principaux animateurs (Guy Skornick, Didier de Plaige, Gérard Lemaire) de prendre l'antenne chacun à son tour (par décrochage) directement de chez eux.

Tout peut arriver à Radio-*Ici* et maintenant. Le meilleur : un ton libre (et la mémorable diffu*sions en direct* d'une intervention de la police dans les locaux de la radio) ; le pire : des conversations interminables.

L'information est quasiment absente. Personne n'en ressent le besoin. Enfin, Radio-Ici et main*tenant, qui continue de demander* la restitution de son matériel saisi, n'a pas renoncé à son projet de *télévision* (émetteur environ 10 watts, mais un second de 200 watts est en attente).

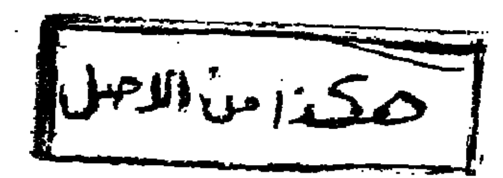
● RADIO-ALPHA, 103

Elle a fait parler d'elle, car *c'est la seule radio ouvertement* d'opposition à émettre à Paris depuis l'élection de M. François Mitterrand. Lancée le 5 juin par M. Alain Griotteray, maire (U.D.F.) de Charenton, Radio-Alpha émet chaque jour (en *stéréo*), de 7 *heures* à 19 heures, avec un émetteur très puissant qui lui permet d'échapper au *brouillage*. Son équipe, composée de professionnels et d'amateurs, est animée par M. Pierre Laforêt, ancien journaliste à R.T.L. *et collaborateur du Figaro Magazine*. M. Griotteray dispose, deux ou trois fois par jour, d'une chronique où il attaque fréquemment la gauche. Pas très *originale* du point de vue musical, elle semble avoir déjà un public, elle *ouvre* son antenne à *toutes* sortes de rubriques, littéraires, sportives, politiques, théâtrales. Depuis quelques jours, elle a également un programme de nuit *constitué* de musique et de flashes d'information (émetteur 2 kW). Tél. : 893-64-68.

● RADIO-VILLAGE, 104,4

Bien que son lancement officiel soit prévu pour septembre, Radio-Village a tenu à se manifester il y a *quelques* jours par des émissions quotidiennes (de 17 heures à minuit) qui comportent essentiellement des disques présentés en quelques mots. Plus tard, elle souhaite émettre tout au long de la journée mais par petites tranches, *6 heures - 9 heures*, 11 heures - 14 heures, 16 heures - 19 heures, et après 22 heures. Il *s'agira alors* d'informations et de programmes locaux (Hauts-de-Seine). L'unique objectif de l'équipe est actuelle*ment* de passer la musique qu'elle aime (émetteur 100 watts).

Une enquête de
CATHERINE HUMBLOT
et ANNICK COJEAN.



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Cinéma : Quai des Brumes.
Film français de M. Carné (1938). Avec J. Gabin, M. Morgan, M. Simon, P. Brasseur, R. Le Vigan, Aimos (Nouv. rediffusion).
Au Havre, un soldat déserteur connaît un grand amour sans lendemain avec une fille surgie de la nuit, et prise dans un milieu de personnages louches. Œuvre très représentative, esthétiquement, du « réalisme poétique » de Marcel Carné et Jacques Prevert. Une atmosphère de noire fatalité et le couple célèbre Jean Gabin - Michèle Morgan.
22 h La chasse à l'homme.
Créateurs en liberté.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Au sommaire, trois reportages . Silicon Valley ; les chevaliers de l'ordre de Malte ; les autres, Christiane F...
21 h 55 Variétés : Le groupe Abba.
22 h 40 Document : Livre c'est vivre.
Flaubert.
Pierre Dumayet examine les rapports épistolaires de Flaubert avec Louise Colet.
23 h 10 Journal.
23 h 25 Sports : Escrime.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : le Permis de conduire.
Film français de J. Girault (1973). Avec L. Velle, P. Roberts, S. Julien, J. Jouanneau, M. Biraud, D. Prevost (Rediffusion).
Un sous-directeur de banque habitant en banlieue et détestant l'automobile, doit apprendre à conduire lorsqu'il est nommé à un poste plus important à Paris. Louis Velle joue avec humour les cancres du volant dans un vaudeville divertissant, meilleur que la moyenne des films de Jean Girault.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit.
J.-B Pommier interprète Chopin (Etudes nos 1, 2 et 4).

FRANCE-CULTURE

20 h 25, Changement de propriétaire, de J.-P. Parré
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Un peintre français au Japon.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert Cinquièmes Soirées de Saint-Aignan (Hôtel Saint-Aignan, 3-6-1981) : « Venite, venite, O beate Die », duo : « Salve Regina », duo, de Monteverdi ; Duo de la « Cantate BWV 78 » de Bach ; « Stabat Mater » de Pergolèse, par l'Ensemble de musique ancienne les Dominos, avec H. Nagorsen, soprano, M.-J Ledru, mezzo, Cl. Caillard-Hayward, clavecin, orgue positif, B Crépin, violoncelle.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « l'Orchestre philharmonique de New-York » (Wagner, Prokofiev, Creston, Beethoven).

Mardi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 30 Francophone d'or.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Geminiman.
14 h 35 Variétés : Bee Gees spécial.
15 h 30 Cyclisme : Tour de France.
16 h 55 Croque vacances.
Joe chez les abeilles : Isidore le lapin ; Dinky Duck ; Clue-club.
17 h 50 Génération 1 : Les permis moto.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Nos cousins velus.
18 h 20 Les Français du bout du monde.
Un Français en Louisiane
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le Mystère de Saint-Chorix.
de R. Caron : réal. Cl. Vajda.
Un conflit entre un village et un château : une comédie policière pour enfants.
21 h 30 Document : L'enjeu des partisans.
22 h 45 C'est arrivé à Hollywood.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Cyclisme : Tour de France.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
Renaud gagne au jeu...
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : l'Aventurier.
Krista cherche à assassiner Gène.
14 h Aujourd'hui madame.
Les allergies.
15 h 5 Série : Les vieux et les jeunes.
Le sud de l'Italie, en plein fascisme.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Angoisse.
De R. Connington. Réal. L. Nagy
Un mannequin, Suzy, a un étrange pouvoir qui lui permet d'identifier un tueur.
22 h Débat : La prémonition.
Avec le professeur R. Chauvin, le docteur H. Bender, MM T. Nathan, J. Pradel et S.L. Fried.
23 h 30 Journal.
23 h 50 Sports : Escrime.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fédération sportive et gymnique du travail.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum, le dauphin . Les couleurs du temps - Eté ; Bateaux sur l'eau : le *Kon-Tiki*.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : l'Auberge du sixième bonheur.
Film américain de M. Robson (1958). Avec I. Bergman, C. Jurgens, R. Donat, M. David, A. Seyler, R. Squire (Rediffusion).
Dirigée par une foi ardente, une Anglaise devient, dans les années 30, missionnaire en Chine Elle sauvera une centaine d'enfants lors de l'invasion japonaise. D'après une histoire authentique, un film d'aventures avec « morceaux de bravoure » et exaltation systématique des bons sentiments. A voir pour l'interprétation d'Ingrid Bergman.
23 h Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.
J. Rhodes chante :
Offenbach (extrait de la Perdriole *et* la Belle Hélène).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux : Le Gard ; La calligraphie musicale.
8 h, Les chemins de la connaissance : Cosmonogonie romanesque ou les provinces de Giono (le bout de la route) : à 8 h 32, La paternité : Fécondité, stérilité et rituels ; à 8 h 50, Le roi de la mer.
9 h 7, La matinée des autres : Le manioc.
10 h 45, Etranger mon ami : Chez les heureux du monde, d'E Whartow.
11 h 2, La musique en Finlande : Naturalisme et universalisme au vingtième siècle.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Au Festival de La Rochelle.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : Les années 60.
14 h, Sons : Ferroviaires.
14 h 5, Un livre, des voix : Les Gens d'ici, de G. Perrault
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Concert subaquatique, M. Rodolfi, compositeur.
16 h 50, Départementale : En Belgique.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : L'Expulsé, de S. Beckett, lu par B. Devoldere.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La modélisation en économie (les modèles théoriques).
20 h, Dialogues : Folklore et politique, avec Y. Guin et R. Tartarin.
21 h 15, Musiques de notre temps : Divertissement avignonnais (en Amérique, d'un opéra à la comédie musicale).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 02, Entrée des artistes : l'Interprète du jour, « les interprètes de Josquin Des Prés » ; 7 h 30, Anthologie du mois : les concertos de Mozart (n° 12, dir. A. Schneider) ; 8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Josquin Des Prés », par J. de Solliers ; 11 h 30, Concert-Festival estival de Paris (église Saint-Séverin, 3-9-1979) ; « l'Art de la fugue », de Bach, avec S. Heller au clavecin.
13 h 00, Jazz vivant estival : le Trio de Bill Evans en concert à la Maison de Radio-France ; 14 h, Musique légère (Meyerber, Berger)
14 h 30, Le génie du lieu : « Florence, 1600, la naissance de l'Opéra » (Caccini, Bardi-Cavalieri, E. de Cavalieri, Frescobaldi, J Peir, Monteverdi) ; 18 h 02, Repères contemporains : 60 œuvres, 60 compositeurs des trente dernières années (K. Stockhausen)
18 h 30, Concert (salle Gaveau à Paris, 26 mars 1981) : œuvres de C. Monteverdi, Mendelssohn, Schubert, Rossini, Verdi, Brahms, Schumann, par la chorale Audite Nova de Paris, dir. J. Sourissé, avec E. Kummer, alto, et M. Rousseau, piano ; 20 h 05, Les chants de la Terre
20 h 30, Concert symphonique (échanges internationaux) : « le Songe d'une nuit d'été », extraits de Mendelssohn ; « Concerto n° 27 », de Mozart ; « Prélude à l'après-midi d'un faune » et « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Sir Georg Solti, avec A. de Larrocha, piano
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'« Orchestre philharmonique de New-York », dir D. Mitropoulos (1949-1953), avec la participation de G. Casadesus (Bach, Busoni, Sibelius, Franck, Ives).

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 7 JUILLET

— *M. Ahmed Ben Bella*, ancien président de la République algérienne, est l'invité de l'émission « Le grand débat de la presse » sur TF 1, à 21 h. 30.

PAS DE CHANGEMENT A EUROPE 1 AVANT LE 15 AOUT

● M. Etienne Mougeotte, directeur de l'information d'Europe 1, a été confirmé dans ses fonctions par le président de la station, M. Jean-Luc Lagardère, lors du séminaire de réflexion qui a réuni la rédaction à l'hôtel Méridien à Paris. A l'issue de ce séminaire, au cours duquel devaient être discutés l'élaboration des nouvelles grilles de la rentrée et l'avenir de la station, M. Lagardère a souligné qu'il ferait des *propositions pour une éventuelle rénovation des structures* de la station, vers le 17 août, mais qu'il les communiquerait auparavant au comité de rédaction élu la semaine dernière, ainsi qu'au comité d'entreprise.

De son côté, M. Philippe Gildas, directeur adjoint de l'information, a annoncé qu'il avait demandé à être déchargé des journaux du matin, mais qu'il ne comptait pas prendre de congé sabbatique comme le bruit en avait couru.

● *Au Conseil de l'Europe*, la commission des affaires juridiques a adopté un projet de résolution en faveur de l'élaboration d'un accord international destiné à réglementer la télévision par câble et la radiodiffusion directe par satellite, qui sera soumis à l'assemblée plénière, réunie du 30 septembre au 8 octobre prochains.

Selon le rapporteur Pieter Stoffelen (travailliste néerlandais), les programmes dirigés vers un des Etats du Conseil de l'Europe pourraient, à partir de 1985, être captés par 25 millions *au moins de foyers de pays limi*trophes, ce qui risque de porter atteinte, notamment, à la réglementation des droits d'auteur et aux normes publicitaires.

Le projet recommande en particulier que le comité intergouvernemental sur les moyens de communication de masse du Conseil de l'Europe examine les possibilités de parvenir à l'établissement de normes internationales (le cas échéant, à travers une convention européenne) réglementant la radiodiffusion.

● *Le Syndicat des quotidiens départementaux* (S.Q.D.) après le Syndicat national de la presse hebdomadaaire régionale d'information (*le Monde* du 18 juin), *s'est inquiété des recettes publici*taires que pourraient obtenir les radios locales, au cours de son assemblée générale qui s'est tenue à Agen. Si M. Jean Bletner, président du S.Q.D., a déclaré qu'en tant que moyen d'expression les radios locales ne constituent pas un péril pour la presse écrite, il estime qu'« *elles compromettront, à coup sûr, l'équilibre d'exploitation des entreprises de presse dès l'instant où elles accepteront d'émettre des messages publicitaires, car elles détourneront une partie des budgets actuellement confiés aux journaux* ». L'avenir de la télématique préoccupe également le S.Q.D. « *La création de ces nouveaux outils*, a rappelé M. Jean Bletner, *ne peut et ne doit pas se faire au prix de la destruction progressive de la presse écrite.* »

RELIGION

Deux livres d'initiation à l'islam destinés aux adolescents

Les programmes scolaires de notre pays prévoient, dans l'enseignement du second degré, une initiation élémentaire aux grandes civilisations et religions Mais les professeurs ne disposent pas toujours du matériel pédagogique qui leur permettrait de susciter dans leur classe cet esprit d'ouverture aux autres cultures, si *nécessaire pourtant*, en cette fin du vingtième siècle, si l'on veut que la solidarité entre les peuples et le droit à la différence deviennent une réalité.

Deux livres qui viennent de *paraître*, l'un et l'autre destinés aux jeunes rendront à cet égard de grands services. Publié dans une collection scolaire connue et appréciée, le premier est un recueil de textes coraniques, traduits en français et groupés par thèmes (1). En moins de cent pages, l'auteur de cet ouvrage, Bénédicte de Soos-Laferté, parvient à faire découvrir l'essentiel du message spirituel et éthique de l'islam. On appréciera la qualité pédagogique des questionnaires qui accompagnent chaque chapitre et qui invitent l'élève à réfléchir sur les versets du Coran, en fonction des réalités culturelles et sociales au milieu desquelles il vit.

C'est également à des adolescents que s'adresse la vie du prophète Mohamed écrite par *Marie-France Rahmatullah* (2). S'inspirant fidèlement des sources essentielles que sont le Coran et le Hadith, ce livre permettra aux jeunes de découvrir, dans un climat de respect, la vie du prophète de l'islam et le message qu'il transmit.

Le choix de textes réalisé par Bénédicte de Soos-Laferté et la vie de Mohammed écrite avec soin par Marie-France Rhmatullah seront utiles aux familles musulmanes qui vivent en France ou en d'autres pays francophones et dont les enfants n'ont pas toujours eu la possibilité d'apprendre la langue arabe. Ces deux *ouvrages serviront aussi aux pa*rents et éducateurs chrétiens, juifs ou agnostiques, soucieux de donner aux jeunes une culture véritablement universelle, qui doit comporter désormais une connaissance objective de la tradition musulmane, trop longtemps méconnue en Europe et pourtant si proche de nous.

Il faut souhaiter aussi une large diffusion à l'ouvrage que viennent de publier les Editions Jeune-Afrique sous le titre *la Mecque et Médine aujourd'hui* (3). Consacré essentiellement à ce grand rite de l'islam qu'est le pèlerinage, ce livre a été écrit par Hamza Kaïdi avec la collaboration de Nadjm Oud-Dine Bammate et El-Hachemi Tidjani, sous le patronage de l'Organisation de la conférence islamique, de telles *références suffisant* à en garantir la valeur.

Illustré par de belles photos en couleur, contenant à la fois des renseignements historiques et des indications pratiques complètes, cet ouvrage sera un guide pour les pèlerins qui se rendent aux lieux saints de l'islam. Il permettra aussi au lecteur non musulman de mieux comprendre la *dimension spirituelle et sociale* du message coranique. On appréciera les pages où se trouvent intégralement reproduites, en arabe et en français, les admirables prières du pèlerinage.

MICHEL LELONG.

(1) Hachette, Paris 1981, 70 pages (environ 6 francs).
(2) Le Centurion, Paris, 64 pages (environ 45 francs).
(3) Editions Jeune Afrique, Paris 1981, 224 pages (environ 85 francs).

Sans l'accord de Rome

DEUX NOUVEAUX ÉVÊQUES SONT NOMMÉS PAR L'ÉGLISE CHINOISE

(De notre correspondant.)

Pékin. — Moins d'un mois après la nomination par le pape de Mgr Tang comme archevêque de Canton, l'Eglise patriotique de Chine vient de répliquer à *sa manière à cette décision que* l'un de ses dirigeants, Mgr Yang Gaojian, suivi par plusieurs diocèses, avait sévèrement critiquée (*le Monde* daté 14-15 juin). On a appris samedi 4 juillet que l'Association catholique patriotique du Jiangsu (sur la côte orientale) et la branche provinciale de la commission administrative de l'Eglise catholique venaient de se réunir — la date exacte n'est pas précisée — et qu'elles avaient procédé à la désignation d'évêques aux sièges du Suzhou et de Nankin, restés vacants à la suite du décès de leurs précédents titulaires. Les nouveaux évêques sont Mgr Qian Huimin et Mgr Ma Longlin. L'activité de ce dernier dans la province du Jiangsu est connue depuis au moins 1958.

Les autorités ecclésiastiques catholiques ne pouvaient mieux manifester vis-à-vis de Rome leur volonté de conserver les prérogatives qu'elles exercent depuis une vingtaine d'années à *la suite de la rupture* entre la Chine populaire et le Vatican. Depuis 1957, plus de cinquante évêques ont été ainsi « élus » par l'église locale sans l'accord de Rome. Les participants à la réunion dans la province du Jiangsu ont approuvé la décision de l'Eglise patriotique de la province de Canton de démettre Mgr Tang de sa charge d'évêque. Il faut toutefois noter dans cette affaire le silence observé jusqu'à présent, du moins publiquement, par Mgr Fu Tieshan, évêque de Pékin.

MANUEL LUCBERT.

● *Mgr Georges, archevêque orthodoxe de France et d'Europe occidentale*, a été intronisé le 5 juillet à Paris à la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski en présence du métropolite Mélétios, exarque du patriarche œcuménique de Constantinople, Mgr Dimitrios.

Mgr Georges (Wagner) succède à Mgr Georges (Tarassov), décédé (*le Monde* du 24 mars) ; il a été élu le 1er mai. Né à Berlin, âgé de cinquante-et-un ans, il est le premier archevêque non russe de *France et d'Europe occidentale*.

MÉDECINE

D'APRÈS UN SONDAGE

Les pharmaciens ont une image positive pour le public

Quelle image les Français se font-ils de la pharmacie d'officine ? Telle est la question que s'est posée la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (1), qui a chargé la Sofres de réaliser une enquête sur ce point.

*D'après ce sondage réalisé au*près de mille personnes et qu'ont commenté devant la presse, MM. Pierre Peckre, président de la Fédération, et Pierre Weill, directeur de la Sofres, l'image du pharmacien est très largement positive. Pour plus de 80 % des personnes interrogées, le pharmacien, en effet, est à la fois « *aimable* », « *accueillant* » et « *compétent* ». Pour 92 % des personnes interrogées, « *le médicament est un produit particulier qui ne doit être délivré que par des personnes qui ont fait des études de pharmacie* ». 80 % d'entre elles estiment, en outre, que le médicament ne doit pas faire l'objet de publicité radio-télévisée.

Malgré cette image très positive, le sondage fait cependant apparaître que les Français demandent bien peu de conseils ou d'explications à leurs pharmaciens (65 %) ; et 43 % d'entre eux déclarent que ces derniers ne leur en donnent pas spontanément.

Les réponses à une dernière *question montrent qu'une faible* proportion de consommateurs (29 %) utilisent les possibilités qui leur sont faites d'acheter des médicaments sans débourser d'argent. Pourtant, 78 % des personnes interrogées affirment connaître les conventions passées entres les officines, la Sécurité sociale et les mutuelles.

Interrogé sur l'attitude de la Fédération face au nouveau gouvernement, M. Peckre s'est déclaré « *assez serein* ». Pour lui, les pharmacies mutualistes que le gouvernement veut développer n'ont pas de raison d'être si les pharmacies d'officine renforcent leur politique de convention avec la Sécurité sociale.

(1) 13, rue Ballu, 75009 Paris.

AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

M. Jacques Latrille est nommé directeur du cabinet de M. Ralite

Le *Journal officiel* du 4 juillet a publié la liste des membres du *cabinet de M. Ralite, ministre* de la santé.

Le professeur Jacques Latrille, professeur de biologie à l'université de Bordeaux-II est nommé directeur du cabinet.

[Né le 10 décembre 1933 à Mont-de-Marsan (Landes), M. Latrille a fait ses études à la faculté de médecine de Bordeaux. Assistant de bactériologie et de virologie en 1962, il devient, en 1963, chef de travaux et assistant des hôpitaux. Médecin biologiste, de 1966 à 1969, il est nommé professeur agrégé en 1972 à l'université de Bordeaux-II, puis chef de service du laboratoire de diagnostic bactériologique, virologique et immunologique à l'hôpital de Libourne. En janvier 1974, il est élu directeur de l'U.E.R. de sciences médicales de Bordeaux-II, puis, en 1975, président de cette université, poste qu'il occupe jusqu'en janvier 1981. Entre-temps, il avait été élu premier vice-président de la conférence des présidents d'université, et avait occupé activement ce poste jusqu'en décembre 1980 ; plus récemment, lors du congrès du SNES-Sup, il a été élu membre de la commission administrative de ce syndicat.]

Le professeur Latrille aura comme directeur adjoint du cabinet le docteur Gilbert Millet, cinquante et un ans, ancien député (P.C.) du *Gard*, et d'autre part ancien vice-président du groupe parlementaire d'étude des problèmes du troisième âge, et ancien membre de la commission de contrôle sur la gestion de la Sécurité sociale.

M. Georges Merlhe, directeur de l'hôpital de Saint-Martin-de-Ré, qui était conseiller technique de M. Edmond Hervé sous le premier gouvernement de M. Mauroy, devient chef de cabinet. Il avait été en 1976 à la direction des hôpitaux du ministère.

Plusieurs nominations au poste de conseiller technique viennent compléter le cabinet de M. Ralite :

— Mme Françoise Dreyfus, maître assistant de droit public à l'université de Paris I, qui suivra les questions juridiques ainsi que l'élaboration des textes législatifs et réglementaires ;

— M. Hani Gresh, chef du bureau de l'actualité économique à la Direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances, où il fut chargé de mission de 1968 à 1979 ; il sera *plus* particulièrement chargé des problèmes concernant l'économie de la santé, les questions industrielles et les relations internationales.

— Alain Léger, trente-cinq ans, ancien député (P.C.) des Ardennes, qui sera chargé des problèmes de prévention, protection sociale et des relations avec les autrse ministères ;

***

— M. Yves Talhouarn, trente-deux ans, actuellement chargé des questions de santé et de protection sociale auprès du comité central du P.C.F., qui suivra les questions relaotives aux établissements et structures de santé.

M. Jacques Blache est, enfin, nommé chargé de mission (relations avec le Parlement). Agé de trente-six ans, il est inspecteur des impôts, secrétaire national de la Fédération des républicains de progrès et ancien maire de Montereau.]

PRESSE

DÉLÉGATION DE LA FIJ EN VISITE A PÉKIN

(De notre correspondant.)

Pékin. — Une délégation de la Fédération internationale des journalistes, composée de M. Paul Parisot, président, et de MM. The Bogaerts et Franzfelix Lehni, séjourne pour la première fois en Chine. Arrivée le 28 juin à Pékin, la délégation a visité diverses rédactions de journaux chinois et a été reçu, le jeudi 2 juillet, par M. Wan Li, vice-premier ministre. Au cours de cet entretien, les représentants de la FIJ ont évoqué le problème de la liberté d'expression en République populaire pour les publications non officielles. — M. L.

DÉMISSION DE M. MONTET SECRÉTAIRE DE LA C.F.T.C. A TF1

M. Guy Montet a démissionné le 1er juillet de son poste de secrétaire de la C.F.T.C.-Audiovisuel de « TF 1 » ainsi que du syndicat, pour « *désavouer* » la distribution d'un tract daté du 24 juin, signé de la C.F.T.C., relatif à des déclarations de M. Georges Fillioud et à l'évocation d'une « *chasse aux sorcières* » (*le Monde* du 27 juin). Ce tract, estime M. Montet dans un communiqué, est « *un tract politique inspiré de l'extérieur, et qui ne reflète en rien l'action syndicale authentique que la C.F.T.C. mène en faveur de ceux qui travaillent* ». Il a été, poursuit-il, « *établi sur des arguments qui ne sont en réalité que des procès d'intention et sur des allégations dévoyées* » et « *il est l'œuvre d'un très mini-groupuscule plus préoccupé d'activisme politicien que de syndicalisme* ». « *De plus*, estime M. Montet, *il s'inscrit à l'encontre de la ligne très précise suivie depuis cinq ans par le syndicat C.F.T.C. de l'audiovisuel à T.F.1, lequel, durant tout ce temps, n'a pas cessé de réclamer l'abrogation de la loi du 7 août 1974 et l'élaboration de structures répondant à la nature spécifique de l'audiovisuel* ».

« *La réunion du bureau C.F.T.C. affirmée dans ce tract n'a jamais eu lieu*, précise enfin M. Montet, *et le bureau n'a pu, dans ces conditions, ni débattre des sujets évoqués ni procéder à une quelconque rédaction* ».

Ce tract, transmis à la presse sous forme de communiqué, dénonçait en termes violents une « mainmise » de la gauche sur l'audiovisuel.

Le Monde
DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

AVEC LORD CARRINGTON A LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DES DIX

L'entente anglo-allemande dominera les prochains mois de la Communauté

Quels sont les projets et les priorités de lord Carrington au moment où il entame son mandat de président du conseil des ministres de la Communauté ? Comme celle-ci rencontre sur le plan de la politique interne des difficultés majeures au sujet de son budget et, dans les affaires extérieures, une crise de plus en plus profonde au Proche-Orient, une lourde responsabilité pèse sur la présidence. Au cours d'un entretien d'une franchise inhabituelle, dont nous donnons ici un compte rendu, le secrétaire au Foreign Office souligne d'abord la nouvelle entente anglo-allemande qui, selon certains commentaires de presse, aurait remplacé l'entente franco-allemande comme axe du Marché commun.

« LA rencontre entre Mme Thatcher et le chancelier Schmidt au sommet anglo-allemand a été très cordiale. Etant les deux pays qui apportent une contribution nette au budget de la Communauté, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont beaucoup de choses en commun dans leur façon d'aborder le problème de ce budget, et nous avons pu identifier un certain nombre de domaines où nos intérêts coïncidaient », *dit-il.* « Mais il ne s'agit pas d'un problème purement anglo-allemand. La Communauté dans son ensemble s'est engagée à trouver une solution durable aux « situations inacceptables ».

Lord Carrington ne croit pas que les intérêts français soient absolument différents des préoccupations britanniques et allemandes : « La France risque elle aussi de devenir une contributrice nette quand l'Espagne et le Portugal rejoindront la Communauté, et peut-être avant. Tous les Etats membres doivent faire preuve, à l'heure actuelle, de modération dans leurs dépenses publiques. En outre, la Communauté approche rapidement de son plafond de 1 % de la T.V.A. sur les ressources propres de la Communauté. L'essentiel est de limiter les excédents agricoles et la part prélevée par les dépenses agricoles sur les ressources communautaires.

» La politique agricole commune (PAC) doit être orientée davantage vers le marché. La plupart des Etats membres, y compris les Français, acceptent l'idée que la PAC ne peut continuer à financer des quantités illimitées de produits, quel qu'en soit le coût. De plus, à bien des points de vue, l'agriculture française a un rendement élevé et ne souffrira pas nécessairement si la PAC est plus exposée aux forces du marché. »

L'idée selon laquelle, sur la question centrale de la réforme de la politique agricole commune, qui se trouve au cœur du problème des dépenses de la Communauté, la Grande-Bretagne et la France adopteront toujours des points de vue opposés n'est pas forcément exacte, soutient lord Carrington.

« *Mme Cresson, le nouveau ministre de l'agriculture, a suggéré récemment qu'il fallait ramener les prix de la PAC aux* niveaux mondiaux. Mais tout changement dans la PAC doit nécessairement résulter de la conciliation des intérêts agricoles des dix Etats membres, et non pas seulement de ceux du Royaume-Uni et de la France. La Commission a inclus des propositions pour l'amélioration de la PAC dans son rapport sur le mandat du 30 mai, le mois dernier. C'est une occasion importante de progrès à ce sujet et, en tant que président, nous ferons tout ce que nous pourrons pour nous assurer que la Communauté en fera le meilleur usage. »

L'argument contraire, selon lequel la Communauté devrait agir plus, et dépenser plus, relevant, au besoin, le plafond de 1 % de la T.V.A., n'offre visiblement pas le moindre attrait pour le ministre britannique des affaires étrangères.

« La limite de 1 % existe parce que c'est ce qu'ont décidé les Six du début en 1970 », *dit-il.* Son relèvement exigerait l'accord unanime des pays membres et de leurs Parlements. Il ne serait pas convenable de penser à la relever dans le climat économique actuel, alors que les dépenses publiques nationales subissent une telle pression. Ce ne serait pas non plus raisonnable sur le plan de la politique intérieure. Un relèvement impliquerait tout simplement qu'on permette de dépenser encore plus d'argent pour l'agriculture, et n'aiderait en rien à résoudre le problème du budget. Les contraintes de celui-ci stimulent la négociation d'un accord nouveau. »

Devant les craintes que le calendrier ne prenne du retard, du fait que le gouvernement français prendra un certain temps pour s'installer, lord Carrington dit vouloir faire de son mieux pour conserver la vitesse acquise. Après discussion préliminaire par les conseils européens, il espère que l'examen du rapport de la Commission commencera sans désemparer, afin que des préparatifs complets puissent permettre des décisions au conseil européen de novembre. Il est naturel qu'il faille quelque temps au nouveau gouvernement français pour considérer sa position, mais il ne pense pas que cela affectera l'ensemble du calendrier.

Une nouvelle crise se produira-t-elle alors, à la fin de l'année ? « Je n'ai pas de boule de cristal pour y lire l'avenir », *observe lord Carrington.*

DAVID SPANIER.

(Lire la suite page 19.)

La présence de M. Mitterrand à Ottawa remettra en cause le consensus économique occidental

En quoi la présence du nouveau président socialiste français au sommet économique des pays industrialisés d'Ottawa transforme-t-elle les conditions de cette réunion ? Un journaliste britannique, *David Blake*, explique ici que, en remettant en question l'idée apparemment reçue jusqu'ici par les principaux chefs d'Etat selon laquelle il est plus urgent de lutter contre l'inflation que contre le chômage, les nouvelles conceptions françaises vont rompre le consensus occidental existant.

POUR les autres chefs d'Etat et de gouvernement réunis au sommet économique des pays industrialisés en ce mois de juillet à Ottawa, le plus important au sujet du président François Mitterrand sera sa simple présence.

L'élection d'un président socialiste en France soulève une interrogation fondamentale dans l'esprit de tous les autres participants à la réunion : « Avons-nous raison de penser que l'inflation, et non le chômage, est le grand problème des années 80 ! » C'est la question réellement posée par la défaite du président Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle, et renforcée par le raz de marée socialiste aux élections législatives françaises.

Les leaders du monde occidental sont difficilement parvenus, au cours de la dernière décennie, à se mettre d'accord sur ce qui n'allait pas dans l'économie mondiale et sur ce qu'il convenait de faire pour la remettre d'aplomb. *Constamment*, depuis le choc pétrolier de 1973, ils ont été d'accord pour dire que l'inflation devait être *mise* en *tête* de liste des priorités à travers le monde occidental. De l'avis général, ce *n'était qu'une fois* la *stabilité* des prix rétablie que l'on pourrait espérer voir réapparaître de nouveaux *emplois*.

Le consensus existait non seulement au sujet des objectifs de la politique *gouvernementale*, mais sur les moyens à adopter, les plus marquants étant la limitation de la masse monétaire et la réduction des déficits budgétaires. La contre-révolution monétariste a saisi tous les grands pays industriels, y compris, de façon plus surprenante, la plupart de leurs grands partis démocratiques. Le gouvernement travailliste de M. James Callaghan a adopté des objectifs monétaristes, a réduit les dépenses publiques et a averti les citoyens qu'ils ne pourraient sortir de la récession par un surcroît de dépenses, avec la même ferveur que n'importe quel conservateur aurait mis à le faire.

La force de cette position était de n'être pas seulement une proposition économique abstraite. L'une après l'autre, les élections semblaient montrer qu'elle reflétaient également les préoccupations de l'homme de la rue. La récession de 1974 et 1975 a laissé dans l'esprit de beaucoup de dirigeants la profonde surprise du peu d'impact politique que semblait avoir le chômage. A la fin de la décennie, c'est devenu un *cliché politique de dire que* « seuls les chômeurs se soucient du chômage », le reste de la population s'inquiétant de la hausse des prix. Cette croyance redevient très fragile aujourd'hui. En *France*, des pressions en faveur du changement se sont manifestées, mais, au-delà, la situation *économique* du pays a été l'un des facteurs qui ont contribué à la défaite du président Giscard d'Estaing.

Pourtant, la politique économique de M. Raymond Barre *était directement empruntée* aux pages des communiqués successifs des sommets économiques *mondiaux*, de Rambouillet à Venise. Si cette politique a échoué électoralement en France, ne *peut-elle également faire* long feu en Grande-Bretagne ou en Italie, ou même aurait-on tort de penser que M. Mitterrand sera trop intimidé pour souligner la leçon de son élection à ses partenaires ?

La « guerre » des taux d'intérêts

Des signes montrent déjà que *la fragile unité de la diplomatie* économique internationale commence à craquer. Lors de la *réunion de l'Organisation de* coopération et de développement économique à Paris au mois de juin, le gouvernement français a lancé une violente attaque contre les taux d'intérêts élevés des Etats-Unis.

Ces taux sont devenus le critère qui distingue dans le monde d'aujourd'hui les expansionnistes des partisans de la rigueur monétaire. Ceux qui sont en faveur d'une attitude généralement ferme disent qu'il est dans l'intérêt de chacun que les Américains mettent de l'ordre dans *leur maison frappée par* l'inflation. Ceux qui soutiennent des politiques plus expansionnistes *affirment que les Américains* étranglent toutes les autres économies en se montrant disposés à pousser les taux d'intérêts jusqu'à des niveaux inconnus à ce jour.

L'élection de M. Mitterrand rend encore plus grande la probabilité qu'une guerre des taux d'intérêts va faire rage à Ottawa. Le nouveau gouvernement français insistera encore plus que son prédécesseur pour que l'Occident adopte une attitude plus positive dans ses relations avec le tiers-monde. Mais il est *douteux que* l'Occident fasse volte-face pour adopter le genre de politique *que les pays en voie de* développement souhaiteraient.

L'effet à court terme du changement de pouvoir en France sera d'édulcorer encore plus qu'à l'ordinaire ce communiqué final. Chaque phrase avertissant des dangers de l'inflation devra être assortie d'une autre phrase soulignant la nécessité de réduire le chômage. Mais, à plus long terme, la présence d'une voix remettant en question les certitudes qui ont dominé les sommets passés devrait avoir un effet favorable sur ce qui ressemblait récemment à une institution de plus en plus moribonde.

L'un des aspects les plus frappants des précédentes rencontres au sommet occidentales a été leur incapacité à ouvrir un débat sérieux pour savoir si les techniques traditionnelles de manipulation de la demande et d'amorçage de la pompe économique peuvent réellement nous aider à sortir du dilemme actuel. La présence de M. Mitterrand assure au moins que ces questions seront fermement inscrites à l'ordre du jour.

DAVID BLAKE.

TRANSPORTS ET RELATIONS EST-OUEST

Certaines décisions économiques ont une importance stratégique, mais on les évoque *rarement* en tant que telles. C'est le cas des grands travaux et des changements de politique tarifaire qui modifient les réseaux de transports. Il *n'est pas rare qu'ils s'inscrivent non seulement* dans une vision économique, mais dans une stratégie aux implications *politiques*, diplomatiques et militaires dont on parle peu. A l'occasion de la préparation du sommet d'Ottawa, au cours *duquel* les pays occidentaux devraient non seulement traiter de leurs problèmes économiques, mais évoquer *leurs positions à venir dans les futures* négociations avec l'Union soviétique, le dossier des transports dans les relations *Est-Ouest nous a paru mériter* d'attirer une attention nouvelle. La nomination en France d'un ministre d'Etat communiste chargé des transports renforce l'intérêt *qui s'attache à ce dossier.* On en découvrira pages 4 et 5 quelques éléments parmi les plus importants.

La marine marchande soviétique menace les armateurs occidentaux

C'EST *ce 6 juillet qu'ont* commencé à Hambourg les cinquièmes « consultations » *soviéto-allemandes sur* le trafic maritime. Jusqu'au 9 juillet, des experts recherchent (à nouveau) les solutions qui permettraient de répartir de façon plus équilibrée le tonnage à transporter entre navires de l'Ouest et navires de l'Est. L'association des armateurs ouest-allemands (V.D.R.) maintient sa position selon laquelle les entreprises soviétiques d'Etat constituent une menace pour les *compagnies occidentales*. Le cas de la R.F.A., pour ell, peut être considéré comme semblable à *celui de toute* la C.E.E.

Depuis 1978, le gouvernement fédéral tente d'obtenir que les armateurs allemands aient une part équilibrée du trafic bilatéral et qu'ils ne soient plus évincés des relations entre la République fédérale et des pays tiers. L'association des armateurs a indiqué à ce sujet, en juin 1981, *que trois* liaisons sont particulièrement en question : Europe-Antilles, Europe-Afrique orientale, Europe du Nord-Extrême-Orient.

Pour la relation Antilles-Europe continentale, les compagnies Baltcapas, soviétique, et Scan-Pacific, soviéto-finlandaise, exploitent leurs capacités au retour de Cuba. Le V.D.R. estime *qu'en 1979 et* 1980 ces deux compagnies ont déjà assuré 32 % du transport des Antilles vers l'*Europe*, essentiellement en chargeant du café et du coton. Les remises offertes, par exemple, pour *le café étaient* de 30 % des niveaux fixés par la « conférence », c'est-à-dire de l'ensemble des *accords* passés entre armateurs indépendants, pour un parcours maritime donné, en matières *de tarifs*, de contrats d'embarquement, de fréquence des traversées, de parts de trafic.

Pour l'ensemble de l'Amérique centrale, les compagnies soviétiques se sont assuré, en quatre ans, 12,4 % du marché. Entretemps, leur part du marché avec l'Afrique orientale s'est élevée à presque 9 %. La Soviet Besta Line a transporté à elle seule 500 000 tonnes de fret l'an dernier sur ce parcours. Au départ, dans les ports européens, des rabais allant jusqu'à 40 % sont proposés, sans que, souligne le V. D. R. à Hambourg, « *cela puisse être sciemment imputé à des critères économiques, comme la recherche d'une productivité plus grande* ».

Des rabais efficaces

Particulièrement touchée : la Deutsche Afrika Linie (DAL) de Hambourg. Sur six départs hebdomadaires en moyenne, la DAL s'en ménageait encore quatre il y a dix ans ; aujourd'hui, elle n'en a plus qu'un seul. Pourtant, sur cet itinéraire, la plus grande partie du tonnage exporté provient d'Allemagne fédérale, l'U.R.S.S. n'y étant pour rien, à l'exception des biens d'équipement militaire.

La situation est également critique sur la ligne Europe du Nord-Extrême-Orient. Face à la Far Eastern Freight Conference (F.E.F.C.) se dresse la concurrence de Balt-Orient, qui a su attirer à *elle* 45 % du tonnage concerné. A cela s'ajoute l'importance de la liaison ferroviaire par la Sibérie, qui constitue une concurrence supplémentaire pour le trafic maritime.

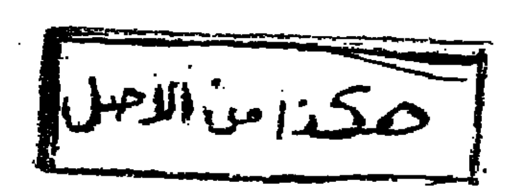
La seule ligne pour laquelle l'armement soviétique ne représente pas encore une concurrence est celle *de l'Atlantique* Nord. Ici, il a été obligé de se retirer pour des raisons politiques, à cause du boycottage des navires soviétiques aux Etats-Unis notamment.

Cependant, le développement de la flotte soviétique se poursuit à grande allure. Sa croissance est beaucoup plus rapide que celle du commerce extérieur de l'U.R.S.S. Il y a dix ans, la flotte « rouge » se composait de deux mille cent quatre-vingt un navires seulement, d'un tonnage brut total de 9,8 millions de tonnes, équivalant à peu près à celui de l'Allemagne fédérale ; aujourd'hui, elle compte plus de huit mille deux cents unités, avec presque 35 millions de tonnes cumulées.

A titre de comparaison : la R.F.A. dispose de mille quatre cent *trente-huit* navires d'un tonnage de 7,2 millions et la Communauté dans son ensemble de six mille navires d'un tonnage de 112 millions. D'ici à 1985, la flotte soviétique devrait s'accroître encore de cent cinquante unités, surtout tankers et transporteurs de vrac (minéraux, charbon, céréales, etc.) ; sans compter les programmes d'armement des autres pays du Comecon, qui disposaient déjà en 1980 de mille huit cents navires, tous ensemble...

PETER STEVENS.

(Lire la suite page 21.)



LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

DOSSIER POUR UN SOMMET

LES 20 et 21 *juillet*, les représentants des sept grands pays industriels vont à nouveau se rencontrer à Ottawa. Sauront-ils prendre les mesures qui permettront de retrouver une reprise saine et surtout mieux partagée, et pour commencer l'atténuation des tensions monétaires ? Accusés : les Etats-Unis et leur politique « égoïste » du dollar et « dévastatrice de taux d'intérêt aberrants ».

La nouvelle équipe gouvernementale française, fraîchement arrivée au pouvoir, animée d'idéaux, comme celle du président Carter en son temps, a pris sur ce sujet une position en flèche, en la plaçant sur un terrain politique.

Ainsi, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a fait remarquer, lors d'une réunion européenne, que *« les Etats-Unis ne peuvent nous demander d'être des alliés sûrs et forts en matière de politique étrangère et en matière militaire, et en même temps mener une politique économique sans se soucier des dégâts qui en résultent »*.

Il est vrai que l'économie française est, en ce moment, particulièrement sensible à cette « tempête venue de l'Ouest ». Les taux d'intérêt n'y sont jamais montés aussi vite ni aussi haut : de 12,75 % à 20 % sur le marché monétaire en peu de jours, malgré un durcissement exceptionnel du contrôle des changes. Ce qui non seulement empêche la relance nécessaire pour absorber les nouvelles charges sociales, mais risque de bloquer l'activité des entreprises et a obligé le gouvernement à prendre des mesures exceptionnelles.

Cependant, accuser uniquement les taux d'intérêt américains et le dollar paraît aussi simpliste qu'expliquer, comme l'a fait M. Raymond Barre, l'échec de la lutte contre l'inflation par le deuxième choc pétrolier. Il nous semble, d'après notre expérience, que la moitié de la hausse vertigineuse des taux du marché monétaire soit due à des causes spécifiques à la France, *à la fois psychologiques* et économiques. Et il ne suffira pas que les taux américains redescendent pour voir disparaître ces problèmes, bien que ce recul les atténuera.

L'Allemagne a, elle aussi, exposé ses doléances par la voix du chancelier Helmut Schmidt, qui a souligné que *« dans le meilleur des cas le niveau très élevé des taux d'intérêt aux Etats-Unis se traduira par un retard de la reprise économique, et, dans le pire, par une dépression mondiale »*. Cependant M. Poehl, le président de la Bundesbank, a rappelé que la responsabilité des taux élevés incombe aussi largement à un déficit budgétaire considérable. *« Tant que les déficits ne s'orienteront pas à la baisse,* a-t-il averti, *les taux resteront élevés. »*

La Grande-Bretagne pratique depuis longtemps une politique proche de l'américaine, et a même fait figure d'accusée, à côté des Etats-Unis, à la dernière réunion du Fonds monétaire international à Libreville, pour les pays en voie de développement, écrasés sous le poids des dettes. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Gordon Richardson, tout comme M. Poehl, défend la politique monétaire américaine de lutte contre l'inflation qui, d'après lui, est de l'intérêt des Européens. En Italie, pendant que se déroulaient des consultations, il n'y a pas eu de voix gouvernementale. Il restait heureusement toujours celle de la Banque d'Italie, seul pivot stabilisé de ce pays. M. Carlo Ciampi, son gouverneur, a lancé un cri d'alarme. Tout en insistant sur l'aggravation due au dollar qui *« impose des politiques monétaires plus restrictives que ne le nécessitent les seules situations intérieures »*, il ne perd pas de vue les causes italiennes et l'absence d'une véritable direction de l'économie.

Les effets ambigus de la politique américaine

Taux d'intérêt et dollar excessivement élevés devraient exercer un double choc sur les économies européennes, accélérant leur inflation et bloquant leur activité. Ils devraient aussi faire stagner l'économie américaine, mais en sens inverse modérer son inflation. Qu'en est-il réellement ? Pour les prix, on constate effectivement qu'un dollar fort allège les coûts américains et accélère les prix européens des produits importés. L'exemple le plus frappant est celui du pétrole, dont les prix mondiaux, en dollars, sont à l'heure actuelle partout en baisse de plus de 10 %. Si les prix au consommateur ont reculé aux Etats-Unis, en particulier celui de l'essence, ce n'est pas le cas en Europe. En France le nouveau gouvernement a eu la tâche désagréable de relever le prix à la pompe, et l'inflation risque de dévorer rapidement les avantages sociaux qu'il vient de consentir. En Allemagne aussi les prix à l'importation ont augmenté de 20 % depuis septembre dont la moitié, d'après M. Poehl, est imputable au fléchissement du mark.

L'effet sur l'activité est moins net. Des taux d'intérêt élevés devraient la ralentir fortement partout, pesant sur l'investissement des entreprises, la mise en chantier de logements et les achats à crédit. Jusqu'ici, c'est plutôt le contraire que l'on a constaté aux Etats-Unis, où le premier trimestre s'est traduit par une croissance record de 8,6 du P.N.B. en rythme annuel. M. Otto Eckstein, président de Data Ressources, l'explique par le fait que le crédit, bien que très cher, est resté abondant, particuliers et entreprises s'adaptant d'autant plus facilement que les charges d'intérêt sont fiscalement déductibles. Plus récemment, cependant, depuis avril, comme le montre notre tableau de bord, l'activité ralentit, sinon recule. Comme l'a souligné Mme Janet Norwood, du secrétariat d'Etat au travail, *cette évolution est conforme* aux souhaits du gouvernement américain, car elle devrait réduire encore l'inflation et permettre une décrue enfin saine et justifiée des taux d'intérêt.

L'effet de la politique américaine sur l'activité européenne apparaît beaucoup plus ambigu. Si les taux d'intérêt bloquent la croissance, l'affaiblissement des monnaies semble exercer un effet inverse. Ce dernier paraît même prépondérant en Allemagne qui, comme le montre notre graphique, connaît une nette remontée de sa production industrielle, dont la cause essentielle tient aux exportations, favorisées par la baisse du deutschemark.

En Grande-Bretagne, l'affaiblissement récent de la livre, dû à la baisse du Minimum Lending Rate et du prix du pétrole, a ramené l'espoir chez les chefs d'entreprise, d'autant plus que la production semble maintenant proche de son creux. Sir Terence Beckett, directeur général du C.B.I. (le patronat), a estimé que *« la baisse de la valeur de la livre sera bénéfique à l'industrie, en améliorant les marges bénéficiaires, les perspectives de la production et de l'emploi, et en réduisant les importations... »*, et il a demandé au gouvernement de ne pas réagir en relevant le taux d'escompte.

La politique monétaire américaine n'a donc pas des conséquences aussi tranchées que le prétendent les gouvernements. De toute façon, il ne faut pas qu'elle constitue une excuse pour couvrir les erreurs de gestion de chaque pays. A cet égard, la Banque des règlements internationaux attire *l'attention dans* son dernier rapport sur le danger d'un recours exclusif à l'arme monétaire, sans efforts suffisants pour résorber les déficits budgétaires, ce qui entraîne des taux d'intérêt élevés.

C'est ce qu'a affirmé aussi M. Poehl, pour l'Allemagne, dont la charge annuelle de la dette publique de 60 milliards de DM, soit 25 % du budget, s'accroît de plus en plus par une sorte de mécanisme vicieux : les taux d'intérêt poussés vers le haut l'alourdissant, d'où nouvel endettement plus cher... Véritable machine infernale que le nouveau gouvernement français doit se garder d'enclencher avec des mesures hâtives dont les effets se cumulent : ayant distribué des avantages sociaux, puis augmenté les bas salaires, il est maintenant obligé d'aider les entreprises. Attention au dérapage et à un endettement de plus en plus lourd et cher, étranger, en particulier, auquel il se rallie maintenant discrètement après l'avoir condamné.

Mais c'est surtout le déficit public des Etats-Unis qui est primordial pour les sept pays qui vont se réunir à Ottawa, car sa diminution est une des conditions essentielles de la baisse des taux d'intérêt américains. Il ne sert à rien aux Européens de l'exiger du président Reagan, tant qu'il n'aura pas réussi dans sa difficile manœuvre de réduction simultanée des dépenses et recettes fiscales. A moins qu'il ne se résigne à voir l'inflation repartir de plus belle ultérieurement.

MAURICE BOMMENSATH.

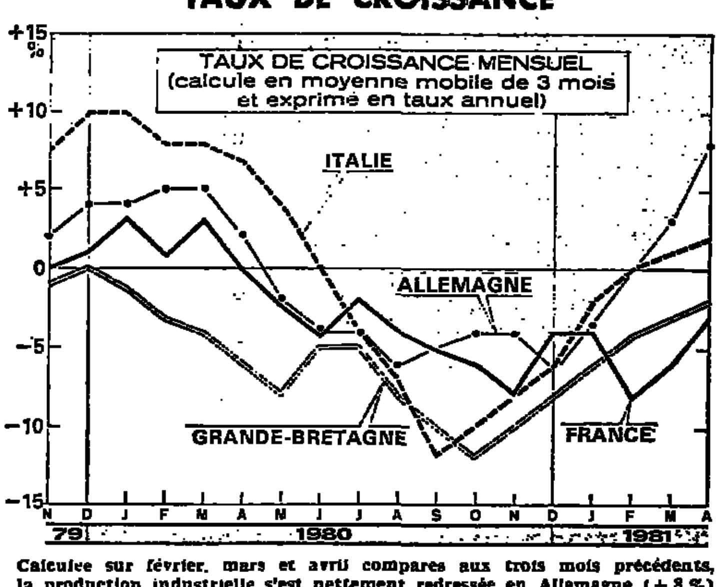
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++ (+)	— (—)	— (—)	— (— —)	++ (+)	+ (+)
FRANCE	— (— —)	— — (— —)	— — (— —)	— — (— —)	— (—)	— (— —)
ITALIE	+ (—)	— — — (— —)	— — (— —)	— — (— —)	— — (— —)	— (—)
GRANDE-BRETAGNE	— (—)	— — (— —)	— — — (— —)	— — — (— —)	+ (+)	— (+)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (+) tendance précédente

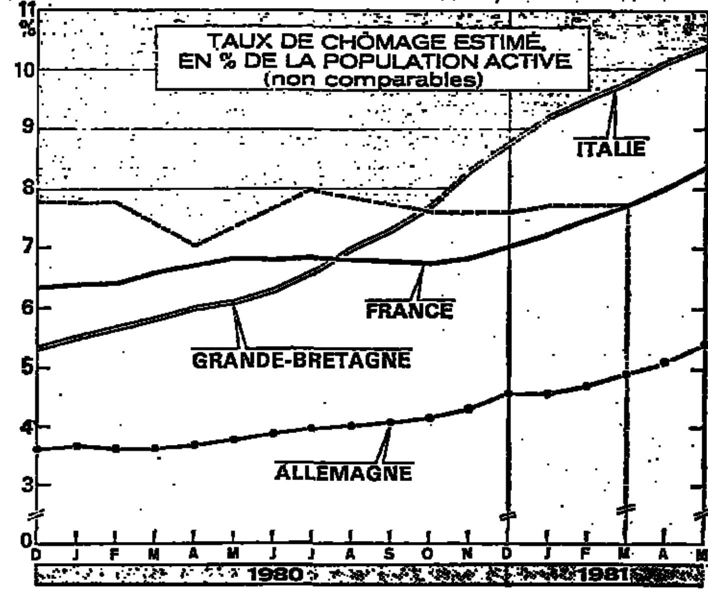
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



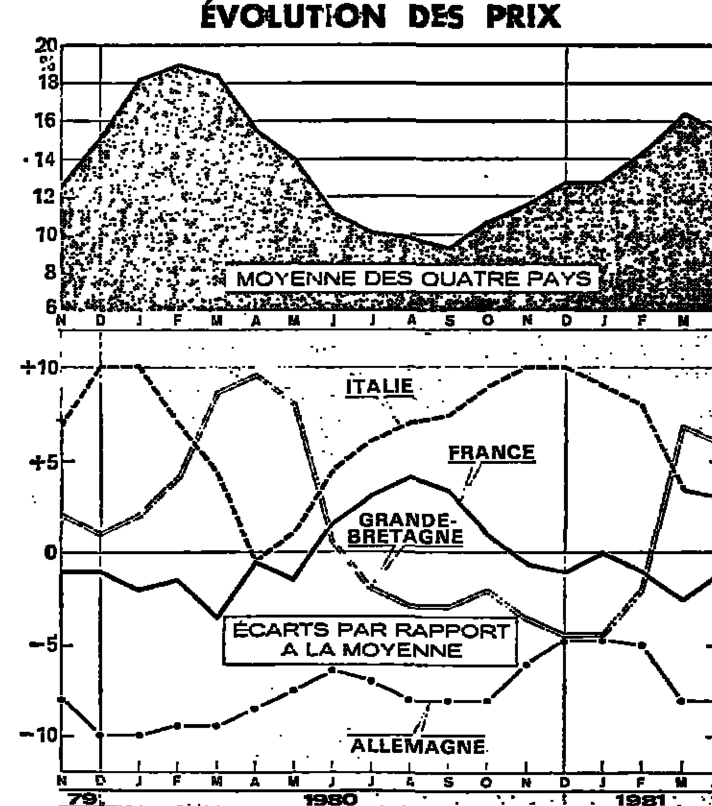
Calculée sur février, mars et avril comparés aux trois mois précédents, la production industrielle s'est nettement redressée en Allemagne (+ 8 %) et a même à nouveau légèrement augmenté en Italie (+ 2 %). En Grande-Bretagne, elle ne décroît plus aussi vite (— 2 %), alors qu'en France le recul se poursuit encore (— 3 %).

NIVEAU DE CHOMAGE



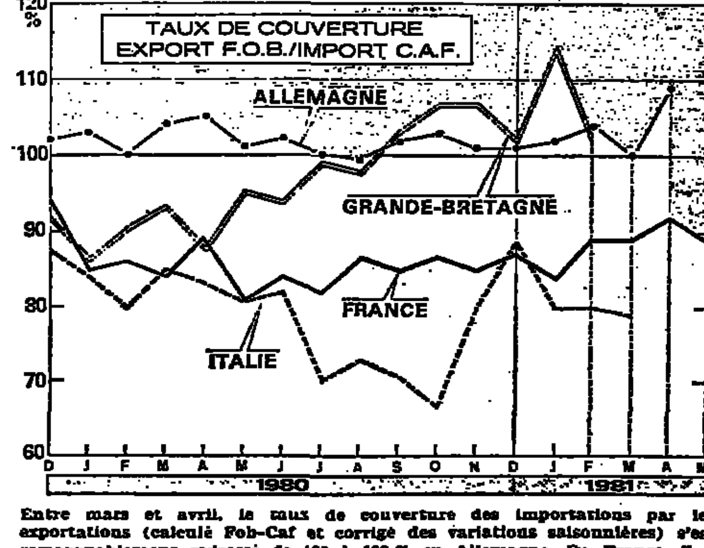
Entre avril et mai le taux de chômage, par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a encore une fois augmenté fortement en Allemagne de 5,05 à 5,40 % et, en France, de 8 à 8,35 %. Il a progressé moins vite que les mois précédents en Grande-Bretagne, de 10,10 à 10,35 %.

ÉVOLUTION DES PRIX



L'inflation moyenne des quatre pays, qui avait augmenté fortement à 16,5 % en avril, est redescendue un peu à 15,4 % en mai. Elle a reculé de 8,7 à 7,4 % en Allemagne, de 23,3 à 21,9 % en Grande-Bretagne (après la considérable poussée d'avril) et de 20 à 18,2 % en Italie. Elle est restée de 14 % en France. Rappelons que ces chiffres sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,6 % pour l'Allemagne, 11,7 % pour la Grande-Bretagne, 12,7 % pour la France et 20,5 % pour l'Italie (1).

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Entre mars et avril, le taux de couverture des importations par les exportations (calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières) s'est remarquablement redressé de 100 à 109 % en Allemagne. En France, il a légèrement diminué de 92 % en avril à 89 % en mai. En Italie, il reste depuis janvier à 80 %. (Par suite de la grève des fonctionnaires, les chiffres anglais n'ont plus été publiés depuis février.)

(1) Rappelons que la poussée des prix anglais, sur les trois derniers mois, est due aux taxes et contraste avec l'inflation, sur douze mois, qui est en baisse

SITUATION DES ÉTATS-UNIS...

CROISSANCE — (+)	Après la forte croissance du premier trimestre, les derniers chiffres semblent indiquer un plafonnement sinon un léger recul. Les ventes au détail ont diminué de 2,1 % en avril et n'ont augmenté que de 0,2 % en mai. La production industrielle n'a progressé que faiblement de 0,1 % en avril et 0,3 % en mai.
PRIX — (— —)	L'inflation tend enfin à se modérer. Le rythme annuel des prix de gros calculé sur mars avril et mai est revenu à 10,5 % contre 12,2 % sur les trois mois précédents. Celui de prix de détail est repassé en dessous des 10 % à 7 %.
CHOMAGE (— —) (— —)	Après être resté longtemps à 7,3 %, le taux de chômage par rapport à la population active est brusquement remonté en mai à 7,6 %, l'effectif des chômeurs augmentant d'un seul coup de 425 000.
ECHANGES (— —) (—)	Avril a amené un brusque changement dans les résultats de la balance commerciale américaine. Le déficit qui, depuis janvier, diminuait régulièrement jusqu'à 500 millions de dollars en mars, s'est à nouveau fortement aggravé à 3 460 millions en avril.
MONETAIRE ET FINANCIER	L'évolution récente des taux d'intérêt américains paraît déconcertante. Le « prime rate », après une pointe de 20,50 % et même de 21 % pour certaines banques, semblait s'orienter vers une certaine détente et est revenu à 19,5 %, mais de nouvelles tensions l'ont ramené à 20 %.

... ET DU JAPON

CROISSANCE + (+)	*Le rythme annuel de la production industrielle,* calculé sur les mois de février, mars et avril, se situe à nouveau à plus de 5 %. Son niveau dépasse légèrement celui de l'année dernière.
PRIX + (+)	Le rythme des prix de détail, calculé sur février, mars et avril, est de 6,2 %, et sur les douze derniers mois de 5,2 %. Cependant, sous l'effet de la baisse du yen, les prix de gros ont continué à s'accélérer en mai.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté de 2,17 % en mars à 2,32 % en avril. Rappelons que le mode de calcul sous-estime ce taux par rapport aux taux européens.
ECHANGES + (+)	Le taux de couverture des importations par les exportations, calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières, est toujours nettement au-dessus du point d'équilibre : 106 % en mai, après 102 % en mars et 106 % en avril.

POINT DE VUE

Prudence dans le lancement de la télévision par satellite !

C'est à l'automne que Radio-Luxembourg aura à décider de l'émission d'un programme supplémentaire de télévision par satellite en collaboration avec les éditeurs de journaux allemands. Le gouvernement fédéral dispose de ce délai pour faire prévaloir *son attitude négative à cet égard.* Il *compte sur* l'appui français, du fait que Paris a une participation dans Radio-Luxembourg. La commercialisation de la télévision est-elle un spectre effroyable ? Tel est le thème de l'article écrit pour « Europa » par le professeur Karl Holzamer. Philosophe, ancien *intendant de la Fondation du Z.D.F.*, la seconde chaîne de télévision allemande, il reste, à l'âge de soixante-quatorze ans, très écouté dans son pays.

C'ETAIT au milieu des années 60. A Singapour se déroulait une conférence de l'Asian Broadcasting Union, à laquelle les plus grandes stations européennes *émettrices sont associées.* Brutalement fut posée la question de la mise en œuvre des satellites de télécommunications, avec leur interférence sur l'Europe occidentale. Je ne pus, alors, que répondre : *« La retransmission et l'échange des programmes télévisés avec les espaces asiatiques riverains de l'océan Pacifique sont de la plus grande actualité, par voie de satellites ; alors que, en Europe même, les liaisons terrestres permettent qu'on ne lasse pas appel tout de suite à ce genre de retransmission, pour la diffusion intercontinentale des informations, toute sa valeur demeure. »*

par KARL HOLZAMER

De fait, entre les grandes stations européennes de télévision, fonctionne régulièrement deux fois *par jour un service de films et de* nouvelles. Les stations reliées au système (SEMI) sont à la fois donneuses et preneuses ; la transmission intercontinentale par satellite s'est ici, à plusieurs reprises, justifiée dans sa véritable valeur. De*puis quinze ans, toutefois, la tech*nologie a fait de grands progrès, et une demande de plus en plus vigoureuse s'est exprimée pour une participation directe à la formation des nouvelles télévisées aux niveaux local, régional, européen et mondial.

Des risques

La possibilité de disposer d'une offre toujours accrue de programmes, grâce à des progrès techniques, se heurte à deux sortes de critiques :

1) Les motivations économiques sont dès à présent assez puissan*tes, en particulier dans le domaine* du divertissement, pour qu'on fasse appel aux programmes de moyenne et basse qualité, ce qui veut dire, comme on l'a vu en particulier avec les *nombreux émetteurs privés* en Italie, allant jusqu'à la pornographie. Si à cela *s'ajoute* la publicité, qui doit supporter financièrement de telles prestations télévisées, il ne devient *plus* possible d'échapper à certains usages *« américains », comme l'interruption* des programmes par la publicité ou le mélange de deux *ordres* d'émissions ;

2) Le téléspectateur que nous sommes tous risque d'être soumis à un matraquage qui paralyse l'activité et la vie personnelle, la *communication familiale, conduisant* à une sorte d'analphabétisme collectif. Une concurrence toujours plus vive due à l'offre excessive d'émissions de distraction condui*rait alors au contraire de ce qui* est souhaité : le gain en pouvoir informatif et la transmission de l'expérience du monde. Le spectateur devrait rester à même de pratiquer le « slalom » entre les nombreuses chaînes à sa disposition et les diverses émissions successives.

Le philosophe et le pédagogue que je me suis efforcé de demeu*rer pendant la période où j'ai as*suré l'intendance de la chaîne ouest-allemande Z.D.F. (Zweites Deutsche Fernsehen) n'est pas prêt à accueillir d'un cœur léger de telles objections. Quant à la quantité, je tiens le principe de l'émission *vingt-quatre heures sur vingt*-quatre pour potentiellement « plus dangereux » que celui de programmes limités par des horaires et présentés en même temps, ce qui per*met une véritable concurrence* à des conditions égales ; et oblige à un choix.

Il demeure vrai, à l'encontre *du* plaidoyer en faveur d'une exploitation intensive de tous les moyens techniques, que, dans le domaine des médias comme ailleurs, tout ce *qui est techniquement faisable n'est* pas du même coup souhaitable ou bénéfique. La question est : où se situe le seuil, la nécessaire limitation, dès lors que l'on veut *faire usage des nouvelles possibi*lités télévisées dans le sens de *l'unification recherchée par l'Europe,* dans sa diversité ?

Préparer des productions communes

Une programmation européenne de *la télévision — quels* qu'en soient les supports — devrait intensifier et développer systématiquement l'échange de programmes qui se pratique déjà. C'est dire que les *sociétés nationales de télévision* devraient mettre leurs propres productions à la disposition d'un groupement européen de la télévision, qui pourrait avoir une base solide avec l'union *des radios,* qui inclut les pays riverains de la Méditer*ranée en tant que membres régu*liers.

Par ailleurs, on devrait préparer *à long terme des productions com*munes, qui seraient synchronisées soit par l'inclusion dans les programmes nationaux, soit par l'émission d'un programme commun. Cette *production en commun,* jouant un rôle d'animation, devrait consister avant tout en *séries* et en émissions relevant de notre histoire européenne, de nos littératures, de nos façons de vivre, de nos mentalités, et constituer un complément *important aux films et productions* d'outre-Atlantique.

Cela existe déjà, à l'état de point *de départ. Mais la création* d'un nouveau véhicule pour les programmes, comme la mise en *œuvre d'un* satellite européen, ne répondrait pas à sa fonction si elle devait céder la place à l'offre internationale pour des raisons financières, et elle ne *rendrait pas compte* de la pluralité strictement européenne par des productions communes à notre continent. Elle courrait le risque de tomber sous le coup des objections signalées au paragraphe précédent.

Une *image* commune de l'Europe pourrait être intéressante pour le reste du monde, tiers-monde com*pris, mais ne serait pas complète* sans que soit entendue la *voix — multiple — de l'Europe. Je pense* à un échange d'informations au sens le plus large sur le petit écran. Et sans vouloir ici formuler le moindre reproche à d'autres, je crois pou*voir dire,* de par mon expérience, que la présence de l'Europe et du reste du monde, *sous forme de* « couverture » du temps présent, est plus nette à la télévision ouest-*allemande* que partout ailleurs. Cela tient d'ailleurs aux faits que sur les deux chaînes *dites A.R.D. et* Z.D.F. la part de l'information par rapport au divertissement est incomparable*ment plus élevée* qu'ailleurs. Grâce à une programmation européenne, on *devrait parvenir de part et* d'autre à un certain équilibre à cet égard ; c'est ainsi seulement que la *compréhension mutuelle* pourrait être éveillée et développée.

La Communauté européenne s'intéresse davantage aux autres « marchés communs » du monde

Depuis quelques années, et surtout depuis quelques mois, la Communauté européenne s'est engagée discrètement dans une *formule* de relations extérieures nouvelle. D'abord, elle a cherché des partenaires auprès de groupes de pays qui, comme *elle-même, tendent* peu ou prou à *l'intégration régionale* ; ensuite, elle a, ce faisant, imbriqué étroitement dans ses démarches les objectifs économiques d'amélioration des échanges et ceux, *politiques, de dialogue* permanent avec des Etats pour lesquels elle éprouve une sorte de sympathie spécifique.

CETTE « sympathie » de la *C.E.E.* pour des régions du monde qui cherchent à s'organiser, à mi-chemin entre le nationalisme et l'internationalisme, est allée, depuis longtemps déjà, en Europe même, aux pays regroupés dans le Conseil nordique, depuis l'Islande jusqu'à la Finlande en passant par la Scandinavie, et aux pays de l'Est européen associés dans le CAEM (Comecon) à qui elle a tendu la *main. Ainsi la préférence* n'était pas donnée aux organisations de l'AELE, qui a d'ailleurs pour vocation de se dissoudre quand l'Espagne et le Portugal entreront dans la Communauté, ou de la coopération mondiale des pays *« à commerce d'Etat », où* l'U.R.S.S. a fait entrer, entre autres, le Vietnam et Cuba.

Plus récemment c'est l'ASEAN, Association des nations du Sud-Est *asiatique* (de Bangkok à Manille en passant par Kuala-Lumpur, Singapour et *Djakarta*) qui, en cherchant à passer d'un rôle défensif à une coopération active, a attiré à elle les négociateurs, *puis les autorités régulières*, de la Communauté. En Amérique du Sud, un autre arc de cercle, qui va du Venezuela à l'Equateur en passant par la Colombie et le *Pérou, et qui cherche* une vocation sous le nom de pacte andin, est devenu un autre interlocuteur privilégié de Bruxelles.

Des signaux ont été lancés par la *capitale communautaire* en direction d'un autre groupement potentiel qu'on évoque sous le nom de « marché commun de l'Amérique centrale ».

En Afrique la nécessité pour plusieurs pays de l'est du *continent* (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Zambie en particulier) de coopérer pour *sortir de leur* enclavement a été reconnue, en particulier dans le domaine des prêts ou investissements pour les transports. Enfin, la tentative d'association de certains Etats du Golfe persique, Arabie Saoudite, *Emirats arabes unis*, Bahrein, Koweït, Qatar, a trouvé une « réponse » européenne.

Deux pas en avant, un pas en arrière

Ces relations extérieures de la Communauté, dont M. Wilhelm Haferkamp, *vice-président* à la Commission de Bruxelles, a la charge depuis des années, ne peuvent naturellement se développer que très lentement, avec une demi-douzaine de groupements régionaux en puissance... ou *en difficulté.*

Le dialogue est constamment traversé par des conflits de politique internationale ou des secousses locales. C'est ainsi que l'ASEAN *privilégie bien natu*rellement, dans l'ordre de ses préoccupations, la situation en Indochine, et plus particulièrement au Cambodge. C'est ainsi que la Bolivie, à la *suite* de son dernier coup d'Etat, a quitté le groupement des Etats *parlemen*taires qui, au nord du continent sud-américain, tendent à se démarquer des régimes dictatoriaux. Le pacte andin, avec *quatre membres seulement*, a *été* considérablement affaibli au moment où sa crédibilité commençait à être reconnue.

L'Ouganda ne se réinsère que *difficilement, après le régime* Amin Dada, dans l'ensemble que forment ses voisins riverains de l'océan Indien. L'Irak et le Sud-Yemen font défaut dans l'initia*tive du Golfe, et le conflit double,* autour d'Israël et de la frontière *irako-iranienne*, ne *facilite* pas les choses. L'Amérique centrale a éclaté avec les événements du Nicaragua et du Salvador. Les difficultés économiques polonaises ont *créé une situation tendue* au sein du CAEM.

Aucune communauté régionale d'Etats, même si elle se constitue, comme en Europe de l'Ouest depuis la guerre, dans *la paix, ne fait jamais* deux pas en avant sans faire un pas en arrière. *C'est la volonté de per*sévérer, ou de recommencer après l'échec, en s'appuyant sur la coopération économique pour permettre aux affaires poli*tiques de se décanter,* qui a signalé les groupes énumérés à l'attention de la Communauté européenne. Celle-ci, par la voix de l'Allemand Haferkamp, n'a *manqué* aucune occasion de dire sa prédilection pour des actions « régionales ». Et *elle* a, avec un certain mélange d'audace et de naïveté, joué deux cartes : celle de la négociation économique bien sûr, avec la *signature (réalisée ou en at*tente) d'accords ou la formation de commissions permanentes, et celle des échanges parlementaires, quand il était *possible.*

Particulièrement significatif a été, par exemple, le voyage de la présidente de l'Assemblée européenne, Simone Veil, en Amérique du Sud, à la fin du mois de janvier de cette année. En ouvrant *la* cinquième conférence interparlementaire Amérique du Sud-Communauté européenne, elle soulignait à la fois que l'action régionale est *« la seule vraie alternative* au déchaînement de la violence dans le monde » et que la coopération économique régionale est appelée à prendre les devants.

Les investissements pour le développement des ressources minières, la création d'une banque euro-sud-américaine, la baisse sélective des tarifs douaniers, étaient discutés dans des commissions de travail, cepen*dant que la présidente fran*çaise soulignait : *« La Communauté européenne ressent l'importance qui s'attache à nouer des liens étroits avec la Communauté andine : votre demande, au sein du pacte andin, est un facteur supplémentaire de notre rapprochement. »*

Avec les pays membres de l'ASEAN, *les choses sont déjà* assez avancées, et les rencontres ont lieu à intervalles réguliers depuis 1980. Ici, le problème des exportations textiles (et d'autres produits « faits à la main ») vers l'Europe est *évidemment prioritaire ; mais,* par-delà le besoin de renouveler l'accord multifibres, la coopération a été poussée assez loin pour que, par exemple, des contacts aient été pris au niveau syndical, avec des réti*cences en ce qui concerne* les représentants de l'Indonésie. De telles initiatives, qui ne relèvent pas de la Commission, sont cependant suivies par elle, comme elle a eu l'occasion de le dire, en réponse à *des ques*tions de parlementaires européens. En direction des Etats *du Golfe,* un pas important a été fait au début de l'année, avec la discussion d'un *projet* de résolution dont l'auteur était l'Allemande H. Wieczorek-Zeul, de la commission des relations extérieures au Parlement européen, pour une *orga*nisation des rapports économiques et surtout financiers *entre* les deux groupes de pays, respectivement exportateurs et importateurs de pétrole. Dans l'état actuel des choses, ce n'est qu'un jalon. Et la première réunion, en mai, du conseil de coopération du Golfe (Arabie *Saoudite, Koweït,* Emirats arabes unis, Qatar, Oman, Bahrein) s'est effectuée *surtout* avec des objectifs stratégiques : faire reculer l'emprise des deux grandes puissances dans la région. Toutefois, la notion d'un programme économique commun a été retenue. Et des contacts avec *la Communauté européen*ne pourraient avoir lieu dans la seconde partie de l'année.

Blocage avec l'Europe de l'Est

En Europe de l'Est, la situation est bloquée pour deux raisons. *D'abord, malgré des échanges de* lettres avec le Comecon au début de l'année, il s'est avéré que celui-ci reste fermé à toute reconnaissance complète de la Communauté ouest-européenne en tant que telle. M. Wilhelm Haferkamp *s'en est tenu à la po*sition selon laquelle la C.E.E. n'a pas à modifier son attitude.

D'autre part, les difficultés polonaises (en particulier la faiblesse de ses livraisons de charbon à ses partenaires) suscitent des inquiétudes *dans le groupe* est-européen. Certains pays membres ont évoqué la possibilité de réduire, pour leur part, leurs fournitures de marchan*dises à la Pologne. Et les prix* pratiqués par l'U.R.S.S. pour ses ventes de pétrole et de gaz à ses partenaires rendent à ceux-ci la vie difficile.

En *outre,* les échanges contraignants, au niveau des Etats, entre les pays de *l'Est* réduisent souvent pour ceux-ci la possibilité d'acquérir des devises convertibles. Les instances du Comecon seront sans doute amenées à *aborder le problème de face,* assez prochainement. Pendant ce temps, les relations avec Bruxelles, restent du type bilatéral ; citons, par exemple, les substantiels *accords signés* en 1980 avec la Roumanie.

Au vu de toutes ces difficultés, on peut se demander si les efforts « régionaux » sont vraiment justifiés, et si les démarches de la Communauté européenne pour les *rejoindre ne sont pas* inutiles. Le seul motif pour les poursuivre est aujourd'hui la conviction que des espaces économiques nouveaux permettent, dans une ré*gion donnée,* d'équilibrer les secousses politiques. La Communauté d'Europe de l'Ouest, si elle a prouvé quelque chose, est d'abord cette capacité à maintenir, par des intérêts mis en commun, la possibilité de convergences politiques ultérieures.

Le côté ingrat de la démarche est évident. Et il n'est pas facile de coopérer à l'intérieur d'un groupe quand celui-ci est déséquilibré par la présence d'un très *fort partenaire ;* par exemple, de l'U.R.S.S. dans le Comecon. Il faut, pour réaliser ce que cela représente, imaginer que la C.E.E. ait été conçue avec les Etats-Unis comme pays membre ! Dans le groupe andin, le Venezuela, à *lui seul, à cause de ses ressources* pétrolières, pèse plus lourd que le reste de ses partenaires.

Mais la motivation demeure. Pour la plupart des pays, aborder *le marché mondial isolément* (comme le Japon) est une impossibilité absolue. En revanche, l'action commune (et souvent protectionniste) avec un certain *nombre d'Etats voisins politique*ment acceptables permet de déboucher sur la « place », comme on dit en termes financiers. Une place qui est aussi, ultérieurement, un forum politique. Mais est-ce un mal ?

On a trop accusé la Communauté européenne d'être « matérialiste » ou « mercantile » *d'abord sans admettre* qu'elle ne pouvait commencer autrement, pour ne pas l'accepter de la part d'autres régions du monde. Et cette constatation est en quelque *sorte « à côté »* du problème Nord-Sud. Elle conduit à souhai*ter,* quels que soient leur niveau de développement ou leur façon de fonctionner, l'existence d'autres « espaces » relativement intégrés dans la mouvance *internationale.* Des *môles* économiques, en quelque sorte, où s'amarrent ceux qui n'ont pas la dimension mondiale.

OLIVIER LORSIGNOL.

Lord Carrington à la présidence du conseil des Dix

(Suite de la page 17.)

« Les discussions entres Etats membres seront difficiles, mais la Communauté s'est promis d'achever la restructuration d'ici à décembre 1981. En tant que présidents, nous viserons à obtenir dans ce délai des déci*sions sur* les points essentiels. Si éventuellement il ne se révèle pas possible d'aboutir à un accord, la *position* britannique pour 1982 sera sauvegardée aux termes de l'accord du 30 mai ».

Passant aux affaires extérieures, lord Carrington déplore la détérioration de la situation au Proche-Orient. Voit-il une chance pratique quelconque pour les Européens d'apporter une contribution significative à la solution du conflit ?

Des compromis nécessaires

« Les tensions au Liban et l'attaque israélienne sur les installations nucléaires irakiennes ne peuvent que rendre plus impraticable une tâche déjà très difficile. L'avenir est obscur dans tous les cas, car nous devons attendre les élections israéliennes, et il y a des incertitudes quant à la future politique américaine. Mais je ne me décourage pas facilement. Nous ne pouvons rester passifs et laisser la situation se détériorer. Quand nous verrons une chance, même limitée, de progresser, nous *la saisirons des deux mains.* En même temps, nous sommes parfaitement conscients des limitations de ce que nous pouvons réaliser par nous-mêmes, et de la nécessité d'éviter des gestes grandioses, mais futiles et même nuisibles. »

Que faut-il penser des objections d'Israël à la déclaration de Venise, qui a totalement aliéné l'opinion israélienne ? Lord Carrington est parfaitement conscient du fait qu'il faut être deux pour négocier : « Je ne soulignerai jamais assez que nous nous intéressons uniquement à une solution négociée, et non à chercher à imposer nos vues. Je peux dire que je ne crois pas que la réaction d'Israël soit justifiée par la réalité de notre position. Nous croyons que la politique tracée à Venise est entièrement compatible avec les préoccupations d'Israël et avec ses intérêts à long terme. Nous devrons simplement continuer à travailler avec Israël pour le *convaincre* de la sincérité de nos intentions. Nous n'avons certainement pas l'intention de nous aligner sur un camp ou sur l'autre, ni de parler uniquement à un seul *d'entre eux.* Pour qu'il y ait un règlement à l'amiable, les deux côtés devront changer et accepter les droits de l'autre. »

Faut-il, d'autre part, persuader les Palestiniens de modifier leurs positions ? « Pour que des négociations sérieuses soient possibles, les Palestiniens, *y compris* l'O.L.P., devront se montrer disposés à négocier pacifiquement, à accepter Israël, et à vivre en paix avec lui », *déclare lord Carrington.* « C'est un message que nous essayons constamment de leur transmettre. Un geste dans ce sens pourrait contribuer à sortir de l'impasse, et serait largement dans l'intérêt des Palestiniens eux-mêmes. Mais nous n'avons pas de baguette magique... La persuasion est notre seule arme. »

Enfin, le ministre britannique cherche à répondre à l'accusation selon laquelle la Grande-Bretagne n'a pas la réputation d'être un bon partenaire au sein de l'Europe.

« Je ne suis pas convaincu que l'on nous considère réellement comme un mauvais associé, *dit-il,* bien que cela puisse parfois arranger certains de le laisser entendre. Tous les Etats membres se battent avec acharnement pour leurs intérêts vitaux, mais tous ont besoin d'aboutir à des compromis raisonnables et équilibrés si la *Communauté doit survivre et* s'étendre. Nous ne faisons pas exception, bien entendu. Nous avons dû nous battre durement au sujet de la contribution britannique au budget, mais beaucoup a déjà été obtenu. Nous espérons parvenir *rapidement* à une solution définitive et durable. Avec un arrangement budgétaire équitable, la Communauté peut se concentrer sur son développement futur *et* décider de ses politiques selon leurs mérites, plutôt que selon les gains et les pertes financières qu'elles apportent aux Etats membres. »

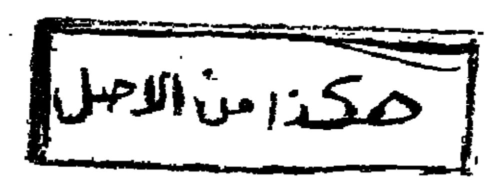
DAVID SPANIER.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Vittorio Sabadin (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Hans-Herbert Holzamer (« Die Wlat »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Dante Secchia (« la Stampa »), Spencer Lee (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt ». Coordinnateur : Yves Morvan (« le Monde »).



Transports et relations

Le port de Trieste se sent appelé à jouer un rôle nouveau entre les deux Europes

QUAND on regarde la carte de l'Europe, non la carte politique avec ses divisions d'Etats et malheureusement ses blocs d'Etats, mais la carte physique, on ne peut pas ne pas remarquer que Trieste et son port sont dans une position naturelle de clé de voûte du trafic maritime et terrestre entre les pays de l'Ouest et les pays de l'Est et commandent le trafic des deux groupes vers le Moyen-Orient. La réalité est cependant différente.

Avant la dernière guerre mondiale, en 1938, les pays de l'Europe de l'Est, c'est-à-dire la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie, l'Union soviétique, et cette partie de l'Allemagne qui constitue aujourd'hui la République démocratique allemande, contribuaient pour plus de 10 % au total du trafic du port de Trieste. En 1970, ce chiffre était descendu à 5 % et les dernières données pour 1979-1980 enregistrent une autre baisse : leurs échanges représentent tout juste un peu plus de 3 % du trafic global de Trieste.

Les difficultés politiques, évidemment, ne viennent que d'un *seul côté : l'Est. Elles ne tiennent* pas tant aux préjugés contre un système politique, celui des démocraties occidentales, qu'à la tendance naturelle des industries d'Etat à se servir des ports de leur « bloc », le Comecon, ou de ceux qui sont politiquement plus proches du Comecon, comme les ports yougoslaves. C'est aussi un problème de devises.

Mais les symptômes d'une plus grande ouverture apparaissent justement cette année. Un comité d'entente entre les ports du nord de l'Adriatique, c'est-à-dire Venise, Trieste, Fiume et Capodistria a été créé. Ce comité s'est réuni récemment à Venise pour programmer des actions de promotion communes, dont la première manifestation concrète aura lieu à Munich à l'automne prochain.

Les difficultés économiques sont beaucoup plus graves pour Trieste. Dans la mer Tyrrhénienne un autre grand port italien, Gênes, doit soutenir la concurrence de Marseille. Mais, malgré sa grande activité, celui-ci a des coûts qui se trouvent au niveau de ceux de l'Europe occidentale. Le port de Trieste, lui, souffre de la concurrence de Capodistria et de Fiume, dont les coûts ne sont que de 30 à 70 % de ceux de Trieste.

En revanche Trieste a certains avantages qui font que le pur calcul des coûts ne peut être déterminant. Par exemple, des équipements pour des trafics plus sophistiqués qui ne craignent pas la *concurrence* dans le *nord* de l'Adriatique. En particulier le môle VII, qui permet le transbordement de plus de deux cent mille conteneurs par an avec ses quais de plus d'un mille de long, ses fonds qui vont jusqu'à 20 m., et ses grues spéciales, qui en trois minutes, peuvent charger un conteneur de 40 pieds et en débarquer un autre.

Ce môle VII possède en outre trois rampes pour l'amarrage des unités dites « Roll on-roll off », bacs spéciaux sur lesquels la marchandise est chargée directement par des wagons et une motrice. Le doublement de ce môle, qui est déjà le plus grand d'Italie, a été commencé avec un aménagement de 40 milliards de lires, et un terminal charbonnier européen est projeté, qui coûtera 150 milliards et pourra manipuler 20 millions de tonnes de minerai par an.

Marchandises de passage

Les neuf dixièmes des marchandises embarquées ou débarquées à Trieste sont de passage, c'est-à-dire de provenance et de destination non italienne, dans le régime d'extra-territorialité dont Trieste jouit depuis des siècles. A cette fin, Trieste met à la disposition de ses « clients » un grand port commercial franc qui comprend l'ancienne zone franche dont l'origine remonte à un décret de l'empereur Charles VI *d'Autriche en 1719, la nouvelle* zone franche commencée à la fin du siècle dernier, et le dépôt de bois et de café pour les grands d'Europe.

Ce caractère international de Trieste et sa position au cœur de l'Europe ne peuvent pas en*core être bien exploités du fait* du gros handicap que les liaisons terrestres représentent pour Trieste. Les structures routières et ferrovières ne sont pas adaptées à une demande de trafic continental qui concerne aussi ce grand port industriel, siège d'industries sidérurgiques, chimiques, mécaniques, alimentaires, de chantiers de constructions et de réparations navales, et d'une zone franche industrielle.

Trieste est aussi un port pétrolier qui, avec le terminal de l'oléoduc transalpin, relie le nord de l'Adriatique aux raffineries d'Ingolstadt (Munich) et de Schwechat (Vienne), pour un trafic potentiel de 50 millions de brut. Mais les lignes ferroviaires de Salzbourg et de Munich, Vienne et Budapest, Linz et Prague par le Brenner sont insuffisantes. Et les liaisons autoroutières avec Tarvisio tardent à être achevées pour le trafic en direction de Vienne et de Salzbourg d'une part, et avec le réseau yougoslave d'autre part.

Depuis des années, la région Frioul-Vénétie Julienne exerce des pressions pour que ces raccords soient achevés, et qu'une troisième branche soit construite en direction de la Bavière par le tunnel de Monte Croce Carnico. Des difficultés existent aussi du côté autrichien, qui semblent en voie d'être dépassées aujourd'hui, liées à des motifs écologiques et locaux et à la rivalité avec la ligne Passau-Linz-Graz jusqu'à Sentilli sur la frontière austro-yougoslave.

Mais bien des choses sont en train de bouger, et des résultats nouveaux devraient apparaître avant deux ans. Un projet un peu audacieux, à dire vrai, mais qui pourrait devenir actuel si le coût du pétrole continuait à croître, émerge aussi : l'étude du raccordement de Trieste par la Sava avec la grande liaison fluviale Rhin-Danube, dont l'importance est évoquée ici par ailleurs.

Trieste considère 1981 comme l'année zéro de la nouvelle décennie et entend partir de cette année pour s'inscrire d'une manière nouvelle à la place centrale qui lui revient dans les trafics entre les deux Europes et le Moyen-Orient. La ville et son port ont de bonnes cartes pour relever le défi. Il leur faut maintenant montrer qu'ils savent en jouer.

MARIO SALVATORELLI.

Le canal Rhin-Main-Danube ouvrira-t-il l'Ouest à la «navigation rouge» ?

UNE liaison fluviale continue de la mer du Nord à la mer Noire et un « canal » reliant par-dessus les hauteurs de Souabe les deux fleuves porteurs du destin européen, le Rhin et le Danube, font partie depuis plus d'un millénaire des grands rêves européens. Charlemagne, déjà, tentait de faire de ce souhait une réalité lorsque, en 793, il envoyait des troupes équipées de haches et de pelles à la ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Danube. Mais le projet, nommé « Fossa Carolina », s'engloutit sous des pluies diluviennes ; les digues se rompirent. Il ne reste plus qu'une plaque commémorative à Treuchtlingen pour évoquer l'entreprise impériale...

Ce n'est qu'un bon millénaire plus tard que l'audacieux projet fut repris. De 1836 à 1845, le roi Louis Ier de Bavière fit relier le Main et le Danube par un canal comportant cent écluses. Techniquement, ce fut une réussite. Des embarcations emportant jusqu'à 120 tonnes pouvaient emprunter l'étroite voie d'eau. Mais financièrement l'affaire fut un fiasco.

La concurrence toute neuve du chemin de fer l'emporta par la rapidité et la rentabilité ; les écluses rouillèrent ; et bientôt la location des rives, pour la plantation de pommiers, et les droits de pêche dans le canal rapportèrent davantage à la caisse du royaume que les droits de passage recueillis au compte-gouttes. Aujourd'hui les chemins de halage au long desquels on tirait les bateaux ne constituent plus que de romantiques promenades.

Le nouveau départ du projet, au vingtième siècle, date de 1921, quand la société Rhein-Main-Donau AG (R.M.D.) fut créée pour la construction d'une voie d'eau à grand gabarit. Depuis lors, ses principaux actionnaires sont devenus la République fédérale, avec 64 % du capital, et le Land de Bavière, avec 33 %. Et l'objectif a été atteint dans une large mesure.

Sur le parcours de 677 kilomètres qui va d'Aschaffenburg, sur le Main, jusqu'à l'endroit où Allemagne et Autriche se rencontrent sur le Danube, et qu'il a fallu creuser, recreuser, et équiper ou rééquiper, il ne manque plus qu'une cinquantaine de kilomètres à réaliser. Et sur les neuf niveaux qui permettent d'amener les bateaux jusqu'à 406 mètres au-dessus du niveau de base, six sont achevés.

Mais le moment où les grands porteurs de gabarit « européen », avec leurs 80 mètres de long et leurs 1 350 tonnes de charge utile pourront emprunter la voie d'eau demeure fort éloigné dans le temps. Avec des caisses vides à Bonn, les financements fédéraux se sont taris. Et à moins d'un prochain et surprenant redressement, le canal ne sera ouvert au trafic qu'au vingt et unième siècle.

Peut-être les écologistes peuvent-ils s'en féliciter. S'il ne dépendait que d'eux, l'ouverture serait simplement remise aux calendes grecques. Ils redoutent en effet que d'importantes nappes d'eau des hauteurs danubiennes n'aillent se perdre sous le lit de béton du canal, et que le remarquable paysage de la vallée de l'Altmühl ne soit brutalement anéanti.

« Je ne conteste pas que la construction de la voie d'eau implique quelquefois des dommages importants pour l'environnement », reconnaît l'ancien ministre-président de Bavière, Alfons Goppel, président du conseil de surveillance de la société du canal. Mais il souligne qu'un vingtième des fonds investis doivent être consacrés à l'embellissement du paysage. *« Je suis donc convaincu,* ajoute-t-il, *que ces sites du Danube et de l'Altmühl, transformés, seront rapidement très appréciés comme zones de protection de la nature et de pratique des loisirs. »*

Les arrière-pensées et objections de nature économique pèsent plus lourd. Dès le premier « coup de bêche » donné en 1968 pour la section qui s'étend de Nuremberg à Kelheim (près de Ratisbonne), qui pourrait coûter 4 milliards de marks en tout, la Cour des comptes de Bavière mettait en garde contre l'audace de l'entreprise : *« La nécessité économique de la poursuite des travaux au-delà de Nuremberg n'apparaît pas. »*

Il se pourrait que ce soit une fois de plus le chemin de fer qui « enterre » la voie d'eau. Même en faisant l'hypothèse, d'ailleurs peu vraisemblable, que le canal pourrait fonctionner de jour et de nuit, il ne déplacerait au plus que 18 millions de tonnes de fret par an. La voie ferrée (double) qui existe déjà convoie dès à présent, outre le trafic voyageurs, une masse de 80 millions de tonnes de marchandises. Et sur le parcours Nuremberg-Ratisbonne sans avoir besoin d'aucun travail complémentaire, elle dispose d'une capacité disponible d'encore une quinzaine de millions de tonnes.

Réactions des contribuables bavarois

Le facteur temps, lui aussi, joue contre le canal. Il faudrait à un chaland cent trois heures pour parcourir la voie d'eau de Mayence sur le Rhin jusqu'à Passau sur le Danube, alors qu'un train effectue le trajet en dix heures. Et la comparaison, en termes de consommation d'énergie, joue elle aussi en faveur du train. Le rapport voie ferrée/voie d'eau, en unités consommées pour une prestation identique, se situe autour de 1,5/1, soit à un niveau légèrement favorable au canal. Mais il s'agit là d'un calcul trompeur si l'on ne tient pas *compte des distances à parcourir* effectivement, soit, de Francfort à Ratisbonne, 339 km par le train, mais 549 par la voie d'eau...

Les maîtres d'œuvre font valoir, à l'encontre de ces critiques, que le financement du canal est d'une tout autre nature que celle des équipements de transports publics habituels. Car il serait amorti par les revenus de quarante-neuf barrages hydrauliques, que la société R.M.D. est censée mettre en œuvre d'ici à l'année 2050.

Face à la résistance persistante *des gouvernements de coalition* qui exercent le pouvoir à Bonn, la Bavière mise sur une réalisation rapide du projet. Cependant les libéraux-démocrates ont fait une demande pour l'arrêt des travaux au Landtag de Munich. Le gouvernement du Land, sous la direction de M. Franz-Josef Strauss, pousse à leur accélération. Le ministre de l'économie, M. Anton Jaumann, espère que la liaison par eau entre les marchés du Sud-Est européen et les grands centres industriels du Nord-Ouest sera d'un bénéfice durable pour l'économie de la Bavière, qui, depuis la formation du « rideau de fer », est tombée, sur ses frontières nord et est, dans la situation de région périphérique.

Mais les plus grandes craintes, à l'idée que le canal soit achevé, sont celles des mariniers occidentaux ; ils redoutent l'offensive des flottes d'Europe de l'Est (à leur tête celle d'U.R.S.S.) sur le canal, avec leurs unités déjà au gabarit européen, et leur pénétration jusque dans le trafic rhénan grâce à des trafics de dumping. Alors, estiment les sceptiques, il ne reste plus aux capitaines d'eau douce de l'Ouest que deux possibilités : ou bien entretenir leur compétitivité grâce à des subventions publiques ou bien céder le terrain.

Ce qui se passe sur le Danube constitue un avertissement : on y est déjà en présence d'une « navigation rouge », au sein de laquelle la Bayerische Lloyd, certes, maintient le pavillon ouest-allemand, mais ne le peut que grâce à des subventions se comptant en millions de marks, prises sur les recettes fiscales. A cet exemple se mesure l'impossibilité de trancher sur ce que l'avenir réserve au canal Rhin-Main-Danube.

PETER SCHMALS.

Forum

Les indispensables percées Nord-Sud des Alpes appellent des financements internationaux

par
ANTON JAUMANN (*)

LES échanges par-dessus les frontières de l'Europe se sont beaucoup plus développés, ces dernières années, que le trafic intérieur dans les pays membres de la C.E.E. Cela reflète l'élévation du niveau de vie européen et l'intégration croissante de l'économie européenne. C'est ainsi que le volume de marchandises passant les frontières de la République fédérale a grimpé de 213,5 millions de tonnes en 1960 à 428 millions en 1970 et à 544,8 millions en 1979 ; soit une augmentation de 155 %, alors que le trafic intérieur, pendant la même période, n'augmentait que de 31 %.

Le trafic international se répartit en général entre un grand nombre de moyens de transport. Dans les régions alpines, par contre, les courants commerciaux se concentrent sur un petit nombre d'axes, qui sont fonction de l'emplacement des passages à travers la chaîne alpine centrale. Et tandis que, depuis quelques décennies, certaines nouvelles liaisons routières ont traversé les Alpes, le trafic ferroviaire, lui, obéit encore à des parcours qui datent du dix-neuvième siècle.

Cette situation a fait que, surtout au Brenner, toute l'augmentation de trafic a été absorbée par la route, ce qui n'est pas rationnel du point de vue de la politique de l'énergie, ni de la politique en général. De nouvelles voies ferrées méritent d'autant plus la priorité que, entre-temps, la résistance à de nouvelles voies routières est devenue telle qu'on ne peut plus guère envisager leur réalisation. Autre argument, enfin, en faveur de nouvelles voies ferrées : celles qui existent passent par des points culminants très élevés, ce qui entraîne des coûts énergétiques inutiles.

Depuis plusieurs années, trois projets ont émergé :

— Un tunnel à la base du Saint-Gothard ;

— Un tunnel à la base du Splügen, de Chur à Chiavenna ;

— Un tunnel sous le Brenner, par un itinéraire pour lequel il y a plusieurs suggestions.

Du point de vue de la République fédérale, la priorité doit être donnée, à mon avis, à la voie par le Saint-Gothard. Elle se situerait au milieu de l'axe économique de l'Europe centrale qui, depuis les bouches du Rhin, par la voie rhénane, Bâle et Zurich, rejoint le grand espace économique Milan-Turin, au nord de l'Italie.

On n'évitera pas, d'autre part, une modernisation complète de la voie ferrée Munich-Vérone, avec tunnel sous le Brenner. Celui-ci est le passage principal pour le trafic nord-sud dans les Alpes ; avec 11,8 millions de voitures et 13,6 millions de tonnes de marchandises par an, dont 10 millions par la route, il est sans conteste à la première place.

Aussi vers la Yougoslavie

Parmi les projets urgents, dans la région des Alpes, se trouve aussi la liaison autoroutière à travers l'Autriche en direction de la Yougoslavie.

Il apparaît ainsi que les projets d'amélioration radicale du réseau des transports européens ne peuvent plus être réalisés par les seuls pays dont le territoire est concerné. Une faible partie seulement du trafic sur l'itinéraire cité revient à l'Autriche. Et les pays qui font actuellement *les frais,* pour leurs *échanges, des goulets d'étranglements* existants, devraient manifester le plus grand intérêt pour des solutions internationales.

Au sein de la Communauté, on discute, depuis 1976, d'une formule *ad hoc.* La R.F.A., en accord avec les autres pays membres, a proposé que, au lieu *de mettre en place de nouveaux* et compliqués mécanismes communautaires, les pays concernés participent aux coûts dans la proportion de l'usage qu'ils font de la voie de transit. Les contributions devraient être prises dans les engagements prioritaires *des budgets des transports.* Ce ne sera pas facile, puisque des projets nationaux devront céder le pas ; mais ce ne devrait pas être un sujet tabou. Les chemins de fer ouest-allemands en sont, aujourd'hui, à refuser des marchandises pour l'Italie ; un investissement pour le tunnel sous le Brenner pourrait donc être aussi un investissement pour la Deutsche Bundesbahn. Il en va de même pour les voies routières. Et la Bavière a prouvé que cette vision n'est pas utopique quand, il y a déjà des années de cela, elle a accordé sa garantie pour des crédits destinés à la construction de *l'autoroute du Brenner, du côté* italien.

* Ministre de l'économie du Land de Bavière.

Un projet

Le gazoduc reliant Bavière

L'AUDACIEUX projet de gazoduc sur 5 000 kilomètres de long, depuis la Sibérie occidentale jusqu'à la frontière orientale de la Bavière, fait monter les enjeux entre l'Europe de l'Ouest et la nouvelle administration Reagan, qui ne cache pas son peu de goût pour cette transaction chiffrée en milliards de dollars. *« Je ne crois pas que mes arguments aient convaincu Alexander Haig »*, devait reconnaître le ministre ouest-allemand de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, après sa rencontre avec le secrétaire d'Etat américain en mars dernier. Il avait en vain tenté de persuader son interlocuteur américain que le commerce Est-Ouest doit être exempt de toutes arrière-pensées politiques.

Les réserves des Américains s'appuyaient sur les observations de l'Institut du commerce stratégique de Washington, selon lequel les Russes sont les premiers avantagés dans l'affaire du gazoduc. Ils y trouveraient en effet un apport de technologie occidentale, qui leur serait en outre garanti par des crédits occidentaux, et pourraient, ce *faisant,* dégager des ressources pour leurs politiques d'armement.

Les Américains trouvent également des arguments en leur faveur auprès des pays membres de l'Union européenne du gaz au sein de laquelle se sont retrouvés l'Allemagne, les Pays-Bas, *la Belgique, la France, l'Italie* et l'Autriche. L'attitude encore hésitante de la France à l'égard du contrat avec l'Union soviétique provient de sa préférence pour le gaz d'origine algérienne, que Paris peut encore à l'heure actuelle acheter à un prix plus avantageux que le gaz de provenance soviétique. N'empêche que ce bas prix concédé par le partenaire algérien fait déjà l'objet de confrontations opiniâtres.

A Bonn, le chancelier Helmut Schmidt lui-même hésite encore à donner son accord définitif. Il voudrait obtenir une limitation des quantités de gaz fournies, de façon à réduire la dépendance énergétique de la R.F.A. vis-à-vis de l'Est. A cet égard, il ne se trouve pas très éloigné des positions de ses opposants à l'intérieur, comme le chef du gouvernement bavarois, Franz-Josef Strauss, qui a résumé le contrat *passé avec l'U.R.S.S.* par cette formule percutante : *« Nous, Allemands, fournissons les canalisations, et les Russes le robinet. »*

De fait, le projet, qui aurait dû être signé dès l'automne dernier, constituerait une opération gigantesque, qui ouvrirait de nouvelles dimensions au réseau européen d'alimentation en gaz. Le site du gisement se trouve dans la péninsule de Jamal, entre les bouches de l'Ob et la Nouvelle-Zemble, par-delà le cercle polaire. Il y règne des températures qui descendent jusqu'à 60 degrés au-dessous de zéro. Le permafrost y atteint 500 mètres de profondeur. La surface du sol se transforme en été en marécage impraticable. Il n'y a guère que de quarante à quatre-vingts jours par an pendant lesquels les travaux sont possibles.

Ce serait environ 40 milliards de mètres cubes de gaz par an qui prendraient la destination de l'Europe occidentale, et d'elle seule. L'Union soviétique a assuré qu'elle ne construirait pas de dérivations sur le parcours à travers les pays de l'Est.

Pour l'industrie ouest-allemande, la construction des installations représente un total de commandes d'environ 10 milliards de marks, ce qui pourrait être très précieux dans l'actuelle période de récession économique. Les banques se hérissent encore à l'idée de cette somme, qu'elles devraient avancer sous forme de crédits en attendant les futures livraisons de gaz.

Moscou *fait* le pari *d'obtenir* un taux d'intérêt inférieur à 8 %, étant entendu que les 10 % ne seront pas dépassés de toute façon. L'ancien ministre de l'économie ouest-allemand, Hans Friderichs, devenu le chef de la Dresdner Bank, formule l'avertissement suivant : *« Le système bancaire allemand peut moins que jamais se permettre d'accorder des crédits de faveur de cette importance. »*

Dès à présent, le réseau européen de gaz naturel dispose de trois liaisons avec les gisements sibériens et l'Oural, qui se rejoignent à la frontière tchéco-soviétique et arrivent en Bavière à Waldhaus. Si le nouveau

Est-Ouest

La marine marchande soviétique menace les armateurs occidentaux

(Suite de la page 17.)

Une grande partie des capacités prévues par l'U.R.S.S. pour le transport de vrac sera vraisemblablement affectée aux *exportations de bauxite et de* charbon qui vont croissant, ainsi probablement qu'aux *importations de céréales qui se maintiennent.*

Les plans en cours pour le *développement* de la capacité en tankers permettent de penser que les Soviétiques entendent prendre une part encore plus large du trafic pétrolier. De même, la construction de méthaniers, *qui* seront opérationnels en 1985, indique l'intention de prendre pied *aussi* sur le marché du gaz. Quant aux navires dits « ro-ro » (permettant entrée et sortie de véhicules), ils sont simultanément équipés avec des rampes d'accès permettant de transporter aussi des véhicules militaires. Les navires plus légers sont mis en service là où il manque de grandes installations portuaires, *à savoir* dans les pays en voie de développement. D'ici à 1985, la capacité des premiers doit atteindre 5 % *du* tonnage soviétique total, celle des seconds 2 % ; et pour les conteneurs, l'objectif est de 8 %.

Soixante-dix lignes concernées

Les Soviétiques se trouvent ainsi présents, en outsiders, sur environ soixante-dix lignes importantes, en *concurrence* avec les participants aux « conférences » existantes. Une seule *exception* : l'entrée des Soviétiques dans la « conférence » Inde-Pakistan, en 1979. Par ailleurs, ils se concentrent sur les frets relevant des tarifs les plus élevés ce qui leur assure, malgré leur dumping, les meilleurs retours financiers. La perte de fret à prix élevé oblige les compagnies occidentales à s'adapter à d'autres types de fret ou à réduire leurs services, soit en fréquence, soit en qualité de prestation.

Le patron de Hapag-Lloyd, M. Hans-Jakob Krase, résume ainsi la *situation* : « *Par des offres sélectives de rabais, on obtient le moyen de pénétrer le marché d'importants transports maritimes occidentaux, ce qui retombe sur la rentabilité des flottes nationales. Et quand les Soviétiques se sont assuré une part du gâteau, ils s'arrangent au moins pour la conserver, en adhérant, s'il le faut, à une « conférence » qui leur garantit cette part.* »

Pour limiter les effets de cette stratégie, sinon les supprimer, les ministres des transports de la Communauté européenne ont déjà décidé, en juin 1978, d'introduire la procédure de « déclaration obligatoire ». Pour la période allant de janvier 1979 à la fin de 1982, les ports concernés doivent indiquer quels transports, et à quelles conditions, ont lieu sur des relations données. Cette obligation est actuellement en vigueur pour le trafic avec l'Afrique orientale, l'Amérique centrale et, depuis le 1er juillet, l'Extrême-Orient.

Si les négociations avec les Soviétiques demeurent sans effet, la République fédérale envisage la possibilité d'une « autorisation obligatoire » pour le transport de fret maritime, indique Christian Woelker, chef de la délégation allemande aux « consultations » de Hambourg. M. Hans Jacob Kruse *est net à ce* propos : « *Si les Soviétiques, sur nos marchés, ne se plient pas à nos règles du jeu, il faut que l'Etat intervienne par des règlements pour protéger ses entreprises ; c'est là une action indispensable d'autodéfense, si nous ne voulons pas perdre le contrôle de notre commerce sur notre propre terrain* ».

Sur l'objectif que vise l'expansion de la flotte soviétique, il y a accord, et sans ambiguïté : l'Union soviétique part du postulat que le rôle des pays en voie de développement comme fournisseurs de matière premières ira croissant ; le transport de ces matières se faisant par mer, le transport maritime en intermédiaire rapportera les devises nécessaires à l'U.R.S.S.

Celle-ci est aujourd'hui présente sur toutes les mers du monde, et dans presque tous les ports. Selon le porte-parole du directoire de Hapag-Lloyd, « *les Soviétiques ne voient visiblement aucune contradiction entre l'adhésion du bout des lèvres à une politique de détente et, simultanément, la visée de l'hégémonie sur les océans grâce à un développement à tout prix de leur flotte. Nous nous trouvons aujourd'hui, après un siècle environ de relative liberté sur les mers, face à une nouvelle vague d'offensives maritimes qui évoquent l'époque de Cromwell, sans parler de la piraterie* ».

La norme envisagée par la CNUCED, qui voudrait que le fret *soit réparti selon la formule* 40 % / 40 % / 20 % entre flotte nationale, flotte du pays partenaire et flottes des pays tiers, ne ferait que stabiliser la situation sans l'améliorer. Aussi les *espoirs reposent-ils sur les consultations* germano-soviétiques qui doivent se dérouler à ce sujet.

PETER STEVENS.

---

controversé

et Sibérie

projet devait aboutir, la République fédérale se trouverait être le premier importateur mondial de gaz naturel, avec un tiers du total en provenance de l'*Union* soviétique.

Mais en fait, et c'est l'argument que les partisans du projet mettent en avant, cela n'amènerait la dépendance de la R.F.A. vis-à-vis de l'U.R.S.S. qu'à 6 % de ses besoins en énergie primaire. Par ailleurs, l'Union soviétique passe pour un partenaire digne de confiance. Et même si des interruptions de livraisons devaient avoir lieu à la suite de perturbations dramatiques, on espère pouvoir disposer en ce cas de fournitures *supplémentaires* en provenance des Pays-Bas, qui n'ont certes pas d'engagement contractuel avec l'Allemagne à ce sujet, mais ont donné des garanties officieuses.

Des alternatives

Au total, l'Europe se trouve avoir un réseau d'alimentation en gaz qui, par-delà ses frontières, la met en rapport avec 70 % des ressources mondialement connues. Depuis quatre ans, par exemple, le gaz norvégien du gisement Ekofisk se dirige, par une conduite sous-marine de 440 kilomètres de long, jusqu'au port d'Emden sur la mer du Nord, d'où il est distribué dans tout le réseau allemand ainsi que, pour moitié, en direction de la Belgique, de la France et des Pays-Bas. Un autre projet norvégien, Statfjord, est censé venir compléter l'alimentation *d'Emden, par une conduite de* 1 000 kilomètres commençant au nord de Bergen.

Du côté italien, on travaille à un autre vaste projet, qui doit permettre d'amener le gaz algérien sur le continent européen. La conduite sous-marine, démarrant en Tunisie, passera par le détroit de Messine, entre 500 et 600 mètres de profondeur. Elle se composera de trois canalisations de 508 millimètres de diamètre chacune. Mais le projet se heurte ici à l'attitude choisie par l'Algérie dans *la négociation* ; elle est prête à donner le feu vert au projet, mais n'entend pas établir encore un prix *ferme* pour le gaz qu'elle livrera.

Enfin le trafic total, par mer, *de gaz liquide* (à *moins* 161 degrés) s'élève annuellement à quelque 40 milliards de mètres *cubes* pour le monde entier. La plus longue liaison, à cet égard, est celle qui va d'Abou-Dhabi au Japon, soit 12 000 kilomètres. Pour le gaz d'Algérie et de Libye à destination de l'Europe de l'Ouest, les *distances* se situent entre 600 et 2 900 kilomètres. Mais le transport par navires continue *de souffrir* d'un net désavantage par rapport aux gazoducs : la liquéfaction et la re-gazification produisent *une* perte de presque un tiers des quantités achetées. Avec le pompage dans des canalisations, la *perte* ne saurait dépasser un dixième.

P. S.

« Berlin est un baromètre très sensible de l'amitié germano-américaine »

nous déclare M. von Weizsäcker, maire de la ville

Alors qu'en République fédérale d'Allemagne le gouvernement est formé de libéraux et de socialistes, à Berlin, le maire, nouvellement élu, M. Richard von Weizsäcker, âgé de soixante et un ans, est le premier chrétien-démocrate appelé à ce poste avec l'aide des députés libéraux. Deux voix ont manqué à son parti pour obtenir la majorité absolue aux élections législatives. Hans-Herbert Holzamer s'entretient avec lui de la situation de Berlin.

« *Monsieur le maire, après bien des années de médiocrité et de scandales, Berlin fait figure en Europe de ville de province. Est-ce justifié ?*

— Je ne le crois pas. Berlin demeure au cœur de la division qui caractérise notre univers politique et humain : dans une Europe divisée, une Allemagne divisée et, dans celle-ci, une ville divisée.

» Les principaux acteurs de la politique internationale ne se trouvent pas à Berlin ; mais il ne se trouve personne qui, disposant d'une influence sur les affaires mondiales, n'intègre dans ses calculs les problèmes, le défi et les chances que représente Berlin.

— Berlin reste donc objet de litige entre l'Est et l'Ouest ?

— Je ne crois pas qu'il y ait intention à l'Est de faire pression sur Berlin du dehors. Ce que l'on entend demander ou évoquer le plus souvent de la part des responsables du pacte de Varsovie, c'est ceci : voyons d'abord si Berlin a en soi les forces nécessaires pour se maintenir en existence. Des pressions externes ne sont pas nécessaires. Mais dans tout l'éventail des rapports Est-Ouest, depuis la détente jusqu'à la confrontation, toutes nos expériences, passées et futures, sont liées au problème de la division, de ses conséquences et de son éventuelle suppression à long terme.

» Là, Berlin est à la fois symbole et terrain d'essai. L'importance de l'ex-capitale est plus souvent présente dans les réflexions menées de part et d'autre que les Berlinois eux-mêmes ne s'en doutent.

— On entend souvent dire que Berlin, financièrement et politiquement, n'est que du lest dont on pourrait se débarrasser.

— Il faudrait être très myope, à Bonn ou ailleurs en Europe, pour ne pas se sentir concerné par Berlin. La façon dont nous traiterons les conditions de vie des Berlinois eux-mêmes, et leur ville dans le jeu international, restera décisive pour l'avenir de la République fédérale.

— Voulez-vous dire, par conséquent, que les Américains surveillent toujours très soigneusement l'attitude des Allemands vis-à-vis de Berlin ? Et que les rapports entre la République fédérale et les Etats-Unis ne peuvent pas être dissociés des rapports entre cette République et Berlin ?

— Oui. Il ne faut pas oublier que les Américains, avec les deux autres puissances de tutelle, sont à Berlin non avec l'accord et la volonté des Allemands, mais de leur propre droit. Cette situation fait des Etats-Unis, directement, une puissance européenne. Ce n'est pas du tout celle d'alliés à l'égard d'une nation amie. Ils prennent leur responsabilité à Berlin très sérieusement, sans se mêler, si peu que ce soit, à ses affaires intérieures. Il est normal qu'ils observent attentivement comment l'opinion, à Berlin et en R.F.A., évolue par rapport aux affaires Est-Ouest et à l'alliance atlantique. D'après mon expérience, Berlin est un baromètre très sensible de l'amitié germano-américaine.

— En tant que bourgmestre régnant de Berlin-Ouest, mettrez-vous l'accent là-dessus ?

— Chaque fois que cela sera nécessaire. Berlin n'a pas à mener sa propre politique étrangère, ce qui irait contre ses propres intérêts. Mais on ressent ici plus rapidement qu'à Bonn quel effet peut produire, en Amérique, tel ou tel comportement européen. Nous vivons quotidiennement avec les Américains. On ne saurait y oublier ce que les Américains ont fait pour Berlin, ni perdre de vue que la liberté qui nous permet de rivaliser démocratiquement pour la meilleure gestion n'existerait pas sans la garantie des trois puissances.

— Berlin-Ouest fait partie de la Communauté européenne, et les députés berlinois ont droit de vote à l'Assemblée européenne, alors qu'ils ne l'ont pas au Bundestag. Est-ce que l'Europe n'est pas une meilleure dimension d'avenir, pour Berlin, que la République fédérale ?

— Je ne dirais pas cela. Berlin fait partie intégrante de la Communauté. Cette intégration de Berlin, qui existe également dans tous les traités de la Communauté avec des pays tiers, est un des points d'appui de notre appartenance à la République fédérale ; cette appartenance, définie de plus près par les accords entre les quatre puissances présentes à Berlin, est une réalité qui va au-delà du lien avec la Communauté européenne.

— On disait naguère qu'une carrière en République fédérale commence à Berkeley et à Berlin-Ouest... Ce n'est plus vrai. Voyez-vous la possibilité de faire renaître la mobilité intellectuelle, à Berlin ?

— A l'époque des mouvements et des troubles étudiants, cet itinéraire reposait sur la possession de connaissances théoriques, et sur le besoin d'atteindre des objectifs politiques concrets. Les troubles que nous connaissons aujourd'hui ne revêtent plus les mêmes formes. De Berlin, on voit des groupes de jeunes gens qui se trouvent au bord de la société et ne savent pas trop s'ils doivent y entrer, ou en sortir. Il y a là, de ce fait, plutôt un mélange d'incompréhension et d'hésitation qu'une volonté concrète de changement politique.

» Ce qui est en cause, c'est la possibilité d'accueillir à Berlin des gens avec lesquels il est possible de coexister, et qui reconnaissent comme nécessaire et acceptable un minimum de consensus dans cette ville. Entourée qu'elle est par un mur, elle ne peut se permettre de laisser élever des barbelés dans sa partie libre, à l'intérieur de ce mur.

Propos recueillis par
HANS-HERBERT HOLZAMER.

L'adieu d'un correspondant à Bruxelles

Au-delà du premier paragraphe...

Après six années passées comme correspondant du « Times » à Bruxelles, Michael Hornsby s'apprête à partir représenter son journal en Afrique du Sud. Pour les lecteurs d'« Europa », auxquels il a fourni régulièrement des chroniques empreintes d'humour, il dresse ici un bilan de son expérience qui devrait mettre à l'aise ses confrères : informer correctement sur ce qui se passe à l'échelon de la Communauté européenne est une tâche quasiment impossible...

« SIX ans ? Grands dieux, comment avez-vous pu tenir le coup ? Toutes ces livres vertes, ces montants compensatoires et ces séances d'une nuit entière au sujet de la viande de mouton. Incompréhensible ! J'admire votre maîtrise du détail, mon vieux.

par
MICHAEL HORNSBY

Mais, franchement... je ne suis jamais allé plus loin que le premier paragraphe. Vous serez sûrement heureux de revenir au monde réel. »

Presque tous les vieux routiers de Bruxelles s'habituent à endurer *ce genre de commentaires.* Leur effet cumulatif n'en est pas moins décourageant. Je parle en tant que *Britannique, mais l'expérience des* journalistes des autres pays de la C.E.E. me semble plus ou moins *identique, que leur opinion publique* soit bien ou mal disposée à l'égard de la Communauté.

En dehors de Washington, Bruxelles peut s'enorgueillir du plus important groupe de correspondants de presse à demeure du monde occidental. Le volume de mots diffusé d'ici, que ce soit sur les ondes ou par page imprimée, est au moins aussi important que dans n'importe quel autre centre de nouvelles. Et pourtant, rarement autant d'efforts et de ressources journalistiques auront été déployés pour si peu d'effet.

Soutenir systématiquement la C.E.E. ne fait pas partie des attributions des journalistes, mais ils doivent au moins espérer dissiper l'ignorance et exciter l'intérêt. Il *faut admettre que, en Grande-Bretagne* tout au moins, la presse a échoué notoirement dans cette tâche. *En dépit des hectares de mots* qui ont été écrits, le grand public en sait aussi peu sur la C.E.E. *qu'en 1973, lors de l'adhésion britannique* ; et il s'en soucie encore moins.

Haute technicité

Sans aucun doute, la grande difficulté du sujet, qui est souvent d'une haute technicité, la terminologie juridique pratiquement impénétrable qui masque une grande partie des activités de la C.E.E., et le fonctionnement complexe et mystérieux de ses institutions, ne favorisent pas la compréhension ni ne facilitent la tâche des journalistes. Mais ce ne sont nullement, en eux-mêmes, des obstacles insurmontables.

Ce qui est plus grave, peut-être, c'est la propre stagnation de la C.E.E. Après les premières années de développement *fécond,* elle donne l'impression de toujours retourner le même sol. Les journaux de « qualité » rapportent consciencieusement chaque changement *glacial* de position, par exemple dans l'interminable conflit sur la pêche ; mais ils ne parviennent qu'à rendre plus profondes la *confusion* et l'incompréhension de leurs lecteurs.

Certes, les discussions du conseil des ministres qui tournent en rond, sans aucun sens apparent, cachent *souvent* d'importants problèmes sociaux et politiques. Mais les journaux n'ont qu'occasionnellement la place *d'examiner ceux-ci en profondeur.*

Une grande partie de ce qui se passe à Bruxelles est également, selon l'expression chère aux *rédacteurs* de communiqués diplomatiques, un « processus qui se poursuit », plutôt qu'une série d'« *événements* » clairement définis. L'appétit des journaux pour les nouvelles solides conduit parfois à *gonfler* de façon sensationnelle ce qui n'est parfois que différences d'opinion de peu d'importance au conseil des ministres pour en faire des « conflits majeurs » et des « heurts ».

Rien de tout cela ne *contribue* à éclairer le public et peu de journalistes peuvent jurer la main sur le cœur *qu'ils sont exempts de* toute culpabilité. Mais le problème me semble être bien plus profond. Les grands *moyens d'information* n'ont pas encore saisi les difficultés que présente la « couverture » de de la C.E.E.

Bruxelles est encore considérée *comme une affectation à l'étranger* parmi d'autres. La C.E.E. et ses affaires passent pour le domaine abscons *du correspondant à Bruxelles,* et les correspondants dans les autres capitales de la C.E.E. se montrent peu enclins à s'intéresser *intelligemment* aux *ramifications* de la Communauté dans leurs territoires. Ils n'y sont d'ailleurs guère encouragés.

Les journalistes basés dans le pays d'origine, spécialisés dans des *domaines comme l'industrie, l'agri*culture, l'économie, les affaires sociales ou la consommation, *traitent bien entendu de questions* touchant la C.E.E., mais habituellement avec une connaissance som*maire du fonctionnement* des institutions de la Communauté, et fréquemment avec une ignorance *quasi totale des attitudes et des* forces politiques, économiques et sociales à l'œuvre dans les autres *Etats membres.*

Le résultat est qu'ils sont large*ment à la merci de la propagande* favorable ou hostile à la C.E.E. que diffusent les groupes de pression *nationaux. Il est peut-être instructif* de constater qu'un seul journal britannique, le *Daily Telegraph,* envoie *régulièrement son correspondant* agricole rendre compte des réunions des ministres de l'agriculture de la C.E.E. à Bruxelles.

Les correspondants à Bruxelles *sont apparemment mieux lotis,* ayant accès non seulement à la Commission européenne, mais à dix délégations *nationales distinctes, en* concurrence pour fournir leur version des événements. Mais, en dépit *de cet éventail de sources d'infor*mation, les correspondants en poste à Bruxelles sont à leur manière plus *prisonniers du système que leurs* collègues dans leur propre pays.

La Commission, bien que coutumière des « fuites », filtre l'infor*mation à travers son propre prisme* déformant. Quand je suis arrivé ici, par exemple, les journalistes qui *osaient demander des renseigne*ments sur le solde net des pays membres s'entendaient répondre *sèchement que c'était impossible à* calculer. Cette attitude n'a changé que lorsque le gouvernement britan*nique a exigé que ces chiffres soient* publiés.

Une étendue des sujets impressionnante

En rendant compte des réunions du conseil des ministres, les contraintes de l'espace et du temps *font qu'il est difficile aux journalistes* de faire beaucoup plus que de résumer la position adoptée par le ministre de leur propre pays, avec *une brève allusion à la réaction* des autres pays membres. Inévitablement, le ministre « national » est la principale *source sur ce qui a été* débattu, les réunions étant fermées à la presse. Et il est rare que sa version puisse être vérifiée par *comparaison avec d'autres comptes* rendus.

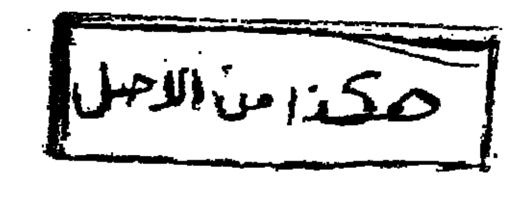
La *simple* étendue des sujets est également impressionnante et constitue finalement une *limitation. Pour* traiter convenablement de la politique agricole commune, un journa*liste devrait au minimum être quel*que peu agronome, économiste, spécialiste des taux de change, historien des *sociétés, expert en droit* constitutionnel, et posseder une connaissance détaillée et constam*ment tenue à jour de la politique* agricole dans chaque pays membre.

Cela dépasse évidemment les possibilités d'un seul journaliste, particulièrement lorsqu'on attend de lui, *d'autre part, qu'il se montre expert* sur les affaires étrangères, les menus détails des conflits du *commerce international, l'énergie* nucléaire, les problèmes de la sidérurgie, de la construction navale et du textile en déclin, l'environnement et la *masse confuse* d'autres affaires qui sont influencées d'une façon ou d'une autre par la politique de la C.E.E.

Il est également vrai que le correspondant à *Bruxelles* n'a pas *un* accès immédiat à d'importantes sources d'information de rechange dans *les* pays membres, *telles que* les opinions des syndicalistes, des scientifiques, des écologistes ou autres, par *rapport auxquelles les* renseignements fournis par la Commission et les décisions des conseils *des ministres auraient besoin d'être* appréciés. La perspective que donne Bruxelles est donc nécessairement *incomplète.*

Que faire ? Le premier pas — pour évident que cela puisse paraître — devrait être de recon*naître que la C.E.E. n'est pas* « à l'étranger », au sens traditionnel. Les rédacteurs en poste dans *chaque capitale européenne* devraient participer de bien plus près à l'aspect bruxellois de chacune de *leurs spécialités, en étant éventuel*lement chargés de suivre les réunions les plus techniques et les *plus spécialisées du conseil, par* exemple dans des domaines comme l'énergie, l'environnement, l'éduca*tion ou les problèmes du travail.*

Cela laisserait aux correspon*dants à Bruxelles la liberté de* retracer les grandes tendances politiques, économiques et sociales, et *de tenter de les insérer dans un* contexte plus général. Idéalement, cela exigerait la faculté de voyager *plus largement à l'intérieur de la* C.E.E. et d'examiner en profondeur les différentes attitudes nationales.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Opportunities in Zimbabwe
Mechanical and Electrical Engineers

Rio Tinto Mining (Zimbabwe) Limited, part of the RTZ Group, is undertaking an expansion programme in Zimbabwe. The Company operates a number of medium to small sized nickel copper, gold and emerald mines, and we have major chrome, ferrochrome, precious metals and coal interests.

Following re-organisation, we have several vacancies for qualified professional engineers, preferably with overseas mining experience. These are opportunities to make a permanent career with a progressive organisation, although 2 year contracts will be offered in the first instance with the option to renew on pensionable terms. Zimbabwe offers a most attractive climate and there are excellent sporting and social facilities with high living standards at our operations. Good primary and secondary schools are available in the country.

The package offered includes:
- highly competitive starting salaries
- heavily subsidised accommodation, lighting and water
- paid air fares and assistance with relocation
- comprehensive medical aid scheme
- pension fund on permanent appointment
- non-contributory life and accident insurance
- assistance with local boarding school fees where necessary
- some externalisation of funds will be possible.

Senior Electrical Engineer

Candidates should have a degree or equivalent with at least 12 years' post-graduate experience in the mining or heavy engineering industries, of which 4 years should be at senior level. The person appointed will be responsible to the Engineering Manager for all electrical engineering activities in the mining division, and for setting and ensuring that electrical standards are maintained on all mining locations. Duties will include preparation and control of operating and capital budgets, and assisting in the design and installation of major project work.

Planning Engineer

Candidates should have a degree or HNC in mechanical or electrical engineering and should have at least 5 years' post-graduate experience. A good knowledge of planned maintenance, work-shop planning and critical path planning techniques, and a detailed knowledge of stores procedures are required. Responsibilities will include CP Planning of all projects, controlling the ordering of equipment and stores, manpower requirements and monitoring contracts. Other duties will involve liaison with workshops, drawing offices, stores and the computer department.

Electrical Engineer (Operations)

Candidates should have a degree in electrical engineering with at least 6 years' post-graduate experience in the general engineering industry, of which 2 years should have been at Section Engineer level. The person appointed will be responsible to the Senior Electrical Engineer for the electrical engineering operations on the Group mines by liaising with plant managers and engineering supervisors. Duties will include maintaining electrical standards for both maintenance and construction work, the satisfactory operation of planned maintenance systems. Assistance on project work being carried out in the area of responsibility will also be required.

Mechanical Engineers (Operations)

Candidates should have a degree in mechanical engineering and between 6 and 10 years' post-graduate experience in general engineering industry, of which 2 years should have been at Section Engineer level. The successful candidates will be responsible to the Senior Mechanical Engineer for the control of mechanical engineering operations on Group mines by liaising with plant managers and engineering supervisors. They will be responsible for maintaining engineering standards for maintenance and construction work, and ensuring the satisfactory operation of planned maintenance systems. They will also assist with any project work being undertaken in their areas of responsibility.

The successful candidates for all posts must have a keen interest in the training and development of local, professional, skilled and semi-skilled staff, as this is a most important aspect of our operations. It is essential that applicants are fluent in written and spoken English.

All these posts will be based at the Headquarters of our mining division at Eiffel Flats, in the Midlands of Zimbabwe, although considerable travel within the country will be necessary.

Rio Tinto Mining (Zimbabwe) Limited

Please write immediately, enclosing a comprehensive c.v. giving details of age, education, job history, marital status, current salary and benefits to: T. R. Ball, Head of Group Personnel Services, Rio Tinto-Zinc Corporation Limited, 6 St. James's Square, London SW1Y 4LD. England.

BUREAU D'ÉTUDES
région MONTPELLIER
recherche

HYDROLOGUE

pour études
FRANCE et OUTRE-MER
Écrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 1709/881 à MÉDIA PA 9, bd des Italiens 75002 Paris, qui transmettra.

Importante Société
recherche

SECRÉTAIRE
BILINGUE ANGLAIS

Expérimenté, ayant expérience de l'expatriation.
Lieu de travail : BAGDAD.

Adresser C.V. + photo + prét. à nº 1.209, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Pour entrée immédiate
Tél. Spa Belgique 77-36-66
restaurant Ardennes Belges à Spa engage

1 CHEF DE CUISINE
1re catégorie, réf. exigées.
Sal. départ : 7.500 FF net mois.
Situation stable. Se présenter jeudi 9 juillet à 10 heures SOFITEL, Paris,
8, rue L.-Armand (15e)
demander M. GEORIS.

CONTROL DATA PORTUGUESA
Subsidiaria da CONTROL DATA corporation
necessita admitir para o seu dept.

SISTEMAS ANALISAS DE PROGRAMA
MANAGER

Pretende-se :
- Grande experiencia em sistemas informaticos, capacidade de aconselhar e coordenar uma equipa de chefes de projectos e engenheiros, desde a definição da analise e realização da aplicação, utilizando conhecimentos de telecomunicação, linguagens evoluidas e sistemas operativos.
- Bons conhecimentos de ingles falado e escrito.
- Disponibilidade de deslocação em portugal e no estrangeiro.

Oferece-se :
- Bom nivel salarial, sujeito a revisões periodicas.
- Regalias sociais e formação profissional.
- Local de trabalho : LISBOA.

Resposta com curriculum vitae detalhado e ordenado pretendido ao campo grande, 286 - 3, 1700 LISBOA.

CONTROL DATA

UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES.

ORGANISATEUR-COMPTABLE

UN AN EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSEIL
recherché

UN ORGANISATEUR-COMPTABLE

- DECS ;
- Minimum 10 ans d'expérience en Afrique ;
- Connaissance OCAM indispensable.

PRISE DE FONCTIONS IMMÉDIATE

Mission 12 mois renouvelables

Envoyer photo, C.V. manuscrit et prétentions à RÉGIE-PRESSE
nº T 028.947 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL
recherche pour sa filiale en

AFRIQUE-ANGLOPHONE
DIRECTEUR administratif et financier

- VOUS ÊTES DIPLÔMÉ d'études supérieures ;
- bilingue anglais ;
- capable d'en imposer par votre personnalité et votre expérience.

NOUS VOUS PROPOSONS une rémunération attractive et de nombreux avantages sociaux,

ET :
- la possibilité de faire carrière dans un groupe solide en pleine expansion.

Pour un premier entretien, vous pouvez adresser votre C.V., lettre manuscrite et désirata à

EUROLEAD (sous Référ. M 171)
68, rue de Rennes - 75006 Paris
Discrétion absolue

LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES MÉDICAMENTS
recrute

1) 6 CANCÉROLOGUES
2) 2 HÉMATOLOGUES
3) 2 TOXICOLOGUES
4) 3 PHARMACIENS
5) 2 EXPERTS COMPTABLES FISCAUX
6) 2 COMPTABLES EXPÉRIMENTÉS

DÉBUTANTS OU N'AYANT PAS D'EXPÉRIENCE S'ABSTENIR

CANCÉROLOGUES, HÉMATOLOGUES et TOXICOLOGUES peuvent se présenter.
Discrétion assurée.

Écrire avec curriculum vitae détaillé :

S.T.M. 129, rue SERVIENT
TOUR CRÉDIT LYONNAIS
69431 LYON CEDEX 3.

Ingénieur Pétroles
Dakar

Important groupe industriel
recherche
pour diriger filiale

régénération huiles

à DAKAR, INGÉNIEUR PÉTROLES, spécialiste LUBRIFIANTS.

30 ans minimum, ayant expérience Outre-Mer.

Contrat expatriés avec tous avantages attachés.

Écrire manuscrit (+ photo) à

L. Justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

Directeur Général Allemagne

Groupe alimentaire international

recherche son
DIRECTEUR GÉNÉRAL pour l'Allemagne.

C'est une tâche passionnante pour un homme de poids, **bilingue allemand/français**, de formation supérieure, connaissant bien les deux mentalités et ayant une solide expérience de la **distribution de produits alimentaires grand public en République Fédérale.**

Basé dans une grande ville universitaire d'Allemagne, rattaché à la Direction Générale du Groupe, il prendra en charge la direction et la coordination de l'ensemble des activités commerciales et industrielles du Groupe en RFA, notamment le développement de la politique commerciale, le marketing de nouveaux produits et la motivation des hommes, dans un souci de rentabilité.

Pour réussir, il lui faut à la fois de la fermeté et de la diplomatie et, bien sûr, l'efficacité d'un manager.

Nous vous remercions de vous adresser à Monsieur Klaus W. Herterich sous réf. 2143 :

Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich
44, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 563.49.24

interconseil

GRANDE BANQUE
recherche

COMPTABLE

- Niveau DECS.
- 3 à 4 ans d'expérience.
- Natif de la GUYANE pour poste dans sa région d'origine.
- Libéré des obligations militaires.
- Possibilité d'accéder à poste de CHEF DE COMPTABILITÉ.

Envoyer curriculum vitae, prétentions, photo sous référence 2113 à : TELEX PA, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

COTE D'IVOIRE

INGÉNIEUR ENSAM
CENTRALE OU ÉQUIVALENT

Pour mise en route projet un milliard de francs. Demandons 8 ans d'expérience dans direction technique ou entretien électromécanique, froid, plus expérience gestion industrielle.

Envoyez curriculum vitae et prétentions à :
Me SIMON AUDECAM,
100, rue de l'Université, PARIS-7e.

L'UNIVERSITE DE GARYOUNIS, FACULTE DES LETTRES ET DE PEDAGOGIE, BENGHAZI, JAMAHIRIYA ARABE LIBIENNE POPULAIRE SOCIALISTE, INVITE LES CANDIDATS A ENSEIGNER A PARTIR DU DEBUT DU MOIS DE SEPTEMBRE 1981 DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

Département Français
1. Linguistique (3). Postes réservés uniquement aux postulants dont le français est la langue maternelle.

Exigences générales
1. Les postulants doivent detenir le doctorat ou la maitrise ou leur équivalent d'une université reconnue.
2. Avoir de préférence une certaine éxperience dans l'enseignement universitaire.

Salaire annuel de base:

Professeur	8640 à 9720 D.L.
Professeur Associé	7560 à 8640 D.L.
Professeur Assistant	6840 à 7560 D.L.
Maitre de Conferences	6240 à 6843 D.L.
Maitre Assistant	5265 à 6237 D.L.

Un Dinar (D.L.) vaut approximativement 20 francs.

Un logement est fourni gratuitement par l'université.
Une prime supplementaire d'ameublement est attribuée au personnel marié, accompagné. Le personnel célibataire vit en appartement meublé au sein même du campus.
Les occasions de recherche et de consultation sont à la portée du corps enseignant.
De plus amples détails sont fournis sur demande.
L'année académique commence à partir du premier Septembre 1981.
Les grades et les salaires sont proportionnés à l'expérience.
A la fin de son service le membre du corps enseignant recevra une prime de deux mois de salaire pour chaque année de service payable à l'expiration de son contrat.
Des billets aller et retour par avion du lieu de recrutement jusqu'à Benghazi sont delivrés au membre du corps enseignant et sa famille (maximum quatre enfants jusque 18 ans), au debut et à la fin du contrat.
En outre, une allocation de 25 % de la valeur des billets est accordée pour les bagages.
Des billets de voyage jusqu'au lieu de recrutement pour passer les congés annuels sont delivrés chaque année au membre du corps enseignant et sa famille.
L'université fournit les soins médicaux gratuitement.
Les demandes ainsi que les curriculum vitae doivent être adresses au:

Secrétaire du Comité Populaire.
Faculté des Lettres de Pédagogie.
Université de Garyounis.
Benghazi.
Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LE GOUVERNEMENT DE L'ÉTAT DE QATAR
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
Offre

2 postes de professeurs de français auprès des forces armées qataries stationnées à Doha Qatar.

Ces professeurs auront 3 ans d'expérience de l'enseignement du français langue étrangère par les méthodes audio-visuelles CREDIF.

Le salaire mensuel + allocation de transport sera de l'ordre de 10.000 F. « au cours actuel » non imposés auxquels s'ajoutera une indemnité d'éducation le cas échéant.

Ils bénéficieront des 2 mois de congés payés par an ou « deux fois 1 mois » et d'un billet d'avion retour au lieu de recrutement. Un logement meublé sera fourni.

IL EST SOUHAITABLE QUE LES CANDIDATS SOIENT IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES.

Pour les dossiers de candidature et détails complémentaires, écrire en joignant C.V. et une photo d'identité récente à :

COMMANDER IN CHIEF
QATAR ARMED FORCES P.O. 37, DOHA QATAR.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Leader européen à taille humaine.
Nouveaux types de chaînes d'assemblage, usinage, machines spéciales automatisées, industrie aéronautique, nucléaire, automobile, etc.

Pour son [illegible] à

TOULOUSE

poste à totale autonomie et forte responsabilité

190.000 F +

DIRECTION TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Grande École, Sup. Aéro, ECP, A.M. ou équivalent.

Profil :

- Environ 35 ans, 8 ans d'expérience minimum, indispensable dans biens d'équipement et département outillages automatisés, type aéronautique (cellules) ou automobile.
- Novations techniques dans la conception d'outillages performants.
- Direction de 40 techniciens BE et méthodes à vocation majeure d'amélioration de la productivité.

Carrière :

Direction générale du groupe avec intéressement.

Écrire avec C.V. et prétentions à nº 3445,
CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

CABINET INTERNATIONAL D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

Pour son bureau de LYON

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Profil recherché : diplômé Grande Ecole, titulaire du DECS, 3 années d'expérience (acquise de préférence en Cabinet anglo-saxon).

Adresser lettre manuscrite, prétentions, curriculum vitae et photo sous nº T 028079 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Un adjoint solide pour notre DG

Au sein de notre groupe, nous sommes spécialisés dans la construction et la diffusion de matériels roulants. Avec un CA de 150 MF, nous occupons sur ce marché une place de tout premier plan. En raison de notre développement, notre DG veut trouver un adjoint solide auquel il déléguera, dans *un premier* temps, la coordination de toute l'activité technique – en particulier études, méthodes, production – des achats et de la fonction Personnel.

Vous avez naturellement une expérience industrielle de niveau ingénieur de plusieurs années – une douzaine mais pas beaucoup plus – constituée sans doute dans des fonctions variées. *Elle nous intéresse* particulièrement si vous l'avez acquise, au moins partiellement, dans le secteur aéronautique, civil ou militaire. La production automobile nous intéresse également. Mais au-delà du technicien et de l'industriel, nous comptons trouver en vous l'homme de communication, le décideur et l'animateur qui crée et va de l'avant car, chez nous, les choses avancent, et souvent vite.

Les consultants de Sirca, qui nous aident dans ce choix important, vous en diront davantage en vous recevant sur notre groupe et sur les agréments que vous trouverez à nous rejoindre dans ce coin de l'Ouest *où nous sommes implantés. Sous référence 812 596 M, faites-leur part de votre intérêt pour ce poste qui* peut élargir vos responsabilités et vous ouvrir à des préoccupations de Direction Générale.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ DE SYNTHÈSE ORGANIQUE FINE

Filiale d'un leader pharmaceutique français

recherche

INGÉNIEUR

ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

Il est responsable de l'entretien des installations existantes, de l'amélioration des performances du matériel actuel et ultérieurement des conceptions et réalisations des lignes de nouveaux produits.

Ingénieur Génie Chimique ou Arts et Métiers, il aura nécessairement une certaine expérience dans la branche.

Poste d'avenir dans une usine en développement, en région touristique du Nord de la France.

Adresser lettre manuscrite avec photo et curriculum vitae détaillé à :

HAVAS, 49, rue Victor-Hugo,
62200 BOULOGNE-SUR-MER, référence nº 2263,
qui transmettra.

Discrétion absolue assurée.



R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC

Centre Industriel d'Evreux

recherche

POUR SON SERVICE INFORMATIQUE

adjoint au chef de service informatique

Ingénieur Grande Ecole.

Désireux d'évoluer vers un poste à responsabilités. Dans un premier temps, animera un groupe d'informaticiens chargé de projets de mécanisation de processus industriels.

2 ingénieurs, option informatique

ayant connaissances en électronique.

Pour développement d'applications de type industriel et conception assistée par ordinateur.

Débutants ou quelques années d'expérience.

POUR SON DEPARTEMENT FERRITES

ingénieur E.N.S.I. électrotechnique

Familiarisé avec les problèmes de magnétisme et d'informatique, pour études d'application d'aimants permanents.

Large autonomie au sein d'une équipe performante.

ingénieur céramiste E.N.S.C.I.

Débutant ou ayant première expérience de pressage, filage ou extrusion.

Intéressé par problèmes mécaniques pour *activité développement nouveaux processus.*

Envoyer curriculum vitaë et prétentions à Monsieur BOURGES, 41 rue Pierre Brossolette BP 1642 - 27016 ÉVREUX CEDEX, ou téléphoner au (32) 38.03.02.

ENTREPRISE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
110 salariés intégrés dans UN GROUPE
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

3 ans minimum haut niveau, généraliste de la fonction : finances, comptabilité, export, informatique, personnel.

- Apte à dev. DGA après adaptation de 1 an maximum.
- Rémunération départ 220.000 F., à négocier.

Env. C.V., dét. + photo à FIDAL, BP 56, 64600 ANGLET

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour AMIENS

CADRE CONFIRMÉ

(environ 30 ans)
Formation économique générale.
Réponse à :
AVEC 38, rue des Otages 80037 Amiens Cedex



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Une importante société minière dont les activités d'exploitation se situent au GABON et au CONGO recherche

Responsables de formation

(Mécanique - Electromécanique - Electricité)

Ces formateurs, d'un niveau B.T.S., auront à prendre en main, sous la responsabilité du Chef de Service Formation, la formation du Personnel d'exploitation et de maintenance de la Société.

Les conditions d'expatriation attrayantes garanties par un contrat de travail à durée indéterminée comportent, entre autres, la fourniture d'un logement meublé et d'une voiture de fonction.

Pour faire acte de candidature, adressez C.V.
et photo sous réf. 6766 à
SCS Jonction 9, rue des Halles 75001 Paris
qui transmettra.



bioMérieux
Produits et réactifs de laboratoire

lyon

chef du personnel

NOTRE SOCIÉTÉ COMPTE 550 PERSONNES ET CONNAIT UN DÉVELOPPEMENT IMPORTANT.

La fonction personnel est assumée, avec succès, depuis six ans par un cadre qui choisit maintenant une autre orientation.

Nous souhaitons, pour le remplacer, trouver un homme, 32 ans minimum, de formation supérieure. Il connaît la législation du travail et a au moins cinq ans d'expérience de la gestion d'un service du personnel.

C'est un homme de dialogue. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de relations humaines et, assisté de quatre personnes, il prend en charge tous les aspects opérationnels de la fonction : recrutement, formation, administration, relations avec les partenaires sociaux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 227 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT



DAF France

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL DE REGION (Chef de Région)

pour Région
CHARENTE POITOU LIMOUSIN
Départements : 87, 86, 16, 17, 19, 46, 79, 24.

Conditions :
Expérience confirmée dans un poste similaire.

Mission :
Après un stage de formation au siège, aura à rechercher, conseiller et animer un réseau de concessionnaires et assurer personnellement un objectif de réalisation.

Résidence indispensable au sein de la région.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
DAF FRANCE - Service du Personnel
Survilliers - B.P. 4 - 95470 FOSSES

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.

recherche pour

l'AFRIQUE

RESPONSABLE DU MATERIEL

HAUT NIVEAU

LA FONCTION : dans le cadre du développement de nos implantations en AFRIQUE, dans le but d'optimiser et de rentabiliser nos installations et notre matériel :

- évaluer les moyens matériels disponibles, définir et promouvoir une organisation efficiente (politique d'investissement, organisation des ateliers...)
- faire adopter par les hommes des nouvelles méthodes (à définir) : *entretien prévisionnel - exécution - suivi financier*
- fixer les objectifs, contrôler les réalisations et les coûts d'un **PARC DE MATERIEL TRES IMPORTANT.**

LES CANDIDATS : sont des ingénieurs ayant une très solide *expérience* de la direction de parc de matériel T.P. en Afrique. Polyvalents, ils sont capables d'une très grande autonomie tant sur le *plan technique* que sur *celui de l'organisation* et de la gestion.

Pour ce **POSTE EXCEPTIONNEL**, les candidatures seront traitées dans le secret absolu. Il sera répondu à toutes les *candidatures*.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 03459,
CONTESSE & Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

UNE DES PREMIERES ENTREPRISES FRANCAISES BATIMENT ET T.P.,
32 pays - 30.000 personnes
recherche pour son département Construction et ses activités en Afrique

Directeurs agence

Ils auront pour mission d'assurer par leur action commerciale, technique et administrative, la gestion et la réalisation de différents chantiers et le développement de l'activité dans le secteur géographique dont ils auront l'entière responsabilité.

réf. 365 B

Ingénieurs travaux

E.T.P., A.M.

réf. 365 C

Ingénieurs coordination TCE

Responsables sur un ou plusieurs chantiers des lots techniques.

réf. 365 D

Ces fonctions à haute responsabilité ne seront confiées qu'à des hommes de métier justifiant d'une solide expérience Bâtiment-Génie Civil, acquise en entreprise sur de gros chantiers et de préférence à l'Etranger.

Leur aptitude au commandement et leur qualité de gestionnaire seront très sélectives.

Pour informations compl. et envoi dossier de candidature, écrire sous réf. concernée, à
claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS 15

ISLE-D'ABEAU ANIMATION recherche pour *VILLEFONTAINE* (Isère) Animateur de quartier à mi-temps, entrée en poste 1er septembre 1981 (contrat à *durée déterminée d'un an, renouvelable*), ayant cycle DEFA, DUT ou 2 ans expérience similaire. Salaire mensuel brut : 2.400 F. Avantages sociaux. Envoyer C.V. avant le 15 juillet 1981 à ISLE-D'ABEAU ANIMATION, « Le Berthet », VILLEFONTAINE, 38290 La Verpillière. Tél. : (74) 96-55-12.

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PICARDIE
recherche
Pr renf. son service études

UN ÉCONOMISTE

(niveau licence ou maîtrise)

Début. ou 1re exp., intéressé par les *problèmes de développement* économique régional et par l'analyse statistique.

Env. candidat., photo, C.V., à
CRCI 38, rue des Otages, 80000 AMIENS.

Société industrielle
METZ (57)
d'importance nationale
recherche
pour ses services techniques

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

SUPELEC
débutant ou avec expérience, bonnes connaissances en informatique, dégagé des O.M.
Ecr. nº 1.202, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Entreprise industrielle de la vallée du RHÔNE (CA 350 millions), filiale THOMSON, crée dans le cadre de ses fabrications diversifiées le poste suivant :

INGENIEUR INFORMATICIEN

débutant, ou semi-confirmé

Il sera chargé de nouvelles applications à partir *de l'implantation d'un nouvel ordinateur* (IBM 38) vers une extension du traitement conversationnel et du télétraitement en proposant des solutions dans le domaine de l'environnement informatique.
Poste de conception et d'innovation.
Écrire au Cabinet GATIER, sous référence 650
32, rue Barrême 69006 LYON.

Cabinet Gatier

média-system

Banque Populaire Provençale & Corse

recherche

RESPONSABLE D'AGENCE

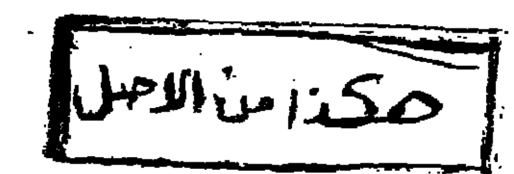
pour une nouvelle agence à Martigues (13)

Ce responsable aura à :

- animer une équipe de 3 personnes,
- prospecter et entretenir un portefeuille de clientèle.

Les candidats auront impérativement une expérience bancaire.

Lettres manuscrites avec C.V. et prétentions sont à adresser rapidement à : Services du Personnel, 16, rue Léon-Paulet 13008 MARSEILLE.



هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



GOOD YEAR leader mondial du Pneumatique recrute pour la **DIRECTION FINANCIERE** de son siège social à **Rueil-Malmaison**

UNE JEUNE ASSISTANT DU CREDIT MANAGER
de formation ESC, SCIENCES ECO ou équivalent,
c'est un jeune diplômé « option finance » ou avec un an d'expérience.

Ce poste implique le goût des contacts humains car il s'exerce en liaison avec les services commerciaux internes, les services financiers des sociétés clientes et les organismes de crédit externes.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Une expérience même limitée du **COMMERCE INTERNATIONAL** serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre CV avec photo et lettre manuscrite au Service du Personnel - BP 310 - 92506 Rueil-Malmaison Cedex.

---

impact médecin

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION RECHERCHE

JOURNALISTE

de haut niveau spécialisé dans le secteur médical.

Envoyer photo, curriculum vitae, lettre manuscrite, rémunération souhaitée à Véronique des COURTIS,

IMPACT MÉDECIN,
12 bis, rue Jean-Jaurès, 97807 PUTEAUX.

Vous êtes INFORMATICIEN
Vous souhaitez
CONCEVOIR ET RÉALISER
UN CONTACT étroit avec l'utilisateur des
RESPONSABILITÉS INTÉGRER une S.S.C.I. en
EXPANSION rapide.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à BIOR, 138, rue de Crimée, 75019 Paris (exp. HP 250 appréciée).

---

le responsable « télécoms » d'une grande banque

La fonction « Télécoms » commande aujourd'hui notre activité en France comme à l'étranger et recouvre le téléphone, les liaisons télex, SWIFT, le réseau informatique... C'est pour confier à un seul homme la responsabilité de la conduite des études, la supervision des installations et la surveillance de leur fonctionnement que nous créons ce poste à Paris.

Vous êtes ingénieur Grande École en télécoms, sinon en électronique, et avez acquis en six à huit ans une bonne maîtrise des techniques de télécommunications comme une solide connaissance de la téléinformatique. Vous souhaitez jouer aujourd'hui un rôle prééminent et, pourquoi pas ultérieurement, poursuivre votre carrière dans l'informatique ou l'exploitation bancaire.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4023 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**



un ingénieur, directeur général à Lyon

Filiale (200 salariés - 120 MF de CA) d'un groupe allemand leader sur son marché, nous fabriquons et commercialisons des biens industriels.

Assisté par un directeur financier et un directeur commercial, l'ingénieur que nous cherchons assume la direction générale de notre entreprise. Il se consacre plus particulièrement à la réorganisation de la production.

C'est bien sûr un homme de développement menant à bien des idées nouvelles en coordination avec la maison mère.

Vous êtes ingénieur AM, Centrale ou équivalent, avez 35 ans au moins et une solide expérience de direction de production par exemple dans une affaire de mécanique (moyenne série). Vous parlez anglais et si possible allemand.

Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 698 LM).



MEMBRE DE SYNTEC

---

emplois régionaux — emplois régionaux

THOMSON-CSF
DIVISION EQUIPEMENTS AVIONIQUES
Centre de BORDEAUX-PESSAC

INGENIEURS D'ETUDES
DIPLOMES GRANDES ECOLES
option électronique

ECP - MINES - ENST - ESE - ENSAE - ENSTA - AM ...
DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE (2 ANS).

POUR :
- études et développement de nouveaux moyens d'essais (automatisation)
- amélioration des procédés de fabrication utilisant une technologie de pointe.

Pour ces postes, il est offert :
- une formation à des techniques évoluées
- des conditions de travail particulièrement favorables dans une unité en plein développement.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 94 - 33607 PESSAC.

ETBS
recherche
pour son Centre Technique Armes et Munitions

un Ingénieur ou Universitaire

pour animer des études de balistique extérieure relatives aux projectiles d'artillerie et d'infanterie. Connaissances demandées en mécanique générale, aérodynamique, statistiques, informatique. Expérience éventuelle appréciée.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous réf. **81/17** à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
B.P. 712-18015 BOURGES CEDEX




OLDHAM FRANCE S.A.
Recherche

CHEF COMPTABLE

OLDHAM FRANCE S.A. (400 personnes), Fabricant de Batteries et de Détecteurs de Gaz, cherche pour son siège à ARRAS un Chef Comptable.

Véritable Conseiller de la Direction, le Chef Comptable prépare le budget annuel, les états mensuels et le bilan de fin d'année. Il explique aux Responsables les écarts par rapport au budget et les conseille dans les mesures à prendre.

Il est en outre Responsable pour les rapports avec les Administrations, le fisc, les assurances, etc... Il gère un service de 14 personnes.

Pour réussir dans ce poste, il faut une bonne connaissance de la Législation Comptable et Sociale, ainsi que le goût des contacts humains et de la comptabilité comme outil de gestion.

Prière d'adresser CV avec photo et prétentions à
M. Christopher SMITH
OLDHAM FRANCE S.A.
B.P. 962 - 62033 ARRAS Cédex




ETBS
recherche
pour son Centre Technique Armes et Munitions

un Ingénieur ou Universitaire

spécialité mécanique des fluides pour animer des études de détonique.

Expérience souhaitée dans la conduite des études ou d'essais.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous réf. **81/18** à :
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
B.P 712-18015 BOURGES CEDEX

PA

Chef de produit — **150.000 F**

Cloisons sèches et démontables - DONN FRANCE, filiale de DONN INC, leader mondial dans sa spécialité, recherche un Chef de Produit «cloisons» pour son siège situé à Dreux. Rendant compte au Directeur Technique et en liaison étroite avec les différentes sociétés sœurs en Europe, il sera responsable du développement de tous les systèmes de cloisons existant au sein de la société. Il devra positionner le produit en terme de marché, en assurer l'étude *et la mise au point définitive et veiller au suivi de son évolution technique. Il* servira enfin d'appui et de conseil auprès de la Direction Commerciale sur le plan de la documentation, de la promotion et du prix de vente. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé d'enseignement supérieur et pouvant justifier d'une expérience confirmée de la fonction acquise dans le secteur «produits second œuvre - bâtiment». La pratique courante de l'anglais est impérative. Ce poste est à pourvoir à Dreux et implique de nombreux déplacements en France. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 150.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint dans cette branche d'activité. Ecrire à G. RAYNAUD. Réf. A/2091M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

MONTPELLIER
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

recherche

CHARGÉ D'AFFAIRES

Le candidat retenu, placé sous l'autorité du Directeur des programmes, participera à la définition d'opérations nouvelles en résidences secondaires, notamment à la mise au point des plans avec les architectes et à l'élaboration de nouveaux produits financiers. Il sera en outre entièrement responsable de la vente de ses programmes ainsi que de leur suivi sur les plans administratif, financier, fiscal...

Pour prétendre à ce poste, il faut :
- Une grande disponibilité et un sens aigu de ses responsabilités ;
- Une expérience d'au moins 5 ans du secteur immobilier, *de préférence dans le domaine des loisirs ;*
- Une formation supérieure H.E.C. - ESSEC - I.E.P. ... ou ingénieur.

Rémunération motivante comportant fixe + prime fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. à URBAT S.A., 14, av. F.-Mistral, 34000 Montpellier.

Spécialiste manteau de pluie et sportswear style boutique recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL VENDEUR

pour visite clientèle province. Expérience prêt-à-porter nécessaire.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo, n° 8340, sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, Paris 8e, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer *lisiblement sur l'enveloppe* **le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

Important groupe papetier
très spécialisé, fortement exportateur,
et lié à un groupe international,
recherche pour la plus importante
de ses usines de province (plusieurs machines à papier,
dont une toute récente), un

ingénieur de production

formation AM, ICAM, ECAM, EFP.
28 ans minimum, ayant acquis une solide expérience en production dans le domaine de l'industrie papetière.

Ce poste est susceptible d'évolution importante dans le domaine de la production.

Veuillez écrire, sous réf. 5478 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

Fondé de pouvoir haut niveau Assurances

env. 200 000

Très important groupe français d'assurances recherche un cadre de premier plan pour diriger et animer 4 services au sein de sa direction financière, mettant en œuvre les techniques les plus élaborées de comptabilité.

Agé de 40 ans minimum, il a réussi dans une activité similaire ou dans un organisme financier.

De formation supérieure, Sup. de Co. ou équivalent et DECS, sa connaissance de la fiscalité sera un atout.

Le candidat d'expérience, basé à Paris, allie compétence professionnelle et management des hommes.

Les équipes qui dépendent de lui sont en effet nombreuses.

Bernard Brunel vous remercie de lui écrire sous référence 9513M, 1 rue de Berri - 75008 Paris, et vous assure d'une grande discrétion.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

---

unilever france services

recherche pour la Société FRALIB, (260 MF de CA, 700 personnes) spécialisée dans la commercialisation de Thés, d'Infusions et de Potages (marques LIPTON, ELEPHANT, ROYCO), UN

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Au sein de la direction administrative de la société, il participera à des missions de contrôle de gestion et d'études de rentabilité. Il aura la charge de certaines analyses financières et contribuera à l'élaboration des plans de la société. L'évolution se fera par la suite vers des responsabilités administratives dans l'une des 3 unités de la société.

Nous souhaitons rencontrer des candidats débutants, de formation grande école de commerce (HEC - ESSEC - IEP - SUP de CO...), parlant anglais. Le DECS est souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions (référ. X(I/81) au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé
75384 PARIS Cedex 08.

INGENIEUR PROJET

C'est un poste d'études, de conception, mise au point de schémas d'installations, d'élaboration et d'offres. Vous vous aiderez d'ailleurs en cela de notre équipement informatique. Vous aurez également des relations avec nos clients, essentiellement des bureaux d'engineering, pour défendre vos projets et soutenir techniquement l'action commerciale de la force de vente.

Nos produits électriques intéressent la pétrochimie, l'énergie et la construction, et notre rayonnement est international.

Pour réussir à ce poste, il faut une formation d'ingénieur (électricité, ...) avec une première expérience professionnelle dans le domaine des études et conceptions techniques.

L'anglais courant est indispensable. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Enfin nous recherchons un candidat à fort potentiel capable de s'imposer et de saisir à terme une opportunité intéressante au sein du groupe.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :

Raychem — Direction du Personnel
B.P. 738
95004 Cergy

média-system



CHIMIE

DÉBUTER UNE CARRIÈRE DANS NOTRE GROUPE PAR L'AUDIT INTERNATIONAL

telle est l'offre faite à un

JEUNE DIPLÔMÉ GRANDE ECOLE

Engagé par Esso Chimie, il sera détaché (pendant 2 à 3 ans maximum) auprès du *centre européen d'Audit d'Exxon Chemical* afin d'effectuer des missions dans l'ensemble des filiales du Groupe. Il sera ensuite appelé vers d'autres fonctions soit au sein d'Esso Chimie, soit vers toute autre carrière internationale.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Grande École scientifique ou commerciale, *possédant si possible une formation complémentaire de gestion* type MBA, ISA... Il est débutant ou il possède déjà une première expérience professionnelle.

Le centre de l'Audit européen d'Exxon Chemical est basé à Bruxelles mais une résidence en Région Parisienne est souhaitée. Ce poste implique nécessairement de nombreux déplacements en Europe.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. M 11507A à:

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

GROUPE THOMSON

CHEF DE PROJET

Une filiale de ce grand groupe qui conçoit et réalise des systèmes et des matériels complexes *composés d'ensembles mécaniques, électromécaniques, électroniques et informatiques, crée* pour son service Études Nouvelles, un poste de chef de projet.

Il est responsable de la coordination technique et de la conduite d'un projet, depuis la définition du cahier des charges avec le client jusqu'à la recette du prototype par le client.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent. Il a une première expé*rience de l'animation des hommes et tout en étant un professionnel* de la mécanique, il est très sensibilisé à l'électronique et à l'informatique.

Les perspectives de carrière dans la société et au sein du groupe peuvent être très intéressantes. Le poste est à pourvoir en banlieue nord de Paris.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser sous réf. M 1242 W un dossier complet de candidature en précisant leur rémunération actuelle à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

DIRECTEUR DES OPERATIONS

ISOR, une PME réalisant un ca de 50 millions de F, *spécialisée dans la prestation de services* aux grandes entreprises et aux administrations, recherche le Directeur qui aura la responsabilité de ses 6 agences *réparties sur l'ensemble de la France.*

Il a pour mission de maintenir les chantiers acquis, contrôler leur rentabilité et participer au développement de la société.

Nous souhaitons rencontrer un responsable de 30 ans minimum, de préférence de formation supérieure. Il a acquis une solide expérience d'encadrement des hommes et est rompu aux contacts humains à tous *niveaux.*

Le poste est à pourvoir en proche banlieue ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1510 à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

Société de Conseil en Direction d'entreprise

recherche pour

Assurer le contrôle et diagnostic de l'exécution de programmes d'investissements

CHARGÉ DE MISSIONS

- Formation supérieure en finances et comptabilité.
- 30 ans minimum.
- Ayant acquis une bonne expérience du contrôle de gestion en entreprise industrielle.
- Basé à Paris, le poste nécessitera de nombreux et brefs déplacements en Province.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à QUODERAT S.A., 51, rue Saint-Georges, 75009 PARIS.

Première entreprise française d'ingénierie LA DÉFENSE, nous réalisons des ensembles industriels de très grande dimension, intégrant des développements technologiques avancés. Nous recherchons pour notre Département Études:

INGÉNIEURS
(CENTRALE, A & M, ENSI...)

intéressés par les domaines suivants:

- calculs de structures linéaires et non linéaires (connaissance des codes ASME *et* RCC-M indispensable);
- mécanique de la rupture;
- analyse numérique *et programmation;*
- traitement du signal et instrumentation.

Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs possédant *une expérience de quelques années* dans un ou plusieurs de ces domaines, ou de jeunes ingénieurs désireux de se former à notre produit à partir de cette première expérience.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72097 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LE CENTRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DU MANAGEMENT PUBLIC (CESMAP)

recherche

UN PROFESSEUR ET CONSEILLER EN COMPTABILITE

Le candidat-type sera titulaire d'un *diplôme* d'expertise comptable et d'un diplôme de gestion, ou sera docteur en gestion et titulaire d'un DECS.

Ce poste à plein temps est ouvert à une personne ayant une solide expérience d'enseignement et/ou de conseil, très *motivée* tant par *la réalisation* concrète *d'actions* de changement en milieu public que par l'évolution scientifique de la discipline concernée.

Rémunération en rapport avec les qualifications exigées.

Adresser C.V. à Monsieur le Directeur du CESMAP 67, avenue Lénine, 94112 ARCUEIL Cedex.

A.C. NIELSEN COMPAGNIE
pour son département **Recherches Statistiques**

recherche

UN INGÉNIEUR STATISTICIEN
DÉBUTANT

Responsable :
- *Du concept.*
- *De l'élaboration.*
- *De la coordination.*
- *Du suivi de projets à caratère économique, marketing et statistiques.*

Poste à contacts multiples externes et internes.
Responsabilités importantes au sein d'une équipe de spécialistes.

Diplômé Grandes Écoles Scientifiques
Salaire annuel : 65.000 F. (évolutif)

Lieu de travail : **CERGY-PONTOISE**
Disponibilité immédiate.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite sous référence M G
A.C. NIELSEN COMPAGNIE
Direction des Ressources Humaines.
Bureau des 3 Fontaines - 95000 CERGY

bleu

Société d'instrumentation
filiale d'un grand groupe industriel
recherche

– POUR SERVICE COMMERCIAL

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Formation supérieure technique ou scientifique.
- Expérience de la vente de laboratoire industriel souhaitée.
- Age minimum 30 ans.
- Responsable d'un secteur géographique.
- Basé à Paris - Déplacements fréquents.
- Anglais apprécié.

Réf. SC/1

– POUR SERVICE ETUDES

UN AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

NIVEAU V
BTS ou *DUT ELECTRONIQUE*

Expérience circuits analogiques et logiques nécessaire.
Notions microprocesseurs souhaitées Réf. ED/01

Lieu de travail : IVRY-sur-SEINE

Envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo et* prétentions à n° 3.255 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Directeur de la Division Confiserie

230 000 +

Société Agro-Alimentaire de renommée internationale fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation recherche *son Directeur de la Division Confiserie.*

Agé de 35 ans environ, il a réussi dans le Food et particulièrement dans la confiserie comme responsable marketing connaissant bien le terrain.

De formation supérieure, Sup. de Co. ou équivalent, il parle anglais.

Ce candidat, de dimension certaine, est un créatif.

C'est surtout un entrepreneur qui devra, au sein d'un groupe en expansion, assurer le développement de la Division Confiserie dont il *aura l'entière responsabilité.*

Localisation : proche banlieue de Paris.

Bernard Brunel vous remercie de lui écrire sous référence 9515M, 1 rue de Berri - 75008 Paris, et vous assure d'une grande discrétion.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Ingénieurs débutants
X, Mines, Centrale...
Généralistes ou Génie Chimique

Nous représentons une très importante société d'ingénierie spécialisée dans la *conception* et la *construction d'unités* chimiques nucléaires de très grandes dimensions, et leader dans ce domaine.

Nous souhaitons étoffer notre **Département Procédés** en recrutant 5 jeunes ingénieurs que nous formerons tant à nos techniques qu'à nos méthodes de travail : élaboration des données *de base du procédé,* analyse des spécifications techniques, participation aux choix technologiques et aux études d'implantations.

Si vous souhaitez valoriser votre acquis technique, participer au développement des énergies de pointe, et progresser avec une équipe qui a fait ses preuves, envoyez sans tarder CV + photo et prétentions *sous référence* 1215M, à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

PONT NEUF
Important organisme secteur Assurances
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- soit confirmés PL1 et connaissant DL1
- soit confirmés COBOL (formation PL1 et DL1 *assurée*)

pour participer à la mise en place de projets dans un contexte IBM 3031 - VM/CMS.

Faire acte de candidature sous référence 1019 M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement et formation
149, rue SAINT-HONORE 75001 Paris

ELECTRONIQUE MARCEL DASSAULT

recherche

dans le cadre du développement de son

département hyperfréquence
ingénieurs

SUPELEC, TÉLÉCOM, ISEN, ISEP, ENSEEIHT...

ayant plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants:

- ***conception de circuits passifs et actifs,***
- ***intégration en microélectronique hyperfréquence***
- ***mise au point d'ensembles complexes.***

Les dossiers de candidatures - sous réf.2223 M à préciser sur l'enveloppe, seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(20 000 personnes)
recherche
POUR SON DEPARTEMENT GESTION DU PERSONNEL NON CADRE

UN TECHNICIEN SUPERIEUR ERGONOMISTE

(DPCT - DEST - Ergonomie)

ayant quelques années d'expérience en production *(industries mécaniques).*

Poste basé à PARIS

Déplacements dans les usines du groupe en région parisienne.

Avantages sociaux

Salaire en rapport avec l'expérience.

POSTE A POURVOIR D'URGENCE

Adresser *C.V. et prétentions sous référence* 3241 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SMITHKLINE

21 000 personnes - 50 filiales - 9 milliards de francs de C.A. représenté en France par les Laboratoires GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH

recrute pour son usine de LIMAY (78)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

POSTE :
rattaché directement au Directeur de l'Usine :
- Animation, organisation, gestion des magasins, des expéditions et des Services Généraux (*36 personnes, dont 2 cadres et 4 A.M.*)
- Liaison avec les différents établissements du *Groupe en France, les transporteurs,* l'Administration et la clientèle.

PROFIL :
- Niveau études supérieures - Anglais
- Maîtrise des méthodes et procédures de gestion des magasins (préférence industrie : chimique ou pharmaceutique)
- Expérience encadrement en Usine indispensable
- Connaissance et expérience informatique.

Le titulaire du poste devra résider dans la région proche de MANTES.

Le développement et les besoins du Groupe peuvent autoriser des perspectives d'évolution à terme.

Ecrire avec CV, photo, desiderata à Direction du Personnel, Ref. PV
15, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX Cedex

TPF&C RETRAITE-PREVOYANCE-CONSEIL

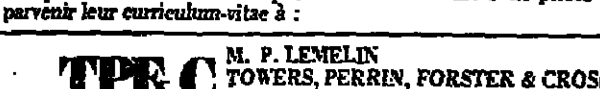
TOWERS, PERRIN, FORSTER & CROSBY
recherche un consultant pour son bureau de Paris

LE POSTE : Conseil d'entreprises en matière de retraite et de prévoyance tant au niveau conception des régimes que de leur financement.

LE PROFIL : 4 à 5 années d'expérience pertinente.
Connaissance de l'anglais.
Une formation d'actuaire permettrait au candidat de se spécialiser dans les questions de financement des programmes.

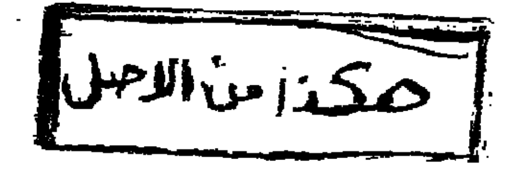
LA SOCIETE : TPF & C est un cabinet international de conseil spécialisé dans la gestion des ressources humaines, l'actuariat *et le conseil de direction générale.*

Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur *curriculum-vitae* à :





TPF&C
M. P. LEMELIN
TOWERS, PERRIN, FORSTER & CROSBY
16 rue Washington
75399 PARIS Cédex 08



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

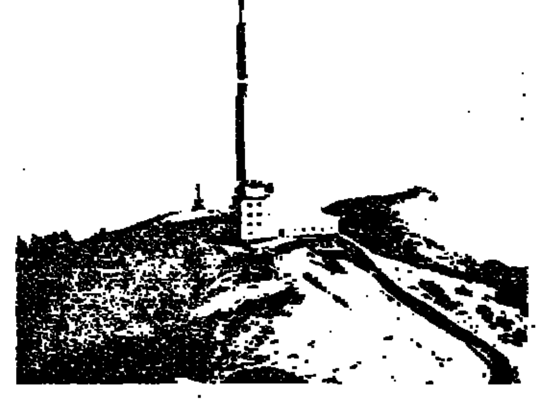
THOMSON-CSF
DIVISION RADIODIFFUSION TÉLÉVISION

...Témoin et mémoire des événements et des civilisations à l'échelle de la planète...

L'une des premières firmes mondiales dans le domaine de l'émission radiodiffusée et télévisée, THOMSON-CSF D.R.T. maîtrise les techniques les plus avancées particulièrement dans le secteur important des grandes puissances.
Pour renforcer les équipes de nos différents services, nous prévoyons d'intégrer et de former plusieurs ingénieurs motivés par ces technologies, et nous recherchons:

ingénieurs électroniciens

TELECOM - ENSI - ENSEA - ESE...
Débutants - première expérience - confirmés.



secteur émetteurs radiodiffusion
Grand specialiste de la Radiodiffusion, THOMSON-CSF D.R.T. couvre la gamme des émetteurs dont les puissances s'échelonnent de quelques centaines de watts à 10 kW en M.F. et de 20 kW à 1 000 kW en modulation d'amplitude. Souvent réalisés au titre de projet "clés en mains", ces centres ainsi installés figurent parmi les plus puissants du monde.

Les ingénieurs assureront l'étude et la conception de ces matériels, la mise au point en usine, l'étude des implantations et l'installation sur le site, la mise au point et les recettes techniques.

secteur antennes
Les activités du service s'étendent à tous les types de circuits passifs (filtres, commutateur, diplexeurs...) et aux antennes associées aux émetteurs de Radiodiffusion et de Télévision. Le domaine des fréquences concernées va des basses fréquences jusqu'à plusieurs GHz; les puissances sont généralement élevées, jusqu'à 1 000 kW en HF et 50 kW en UHF.

Les fonctions qui seront confiées aux Ingénieurs comportent une partie d'études (conception de matériel avec éventuellement des calculs scientifiques sur ordinateur), le suivi d'affaires et de projets (centres complets et souvent importants), la mise au point en usine et/ou sur les sites (réglages et recettes).

secteur émetteurs télévision
Dans ce domaine, la gamme comprend des émetteurs VHF et UHF de 1 à 50 kW, aux différentes normes internationales couvrant les bandes de fréquence de 40 à 900 MHz. Ces émetteurs, équipés de tétrodes de puissance à grand gain ou de Klystron et de semi-conducteurs de puissance, bénéficient des derniers progrès technologiques.

Après un an de formation en plate-forme et en chantier, les ingénieurs assureront les études de matériels, leur mise au point et leur installation sur le site.

Basés au siège de notre division à Gennevilliers (92), les hommes que nous recherchons devront avoir une bonne maîtrise de l'anglais et prévoir des déplacements de courte et de moyenne durée, tant en France qu'à l'étranger.

...Chez nous, l'avenir se construit au présent...

Elisabeth Greff qui nous assiste dans cette recherche vous parlera plus longuement de ces postes. Merci de lui adresser vos dossiers de candidature sous réf. 620 M en précisant vos centres d'intérêt. KEY MEN - 23 rue d'Anjou - 75008 PARIS - 266.30.47



média-system

---

constructeur informatique
leader dans son domaine, recrute

supelec, télécomm, centrale... un ingénieur informaticien

Le candidat aura quelques années d'expérience en développement logiciel. Des connaissances dans le domaine du traitement de textes, de « la messagerie» ou du graphique, seront un atout supplémentaire mais non indispensable. Il participera à l'élaboration d'un grand projet bureautique. Réf.ISTC

des ingénieurs informaticiens grandes écoles

pour participer à un développement logiciel sur microprocesseurs 16 BITS pour un grand projet bureautique. Les candidats seront débutants ou auront une première expérience. Réf.IGE

Ces postes offrent à des candidats ambitieux et de valeur de réelles perspectives d'évolution.

Envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en rappelant la référence du poste à PROJETS PUBLICITÉ 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui le transmettra.

CENTRALE D'ACHATS HYPER — Ouest Parisien, RER
recrute

CHEF DE GROUPE ACHATS

particulièrement expérimenté en :

gros articles ménagers, petit électroménager

Ce poste de haut niveau, rémunération en rapport, exige :
— expérience hypermarchés indiscutable,
— bonne connaissance des marchés de consommation,
— goût de la négociation et des contacts,
— forte personnalité souhaitée.

Possibilités de développement pour élément de valeur.
Merci d'adresser CV manuscrit, photo et prétentions s/réf. 1214M à :

SOURCES
16, rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra

Société recherche des

économistes-chefs de projets

pour les secteurs d'activité concernés:
– industrie; – informatique;
– gestion; – agriculture.

Expérience 5 ans sur projets à l'étranger (PVD de préférence), anglais courant. Pour certains postes, déplacements à l'étranger à prévoir.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous référence 72104/LM à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS OU COURTE EXPÉRIENCE

Pour leur confier des travaux d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de
- circuits analogiques, logiques, H F ;
- traitement numérique du signal ;
- programmation de microprocesseurs ;
- réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

UN TITULAIRE BAC PHYSIQUE OU CHIMIE

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel
68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

Société d'Ingénierie La Défense

INGÉNIEUR MÉCANIQUE de la RUPTURE
(Grande École + 2 ans de recherche)

Les développements dans le domaine de matériaux et des techniques d'analyse nous amènent à créer un poste de spécialiste capable d'assurer l'interface matériaux/mécanique en particulier dans les domaines tenacité et fatigue.

Pour mener à bien les études qui lui sont confiées, il s'appuiera sur les moyens de laboratoires extérieurs.

L'équipe dans laquelle il sera intégré est en contact avec les principaux spécialistes français ou étrangers dans ces domaines.

Merci d'écrire à HAVAS sous réf. 72099 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

BANQUE ÉTRANGÈRE
recherche
pour sa filiale bancaire à Paris

LE DIRECTEUR CLASSE VI-VII

Répondant au profil suivant :
— Expérience confirmée d'exploitation bancaire,
Notamment • de recherche des dépôts
• d'analyse des dépôts
• d'analyse des crédits
ainsi que dans le domaine de l'immobilier et des prêts personnels.
— Relations et connaissance du secteur bancaire et de l'administration.
— Disponibilité pour se déplacer en France métropolitaine pour surveiller les futurs guichets qui seront ouverts par la banque.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo d'identité récente et prétentions sous nº 1.449 à HAVAS MONTE-CARLO, 4, rue des Iris, Monaco.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

S.S.C.I. EN EXPANSION RAPIDE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Expérience de contrôle de gestion appréciée.
Formation DECS,...
Adresser curriculum vitae + photo + prétentions à BIOR, 138-140, rue de Crimée, 75019 Paris.

Jeune Comptable

BTS - Niveau DECS

L'UFB-LOCABAIL, établissement spécialisé dans le financement des investissements des PME PMI, propose à un **Jeune Comptable** de prendre la responsabilité complète de la comptabilité de ses filiales : de la tenue des comptes jusqu'à l'établissement des bilans, déclarations fiscales comprises.

Dans le cadre de sa direction financière et comptable, ce poste représente un début de carrière formateur pour un jeune diplômé de très bon niveau, ou une évolution pour une personne ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer CV + photo s/réf. 158 à

compagnie bancaire
Service Orientation Recrutement
5, Avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA PA

Message à des Ingénieurs

ESTIMATION et COST - CONTROL

Vous souhaitez prendre des responsabilités dans votre spécialité, ou les étendre à la gestion de projets importants, au sein d'une société internationale

d'engineering pétrole/chimie

Les postes que nous offrons doivent conduire à terme à la responsabilité d'un service ou à la gestion d'un projet important.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école et si vous êtes, en 3 années minimum, devenu dans un Engineering Pétrole/Chimie un spécialiste d'estimation et/ou de cost-control...
Vous parlez bien sûr anglais.
Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser un rapide CV sous référence M/102/J à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp — CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

DOWELL Schlumberger

Compagnie de Services Pétroliers
recherche pour son unité Afrique

HEAD OF PERSONNEL ADMINISTRATION

- Il sera basé à Puteaux, il assumera la paie du personnel de l'unité (expatrié et siège).
- La gestion administrative comporte la rédaction de correspondances diverses en français et en anglais.
- Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Le poste nécessite un goût pour l'organisation administrative, les chiffres et une bonne sensibilité à l'informatique (IBM 34).
Les candidats devront justifier d'une formation universitaire (2 années après le Bac) avec une expérience requise de 5 ans minimum dans la branche.

Adresser curriculum vitae manuscrit + photo à :
Dowell Schlumberger Service Recrutement,
20, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX.

Ingénieur
(mécanique - mécanique hydraulique)

A.M, ESME Sudria ou équivalent,

dans le cadre du bureau d'études d'un constructeur de pompes industrielles de forte notoriété, situé en région parisienne.
Responsable du secteur des industries agro-alimentaires, vous développez les matériels de pompage.
Véritable «maître d'œuvre» depuis les essais prototypes jusqu'à la fabrication, vous agissez en relation avec les équipes concernées et en fonction des besoins de la clientèle.
Vous avez une expérience d'environ 2 ans en qualité de technico-commercial, ou au sein d'une société d'engineering et si possible vous pratiquez l'anglais.
Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier de candidature avec photo, CV détaillé, en indiquant leur rémunération actuelle sous référence 81161 M.

Selecom
225, fbg Saint Honoré 75008 PARIS

JURISTE

DOCTORAT EN DROIT

Vous avez une bonne expérience professionnelle centrée sur le droit des affaires et une connaissance approfondie de la langue anglaise.

Vous souhaitez exercer votre activité au sein de la Direction Juridique d'une grande Entreprise.

Vous avez le goût et le sens des responsabilités.

Nous vous proposons de vous joindre à une équipe de juristes dont la mission recouvre tous les aspects du droit et appelle de nombreux contacts à tous les niveaux de la Société.

Adressez votre lettre de candidature avec C.V. sous référence J/07 à :
Compagnie IBM France - Département Recrutement
2, rue de Marengo - 75001 PARIS





Ingénieur Nouveaux Produits Electronique et Thermique

GROUPE AIRÈLEC RADIAL conduit depuis de nombreuses années une croissance d'environ 30 % par an sur le marché des appareils de chauffage électrique.
Son efficacité est dûe autant au dynamisme des différentes équipes sur le terrain qu'à une politique de produits méthodiquement innovatrice, impulsée et réalisée par le centre de recherche et développement.
Celui-ci souhaite avancer encore et intégrer un INGENIEUR ELECTRO-THERMICIEN.
Il prendra en charge toute la partie électronique et thermique des nouveaux produits : préparation des spécifications techniques des produits et composants, détermination des tests de contrôle, contacts et négociations avec les universités et organismes professionnels. Il animera un petit laboratoire.
De formation E.N.S.A.I, ou similaire, il a impérativement une expérience d'au moins 3 ans en études ou laboratoire. Anglais apprécié.
Ce poste intéresse une personnalité créative, ayant le goût du travail en équipe.
Merci d'adresser rapidement votre candidature sous référence 81710 M à Madame Claude FAVEREAU.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Société filiale d'un important Groupe industriel à vocation internationale, spécialisée dans les biens d'équipement industriels, domaine traitement de l'air (proche banlieue PARIS-Ouest)

RECHERCHE IMMEDIATEMENT

INGENIEURS DE BUREAU D'ETUDES -C.A.O.

Missions :
- Définir les caractéristiques techniques des produits et en assurer l'exécution par Conception Assistée par Ordinateur,
- Utiliser et développer les calculs par ordinateur,
- Assister le Chef de Bureau d'Etudes,

Caractéristiques du candidat :
- Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent,
- Minimum 30 ans,
- Quelques années d'expérience de B.E.,
- Posséder plus que des notions relatives à la C.A.O. et/ou à l'informatique scientifique (langage FORTRAN),
- Avoir une réelle capacité d'animation d'équipe,
- Connaissance de l'anglais indispensable.

INGENIEURS DE CHANTIER

Missions :
- Préparer, organiser et diriger la réalisation sur le site, d'équipements industriels en FRANCE et à l'ETRANGER.

Caractéristiques du candidat :
- Ingénieur Arts et Métiers ou E.T.P.
- Minimum 30 ans,
- Quelques années d'expérience de chantier,
- Posséder des connaissances en thermique, aéraulique, mécanique,
- Avoir une réelle capacité d'encadrement sur chantier et le sens de la responsabilité,
- Etre disponible pour des déplacements de moyenne et longue durée en FRANCE et à l'ETRANGER,
- Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire s/réf. 3027, en précisant le poste choisi, avec CV, photo et prétentions à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Grande banque française disposant d'un vaste réseau international recherche des "exploitants entreprise" confirmés

Chez nous, l'exploitant entreprise dispose, pour gérer le fonds de commerce d'entreprises industrielles et commerciales qui lui est rattaché, d'une responsabilité large dans le cadre d'un travail d'équipe. Evaluer les risques, peser les opportunités, effectuer le montage technique de l'opération constituent l'éventail de ses missions.

Vous êtes certainement un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup de CO., Sciences-Eco. ou équivalent) ou diplômé CESB. Vous avez en tous cas une expérience confirmée de la fonction exploitant entreprise sur trois à cinq ans.

Les postes à pourvoir, en classes 5 et 6, le sont essentiellement à Paris et en Région Parisienne, avec quelques opportunités en province.

Notre dimension et celle de notre réseau international permettent de réels espoirs de promotion, plus particulièrement pour les candidats ouverts à la mobilité en France et à l'étranger.

La maîtrise d'une langue étrangère sera appréciée.

Paul Emile Taillandier vous remercie de lui adresser au plus tôt votre dossier de candidature sous référence 8741M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris, et vous assure d'une très grande confidentialité.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Eternit 4000 personnes 1,1 Milliard F./an

Sa Direction
RECHERCHE & DEVELOPPEMENT
rech. pour Siège à VERNOUILLET (78)

INGENIEUR DE RECHERCHE CHIMIE ORGANIQUE

(matières plastiques)

Avec 2 techniciens et 1 chimiste, il GERERA DES PROGRAMMES DE RECHERCHE (fondamentale et appliquée). Spécialiste de la chimie organique, il traitera plus particulièrement des problèmes de matières plastiques et leur transformation.

INDISPENSABLE
- INGENIEUR diplômé Grande Ecole CHIMIE
- ANGLAIS.
- EXPERIENCE (5 ans mini sinon s'abst.) de RECHERCHE dans l'INDUSTRIE DES MAT. PLASTIQUES (très nette préférence) ou Peintures/Vernis ou matériaux composites.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4693 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SNCF OFFRE

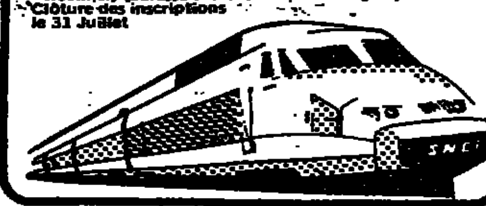
67 emplois de chef de district stagiaire et 62 emplois de chef de circonscription stagiaire

Possibilité de postuler pour les deux emplois
recrutement par concours des 2 et 3 septembre

OUVERT AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés Français
- Nés entre le 1.4.1952 et le 1.4.1964,
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un B.T.S. des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 66.000 F environ
Carrière intéressante, emploi stable
Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare)
Clôture des inscriptions le 31 Juillet



sogelerg INGÉNIERIE

Groupe de 1.000 personnes, l'un des tout premiers de la profession, nous intervenons dans les domaines énergie, agro-industrie, infrastructures de transport, bâtiments où nous conseillons nos clients pour la programmation et la réalisation de leurs investissements clés.

Nous recherchons notre :

DÉLÉGUÉ DE ZONE PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Rattaché directement à la direction générale, il aura l'entière responsabilité de :
- Promouvoir les activités de la société et mettre en place un réseau de contacts à haut niveau ;
- Assurer le montage des affaires, les négocier avec l'appui d'un technico-commercial ;
- Assurer la liaison après-vente de ces affaires.

De formation ingénieur, grande école commerciale ou mixte, le candidat, 30-35 ans, devra justifier d'une expérience sur le terrain dans des fonctions similaires et si possible de contacts à haut niveau, principalement auprès des administrations et sociétés publiques de la zone, acquise au sein d'une société d'ingénierie, d'une entreprise, d'une banque ou d'une administration française tournée vers l'exportation.

Déplacements fréquents liés à la fonction. Anglais indispensable, autre langue appréciée (arabe...).

Adresser curriculum vitae et prétentions à J. NIZOU, SOGELERG, 94666 RUNGIS CEDEX.

AOIP

Division « Mesures »
(appareils de mesures analogiques et digitaux)
recherche

1) un ingénieur export

avec expérience dans l'instrumentation et dans l'exportation pour développer ses ventes à l'étranger (25 % du chiffre d'affaires actuellement).

Anglais courant exigé.
Allemand ou espagnol souhaités.

Voyages de courte ou moyenne durées (Europe, Moyen-Orient, Amérique du Sud). (Réf. A)

2) un ingénieur technico-commercial

pour vente de ses instruments de mesures dans la Région Parisienne.
Quelques années d'expérience souhaitées. (Réf. B)

3) un chef de produits

(appareils de mesures électroniques).

Une bonne connaissance du marché des instruments de mesures et une formation technique électronique sont nécessaires pour ce poste. Plusieurs années d'expérience sont exigées. (Réf. C)

Adresser CV, photo et prétentions à Direction des Relations Humaines 1, bd Hippolyte Marquès BP 301 - 75624 PARIS CEDEX 13.

GUERBET, GROUPE PHARMACEUTIQUE
400 personnes, Banlieue Nord-Est Paris,
en expansion régulière
recherche pour sa Maison-Mère

UN CADRE RESPONSABLE DU CONTROLE BUDGETAIRE ET DES PRIX DE REVIENT

La personne choisie sera assistée d'un Agent de Maîtrise, de trois employés et sera chargée de l'élaboration du suivi des prix de revient et du contrôle budgétaire du groupe.

Ce poste nécessite une formation supérieure type Ecole de Commerce et au moins un ou deux ans d'expérience acquise en milieu industriel dans ce domaine.

Rémunération annuelle : 110.000 F.
Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. JPS 2/7/81 à :



guerbet s.a.
44 rue Maurice de Broglie - B.P. 15
93601 AULNAY-S/BOIS Cédex

FAIRCHILD
A Schlumberger Company

recherche pour sa
DIRECTION GENERALE EUROPEENNE
Bd. de la Tour Maubourg - PARIS 16ème

assistant(e) financier(e)

chargé(e) de préparer les budgets et les rapports mensuels consolidés des filiales Européennes.

LE CANDIDAT DE 25 ANS AU MOINS DEVRA :
- Avoir deux ans d'expérience dans un département financier d'une société Américaine de préférence,
- Posséder un bon niveau d'Anglais (parlé, lu et écrit),
- Aimer le système de reporting par ordinateur.

Possibilité d'évolution de carrière au sein du groupe.

POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT.

Adresser C.V. et prétentions, à : Madame MERLET
FAIRCHILD — 121, Avenue d'Italie - 75013 PARIS.

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS
cherche
pour sa revue « QUE CHOISIR ? »

UN RÉDACTEUR

- Expérience et formation économique souhaitées.
- Salaire annuel 80.000 F + selon expérience.

Envoyez lettre manuscrite et curriculum vitae à SOFAC, 36, rue du Colisée, 75008 PARIS, Réf. JMG 3.

Importante filiale - 5.000 personnes - du groupe P.U.K. intervenant dans des secteurs de pointe, met en place plusieurs mini-ordinateurs de gestion et recherche

2 DÉBUTANTS

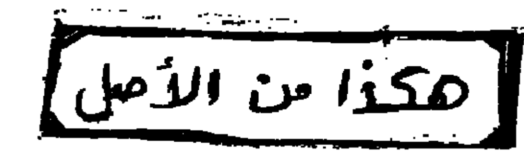
DUT option gestion ou informatique ou équivalent (licence, BTS...)

Après une formation approfondie aux techniques et au matériel utilisé, ils déboucheront rapidement et avec une large autonomie sur des fonctions opérationnelles de programmation puis d'analyse.

Ils assisteront les équipes dans les unités de province, ce qui nécessite des déplacements de courte durée.

Candidature manuscrite, CV et photo sont à adresser sous la référence 72107 LM, à

GROUPE ETHNOS
Conseil en recrutement.
Membre de Syntec Informatique
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS



مكرر من الاصل



Responsable de Projets

Informatique de gestion de pointe (Centrale, I.D.N., ...)

Nous appartenons à un très important groupe du secteur tertiaire. Nos activités, notre croissance télétraitement intègrent des applications informatiques avancées dans tous les domaines de la gestion.
Dans le cadre de nouveaux développements, nous recherchons un informaticien de haut niveau (Centrale, I.D.N.,...) pour assurer la mise en place de projets informatiques de grande envergure.
Il a impérativement une expérience d'au moins 3 ans de conduite de projets sur gros système, de préférence dans le secteur tertiaire (banques, assurances, V.P.C., grands magasins,...).
Ce poste, basé à Paris, intéresse un ingénieur grande école ayant le goût de l'innovation, de l'animation, du travail en équipe et recherchant le « challenge ».
Les conditions de rémunération et les avantages sociaux offerts sont de nature à intéresser un professionnel de valeur.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 81813 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

INGÉNIEUR MÉCANICIEN CONFIRMÉ

(A & M ou équivalent)

A l'interface entre les équipes d'exploitants de chaudières nucléaires et celles de la Direction des Études. il aura pour mission de :
— formuler les problèmes surgis à l'exploitation.
— rechercher les hommes des études capables de répondre aux problèmes posés.
— d'évaluer l'adéquation des réponses données.

Afin d'améliorer nos matériels en tirant profit de l'expérience d'exploitation.

Nous souhaiterions rencontrer un ingénieur possédant les grandes techniques de la fabrication métallurgique et, si possible, une expérience en Bureau d'Etudes chaudronnerie ou mécanique avec connaissance de contrôles non destructifs.

Merci d'écrire sous réf. 72098 - à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris. qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE PROMOTION ET
DE FINANCEMENT IMMOBILIER
cherche pour Paris :
UN RESPONSABLE DE GESTION DES VENTES
(CADRE)

Le candidat devra avoir une solide expérience professionnelle du déroulement d'un programme de construction. Il sera plutôt diplômé HEC, DEA Droit, Sciences-Po, Sup de Co. ESSEC. Ce poste, outre la stabilité et une haute rémunération offre de larges perspectives d'évolution à l'intérieur du groupe, si sens responsabilité et initiatives. Envoyer CV au journal qui transmettra.

Vétérinaire Ingénieur Agronome

Un des plus importants fabricants européens de facteurs de croissance pour l'alimentation animale recherche un SPECIALISTE en ELEVAGE - jeune vétérinaire, Ingénieur Agro ou équivalent possédant une expérience dans le domaine des facteurs de croissance.

Le candidat aura pour mission d'assister sur le plan technique les clients et distributeurs implantés en FRANCE, ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL, de recueillir des informations sur le marché, d'assurer les contacts avec les instituts scientifiques (expérimentations) et les autorités administratives.

Basé à proximité immédiate de Paris, ce cadre sera disponible pour de nombreux déplacements et maîtrisera le français, l'anglais et à moindre degré l'espagnol ou l'italien.

Adresser C.V. et prétentions sous réf.3100/JT à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

amp

SOCIÉTÉ MINIÈRE
SITUÉE QUARTIER MONTPARNASSE
recherche

AGENT ADMINISTRATIF

Titulaire du BTS de Secrétariat ou équivalent, ayant une bonne pratique de la sténodactylo et une expérience dans la gestion administrative et juridique des sociétés.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 21232 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Spécialistes Titres

Groupe Bancaire Paris 2ème
recrute pour son service des titres

Gradé Classe III ou IV
(Réf.893 A)

Cadre spécialiste Opérations sur valeurs mobilières
(réf. 893 B)

Des perspectives d'évolution seront offertes à des candidats de valeur.
Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

GROUPE BIEN IMPLANTÉ
recherche

5 NÉGOCIATEURS IMMOBILIER

pour régions Rhônes-Alpes, Paris + région Paris, Nord, Centre, Est pour vente dans l'immobilier mer, montagne, loisir et séjour.

Adresser C.V. + photo à SOGEFIC, réf. AGI, 20, rue MALLIFAUD, Grenoble 38100.

Un juriste d'entreprise

Une solide formation juridique de base, 5 ans au moins d'expérience à un poste analogue dans une entreprise importante comprenant des filiales, seront les atouts majeurs pour mener à bien la mission que vous propose une très importante société de services, dont l'expansion la place dans le peloton de tête de son secteur d'activités.

Ces atouts vous permettent de maîtriser parfaitement le droit du travail, les affaires sociales, les problèmes de contentieux...

Votre expérience fait de vous un homme de contacts et d'information (relation avec les partenaires sociaux, recherche et diffusion des informations juridiques...).

Une bonne pratique de l'anglais serait d'autre part appréciée pour ce poste basé à PARIS.

Adresser dossier de candidature sous référence 64210 M à :

daphné samson

Conseil en Recrutement 32 rue de Sablonville 92200 NEUILLY SUR SEINE qui vous assure son absolue discrétion.

PR1ME Computer

Malgré la crise notre croissance se poursuit : faites-en profiter votre carrière

SI VOUS ÊTES :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

2 à 3 ans d'expérience dans des activités C A O, engineering ou gestion.

INGÉNIEUR SUPPORT LOGICIEL

2 à 4 ans d'expérience dans les domaines scientifique ou gestion. Ils seront chargés de la présentation, démonstration des produits Prime démarrage et suivi des clients.

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN DE MAINTENANCE

2 à 3 ans d'expérience des périphériques et/ou des systèmes centraux à technologie avancée.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature avec c.v. ou téléphonez à la direction du personnel 772.91.17.

PR1ME Computer

33, rue Fernand Forest
92150 SURESNES

---

answare

Département Informatique Technique
THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche
dans le cadre de son expansion

ingénieurs ou universitaires informaticiens diplômés

pour participer à des développements de projets en temps réels sur :
MINI-ORDINATEURS ou **MICRO-PROCESSEURS**

Adressez sous réf. DCA 130 MG votre C.V. detaillé, prétentions et délai de disponibilité à Bénédicte DELAHAYE
ANSWARE 135, rue de la Pompe 75116 Paris ou tél. 502.10.00 poste 363 (le matin).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL à NEUILLY-SUR-SEINE
recherche

JEUNE CADRE EXPORT DÉBUTANT

Son programme :
- Se familiariser d'abord avec les produits, les techniques commerciales, administratives et financières.
- Ensuite, prendre une responsabilité au sein d'un service géographique, soit en France, soit dans une filiale étrangère.

Le candidat est diplômé E.S.C. ou équivalent et parle bien l'anglais.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo s/nº T 028065 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TRAVAUX ÉLECTRIQUES
(BATIMENT - INDUSTRIE) recherche

UN CADRE COMMERCIAL

âge 30 ans minimum

Ingénieur ou de formation équivalente, ayant 5 à 10 ans d'expérience dans des fonctions commerciales dans le secteur BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS, bien introduit auprès des Architectes, Bureaux d'Etudes et de l'Industrie.

Nous offrons une rémunération attrayante et de réelles perspectives de carrière.

Discrétion totale assurée.

Adresser C.V., prétentions et références au journal *le Monde*, Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, PARIS-9e, sous le nº 8768, qui transmettra.

Importante société (3 600 personnes)
Filiale d'un Groupe international
recherche

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT FORMATION ARTS et MÉTIERS

Le poste est à pourvoir au sein d'une usine de fabrication d'appareillages pour câbles, située dans la BANLIEUE EST de PARIS.

- Le candidat aura pour mission d'assurer les études de matériels électrotechniques avec l'aide de trois dessinateurs.
- Goût du contact. Commandement.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions à : nº 3149 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
Filiale groupe premier plan
pour sa DIVISION « LOISIRS »
recherche

INSPECTEURS COMMERCIAUX CADRES

Hommes de terrain avant tout, ils auront la responsabilité de l'animation et de la structuration d'un réseau, du suivi des ventes et de l'application de la politique commerciale dans le secteur géographique qui leur sera confié.

Une rémunération attrayante est offerte.

Ils auront de préférence quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Env. C.V. et prétentions nº 3.451 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Le président d'une P.M.I. (220 personnes, située à l'Ouest de Paris), en forte expansion, recherche pour le seconder

assistante de direction

de formation supérieure (HEC JF, Sciences Po, ou équivalent) possédant si possible une première expérience en organisation et coordination d'un Secrétariat aux multiples tâches.

Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 905 M (à préciser sur l'enveloppe) au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

DAF France
recherche

CHEF D'ENTREPRISE

qui, après une brève période de formation au Siège, se verra confier

LA DIRECTION D'UNE SUCCURSALE

Ce poste s'adresse à un Cadre Commercial de Haut Niveau possédant de réelles qualités de gestionnaire et justifiant d'une expérience confirmée dans la vente de biens d'équipement.

Connaissance de la langue anglaise appréciée.

Adresser CV détaillé, photo à :
DAF France - Service du Personnel
Survilliers - B.P. Nº 4 - 95470 FOSSES

Organisateur confirmé

Succursale d'un important groupe d'Assurances, nous recherchons un candidat possédant une solide formation orientée vers l'organisation administrative (IESTO par ex.) et/ou l'informatique de gestion, ainsi qu'une bonne pratique de l'analyse fonctionnelle. Il sera chargé d'analyser des circuits de travail, de concevoir et de mettre en place des procédures en liaison directe avec les utilisateurs et l'informatique.

Allianz vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez — Allianz — BP 24 75761 Paris Cedex 16

DIRECTEUR DE CREDIT — FRANCE
FF 220.000 ±

Importante banque internationale recherche sur la place de Paris un Directeur de Crédit pour la France qui sera responsable de l'approbation et de l'extension des lignes de crédits. Le candidat retenu sera président du Comité Directeur de Crédits, et sera chargé aussi de l'animation d'une équipe d'analystes. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Une expérience internationale est souhaitée. Discrétion absolue.

Envoyer c.v. ou téléphoner à Roy Webb,
International Division, Jonathan Wren & Co.,
170 Bishopsgate, London EC2M 4LX, Angleterre,
tel: 01-623 1266

UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS
« QUE CHOISIR ? »
recherche
pour son service « alimentation »

UN INGÉNIEUR ou TECHNICIEN

formation grande école ou universitaire (agro, chimie, pharmacie...)
Salaire 85.000 ou + selon expérience.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à SOFAC, 36, rue du Colisée, 75008 PARIS, Référ. JMG 4.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR COMMERCIAL
BIENS D'ÉQUIPEMENT

Notre Société appartient à un puissant Groupe multinational très diversifié. Sa notoriété est due à sa sérieuse avance technologique, son dynamisme commercial et son service après-vente : elle détient une part croissante du marché du conditionnement d'air et de la récupération d'énergie à usage résidentiel, commercial et industriel.

Nous recherchons un homme apte à définir et adapter une stratégie, à conduire une équipe d'ingénieurs d'affaires de haut niveau, à négocier des contrats importants. Un succès à ce poste ouvre de nombreux choix professionnels dans notre Groupe.

Notre siège est à Paris. Déplacements ponctuels. Anglais indispensable. Rémunération non inférieure à F 180.000.

Veuillez écrire en toute confiance à notre Conseil sous référence 118 M à

SYNTHESIS Conseil de direction, Gestion des ressources humaines
36, rue Paul Valéry - 75016 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

Recherche pour une division spécialisée dans l'exportation des équipements destinés

à la construction navale

CADRE EXCELLENT NIVEAU

ayant une expérience approfondie du secteur et capable de traiter des affaires importantes sur un plan international. Connaissance de l'anglais indispensable.

Discrétion absolue

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous n° T 028.126 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ de DISTRIBUTION de BIENS d'ÉQUIPEMENT pour la MAISON

filiale d'un Grand Groupe Français
recherche

Jeunes CADRES COMMERCIAUX

Formation supérieure - Acceptant mobilité géographique pour postes

d'INSPECTEURS COMMERCIAUX

Possibilité d'évolution au sein d'un groupe en expansion pour élément de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 3.425, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informatique ou universitaire).
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** min. DUT informatique. Complément formation assurée.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7618 à AXIAL Pub., 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

C.N.R.S.
Labo Recherche, ORSAY
rech. 1 INGÉNIEUR
connaiss. tech. vide, électron. pr travaux équipe rech.
Adresser C.V. à Dir. L.P.M., Bât. 213, Université Paris-Sud, 91405 ORSAY Cédex.

RÉGIE-PRESSE

recherche pour le Service des Annonces Classées du journal

Le Monde

UNE COLLABORATRICE

Elle devra justifier :

- D'un sens de la méthode et de l'organisation.
- D'une très bonne sténo-dactylo.
- D'un contact téléphonique agréable.

Poste à pourvoir en septembre 1981.

Veuillez adresser votre C.V. et prétentions à : RÉGIE-PRESSE Service *le Monde* n° 0913, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Les convocations auront lieu à partir du 17-8-81.

GEOREX

Société d'assistance technique et de conseil en production pétrolière.

Pour faire face à la demande croissante de notre clientèle nationale et internationale nous désirons recruter des

INGENIEURS GEOLOGUES GEOPHYSICIENS

GEOLOGUES : vous interviendrez principalement dans la géologie de sonde. Vous participerez également à la création et à l'évaluation des projets.

GEOPHYSICIENS : vous interviendrez soit dans la supervision du terrain, soit dans le conseil en traitement des données soit dans l'interprétation de la sismique.

Quel que soit le poste qui vous concerne, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans chacun de ces domaines.
Vous êtes bilingue anglais, vous êtes ouvert et appréciez l'esprit d'équipe.
Vous bénéficierez d'un système de rémunération original et très motivant.

Vous pouvez adresser votre C.V. + prétentions à GEOREX, BP 73, 95101 Argenteuil Cédex.

média-system

PARIS-8°
Important groupe financier recherche

CADRE

La candidat (e) devra posséder :

- Une formation bancaire (crédits moyen terme, crédits long terme) ;
- Bonnes connaissances comptables, fiscales et juridiques ;
- La pratique et le goût des contacts.

Adresser C.V., photo, prétentions, sous référence 3018, à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Madame, Mademoiselle, vous avez plus de 30 ans, nous recherchons

Déléguées culturelles

travail agréable, uniquement sur rendez-vous. Si vous êtes intéressées, tél. pour R.-V. 538-66-75.

BANQUE DE CRÉDIT

MOYEN ET LONG TERME
à vocation internationale
Quartier OPÉRA
recherche

1 COLLABORATEUR

pour service back office FOREX ayant expérience administrative des opérations de change et d'arbitrage tenue de position suivi de nostri et comptabilisation

Envoyer C.V. et prétention n° 9258 Francacip, 17, rue de la Banque-2°.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

DIRECTEUR MAINTENANCE

Formation A.M. ou équivalent. Anglais courant. Expérience min. 10 ans entretien d'unités industrielles, grands complexes pétrolier, chimique, etc.
Age : minimum 36 ans.
Rémunération : 250.000 F/an.
Env. C.V. + photo, s/réf. 2802 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris, Cedex 09, qui tr.

ORGAN. PUBLIC PARISIEN recherche

PERSONNE DE FORMATION E.N.S.A.E.

2° division, cycle de statistique appliquée de l'I.S.U.P. ou équivalent, pour

- exploitation de bases et banques de données techniques et économiques ;
- programmation informatique (traitement de fichiers, calculs statistiques).

Anglais lu nécessaire.
Env. lettre man. + C.V. + photo et prét. à N° 100822 à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENCE DE VOYAGES PARIS recherche

SON DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

35 ans, DECS, expérience Tour Opérator souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à REGIE-PRESSE, N° T 028048 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MAGAZINE NAUTIC recherche

JOURNALISTE SECRÉTAIRE de RÉDACTION

passionné de voile, libre de suite.
Écrire avec C.V. à GELT, 46, bd Sébastopol, 75003 Paris.

POUR SOCIÉTÉ VERSAILLES POSTES IMMÉDIATS

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

- Maîtrise de Maths ;
- Anglais courant ;
- 2 à 3 ans expérience.

TÉL. PR R.V. : 950-40-07.

CANAL recrute pour groupe français de dimensions internationales

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants et

INGÉNIEURS

Logiciels, microprocesseurs 1re expérience.
Envoyer C.V. M. TOUZE, 47, rue de Liège, Paris (8°), ou tél. 293-82-41.

Revue spécialisée en Micro-informatique recherche

UN (E) INGÉNIEUR DÉBUTANT (E)

en informatique et micro-informatique.
Lieu de travail : PARIS.
Pour tous renseignements demander Mme SALBREUX au 285-04-46.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
Quartier Saint-Lazare
recherche

UNE OPÉRATRICE « ÉCRAN »

sur terminaux I.B.M.

RÉDACTEUR (TRICE)

production automobile.
Pour ce dernier poste, une expérience professionnelle est souhaitée mais non nécessaire pour un (e) candidat (e) de valeur.

Salaire × 13 mois 1/2.
Avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prét. en précisant l'emploi sollicité à RÉGIE-PRESSE, N° T 028.049 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

THÉATRE CONTEMPORAIN recherche

GESTIONNAIRE COMPTABLE

pour emploi à mi-temps Paris, Centre.
Adresser lettre manuscrite avec prétentions + C.V. et photo s/n° T 028.114 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLE PRIVÉE
Second Cycle
recherche

PROFESSEURS

Eco, Français, Philo.
Ecrire avec lettre manuscrite et motivations à Mme Briard, 1, rue Desnouettes, 75015 Paris, qui tr.

SEP

(Energie-Propulsion-Industrie)
Leader de la propulsion européenne vous propose un poste

d'INGÉNIEUR

en son centre de MELUN-VILLAROCHE situé à 40 km de Paris (10 km de Melun)

Le titulaire débutant ou quelques années d'expérience sera diplômé (Sup-Aéro, Centrale, Mines de Paris, Docteur ès Sciences) et participera au sein d'une équipe jeune et dynamique aux études et aux développements de systèmes propulsifs à propergols liquides.
Adr. votre C.V. avec photo et prétentions au Service du Personnel Aérodrome de MELUN-VILLAROCHE 77550 MOISSY-CRAMAYEL

NOISY-LE-GRAND
(MARNE-LA-VALLÉE)
recherche
pour Établissement - 60 berceaux
UNE DIRECTRICE DE CRÈCHE
Diplôme exigé : puéricultrice diplômée d'État plus de cinq ans d'expérience.
Age minimum : 25 ans.
Conditions de rémunération : statuts du personnel communal plus prime de fin d'année, logement de fonction assuré à titre gratuit.
Poste à pourvoir au 1er septembre 1981.
Envoyer C.V. à Mme le Maire de Noisy-le-Grand, 93160, Secrétariat Général.

ÉDITEUR DE REVUES recherche

SON ASSISTANTE

ayant le goût des contacts.
Envoyer C.V. et photo à D. Fradet, 66, av. Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

IMPORTANTE STÉ REPRÉSENTATION INDUSTRIELLE
(activités diversifiées)
EN PLEINE EXPANSION
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

25 ans minimum, habitant RÉG. PARIS.
Formation B.T.S. mini.
Bonne situation stable et d'avenir pour élément de valeur.

Adresser C.V. manuscr. avec réf., prét., photo, s/n° 8764, *le Monde* Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Importante Société recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

quelques années d'expérience calculs, résistance des matériaux en charpente métallique et grosse chaudronnerie, intéressé par programmation BASIC HP 9845 pour études charpente métallique navires.
Anglais courant exigé.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence n° 41 à BUREAU VERITAS Services Maritimes DCN/CN1, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

T.I.T.N.

Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE recherche pour poste à pourvoir en banlieue OUEST (40 km de Paris par autoroute de l'OUEST.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

5 ans d'expérience minimum pour vérification et validation de programmes (systèmes Temps réel MITRA 125, SEL 32).
Env. C.V., photo et prétentions en précisant la référence S.H.5 à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Filiale de l'un des premiers groupes français d'importance internationale, 210 millions de C.A.

adjoint du chef comptable

Vous secondez le chef comptable dans ses différents domaines de responsabilités : comptabilité générale, fiscalité, comptabilité analytique et budgétaire et plus particulièrement le domaine commercial : comptes clients, gestion des risques, recouvrements, précontentieux, procédures export.

Le DECS, l'utilisation de l'informatique en comptabilité, l'aptitude à l'animation d'une équipe, la connaissance d'une langue étrangère, sont des atouts importants.

Veuillez adresser votre dossier de candidature en précisant votre salaire actuel et vos prétentions sous référence M 511 à Madame Bernié, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

résonance — la gestion de personnel aujourd'hui.

MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION

JEUNE CADRE
DE FORMATION SUPERIEURE

Chargé principalement :
- de la gestion du mobilier et matériel de bureau
- de l'élaboration des projets d'équipement bureau.

La préférence sera donnée à un candidat possédant une première expérience dans ce domaine et une connaissance de la BUREAUTIQUE.

Allemand souhaité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à MERCEDES BENZ FRANCE - Direction Centrale du Personnel - B.P. 100 - 78153 LE CHESNAY CEDEX.

INFORMATIS

Robotique - Télécommunications
NANTES-PARIS
Pour d'import. projets de : Robotique, Télécom., Temps réel

INGÉNIEURS ROBOTIQUE 3 ans expér. en APL, connaiss. de « Mécanique » appréciées

INGÉNIEURS SYSTÈMES 1 à 3 ans expér. en logiciel Temps Réel minis et micros

INGÉNIEURS LOGICIELS 3 ans expér. en logiciel de base (compilateurs, moniteurs...)

INGÉNIEURS SYSTÈMES Expér. logiciel et téléphonie pour gros projets de télécommunications, téléphonie, télématique.

INGÉNIEURS MICROS Logiciel - Motorola - Zilog. Formation assurée. 96, rue Daubenton-5°. 337-89-22.

Importante agence de publicité 120 personnes - filiales recherche pour son département gestion

UN JEUNE

CONTROL. DE GESTION

Ayant une solide formation à la gestion et aux techniques comptables et, si possible, une première expérience du contrôle dans une société de services. Il participera de façon concrète à l'élaboration des prévisions budgétaires et des tableaux de bord, au suivi et à l'analyse des réalisations, et à la mise en place du système de contrôle des temps. Si vous avez un réel désir d'évolution, le souci de la rigueur et le goût du contact avec des créatifs, merci de m'écrire en joignant votre C.V. Brigitte PRISSARD, PLEIN EMPLOI, 10, rue du Mail, 75002 PARIS.

CENTRE EUROPÉEN FORMATION AUX AFFAIRES recherche pour Paris

PROFESSEURS

relations humaines
marketing
comptabilité
informatique
commerce international
en vacation
de 3 à 15 h. par semaine.

Envoyer C.V. sous n° 100.756 à Régie-Presse-*le Monde*, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT BAIL
en plein développement
située à PARIS (9°)
recherche d'urgence
pour son service gestion

UN ASSISTANT DE GESTION H.F.

formation I.U.T. gestion ou B.T.S. d'Agent Administratif.
Env. C.V., photo, prétentions s/n° T 028116 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISATION JUIVE EUROPÉENNE recherche

DIRECTEUR

possédant expérience sérieuse du travail communautaire.
Administration, relat. publiques, anglais et français courants.
Basé à PARIS.
déplacements fréquents.
Écrire E.C.J.C.S., 4 bis, r. de Lota, 75116 PARIS.

Société Internationale, Leader dans sa spécialité, recherche pour son usine BANLIEUE SUD de PARIS

RESPONSABLE du service LOGISTIQUE
MATERIAL MANAGER

Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission d'assurer :
- le planning - ordonnancement - lancement des fabrications.
- la gestion des approvisionnements (matières premières et autres achats).
- la gestion des stocks, matières premières et produits finis.

Capable de concevoir, mais aussi homme de terrain, le candidat que nous recherchons aura déjà eu une expérience réussie dans ces domaines et parlera l'ANGLAIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence BM 46 à : COGEPLAN SELECTION Tour de Lyon — 185, rue de Bercy 75012 PARIS

COGEPLAN

SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE
banlieue SUD-OUEST
recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES, QUALITÉ

pour établissement gammes et instructions de contrôle et de qualité.

FORMATION CONTROLE OU QUALITÉ
Débutant ou quelques années d'expérience, aimant le contact avec la fabrication.

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

pour la surveillance des fournisseurs et des sous-traitants (Audits, qualifications, contrôles divers).

Expérience souhaitée dans le domaine.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à n° 3.441 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son Centre de Traitement des opérations bancaires

Ingénieur Analyste d'Exploitation — réf. CE1

Pour encadrer équipe de 6 analystes, assurer la mise en service de nouvelles applications, créer des méthodes d'exploitation, des outils d'aide à l'exploitation et optimiser les traitements informatiques.
ECOLE D'INGENIEUR, plusieurs années d'expérience sur IBM système MVS - TSO/SPF. Connaissance du langage de programmation.

Analyste d'Exploitation — réf. CE2

Pour participer à la mise en place des chaines d'exploitation, créer des méthodes et des outils d'aide à l'exploitation.
DUT INFORMATIQUE, 3 ou 4 années d'expérience sur IBM système MVS - TSO/SPF. Connaissance d'un langage de programmation.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en précisant la réf. à CNCA Recrutement Carrière Cedex 26 75300 Paris Brune

---

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

RESPONSABLE D'ATELIER DE PEINTURE

Les candidats seront départagés par un examen comportant des épreuves pratiques et un entretien avec un jury.
Adr. lettre et C.V. détaillé à Mme la Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

Pour chantiers à l'étranger recherchons (pour plomberie et climatisation)

CHEFS CHANTIERS

ASSISTANTS DE CHEFS CHANTIERS

MAGASINIERS OHO

Ecrire ou se présenter I.C. ENTREPRISE 68, avenue J.-B.-Clément, 92100 BOULOGNE.

---

secrétaires — secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE ART ET CREATION
DE RENOM INTERNATIONAL
PARIS 8ème
recherche
pour sa DIRECTION GENERALE

SECRETAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE EXCELLENTE BILINGUE ANGLAIS

- Accoutumée aux contacts de haut niveau.
- Chargée du suivi des activités et du secrétariat personnel du Président et du Directeur Général.
- Une parfaite connaissance de la sténographie et de la dactylographie françaises et anglaises est essentielle.

UNE EXCELLENTE PRESENTATION EST ABSOLUMENT INDISPENSABLE

- Age souhaité : 30 ans minimum.

Ecrire avec C.V., photo, salaire actuel sous référence 3025 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SECRETAIRE COMMERCIALE
bilingue anglais

pour se joindre à la jeune équipe commerciale de notre bureau de vente appartenant à un puissant groupe multinational hollandais.

La collaboratrice que nous recherchons :
- travaille avec la Direction des ventes,
- a une bonne expérience des tâches inhérentes à un secrétariat commercial bilingue anglais,
- assure les contacts téléphoniques avec la clientèle française et le siège en Hollande.

Lieu de travail : **St Denis** (Mo Pte de Paris)
Adr. CV., photo, rémunér. act. s/réf. 763M ou téléphoner à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu PARIS 2e - Tél. 297-40-21

Labo pharmaceutique, recherche

SECRÉT. STÉNODACT.

Service personnel, notions anglais. Etoile. 278-71-60.

REVUE SPÉCIALISÉE en micro-informatique recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Lieu de travail PARIS.
Pour tous renseignements complémentaires, tél. à Mlle SALBREUX, 285-04-46.

DACTYLO-FACTUR.

Expér. aimant les chiffres.
Se présenter S.A. BALESTIE, 18, r. du Banquier, Paris-13°. Tél. 707-98-98.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

formation professionnelle

BAC + 2 . . .
votre avenir dans l'informatique

Vous possédez un BAC SCIENTIFIQUE et avez effectué deux années d'études complementaires. L'IFERP vous propose dans le cadre d'un STAGE GRATUIT et REMUNERE par l'ETAT d'acquérir une formation opérationnelle d'

analyste-programmeur

- *1000 heures de formation théorique et pratique (dont 200 en entreprise).*
- *Une formation aux méthodes d'Analyse et aux langages COBOL et BASIC.*
- *Dates du stage : 14 Septembre 81 au 15 Mars 1982.*

Une reunion d'information sera organisée en nos locaux le Lundi 20 Juillet à 9 heures.

IFERP
BERKELEY BUILDING
19, rue du Capitaine Guynemer
92081 LA DEFENSE
CEDEX 19



représentations offres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES
mondialement connue
recherche pour son département Médical France

1 REPRÉSENTANT (E) EXCLUSIF
Pour le secteur : PARIS 10e, 17e, 18e, 19e, partie du 92, 60 et 95.
Chargé (e) de vendre aux médecins, chirurgiens-dentistes et kinésithérapeutes ses ouvrages de documentation spécialisée.
- Connaissance du milieu médical souhaitée ;
- Formation rémunérée ;
- Tous avantages sociaux ;
- Salaire lié aux résultats. Fixe + commission ;
- Situation stable ;
- Voiture personnelle indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à F. ROUMIEUX, E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 Paris.

CONSTRUCTION MACHINES-OUTILS
recherche
pr les départements : 07, 15, 18, 19, 23, 28, 32, 37, 38, 39, 41, 45, 46, 48, 58, 65, 87, 88, 89.
REPRÉSENTANTS
(technico-commercial) dynamique, capacités ventes prouvées, très bonnes références.
Ecr. s/n° 8.765 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

WURTH
IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
spécialisée dans la visserie, pièce de fixation, outillage, produits chimiques.
recherche
son V.R.P. EXCLUSIF
pour la région parisienne
Expérience et introduction demandées auprès des services entretiens, transporteurs T.P. industries et automobiles, etc.
Fichier existant + création + voiture + frais.
Salaire de départ garanti.
Ecrire avec C.V. + photo n° 100.710 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

PAPETERIES MULLER
recherchent
REPRÉSENTANT EXCLUSIF
pouvant justifier d'une expérience de quelques années dans la branche et qui sera chargé de maintenir et de développer une clientèle existante.
Secteur : PARIS-92.
Rémunération :
fixe + commissions + frais + prime sur objectif.
Statut V.R.P.
Voiture indispensable.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. + photo, 38, rue de Flandre, 75019 PARIS.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre LN 78 - 50.000 km. Excellent état, 15.000 F. Tél. le soir 405-47-47.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL !
SUR TALBOT D'EXPOSITION
M. Gérard 821-60-21.

boxes - parking

PARKINGS à louer au 50, QUAI de JEMMAPES-10e ar., prix except. 220 F par mois + charges. Tél. vite 206-41-51.

capitaux propositions commerciales

Citi Centre International de Traitement Informatique
205.24.63 • 241.83.63 •
recherche
ASSOCIÉS pour holding
avec ou sans capitaux.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages), les 3 types de C.V. Exemple :
- Bonnes réponses aux tests ;
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM, M, 6, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC, ÉCO, IAE, DECS
rigoureusement sélectionné
AFIPEC : 281-13-44.

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
N° Spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

SECRÉTAIRE DE DIRECTION frappe tous textes et manusc. sur IBM, travail soigné. 051-44-49.

JE FRAPPE sur I.B.M. vos manuscrits Tél. 587-37-64 le soir.

villégiature

CAP-D'ADGE à louer juillet-août-septembre 3 pièces, cuisine, salle de bains, terrasse 45 m², box en sous-sol avec tennis et piscine. plage à 200 mètres. Juillet semaine 1.500 F. Août mois 6.000 F, septembre mois 5.000 F. Tél. 16 (67) 94-73-01.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIPLOME EN ÉCONOM. (grad.) - CADRE ALLEM.
études économiques supérieures, diplôme universitaire, trilingue français-anglais, informatique de gestion.
EXPÉRIENCE :
controlling, budget, reporting, trésorerie, suivi des contrats, enquêtes économiques diverses, 5 ans en France, actuellement adjoint au directeur financier et administratif en Allemagne, 39 ans, marié avec une française.
CHERCHE :
poste dans le controlling ou dans l'administration en France. Offre sous n° 21.004 à SOPIC, Boîte Postale 31, 67001 STRASBOURG CEDEX.

CADRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU
(Groupe très important, plusieurs milliards CA)
SPÉCIALISTE EXPORT BATIMENT TP
Références exceptionnelles
Salaire annuel 280.000 F.
cherche poste de responsabilités
Ecrire s/n° 3331 à Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

AGRONOME
40 ans, spécialiste Afrique
- J'ai 12 ans d'expérience sur le terrain en formation, technique, commercial export et direction d'entreprise ;
- Je cherche maintenant un poste basé en France pour étudier, exporter, réaliser vers l'Afrique noire et Madagascar.

Ecrire sous n° 1.526 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
P.M.E française,
42 ans, **DOCTEUR EN DROIT,**
10 ans D.G. société américaine, expérience lancement et redressement d'une activité, dynamique et organisé, souhaite intégrer groupe ou société structurée ou à réorganiser.
Ecrire sous n° 1.533 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 30 ans, DES droit des affaires, 1 an exp. cadre fiscaliste dans banque U.S., 4 ans, collaboratrice cabinet conseil juridique en droit des sociétés, anglais courant, bon espagnol, ch. poste juriste banque, cabinet ou entreprise.
Ecr. n° T 028.121 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 ans, DEUG lettres + CAFB discothèque ch. poste discothéc. Ecr. A. Colin, 12, r. Charles-Péguy, 45000 Orléans.

Classe V banque recherche emploi même intérim. Urgent. Tél. 062-22-35.

H. 33 ans, diplômé CFCE parlant 6 LANGUES EUROPÉENNES, 12 ans exp. profes. rech. poste administratif exportation/achats. Tél. M. Tourtchine 574-55-42.

CADRE tourisme associatif Plus de 35 ans d'expérience, spécialisé implantation, camping et plein air, cherche emploi bureau d'études ou-immobilier, région parisienne ou Alpes. 9000 F. mensuel souhaité. Écrire à M. VOUTIER Jean, 36, rue Polonceau, 75018 PARIS.

J.F. 43 ans, licenciée ès lettres angl., esp., ital., 15 ans exp. SECRÉT. DIR. et POSTES RESPONSAB. gestion, VENTE. Etud. ttes propos. sérieuse libre août. Téléphone 878-43-80.

J.H., 33 a., dipl. INSTITUT HAUTES ÉTUDES CINÉMATO., Docteur cinéma + littérat., bil. arabe, expér. variée, création, animat. publ., production, distribution. Etud. ttes proposit. Ecr. n° T 027.964 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J.F. 22 ans, B.E.T. sanitaire, bac technique de sciences médico-sociales, langue française-italien, expér. aide soignante et secrétariat médical ch. emploi à Rome, de préfér. secrétariat ou garde malade. Tél. 686-69-98.

J.H. 28 ans, recherche emploi dans société au service trésorerie ou dans banque (connaissances tous services), étudie toutes propositions. Ecr. s/n° T 028.112 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Conducteur de TRAVAUX, 34 a., recherche poste à responsabilité dans une entreprise d'électricité industrielle en France ou à l'étranger, 12 ans expérience de l'encadrement. Ecrire J. MAUGY, 18, r. Galilée, 76000 ROUEN.

DIRECTEUR EXPORT. Biens industriels, 59 ans, disponible pour direction France ou poste et missions à l'étranger, rompu négociations très haut niveau, expérience Asie complète. Ecr. s/n° T028097M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 30 ans, 4 ans U.S.A., niveau DEUG anglais, 100 % bilingue, expér. secrétariat direction commerc., traduction, transit ch. mi-temps, juillet, août secrétariat, traduction, interprétariat, 331-89-88, 9 h-12 h.

J.F. DEA de droit civil, licence et maîtrise de droit privé, multilingues (6 langues) 1re expér. dans négoce et contrat rech. emploi juridique, international ou autre. Ecr. s/n° T028094M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, MAITRISE HISTOIRE, angl. courant, all. lu., facultés d'adaptation, ch. emploi documentation, presse, édition. Ec. s/n° T 028.105 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Esthéticienne soins visage cherche emploi stable. Tél. 544-57-93, 11 h à 19 h.

Ingénieur grandes écoles (24 ans) cherche poste enseignant maths, physique, chimie pour année scolaire 1981-1982. Ecr. s/n° 3.325 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

H.E.C. 51 a., ch. sit. de dépannage (ing. informatique, expérience traduction, angl. ou all.). Ecrire n° 3.311 M Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Diplômé d'Etudes Supérieures Géographie, 40 ans, trilingue (espagn.-angl.), fonctionnaire. Expérience Afrique du Nord et Amérique latine recherche poste gest., réalisat., enseignem.
Audiovisuel, documentat.
Région Genève.
Ecr. s/n° 1.538 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMMOBILIER
Jeune cadre responsable de programmes de promotion, licencié en droit cherche place similaire ou connexe dans région Sud-Est. Ecrire s/n° 8637 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. Allem. 18, parl. français cherche emploi garde d'enfants du 23-7 au 5-9-81, région côte. Nikola Potter Ehrenhainstrasse 91 D-5600 WUPPERTAL 11.

J.F. 25 ans, licences espagn. et langues étrang. appliq. (angl., espagn., portug.), dactylo bases en droit Eco-Compta., stage commerc., libre imméd., étud. toutes propos. France ou étrang. Ecr. Mme Gracia, 12, rue de la Baignade, 93160 Noisy-le-Grand.

CADRE SECRÉTAIRE DIRECTION sténodactylo, grande expérience commerciale et administrative, très disponible, licenciée économique. LIBRE DE SUITE, habituée initiatives responsabilités, 6.500 × 13. Tél. 387-17-85.

Traduct. technique fr.-angl.-esp., diplômé UNIU Cambridge, gde exp. projets internationaux, recherche emploi stable. Ecrire n° 3.305 M R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

HEC (77) expert-comptable, mémorialiste 3 ans d'expérience cabinet intérieur cherche poste évolutif, possibilité association. Ecrire s/n° 1535 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Documentaliste texte et iconographie histoire de l'art et histoire, étudie toutes propositions presse et maison d'édition. Ecrire Dominique Stanguennec, 5, cité Dupetit-Thouars, Paris-3e.

CADRE ING. BAT. T.C.E.
42 ans, expérience chantier, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Rompu aux contacts à hauts niveaux, France et étranger. Négociateur contrats clients et sous-traitant. Direction de travaux.
Etudierait propositions de collaboration France et étranger. Libre rapidement. M. MAUDET, 108, rue du Point-du-Jour, 92100 BOULOGNE.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION RÉDACTRICE 30 ans, 8 ans expér. édition, maîtrise lettres, responsable du suivi rédaction et techniq. de collections, revues médic., revues d'art, encyclopédies, étudie toutes propos. poste à respons. de édition ou presse. Ec. s/n° 3.329 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
Immeuble 18e siècle de qualité rénové, luxueux studio de caractère, grand living avec poutres, kitchenette équipée, salle de bains marbre. 505.000 F. 261-84-52, h. b.

3e arrdt

Prox. PARC ROYAL, 354-42-70
DUPLEX 100 m², grand standing
TERRASSE Sur jardin

4e arrdt

NOTRE DAME
62 m², 3e ét., bel immeuble anc. GARBI. Tél. : 567-22-88.

Prox. VOSGES, 354-42-70
MAISON Jardin terrasse
150 m², triplex, soleil, calme.

Mo SAINT-PAUL 5, rue des Ecouffes, propriétaire vd 3 p., cuis., tt cft, 50 m², refait neuf, prix :480.000 F. S/place mardi, mercredi, jeudi de 14 h. à 17 h. ou tél. 873-28-80.

MARAIS Saint-Paul, imm. 17e, à aménager, 108 m² en duplex, autres possib. Téléphone : 272-40-19.

5e arrdt

Triplex, 44 m², prix 340.000 F, charme, id. music., le jour 15 h., 17 h. 36, rue des Boulangers.

7e arrdt

LUMINEUX 6 P. Bel imm. Champ-de-Mars, 550-34-00.

S/CHAMP-DE-MARS
PLEIN SOLEIL
EXCEPTIONNEL
2e ETAGE ASCENSEUR
130 m² + mezzanine possible à rénover.
PRIX 1.950.000 F
3e et 4e ETAGE en DUPLEX
128 m² à rénover
PRIX 1.800.000 F
Voir Lundi, Mardi 14 h à 18 h.
8, AV. DE LA BOURDONNAIS
ou TEL. 723-91-53.

8e arrdt

MADELEINE SOMPTUEUSE RÉNOVATION
3e ét., 5 p., 2 salles de bains, luxueuse cuis. équipée, chbre service 1.800.000 F. 337-51-68.

9e arrdt

9e, MAUBEUGE
Grand et beau 4 p., tt cft, 4e étage, ensoleillé, balc., asc., 840.000. 281-12-28.

SAINT-GEORGES, studio, entrée, cuisine, bains, w.-c., refait neuf, soleil, 130.000 F. 526-54-61.

11e arrdt

Mo Oberkampf, 60, rue Folie-Méricourt, je vends, libre, appt 2 pièces, confort, 3e étage, rue, 235.000 F. Tél. : 557-70-08.

15e arrdt

CONVENTION, imm. 1959, petit 4 p., tt cft, 60 m², balcon, 1er ét. Px 480.000 F. Tél. : 783-52-74.

COMMERCE RÉCENT, 10e et dernier ét., 90 m², vue, living + 3 chambres, 2 bains + terrasse 17 m², parking, tél. 828.80.47.

16e arrdt

AV. V.-HUGO imm. récent, studio tt cft, soleil 480.000 F - 575-23-75.

PASSY
Petit hôtel particulier, 130 m², utile à rénover. GARBI 567-22-88.

17e arrdt

17e, studio, cuisine, indépendante, entrée, douche, w.-c., tél., proximité métro. 206-48-19.

PLACE MALESHERBES 17e
Gd 7 P., 2 bains, 275 m², tt cft. Vue dégagée sur verdure MICHEL & REYL. 265-90-05.

18e arrdt

CAULAINCOURT
Immeuble pierre de taille
STUDIO et GD 2 PCES
tt cft magnifiquement rénovés
Ptaire s/pl. mardi 14-19 h.
113, PCE DE CAULAINCOURT

113 RUE LAMARCK.
Propriétaire vend dans bel immeuble pierre, ascenseur.
2 ET 3 PIÈCES LIBRES et OCCUPÉS.
5 P. libre et élevé, vue dégagée.
Visite mardi 14 h., 19 h.

Mo PIGALLE, sur 3 niveaux,
LOFT 250 m².
550.000, lun., m., 16 h., 18 h., 10, rue André-Antoine.

19e arrdt

2 PIÈCES, Cuis., salle d'eau, chauffage gaz. 220.000 F. Tél. : 808-43-26.

78 - Yvelines

VERSAILLES GLATIGNY 92 m², lisière forêt. 2/3 chbres, séjour, gde cuisine, garage, séchoir, cave. Prix rare. 720.000 F. 955.00.60.

MAISONS-LAFFITTE part. à part., vd grd appart. standing, 180 m², balcon, chem., bordure parc, prox. ts commerces, écoles, 800 m gare, 2 entrées, idéal pour profession libérale. Téléphoner à tous moments : 770-28-43.

91 - Essonne

ST-MICHEL-SUR-ORGE
A VENDRE appt 4 p., de résid. calme et verd., r.-de-ch. Entrée, w-c, s. de bns, 2 ch., cuis. av. loggia, salon séj. av. loggia, cave + parkg. Prix 305.000 dont 15.000 C.F. Tél. 901-71-08.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, Pont-de-Sèvres 3/4 P., 98 m², imm. 1978, park. 750.000. Prêt PIC. 783-62-74.

93 Seine-Saint-Denis

CROIX-DE-CHAVAUX
MONTREUIL
dans bel imm. mod. récent : magnif. 103 m², deux s. bains + 28 m² balcon plein Sud. DÉCOR. RAFFINÉE 1.060.000 F (droits réd.) 563-83-55.

Province

Part. vd STUDIO, 42 m², loggia, cave, dans résidence-club, LA JANSONNIE Nice, conviendrait à personnes âgées pour retraite heureuse. Tél. : (94) 96-11-22 à Sainte-Maxime, entre 11-12 h. et entre 19-20 h.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

RECHERCHE 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE Studio 2 pièces PARIS
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-56-51.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, Paris 8e. recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS., HOTELS PARTICULIERS ET VILLAS, PARIS ou Ouest résidentiel **562-16-40**

locations non meublées offres

Paris

Nation gd studio tt cft, entrée, cuisine, s. de bains équipée. Px 1.300 + ch. T. : 343-08-53.

RUE DU CHERCHE-MIDI
3 P. cuisine, bains, w.-c., 2.250 F net, 568-50-46.

JARDINS DE BERRI
dans immeuble neuf avec park., sous-sol, GRAND STANDING
2 p. 46 m², 3 340 F + charges
4 p. 110 m², 6 890 F + charges
5 p. 125 m², 9 070 F + charges
Visite lundi, mardi 11-19 h.
30, RUE DE BERRI
SA LE CLAIR 359-69-36.

Région parisienne

Société suisse d'Assurances loue à BOUGIVAL appartements très grand standing entièrement neuf avec terrasse, duplex 3 à 5 pièces, loyer à partir de 4.000 F/mois + charges. Livraison octobre 81. 776-85-19.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE VRAI 3 PIÈCES immeuble ancien même sans confort, 3e étage, max. 11e, 14e, 18e, 19e, 20e. 1.800 F T.C.C. Pour septembre. Tél. avant 8 heures 531-94-04.

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. - 272-02-62.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283.57.02.

locations meublées offres

Paris

PARIS GAMBETTA
Part. de préférence à part. loue studette meublée (6e étage) sans ascenseur 900 F. + 50 F. charges. Tél. 020-16-28.

16e FAISANDERIE rez-chauss. Hôtel Part. 110 m² meublé jamais habité, très gd LUXE, galerie, living + chbre, loggia, cuis., 2 bains, 2 w-c, jardin intérieur, 10.000 F NET. 766-04-17.

Province

Part. loue à Marseille studio av. mezz., cuis., s. bns, 1er ét., très ensol., calme, meublé. Accès facile vers cent. ville, bus direct plage du Prado. Px tt comp. 1.000 F mens. Mme M.-Claire Combacal, 8, bd Romieu, 13015 Marseille. T. 16-91/94-59-84, mat./soir. T. 16-91/95-92-10 Bureau « la Provençal ».

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux appart. de standing, 4 pièces et plus - 281-10-20.

ÉCOLE PRIVÉE 8e arrdt
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers, disponibles 1er septembre.

Institut Supérieur Tourisme. Tél. 266-32-47, hres bureau.

fonds de commerce

CÈDE
cause santé
prêt-à-porter féminin
plein centre Nîmes (30).
Tenu 16 ans.
Affaire saine.
Ecrire Havas Nîmes n° 596187.

A vendre dans ville importante du midi : bar, restaurant, night-club (seul établis. de la ville pouvant rester ouvert 24 h. sur 24), bon emplac., grande licence, chiffre d'affaires important, parking à proxim. Px du fond : 550.000 F. Téléphoner après 21 heures au (16-90) 96-11-44.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av. secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTES S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50+
votre **SIÈGE SOCIAL**
délais rapides - prix compétitifs

R. ROYALE 150 m², 920 F. le m² annuel. Écrire n° 75.027, L.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris 8e.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique,
domiciliations artisanales et commerciales tous services. **355-17-50**

locaux commerciaux

Syndicat professionnel recherche locaux à louer sur 1 ou 2 niveaux : 300/350 m², 12 bureaux, 2 salles réunions, cuisine, archives, cave ; 17e, 8e, 9e arrondissement proche métro RER, gares. Tél. 387-67-76.

immeubles

SOMMES ACHETEURS DE VOTRE IMMEUBLE
VIDAL 563-83-55
2 bis, rue Lord-Byron (8e).

maisons individuelles

A vendre maison ancienne dans la Suisse Normande, 6 P. princip., caves, jardin, eau, élect., tél. Téléphone 16 (31) 82-41-51, après 17 h 30.

terrains

Part. vend terrain, 9000 m², construct., Bonnieux (Luberon). Téléphone 16 (42) 64-30-72.

viagers

15e, beau 4 pièces, 9e ét. balcon, tt conft, imm. récent. 220.000 + 4.000 F, occupé, homme 75 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

pavillons

Le-Perray-en-Yvelines (78) 35' de Paris S.N.C.F. Part. vd MAISON, 6-7 p., séjour 45 m², 4 ch., 2 s. de bns, cuis. équipée, cheminée, garage 25 m², jardin 500 m². Prix 570.000 F + C.F. 84.000 F, à 9 %. Tél. 041-51-95 le soir ou 732-92-34 bureau : M. HAMON

DÉPART. (94), Pavillon, 5 P., tout confort, terrain 500 m², viager libre en tout, offre acceptable propriétaire Tél. : (50) 38-27-72.

maisons de campagne

HAUTE-GARONNE, 12 km, L'Isle en Dodon, maison de caractère rénovée, 2 ch., séjour, cuisine, s. de bains, w.-c. + dépendances (belle vue). Prix 250.000 F. Tél. : (62) 65-33-69. Écrire M. Foucault, 32420 Gaujan.

fermettes

FERME GRANDS BATIMENTS à colombages du PAYS D'AUGE, 50 ha prés. LIBRE C.I. RAYNAUD, 32, avenue de l'Opéra, PARIS 742-68-34.

propriétés

AU CŒUR DES CÉVENNES en bordure de rivière, avec 100 m. de berge, part. vend
ANCIENNE AUBERGE
de 19 ch., 4.000 m² terrain IDÉALE PÊCHE, NATATION 3 km d'Anduze Tél. 583-36-52.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU
36 km Ouest PARIS. Ppté 16.000 m², mais. 10 p., cft, panorama. C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, Paris, 742-68-34.

TROUVILLE, 16 km, s/colline boisée, rec.-ch., fermette authentique (colombage), 8 pces, conf. Parc 3.200 m² - 531-51-10.

NOGENT près Bois et RER, Ppté 5/6 p. s/magnif. terr. 1.200 m av. dép. 2.100.000 F. 808-58-87.

TOURAINE
AMBOISE. Ravissante maison d'artiste. Partie fin Renaissance et dix-huit. Beau parc 1.000 m², clos de murs. Superf. hab. 230 m². Entrée. Bibliothèque av. boiseries. Salon 60 m² av. cheminée. Mezzanine. S. à manger 30 m² av. cheminée. Cuis. équipée 30 m². 3 chbres, 2 s. bains. Prix : 1.100.000 F.

18 km TOURS. Sup. MOULIN, magnif. restauré. Bât. principal : gde entrée. Salon 50 m² av. cheminée. S. à manger 35 m² av. cheminée. Bureau 22 m². Cuis. équipée tout en merisier 35 m². 7 ch. 2 splend. s.bains. Douches. 2 w.-c. Chauf. propane. Isolation très poussée. Nomb. autres bâtiments. Parfait état. L'ensemble s/6,5 ha, bordé par rivière. Affaire exc. Prix : 1.500.000 F.

10 km Nord TOURS. Belle prop. ancienne. Restaurée s/1.530 m². Séj. 70 m². Cheminée. Cuis. équipée. 3 ch. Bains. W.-C. Splend. bât. attenant av. 1 ch. Douche. Salle de billard 50 m². Gd garage. Prix : 1.100.000 F.
AGENCE AFICO
40, rue de Bordeaux,
37000 TOURS.
T. : 05-09-69 (lignes groupées).

châteaux

1°) GRAND CHATEAU
plus communs importants pour collectivité, clinique, club BEAU SITE, PANORAMA.

2°) PETIT CHATEAU
cft, 16 p., parc, 90 km Ouest C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, PARIS-2e. Téléph. 742-68-34.

manoirs

NIÈVRE Manoir XVIe S., avec chapelle, 15 km Nevers, grand conf., piscine, sur 3 ha de parc. Prix : 1.340.000 F. STÉ BOUZIAT, (86) 57-00-79.

immobilier information



---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

Les nouvelles routes et autoroutes

La direction des routes donne le calendrier suivant pour la mise en service des autoroutes, voies rapides et routes ordinaires :

● *Autoroutes de liaison et routes express intégrées dans le réseau des autoroutes.*

De juillet à décembre 1981 : A-10, juillet, Poitiers-Sud-Saintes, 126 km (péage) ; A-41, juillet, Villy-le-Pelloux-Scientrier (74), 25 km (péage) ; A-31, juillet, Thionville-Ouest - frontière Luxembourg, 12 km (libre) ; A-63, juillet, Mios (N 250) - Le Muret (N 10) (40), 25 km (libre) ; A-26, décembre, Lillers - Saint-Omer-Ouest (62), 30 km (péage) ; A-42, décembre, Etremblères (B 41) - Eloise (N 508) (74), 36 km (péage) ; C-27, décembre, Orchies-Valenciennes-Ouest (59), 20 km (libre) ; N 205, décembre, Est de Saint-Gervais-les-Bains (74), 4 km (libre).

● *Voies rapides urbaines.*

Prévisions pour le deuxième semestre 1981 : *rocade ouest de* Bordeaux (Mérignac - Pessac), 7 km, décembre 1981 ; rocade est d'Epinal (section Nord), 7,6 km, novembre 1981 ; rocade ouest de Caen (N 13/N 175), 3 km, décembre 1981 ; rocade nord de La Pallice, 3,6 km, décembre 1981 ; *pénétrante nord de Toulouse* (Lalande - Ponts-Gumeaux, 4,2 km, décembre 1981 ; rocade nord-est de Dijon (rue Cracovie - N 74), 3,5 km, novembre 1981.

● *Réseau ordinaire.*

Prévisions pour le deuxième semestre 1981 : déviation de Noé (Haute-Garonne), 4 km, novembre ; route nouvelle Louviers-Sud-Boulay-Morin (Eure), 12 km, août ; route nouvelle Vannes-Est - Saint-Nolff-Est (Morbihan), 9 km, novembre ; déviation N 11 à Dompierre (Charente-Maritime), 4 km, août ; déviation N 20 à Loupiac (Lot), 5 km, juillet ; déviation N 9 à Issoire (Puy-de-Dôme), 7 km, juillet ; déviation N 6 à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), 5 km, août.

TRANSPORTS

BAGAGES PAR AVION

A l'occasion des grands départs de l'été, Air France rappelle à *ceux qui emprunteront l'avion* quelques conseils concernant leurs bagages :

— Ils doivent respecter les poids ou dimensions acceptés en franchise : *en soute*, 20 kilos *en* général en classe économique ; en cabine, moins de 5 kilos et des dimensions *dont l'addition* ne dépasse pas 110 centimètres ;

— Ils doivent être fermés à clé et bien identifiés (étiquettes à l'intérieur et à l'extérieur de chacun) ;

— Ils ne doivent pas renfermer d'articles dangereux (gaz comprimés, explosifs, produits *inflammables, acides ou corrosifs*), ou qui seraient susceptibles d'en être retirés lors des contrôles de sécurité *(armes ou jouets y* ressemblant, couteaux, ciseaux...) ;

— Il est préférable que les bagages de soute ne contiennent *pas d'objets de valeur (bijoux...)* : les conventions internationales limitent l'indemnisation en cas de perte à 92 francs par kilo ;

— *Enfin, il est déconseillé, pour* d'évidentes raisons de sécurité, d'enregistrer à son nom, ou de transporter en *cabine*, les bagages de personnes inconnues.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2966

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III		■		■				■	
IV						■			
V		■			■				
VI						■		■	
VII									■
VIII			■					■	
IX									
X	■			■					
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Affaire militaire de taille. — II. *Colonie sécessionniste. Dont* on peut facilement observer les formes. — III. Facteur de soulèvement des masses. — IV. Niveau zéro. Parfois plusieurs chevaux pour une seule jument. — V. Forme d'avoir indiquant aussi une forme d'être. Responsable de la chute régulière des feuilles. — VI. Caisses enregistreuses. — VII. Vit sans *travailler* du fruit de ses anciens travaux. — VIII. Préposition. Truc ayant servi de troc *dans une fable connue.* — IX. Peuvent se souiller ou se mettre dans le bain à cause d'une rivière. — X. Voie *empruntée par des chalands* flamands. Badaudes. — XI. Monture plus frondeuse que fougueuse. Son frère *lui* tira une carotte en l'appâtant avec des lentilles.

VERTICALEMENT

1. Il est dangereux de le faire à qui l'est de noir. — 2. *Préposition.* Ferré pour le cheminot, routier pour le chemineau. — 3. Evite *bien des accidents par le fait qu'il* est mauvais conducteur. Sa présence sur une main s'oppose à celle de toute pilosité. — 4. Comprimé de sodium. Symbole de l'attachement cramponnant. — 5. Amène à lui ou expédie au *loin.* Musset en prit ombrage à titre posthume. — 6. Fleuve. Elle est familière à tous les personnages de *Romans.* — 7. Des hommes qui ne demandent qu'à s'élever. — 8. Médisant anonyme. Tombeur de *dames.* Son *emploi* lui impose de nombreuses charges. — 9. Ce qu'il y a entre le superbe et le *sublime.* Extrait.

Solution du problème n° 2965

Horizontalement

I. Caricature. Agir. — II. Eperon. Races. Na. — III. Célérité. Russes. — IV. *Irisée.* Ecolier. — V. Tir. Ere. Hués. Te. — VI. Eternelle. Ain. — VII. Essling. Muet. — VIII. Uvée. Emerger. — *IX.* Négresse. Euros. — X. Su. Tu. Si. Ecrou. — XI. Etier (f. œillet). Ortie. — XII. Bourreau. Ote. *Cl.* — XIII. Celée. Prose. Pan. — XIV. Etés. Lente. Pise. — XV. Sas. Musée. Nuées.

Verticalement

1. Cécité. Un. Abcès. — 2. Apéritives. Oeta. — 3. Relire. Egueulés. — 4. Ires. Réer. Très. — 5. Coréens. Etire. — 6. Anières. Suée. Lu. — 7. Elles. Râpes. — 8. Urée. Limes. Urne. — 9. Râ. Chêne. Io. Ote. — 10. Ecrou. Gré. Rose. — 11. Euler. Guette. — 12. Assis. Mercie. Pu. — 13. Se. Aurore. Pie. — 14. Inertie. S.O. Case. — 15. Ras. Ente. Usines.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JUILLET

« Notre-Dame », 15 h., façade portail central, Mme Bachelier.

« Un hôtel de la rue de Tournon », 15 h., 4, rue de Tournon, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La mosquée », 15 h., entrée place du Puits - de - l'Ermite, Mme Ragueneau.

« Les halles », 15 h., devant l'église Saint-Eustache, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Temple bouddhique du bois de Vincennes », 15 h., métro Liberté, M. Jaslet.

« Hôtel du Marais illuminés », 21 h. 30, métro Pont - Marie, M. Jaslet.

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, le cellier de l'ancien prieuré », 14 h. 45, façade de l'église, M. de La Roche.

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« La basilique Saint - Denis », 14 h. 45, devant l'entrée (Tourisme culturel).

« Hôtels, église de l'Ile-Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier, (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

17 h., Palais du Louvre, M. Chastagnol : « *Remarques à propos de* l'inscription constantinienne d'Orcistus en Phrygie » (S.N.A.F.).

19 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La loi des cycles dans la nature et dans l'homme (Loge unie des théosophes).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 juillet :

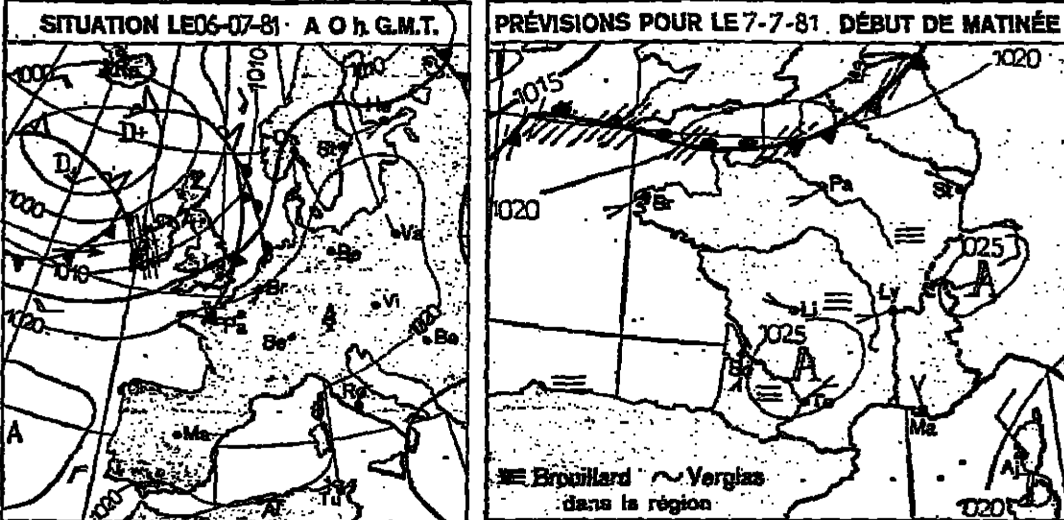
DES ARRETES :

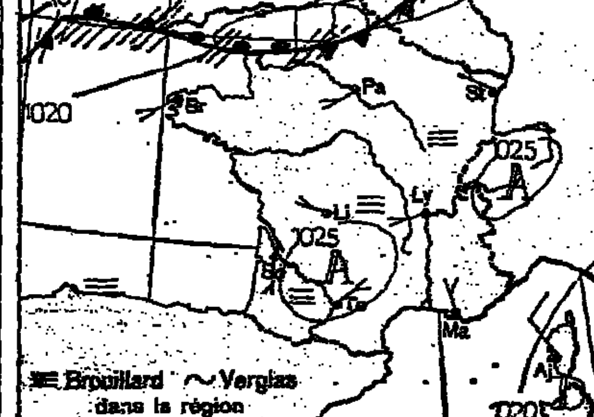
● Autorisant l'émission d'un emprunt par la *Caisse d'aide* à l'équipement des collectivités locales ;

● Relatif à l'homologation du baccalauréat malien (option *étrangère*), délivré au terme de l'année universitaire 1979-1980 ;

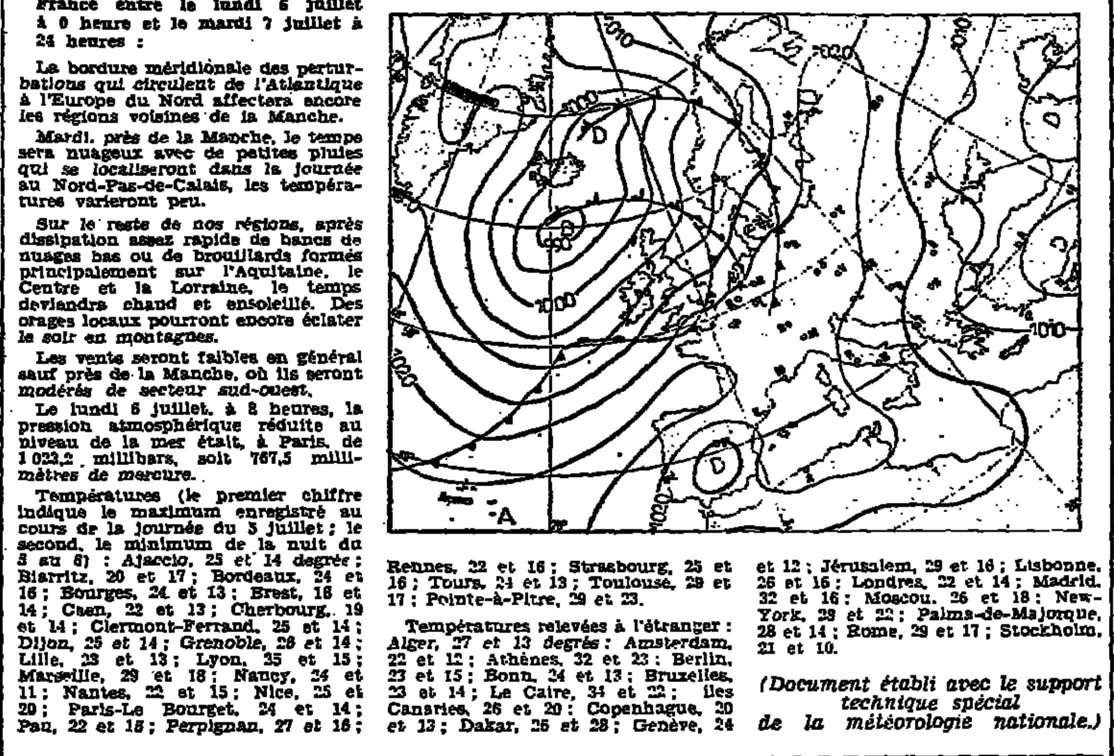
● Relatif au classement dans la 5e catégorie de certaines armes historiques.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 7 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 juillet à 0 heure et le mardi 7 juillet à 24 heures :

La bordure méridionale des perturbations *qui circulent de l'Atlantique* à l'Europe du Nord affectera encore les régions voisines de la Manche.

Mardi, *près de la Manche,* le temps sera nuageux avec de petites pluies *qui se localiseront dans* la journée au Nord-Pas-de-Calais, les températures varieront peu.

Sur le reste de nos régions, après dissipation assez rapide de bancs de nuages bas ou de brouillards *formés* principalement sur l'Aquitaine, le Centre et la Lorraine, le temps deviendra chaud et ensoleillé. Des orages locaux pourront encore éclater *le soir en montagnes.*

Les vents seront faibles en général sauf près de la Manche, où ils seront *modérés de secteur sud-ouest.*

Le lundi 6 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,2 millibars, soit 767,5 millimètres *de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : *Ajaccio,* 25 *et* 14 *degrés* ; Biarritz, 20 et 17 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Bourges, 24 et 13 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 14 ; *Dijon, 25 et 14 ; Grenoble,* 28 *et* 14 ; Lille, 23 et 13 ; Lyon, 25 et 15 ; Marseille, 29 et 18 ; Nancy, 24 et 11 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 22 et 15 ; *Perpignan,* 27 *et* 18 ; Rennes, 22 et 16 ; Strasbourg, 25 et 16 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 *et* 23.

Températures relevées à l'étranger : *Alger,* 27 *et* 13 *degrés* : Amsterdam, 22 et 12 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 24 et 13 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 *et* 13 ; Dakar, 25 *et* 28 ; Genève, 24 et 12 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 22 et 14 ; Madrid, 32 et 16 ; Moscou, 26 et 18 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 29 et 17 ; Stockholm, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

CARNET

Naissances

— Jean-Marcel BICHAT, Raymonde ALQUIER et François-Xavier, ont la joie d'annoncer la naissance de

Magali,

le 1er juillet 1981.
22, rue Philippe-de-Girard,
75010 Paris.

Décès

— Yvolène et Erik LE MARESQUIER, Arnaud et Alix, font part de la *naissance* et de la mort de

Alain

(6 - 28 juin 1981).
14, rue de la Terrasse,
94260 Fresnes.

— Lyon, Saint-Bonnet-le-Château.
On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Claire GERBAUD,
veuve
du bâtonnier Henri BERTRAND.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Bonnet-le-Château, dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

— A tous ceux qui partagent son espérance,
Et à *tous ses amis,*
Mme Jean Debionne,
André et Chantal Debionne et leurs enfants,
Marie-Claire Debionne, petite sœur de l'Assomption,
Geneviève et Maurice Ferry et *leurs enfants,*
Bernard et Christiane Debionne et leurs enfants,
Jean-Louis et Gaëlle Debionne et leurs enfants,
Chantal et Jean-Claude Braun et leurs enfants,
François-Paul et Chantal Debionne et leurs enfants,
Béatrice et Jean-Claude Fruchard et leurs enfants,
font part du décès de

M. Jean DEBIONNE,
directeur régional honoraire d'Electricité et de Gaz de France,

survenu le 2 juillet 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses *obsèques* ont lieu le 8 juillet, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur à Nancy.
20, rue Roger-Marx,
54600 Villers-lès-Nancy.

— Mme Charles Dollfus,
son épouse,
M. et Mme Robert Wetzel, leurs *enfants et petits-enfants,*
M. et Mme Audouin Dollfus et leurs enfants,
M. et Mme Yvan Kayser et leurs enfants,
Les familles Dollfus, Soubeyran, Leenhard, Schlumberger,
Ses amis aéronautiques et ses nombreux autres amis,
ont le très grand chagrin de faire part *du décès de*

Charles DOLLFUS,
aéronaute,
conservateur du Musée de l'air,
membre de l'Académie de marine,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940-1944,
médaille de la Résistance,
Honorary Compagnon
of the Royal Aeronautical Society,

survenu le 3 juillet 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La bénédiction sera donnée par le pasteur Ungerer, le mercredi 8 juillet, à 15 heures, en l'église de Lyons-la-Forêt (Eure).

« Mon Ami, monte plus haut. »
(Luc XIV - 10.)
« J'aime le vent, l'air et l'espace... »
(Emile Verhearen.)

82, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

(Lire page 36.)

— Ses proches ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LECOMTE,
administrateur civil
au ministère des finances.

— Les familles Léonardon, *Deguerre,* Siiers, Timsit, *Cos,* font part du décès de

Mme veuve Marie LEONARDON,
née Faure,

survenu à Nice, le 2 juillet 1981, à l'âge *de quatre-vingt-quatorze ans.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Tourrettes-sur-Loup.

— Mme Guy Scalabre,
son épouse,
Catherine Scalabre, avocat à la *cour,* sa fille,
M. et Mme Camille Scalabre et leurs enfants,
Mme Jacques Scalabre et ses enfants,
ses frère, belles-sœurs, neveux et nièce,
Mme Olivier Lange,
M. et Mme Vania Lange et leurs enfants,
M. Olivier Lange,
ses belle-mère, beaux-frères et belle-sœur, *neveux et nièce.*
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy SCALABRE,
ministre plénipotentiaire (E.R.),
ancien contrôleur civil
au Maroc,
officier de la Légion d'honneur,

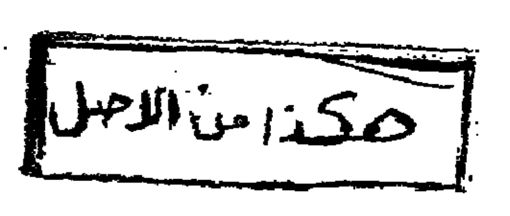
survenu en son domicile le 2 juillet 1981.

Le service religieux aura lieu le mardi 7 juillet, à 16 heures, en l'église *Saint-Eustache.*
5, rue d'Argout,
75002 Paris.

[Né le 23 mars 1913, Guy Scalabre a exercé au Maroc en qualité de contrôleur civil de 1938 à 1955. Comme diplomate, il *a successivement occupé des postes* à l'administration centrale du ministère *des affaires* étrangères et au Canada comme consul général à Toronto. Il fut premier conseiller de la représentation permanente *de la France aux Nations* unies de 1970 à 1978 et fut élu à l'unanimité *par l'Assemblée générale des Nations* unies au comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.]

Communications diverses

— *La famille* Massimo Finistrella adresse ses félicitations à M. Hugo FINISTRELLA pour son diplôme de docteur en droit.



BREF

TEMPS LIBRE

CRÉATION D'ART EN HAUTE-LOIRE. — L'Association des artisans d'art « 3 A » et la Maison de l'artisanat de Bilhac-Polignac organisent des stages d'artisanat et de création *d'art durant toute l'année dans le* département.

● Tél. (71) 09-50-94.

YOGA EN HAUTE MONTAGNE. — L'Union du Centre-France de yoga, *15, cours Jean-Jaurès, 03000 Moulins,* tél. (70) 44-02-25, organise, au cours de l'été 1981, trois stages de yoga en haute montagne, dans le Valais suisse : 10-16 août, *17-23 août, 24-30 août.*

● Bernard Lenogré, 36, rue Victor-Massé, 75009 Paris, téléphone : 878-56-25, à partir de 20 heures.

UN JARDIN EN BANDE DESSINÉE. — Jardin d'agrément, petit potager *ou terrasse citadine, toute* culture réclame des soins et pose des problèmes. Pour un néophyte qui ne sait pas à quel saint jardinier *se vouer, l'aide peut venir* d'un guide pratique d'un genre nouveau. L'originalité de ce grand album relié est d'avoir, sur chaque page de gauche, un texte de conseils *simples, et en regard, sur* la page de droite, une démonstration visuelle en bande dessinée. Les dessins sont de Michel Pierret, *jeune chef de file de la B.D. belge.*

● « Jardin facile », Ed. Mengès, 59 F environ.

TOURISME

INITIATION A BICYCLETTE. — Le syndicat d'initiative du Puy-Saint-Martin, dans la Drôme, organise, du *20 au 26 juillet, avec le concours* du Cyclotourisme de Lyon, une semaine d'initiation au tourisme à bicyclette dans la Valdaine, entre le Dauphiné et la Provence.

● S.I. bureau du tourisme, 26450 Puy-Saint-Martin, ou Maxime Dorier, place A.-Canon, Marsanne, 26740 Montélimar.

TRANSPORTS

NOUVELLE LIGNE DE MÉTRO A LYON. — *Une nouvelle ligne de* métro entrera en service à Lyon le 14 septembre. Elle reliera le quartier de la Part-Dieu, actuellement *terminus de la ligne B, à celui de la place Jean-Macé.* Ce nouveau tronçon, long d'environ 2 400 mètres, comportera deux stations intermédiaires, place Guichard *et à l'intersection de* l'avenue Maréchal-de-Saxe et du cours Gambetta.

Le métro de l'agglomération lyonnaise compte actuellement trois *lignes, sur lesquelles ont circulé,* en 1980, 47 706 000 voyageurs.

TROISIÈME AGE

ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SOINS A DOMICILE. — *Le* CLEIRPPA, dans un rapport intitulé « Services de soins à domicile, enquête 1980 », propose de « *faire le point sur la situation actuelle et les résultats obtenus* ». Les réponses aux questionnaires envoyés aux trente-six services recensés par les caisses régionales *d'assurance-maladie* ont permis de mieux *cerner* les caractéristiques des organismes — conditions de fonctionnement et financement — et celles de la *population âgée qui fait appel aux* soins à domicile.

★ CLEIRPPA, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris, 60 pages, 40 F (port en sus).

ALLOCATION POUR PERSONNES AGÉES. — Le Conseil de Paris a décidé de relever, à partir du 1er *juillet,* le plafond de ressources pris *en compte* pour le versement de l'allocation que la Ville de Paris verse aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ce plafond *est porté pour les personnes domiciliées* à Paris depuis au moins trois ans à 2 065 F par mois, soit 2 515 F avec la prise en charge *du loyer (450 F).*

Pour les personnes domiciliées à Paris depuis moins de trois ans, ou qui ne bénéficient pas de tous les avantages légaux auxquels elles peuvent prétendre, le plafond des *ressources est porté à* 1 805 F par mois, soit 2 105 F avec la prise en charge du loyer (300 F).

Le Monde

régions

Ile-de-France

CES « ÉTRANGERS » DANS LA CITÉ

Vingt mille gens du voyage à la recherche d'une halte

Tsiganes, roms, manouches, gitans, sintis, yenniches... Ils sont de quinze mille à vingt mille ces gens du voyage à vivre en Ile-de-France, relativement peu nombreux puisque on en compte deux cent mille en tout, dans l'ensemble du pays ; encore trop nombreux à voir l'accueil que leur réservent les Parisiens.

Un récent mémoire, que M. Lucien Lanier, préfet de Paris, préfet de la région Ile-de-France (ce fut un de ses derniers travaux avant son départ de la préfecture au lendemain de l'élection présidentielle), vient de déposer sur le bureau des assemblées régionales, fait opportunément le point sur cette question.

La difficile insertion des gens du voyage n'est pas propre à l'Ile-de-France, mais la concentration urbaine, le manque d'espace libre la rend particulièrement difficile aux abords des grandes agglomérations. La réglementation française est plus généreuse qu'il n'y paraît souvent : elle reconnaît un « droit au nomadisme », juge illégale toute interdiction générale et absolue du stationnement, et oblige les maires à permettre aux nomades de stationner sur le territoire de leurs communes pour une durée qui ne peut être inférieure à quarante-huit heures. Les faits démentent cette impression favorable.

L'Etat peut bien faire montre de générosité ; il laisse la responsabilité d'accueillir les nomades aux communes sans donner à celles-ci les moyens d'assumer cette tâche, c'est-à-dire concrètement d'aménager des aires de stationnement. Le maire qui veut faire un effort dans ce domaine se heurte très vite à deux difficultés. Psychologiques d'abord ; des réflexes ancestraux font des nomades des gens indésirables, et bien rare sont ceux qui acceptent de gaieté de cœur de voir s'installer un campement à leur porte. Financières ensuite : aménager un terrain d'accueil coûte cher (entre 50 000 F et 150 000 F par place familiale) et les maires ne voient pas l'intérêt de dépenser tant d'argent pour des gens qui ne sont pas des habitants réguliers de leur commune et n'y votent pas.

Une réglementation contradictoire

Toujours généreux, l'Etat est prêt à aider les communes à construire ces terrains, mais il impose alors des normes très strictes, dans l'intérêt des gens du voyage certes (en matière de salubrité par exemple), mais qui concrètement alourdissent encore la facture de l'investissement. Dans les meilleures intentions du monde, il demande aussi que soit prévue sur les lieux d'hébergement la présence d'animateurs sociaux ce qui a, évidemment, pour effet de grossir les frais de gestion à la charge des communes.

On est ici typiquement en face d'une réglementation qui se retourne contre ceux qu'elle pensait protéger. Aussi, M. Lanier peut-il écrire avec euphémisme que cette réglementation *« s'inscrit difficilement dans la réalité »*, et que le manque de terrains *« ôte à l'heure actuelle tout effet à la réglementation en vigueur »*.

La situation varie, d'ailleurs, considérablement d'un département d'Ile-de-France à un autre. Il n'y a guère de difficultés à Paris et dans les Hauts-de-Seine, où la densité de l'urbanisation interdit dans les faits tout stationnement même « sauvage », des gens du voyage. Dans les Yvelines, la création d'un terrain à Trappes (*le Monde* du 28 octobre 1980), a amélioré une situation tendue du fait de la présence de deux mille « nomades » dans le département. Dans le Val-de-Marne (un millier de nomades), il faudrait prévoir des aires d'accueil autour de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges. En Seine-Saint-Denis, il n'y a pas assez de terrains dans le sud du département ; il en est de même dans l'Essonne, autour d'Arpajon notamment. La plus forte concentration (8 000 personnes) de nomades a lieu dans le Val-d'Oise, mais, d'après le préfet de région, ce sont des communes de ce département qui, comme Sarcelles, Argenteuil, Pontoise ou Eragny, *« ont jusqu'à présent le mieux résolu les problèmes posés et mené une politique active d'équipement en aires de stationnement »*.

Situation bloquée

Dans les Yvelines, une circulaire interministérielle du 10 juillet 1980 a bien prescrit la mise en place d'un plan d'aménagement départemental mais les difficultés rencontrées par le préfet pour la mettre en œuvre (*le Monde* du 16 avril 1981) prouvent suffisamment les obstacles psychologiques qu'il faut surmonter. Les maires malheureusement n'ont rien à gagner électoralement — bien au contraire — à se donner du mal pour installer chez eux une aire de stationnement réservée aux nomades.

M. Lanier fait judicieusement remarquer que le fonctionnement de tels terrains est pourtant un « service public » et qu'à ce titre, il faut accepter d'y consacrer l'argent des contribuables. Reste à savoir si ce doit être un service public communal. Tout en restant dans le cadre réglementaire actuel, le préfet propose que l'établissement public régional aide les communes en prenant à sa charge 35 % des dépenses liées à l'aménagement des aires réservées aux nomades. Resterait à financer le fonctionnement de tels équipements.

Situation apparemment bloquée, d'autant plus injustement que — on l'oublie souvent — 90 % de ces gens du voyage possèdent la nationalité française, et ont donc théoriquement les devoirs et les droits de tous les citoyens français.

THIERRY BRÉHIER.

UNE EXPÉRIENCE DANS L'ESSONNE

Comment vaincre les réflexes ?

Dans l'Essonne comme presque partout ailleurs en région parisienne, les nomades reçoivent un accueil très réservé, pour ne pas dire plus, connaissant en cela le sort réservé à la plupart des communautés qui vivent en marge. Paradoxalement, lorsque des municipalités s'intéressent à eux, c'est d'abord pour tenir compte des réactions inquiètes, parfois même hostiles, des populations locales.

Pourtant, depuis 1972, l'Association des gens du voyage s'est constituée au niveau départemental, avec des bénévoles et des membres de l'administration, afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes posés, problèmes de voisinage, mais, surtout, problèmes liés aux conditions de vie des nomades.

« *L'Association,* explique un de ses responsables, *a essentiellement un rôle de sensibilisation, en particulier auprès des municipalités. Il faut obtenir que les projets d'équipements correspondent à la réalité des besoins, ce qui n'est pas forcément la conséquence de la réglementation actuellement en vigueur.* »

Actuellement des aires de stationnement sont à l'étude à Igny, Massy, Limours, Brunoy, Evry, Wissous, etc. Cependant, les dossiers traînent depuis plusieurs années, et ce malgré de possibles subventions du conseil général fixées à 15 000 F par emplacement.

« *De surcroît,* regrettent les responsables de l'Association des gens du voyage, *pour les terrains qui ont tout de même été aménagés, on n'a pas vraiment su prendre en compte ce qui était nécessaire aux futurs utilisateurs. Parfois, on a fixé aussi des prix journaliers trop élevés.* »

Faut-il finalement laisser dans ce domaine l'initiative aux communes ? L'Association des gens du voyage s'interroge sérieusement sur ce point. « *Il faut à une municipalité beaucoup de courage pour faire aboutir les choses,* dit-elle. *Et il est certain que la solution relève en dernier ressort de l'évolution des mœurs.* » — S. B.

Le « boulot-dodo » des travailleurs immigrés

On compte actuellement à Paris trente-deux foyers permanents réservés aux travailleurs étrangers. C'est un nombre très insuffisant : dans le fichier des mal-logés, il y a neuf mille deux cent quarante étrangers parmi les vingt-trois mille quarante-trois prioritaires (« le Monde » du 30 juin).

Ces foyers sont souvent vétustes bien qu'un effort soit fait pour les moderniser ou les déménager. Surtout, comme le montre la carte ci-jointe, ces foyers sont très inégalement répartis dans les différents arrondissements. C'est — s'en étonnera-t-on — dans l'est et le sud qu'ils sont presque tous installés.

Déménagement rue de Charonne

Dans ce foyer du 60, rue de Charonne, dans le onzième arrondissement, cent quatre-vingt-seize travailleurs immigrés attendent de déménager. Quelques mètres plus loin, l'Office des H.L.M. doit en effet bâtir un nouveau foyer plus moderne, plus accueillant. « *On ne peut que se féliciter de cette initiative, ne serait-ce que pour avoir, enfin, des chambres correctes, mais en aucune façon nous ne voulons briser la communauté* », dit un porte-parole des résidents. La communauté, c'est plus d'une centaine d'Africains : des Maliens, des Sénégalais, des Mauritaniens et des Ivoiriens pour la plupart. Tous musulmans. C'est la raison pour laquelle dans ce foyer, comme dans la plupart de ceux qui ont été construits dans la capitale, se trouve une mosquée.

Ouvert en 1966, ce foyer de la rue de Charonne est essentiellement composé de dortoirs (prix du lit : 140 francs par mois) et de salles « *où l'on peut organiser des fêtes où la communauté se retrouve* ».

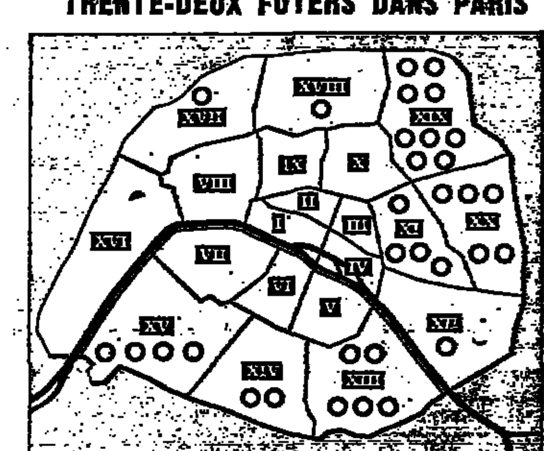
Le bâtiment a besoin d'être ravalé et les murs intérieurs d'un sérieux coup de peinture. Dans le hall d'entrée sont épinglées quelques annonces pour réclamer notamment un professeur bénévole, pour proposer des cours d'alphabétisation. Plus loin, des affiches. L'une d'entre elles, rédigée en arabe et en français, appelle à une manifestation, l'autre précise : « *Quand vous allez faire des photocopies au commissariat, n'allez pas seul.* »

Le nouveau foyer est certes très attendu. Mais il inquiète aussi. « *Quel sera le prix du loyer des chambres ?* » demande un travailleur malien. Un autre précise non sans raison : « *Les loyers dans ces foyers sont un peu excessifs par rapport à la surface que nous occupons. Une chambre de 9 mètres carrés revient actuellement de 500 à 600 francs par mois.* » Or la plupart de ces travailleurs ont des bas salaires qui ne dépassent guère 3 000 francs. « *Avec l'entretien de la famille, l'argent envoyé au pays et le loyer, il ne nous reste plus grand-chose à la fin du mois* », souligne un autre résident. Mais, enfin, vaille que vaille, on vit. « *On se retrouve ici tous ensemble. Nous ne sommes pas isolés.* »

Comment ne pas comprendre ce besoin de « se recroqueviller » dans la communauté ? Dès la porte du foyer franchie, l'environnement devient indifférent, voire hostile. Certains cafés refusent en effet de servir les Africains. Le quartier, dont les cours sont occupées par des artisans du meuble, change aussi. De petits brocanteurs se sont récemment installés, des immeubles neufs se sont dressés sur les débris des vieilles bâtisses. Face au foyer, de l'autre côté de la rue, l'hôtel de Vaucanson a été restauré par un promoteur privé. Malgré son inscription à l'inventaire des sites, cette demeure du dix-huitième siècle, où vécut le célèbre constructeur d'automates, est restée, durant de nombreuses années, dans un état de délabrement considérable. Au milieu des gravats et dans des baraques sordides dressées dans la cour, s'entassèrent des immigrés, installés à la va-vite et, vraisemblablement, sans autorisation. Tout cela a disparu aujourd'hui et l'hôtel de Vaucanson a retrouvé sa patine. Mais les vieux habitants de ce quartier populaire de la capitale n'ont pas oublié ces « romanichels » qui ont campé à côté d'eux et qui, du coup, se sont trouvés un peu plus seuls, un peu plus étrangers.

JEAN PERRIN.

TRENTE-DEUX FOYERS DANS PARIS



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le conseil général des Alpes-Maritimes relance l'idée d'une région niçoise

De notre correspondant

Nice. — Lors de l'ouverture, le 3 juillet, de la session extraordinaire du conseil général des Alpes-Maritimes, M. Jacques Médecin, député, maire de Nice (R.P.R.), président du conseil général, s'est associé à Mᵉ Dumas-Lairolle pour demander au préfet *« de saisir le gouvernement du désir réitéré d'autonomie manifesté à maintes reprises par le le conseil général des Alpes-Maritimes »*. Il a ainsi relancé l'idée d'une région Côte-d'Azur séparée de la métropole marseillaise, affirmation de la rivalité traditionnelle entre Nice et Marseille (1).

Une aggravation du déséquilibre

Mᵉ Dumas-Lairolle avait auparavant souligné *« le caractère anormal de l'inclusion des Alpes-Maritimes dans la région provençale »* et dénoncé *« la disparité flagrante entre les contributions versées par les populations de ce département et les retombées financières du budget régional »*.

Si, a-t-il notamment déclaré, cette disparité a pu, dans le passé, être compensée par des aides directes de l'Etat, il est à craindre que celles-ci soient supprimées dans le cadre de la réforme envisagée. Comme il est à craindre, a-t-il ajouté, que les considérations idéologiques et politiques qui animeront encore plus les conseils régionaux n'aggravent au détriment des Alpes-Maritimes les répartitions des crédits.

Dans son allocution d'ouverture, le maire de Nice avait aussi évoqué la question régionale. *« Les élus que nous sommes,* a-t-il déclaré, *attendent le contenu de la réforme avec un intérêt d'autant plus vif que la voix des représentants des Alpes-Maritimes n'a jamais été écoutée avec la courtoisie, l'attention et la force qu'elle méritait par des présidents de la République ou des gouvernements prompts à reconnaître notre particularisme et nos spécificités économiques, mais qui entendent ne rien faire qui réponde de près ou de loin à nos vœux (2) »*.

A propos du projet de décentralisation, M. Jacques Médecin a déclaré qu' *« il était encore trop tôt pour juger de l'action d'un gouvernement qui n'en est encore qu'à ses balbutiements »*, ajoutant : *« Afin de sauvegarder notre démocratie, il faut que s'exprime une opposition. Celle-ci, à laquelle j'appartiens désormais, comme beaucoup d'entre vous, ne sera pas systématique mais raisonnée. »*

Enfin, à propos de l'augmentation de la T.V.A. sur l'hôtellerie de luxe, décidée par le gouvernement, M. Jacques Médecin estime qu'il s'agit d' *« une atteinte grave au tourisme, première industrie du département, et qui risque d'aggraver le nombre des chômeurs dans les Alpes-Maritimes »*.

MICHEL VIVÈS.

(1) Dans l'esprit de ses défenseurs, la région Côte d'Azur pourrait soit rester dans les limites du département des Alpes-Maritimes, soit englober une partie (à l'est) du département voisin du Var.

(2) M. Médecin faisait ainsi allusion aux déclarations de MM. Pompidou et Messmer qui s'étaient prononcés en faveur d'une région Côte d'Azur. M. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, avait accordé aux Alpes-Maritimes des crédits spéciaux sans remettre en cause cependant la structure de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

— *A PROPOS DE...* —

LES PROJETS DE L'AGENCE SEINE-NORMANDIE

LE PRIX DE L'EAU

10 milliards de francs, telle est la somme qui sera dépensée, de 1982 à 1986, pour combattre la pollution de l'eau dans le bassin Seine-Normandie, qui couvre totalement ou en partie sept régions. L'Agence financière de bassin, dont les caisses sont alimentées par les redevances payées par les pollueurs (industriels et collectivités locales), participera à ces travaux pour 6,7 milliards de francs. Son quatrième plan quinquennal, qui doit s'étendre de 1982 à 1986, a été adopté par le comité de bassin (l'équivalent d'un petit parlement de l'eau), le 26 juin, à Paris.

Dans la ligne des trois plans quinquennaux précédents, les travaux effectués pendant la durée du quatrième consisteront à multiplier les dispositifs d'épuration à la sortie des usines et des villes. Cette tâche indispensable est loin d'être achevée. Mais déjà l'agence se propose de faire porter ses efforts sur de nouveaux domaines dans lesquels elles n'intervenait guère jusqu'à présent. On s'est aperçu, en effet, que les stations d'épuration ne donnaient pas leur plein rendement, car la construction des réseaux de canalisation leur apportant les eaux usées a pris du retard. L'agence va donc aider les municipalités à compléter leurs réseaux : il lui en coûtera plus de 1 milliard de francs en cinq ans.

De nouvelles pollutions sont aussi apparues : notamment celle due à l'azote ammoniacal que ne traitent pas les dispositifs d'épuration « classiques ». Pour perfectionner les stations d'épuration existantes, l'agence compte dépenser 255 millions de francs entre 1982 et 1986.

Enfin, l'entretien des cours d'eau privés n'est plus assuré. Les rivières, dont le lit est encombré d'arbres morts et enfoui sous la végétation, débordent et s'asphyxient. A quoi servirait-il d'améliorer la qualité de leurs eaux si les travaux de curage ne sont plus effectués. Aussi l'agence veut-elle encourager les collectivités locales et les associations de propriétaires à nettoyer leurs cours d'eau. Elle y consacrera 100 millions de francs en cinq ans.

En élargissant son domaine d'intervention, l'agence accroît aussi ses besoins financiers. Le comité a donc décidé d'augmenter les redevances que lui versent les industriels et les collectivités locales. Pour les abonnés aux services des eaux du bassin Seine-Normandie, cela se traduira, l'an prochain, par une augmentation de 26,4 % des redevances « pollution ». Une nouvelle hausse de même importance interviendra en 1983. Ces augmentations seront probablement peu ressenties par les consommateurs, car la redevance pollution n'intervient que pour 10 % environ dans le prix du mètre cube d'eau.

MARC AMBROISE-RENDU.

Faits et projets

LA FOIRE DE LYON DÉMÉNAGE.

La Foire de Lyon va déménager. Trop à l'étroit sur les berges du Rhône, près du parc de la Tête d'or, le parc des expositions, nouvelle formule, va s'installer, dans trois ans, à proximité de l'aéroport de Bron et de la zone industrielle de Chassieu-Saint-Priest. Le site retenu a une superficie de cent hectares, dont soixante-dix seront utilisés immédiatement. 83 000 mètres carrés de hall — dont 50 000 mètres carrés « bien équipés » — pourront accueillir toute l'année les salons et les expositions internationaux.

Des études préliminaires, semble se dégager la formule de bâtiments en « U », avec parkings géants de treize mille places, circuit spécial pour les bus et les taxis. L'investissement total est aujourd'hui évalué à 410 millions de francs, hors taxes.

« *Nous nous situons dans une perspective à long terme, à l'horizon de l'an 2000 et au-delà* », a indiqué, au cours d'une conférence de presse, M. Georges Charrière, président de la chambre de commerce et d'industrie, un des organismes ayant le plus contribué à une opération ambitieuse qui se situe, dans la perspective maintes fois évoquée de « *Lyon, carrefour européen et international* ».

Le parc des expositions entend, en effet, se placer sur un marché où la concurrence est vive : celui des salons spécialisés. M. Francisque Collomb, sénateur et maire de Lyon, a souligné la philosophie du projet : « *Dans le monde actuel, notre région a les moyens et la vocation d'être un grand pôle d'échange.* »

Le sort des bâtiments actuels de la foire n'est pas encore arrêté. On sait, cependant, que le vaste palais des congrès devrait être conservé et modernisé. Mais, l'affectation des locaux de la foire proprement dite, tout en longueur et répartis sur trois niveaux, n'a pas encore été déterminée. L'empoignade entre les promoteurs pourrait être rude. — (*Corresp.*).

HENRY MOORE A STRASBOURG.

Le conseil municipal de Strasbourg a décidé, le 29 juin, d'acquérir une grande sculpture en bronze d'Henry Moore pour 1,7 million de francs. L'œuvre du sculpteur anglais — *Figure étendue en deux parties* — sera placée devant le Palais des congrès, au printemps prochain.

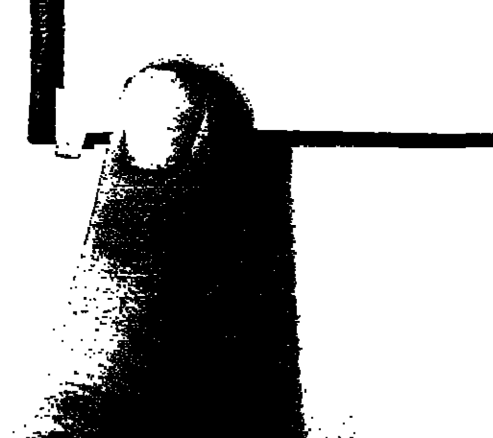
Le projet de cet achat avait été vivement controversé par une partie du conseil municipal de la ville, il y a quelques mois. Il avait aussi provoqué des réactions hostiles dans les milieux culturels strasbourgeois, où l'on estimait qu'il y avait d'autres priorités en matière d'art pour une somme aussi importante. M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, a fait savoir que la somme ne représentait après tout que 0,27 % du budget municipal. Il a souligné aussi que sur le marché ordinaire l'œuvre est estimée à 3 millions de francs.

25 JUILLET : MANIFESTATIONS EN CORSE.

Trois mouvements nationalistes corses ont décidé d'organiser « *une manifestation de masse* » à Ajaccio le samedi 25 juillet.

L'Union du peuple corse, le Front du peuple corse et les Comités nationalistes corse déclarent, dans un communiqué, que cette action, préparée dès le milieu du mois de juin, « *ne doit être considérée et comprise ni comme une menace ni comme une pression mais seulement comme le désir du peuple corse de voir se concrétiser tous les engagements pris vis-à-vis des leurs* ».

Dans ce texte, les trois organisations, qui rappellent qu'« *elles ont toujours fait du respect total de leurs engagements un préalable politique à toute forme de dialogue avec le nouveau pouvoir* », « *constatent qu'à ce jour, si certaines libérations ont été acquises, la plupart des emprisonnés sont toujours incarcérés* ». « *Par ailleurs,* ajoutent-elles, *rien n'annonce le départ des forces de répression et la fin des quadrillages policiers et militaires et certains fonctionnaires qui se sont illustrés dans cette répression se permettent aujourd'hui de continuer leur mauvaise besogne au même poste et sous d'autres formes tandis que l'on attend la libéralisation des moyens d'information.* »



Le Monde

économie

SOCIAL

Les négociations sur la durée du travail ont repris

Les négociations sur la durée du travail ont repris, ce lundi 6 juillet, à 9 heures, au siège tions syndicales, conduites par MM. Krasucki (C.G.T.), Mercier (C.F.D.T.), et celle du patronat, conduite par M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. Le document patronal, remis vendredi aux organisations syndicales (le Monde daté 5-6 juillet), qui comporte certaines ouvertures par rapport à la précédente et décevante réunion du 22 juin, doit être au centre des discussions.

A propos de ces « assouplissements », le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.), présidé par M. Gérard Deuil, publie un vif communiqué, déclarant notamment : « Sur quelles pressions et pour intérêts le C.N.P.F. est-il maintenant disposé à une reddition sans conditions ? (...) Le S.N.P.M.I. affirme solennellement sa détermination à s'opposer par tous les moyens à l'application d'accords à la négociation desquels il n'aurait pas participé. »

« Les 35 heures par semaine vont dans le sens de l'histoire », a, pour sa part, récemment affirmé M. Jean Auroux, ministre du travail, dont on lira ci-dessous le « portrait ».

M. Jean Auroux : ministre des trente-cinq heures ?

Connu dans la Loire depuis plusieurs années, M. Auroux ne l'était guère à Paris, même s'il fut rapporteur du P.S. pour les problèmes des handicapés, puis délégué national de son parti pour le logement. A première vue, rien ne prédisposait ce paisible jeune professeur — il a trente-neuf ans — aux arcanes de la chose publique. Ni surtout à cette trajectoire fulgurante qui l'a mené, en moins de cinq ans, de la mairie de Roanne au ministère du travail. Rien, si ce n'est, peut-être, un sens étonnant du contact avec les gens, un souci de tolérance et de courtoisie qui trouve maintes fois l'occasion de s'exercer sur le terrain, dans le dialogue avec les collectivités locales, les élus, les syndicats.

Grand et mince, un visage avenant orné d'une barbe en collier, le successeur de M. Mattéoli est d'abord fils de paysans. Il a vécu dans la ferme familiale jusqu'à la fin de ses études, s'est marié, a eu deux enfants et n'est venu à la politique que lorsqu'il a atteint la trentaine. Auparavant, il avait été chargé de mission pour le recyclage des professeurs de C.E.T. dans l'académie de Lyon et avait publié plusieurs ouvrages de géographie économique à usage scolaire. « C'est à travers ce travail, explique-t-il, que le choc s'est produit. » En étudiant l'économie des pays en voie de développement, il a découvert l'immense dénuement du tiers-monde : « Face à cette situation, il y a deux attitudes possibles. Ou bien l'on s'enferme dans sa tour d'ivoire, ou bien l'on entre dans l'action. J'ai choisi la deuxième solution. »

M. Auroux prend sa carte au syndicat national C.G.T. de l'enseignement technique et professionnel, puis adhère au P.S. Et tout s'enchaîne très vite, de cantonales en législatives. En 1976, il enlève le poste de conseiller général de Roanne-Sud à M. Alain Terrenoire (U.D.R.). L'année suivante, le voici maire de Roanne, délogeant le maire sortant, M. Paul Pillet, sénateur (C.D.S.), conseiller général de Roanne-Nord. Il quitte alors le CERES et rejoint le courant favorable à M. Mitterrand. Bien lui en prend, sans doute, puisqu'il est élu député en 1978, dans la cinquième circonscription.

A Roanne, dans une région particulièrement frappée par le chômage, les dossiers ne manquent pas. A commencer par celui des ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.) : mille quatre cents salariés sont menacés de licenciement. La C.G.T. prend l'affaire en main, accusant les multinationales, la concurrence britannique et M. Barre de vouloir démanteler l'entreprise. M. Auroux saura, dans ce conflit, louvoyer entre les syndicats, le patronat et les banquiers pour sauver les A.R.C.T., qui poursuivent aujourd'hui leurs activités.

Autre dossier non moins brûlant : celui de l'arsenal, entreprise nationalisée, où la C.G.T. refuse que l'on construise le nouveau char franco-allemand. Le maire joue une fois encore un rôle modérateur, répétant que « la défense des travailleurs appartient aux syndicats, et la politique de défense au gouvernement ».

En revanche, M. Auroux combat le projet de barrage de Villerest, aujourd'hui réalisé malgré l'hostilité rencontrée dans la région. Il crée, en mars 1980, un comité de sauvegarde et de promotion de la montagne bourbonnaise et s'oppose, avec les écologistes et la C.F.D.T., au stockage des déchets nucléaires à Saint-Priest-la-Prugne, toujours dans son département. Mais il veut aussi exhumer Roanne de son ghetto géographique : triplement de la R.N. 7, raccordement au T.G.V. et à l'autoroute Lyon-Clermont-Ferrand, autant de projets qui, désormais, vont se consolider avec la nomination d'un ministre roannais — le second, souligne-t-on à l'Elysée, depuis Albert Sérol, lui aussi socialiste et lui aussi ministre du travail en 1936 (et de la justice en 1940).

M. Jean Auroux croit « à la justice sociale et à la créativité ». Le 31 décembre, il faisait verser le produit d'une journée des parcomètres municipaux aux œuvres locales s'occupant du tiers-monde. En 1979, il avait reçu une famille de paysans du Larzac, dont la métairie, menacée par l'extension du camp militaire, fut « jumelée » avec Roanne. Un humour discret tempère ainsi la rigueur doctrinale du ministre, même lorsqu'il décrit le précédent septennat comme « plus favorable aux châteaux de nos gouvernants que sensible aux misères croissantes de nos banlieues ou à la mort lente de nos villages ».

M. Auroux sait qu'une tâche difficile l'attend : « Il y a tant de choses à faire, souligne-t-il, la réduction du temps de travail, l'extension des droits des salariés, le financement des actions syndicales, l'insertion des jeunes, la création d'emplois d'utilité collective qui, dans un premier temps, seront « ventilés », en fonction des besoins, dans les secteurs les plus déficients. » Son plus cher souhait : « Etre le ministre des trente-cinq heures. » Comme Albert Sérol, sous Léon Blum, fut celui des quarante heures.

JEAN BENOIT.

LES SUITES DE L'AFFAIRE BOUSSAC-SAINT FRÈRES

M. Mauroy annonce une refonte de la législation sur les dépôts de bilan

De notre correspondant

Lille. — Devant le conseil municipal de Lille, réuni le samedi 4 juillet, M. Mauroy, maire de la ville et premier ministre, a précisé la position du gouvernement dans l'affaire Boussac-Saint-Frères. Celle-ci, a-t-il dit, peut se résumer en trois mots : « *Clarté : il n'est pas question de laisser dans l'ombre des indélicatesses, des incapacités ou de faire apparaître un sauveur providentiel* » ; concertation avec les représentants du personnel ; équité : « *Nous n'accepterons jamais la socialisation des pertes et la privatisation des bénéfices. Nous n'accepterons pas que ce qui marche mal dans l'entreprise fasse l'objet d'un dépôt de bilan et qu'à côté une autre partie de l'empire fasse des bénéfices... Mais il faut aussi savoir que l'Etat ne doit pas subventionner indéfiniment des entreprises en difficulté. Elles doivent faire preuve elles-mêmes de leur capacité à les surmonter. Les pouvoirs publics ne doivent intervenir que si les solutoins économiques envisagées sont durables.* »

Le premier ministre a beaucoup insisté sur la nécessité de revoir complètement la législation sur les dépôts de bilan : « *Toute la législation concernant les dépôts de bilan, faillites ou liquidations est insuffisante. Le gouvernement est décidé à intervenir dans ce domaine. La procédure actuelle n'admet pas que l'entreprise puisse survivre. Il n'est pas possible qu'une entreprise roule vers une issue funeste sans qu'on puisse légalement intervenir. Il faut donc prendre le problème autrement, c'est-à-dire mettre tout en œuvre pour que cette entreprise puisse continuer car la solution ne consiste pas à faire de nouveaux chômeurs. Il faut tout mettre en œuvre pour préparer la survie plutôt que de faire un enterrement...* »

A propos de l'affaire Boussac-Saint-Frères, M. Mauroy précise : « *Nous avons deux objectifs immédiats : écarter l'ancienne direction et placer l'ensemble du groupe sous le contrôle de la justice sans nuire aux secteurs qui marchent bien ; poursuivre les activités de l'ensemble du groupe pour que les fournisseurs, sous-traitants et salariés soient payés. Ces objectifs sont pratiquement atteints. Maintenant, s'ouvre une période de trois mois qui doit nous permettre de faire l'inventaire.* »

« *C'est le premier gros dossier de ce genre dont le gouvernement est saisi. Les frères Willot ont été pris au piège de toute leurs habiletés... Il faut maintenant concevoir un plan de redressement industriel. C'est pourquoi des équipes d'experts ont été placées aux côtés des nouveaux dirigeants du groupe.* »

Enfin, M. Mauroy a annoncé que le gouvernement allait arrêter une position claire et ferme sur l'accord « multifibre » dans le textile qui doit être renégocié et à la fin de l'année, « *nous voulons une application plus rigoureuse* ». « *Sans aller jusqu'au protectionnaisme, on ne peut laisser faire n'importe quoi dans n'importe quelles conditions. Il est indispensable de prendre des accords, de les faire appliquer partout et par tous.* »

Cette déclaration était prévue pour le conseil régional Nord-Pas-de-Calais qui devait tenir une réunion ce lundi 6 juillet, réunion reportée à la rentrée. M. Mauroy, qui préside ce conseil régional depuis 1974, abandonnera cette présidence qui reviendra vraisemblablement à M. Noël Josèphe (P.S.), premier vice-président, député, maire de Beuvry (Pas-de-Calais). — G. S.

AFFAIRES

LE GROUPE TOTAL ET LA C.G.E. PRENNENT LE CONTROLE COMPLET DE DORIS

Le groupe pétrolier Total et la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) ont pris le contrôle complet de la société Doris, l'une des toutes premières entreprises françaises dans le domaine de l'équipement pour le forage et l'exploitation du pétrole au large des côtes. Les deux groupes, qui, en avril 1981, avaient déjà repris, à parts égales, la participation de 17 % détenue par l'Institut français du pétrole, ont porté à 93,5 % leur pourcentage dans le capital de Doris, en rachetant les 47,10 % appartenant à la SOBEA, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Ces 47,10 % avaient précédemment, fait l'objet d'une option d'achat consentie par Saint-Gobain à Bouygues, mais le conseil d'administration de Doris s'était opposé à l'opération le 2 avril dernier.

La société Doris a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 600 millions de francs, principalement en mer du Nord, et dégagé un bénéfice de 15 millions de francs. Son acquisition va renforcer les positions du groupe Total dans le secteur parapétrolier, après la prise de contrôle, en mai 1981, du groupe AMREP, en commun avec Paribas. La C.G.E., pour sa part, dispose d'une filiale, Sea-Tank, construisant des plates-formes pétrolières.

LA B.N.P. RACHÈTE LA BANQUE ESPAGNOLE LOPEZ QUESADA

La Banque Nationale de Paris (B.N.P.) prend le contrôle de la banque espagnole Lopez Quesada, établissement créé en 1918 et employant 739 personnes, dans 47 succursales. Le conseil des ministres espagnol, en renonçant à exercer le droit de préemption de l'Etat, a autorisé l'achat de cette banque par la B.N.P., au prix de 3 milliards de pesetas (180 millions de francs) (*le Monde* daté 28-29 juin).

Au ministère de l'industrie

NATIONALISATION : la mission d'étude confiée à M. Piette a pris fin avec le départ de M. Joxe.

La mission d'études sur « *l'extension et la démocratisation* » du secteur public, confiée au début de juin par M. Pierre Joxe, alors ministre de l'industrie, à M. Jacques Piette, maire d'Henin-Beaumont, a pris fin avec le départ de M. Joxe et son remplacement par M. Pierre Dreyfus, qui n'a pas jugé bon de prolonger le mandat de M. Piette.

C'est M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat du secteur public sous l'autorité du premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui a repris les attributions de M. Piette et a réuni les quelques éléments de rapport recueillis par ce dernier.

Pour le troisième trimestre de 1981

LA PRODUCTION D'ACIER COMMUNAUTAIRE EST SÉVÈREMENT CONTINGENTÉE

La Commission de Bruxelles vient de communiquer les pourcentages de réduction applicables à la production et à la livraison d'acier au troisième trimestre 1981 par les entreprises sidérurgiques de la C.E.E. Ces pourcentages sont plutôt plus sévères que ceux des trimestres précédents : la réduction, sur la base du troisième trimestre 1979, est, pour la production, de 27 % pour les bobines à chaud, de 28 % pour les tôles minces à froid, de 17 % pour les tôles galvanisées et de 30 % pour les ronds à béton. La réduction est plus forte pour les livraisons à l'intérieur de la C.E.E., s'établissant, respectivement, à 31 %, 36 %, 23 % et 35 %.

Les hausses de tarifs publics compromettent la relance de la consommation populaire

déclare M. Sainjon (C.G.T.)

M. André Sainjon, membre de la commission exécutive de la C.G.T., a déclaré, dimanche 5 juillet, devant l'union départementale C.G.T. des Alpes-Maritimes, que « les dernières augmentations du gaz, de l'électricité, ou encore de l'essence, font apparaître, chez de nombreux travailleurs, la crainte de voir rapidement avalées les premières mesures sociales prises pour le SMIC et les allocations familiales ».

Le secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie a ajouté : « La logique des augmentations de prix, mise en pratique par l'ancien pouvoir, doit être révisée si l'on ne veut pas compromettre la relance de la consommation populaire. Dans le même temps, il est nécessaire que, partout, les travailleurs exigent des patrons la revalorisation des salaires, notamment des plus bas. »

BILLET

CARROUSEL SYNDICAL

Depuis l'élection de M. Mitterrand, le carrousel des délégations confédérales auprès des nouveaux détenteurs du pouvoir a connu un rythme soutenu, à la limite des capacités des « appareils ». D'abord à l'Elysée, puis à Matignon, les dirigeants syndicaux se sont succédé à vive cadence devant les ministres, secrétaires d'Etat et chargés de mission de tous grades. Ils sont même venus à deux reprises, lorsque le maroquin avait changé de main entre le premier et le deuxième gouvernement de M. Mauroy : lorsque, par exemple, M. Dreyfus a remplacé M. Joxe à l'industrie, ou que, à la fonction publique, M. Le Pors a pris la place de Mme Lalumière.

Tantôt, les visiteurs répondaient à l'invitation de leur hôte ; tantôt, ils avaient pris l'initiative de la démarche. Parfois aussi les audiences concernaient les syndicats des personnels des ministères considérés. La liste des rencontres varie donc selon qu'il s'agit de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C., de la C.G.C. ou de la FEN. M. Auroux (travail), Mme Questiaux (solidarité nationale), M. Rocard (plan), MM. Delors et Fabius (économie et finances), Mme Roudy (droits de la femme), M. Defferre (intérieur, régionalisation), M. Fillioud (communication) ont vu presque tout le monde.

Et il est vraisemblable que pas une centrale, en fin de parcours, ne fera défaut sur le carnet de rendez-vous de MM. Lang (culture), Rigout (formation professionnelle), Quilliot (logement), Autain (immigrés), Henry (temps libre) ou de Mme Avice (jeunesse et sports).

A diverses reprises, les porte-parole syndicaux ont retrouvé, derrière le bureau ministériel, l'un des leurs, qui avait sauté la barrière ; tel M. Henry, ancien numéro un de la FEN, chargé des destinées du temps libre, ou M. Bidouze, ancien leader des fonctionnaires C.G.T., nommé directeur du cabinet de M. Le Pors.

Ces métamorphoses ont, au moins pour l'instant, facilité le dialogue. D'une façon générale, les syndicats s'accordent sur l'atmosphère chaleureuse des conversations. Les communiqués publiés distribuent des satisfecit. Pourtant, quelques délégations estiment que, hormis la cordialité du langage, les entrevues les ont laissés à peu près sur la même faim que naguère. Cela a souvent été l'impression de la C.G.T. et, par exemple, en quittant la Rue de Rivoli, celle de sa fédération des finances.

Mais il est manifeste que si les syndicalistes escomptent fermement être mieux entendus que par le passé, ils ne tombent pas dans l'utopie. Ainsi, les mineurs et les électriciens, déçus de ne pas obtenir satisfaction, mais soucieux de ne pas porter ombrage à l'image de M. Mauroy, protestent contre le comportement de leurs « patrons », comme si les directeurs des entreprises nationalisées dont il s'agit ne faisaient pas que s'en tenir aux prescriptions gouvernementales.

En Lorraine, M. Bonvallot, dirigeant régional cégétiste, vient d'estimer, devant la presse, que le gouvernement ne faisait pas suffisamment preuve d'autorité, et il réclame des mesures d'urgence pour la sidérurgie, les mines de fer, le textile. De même, M. Sainjon, membre de la commission exécutive de la C.G.T., critique les hausses de prix décidées par le gouvernement.

L'état de grâce ne sera pas éternel, mais chacun s'emploie à ne rien compromettre, afin que les démarches dans les ministères conduisent à un nouvel « espace social », susceptible de préfigurer, en France, celui que M. Mitterrand a souhaité pour l'Europe.

JOANINE ROY.

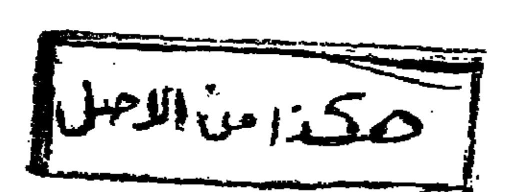
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,7750	5,7825	— 25	0	— 50	— 20	— 100	— 10
$ can.	4,8080	4,8150	— 20	+ 10	— 130	— 85	— 310	— 210
Yen (100)	2,5140	2,5196	+ 260	+ 290	+ 445	+ 475	+1160	+1230
DM	2,3620	2,3670	+ 120	+ 140	+ 215	+ 240	+ 560	+ 620
Florin	2,1285	2,1325	+ 125	+ 140	+ 215	+ 230	+ 570	+ 615
F.B. (100)	14,4230	14,4530	— 60	+ 140	— 90	+ 170	— 140	+ 300
F.S.	2,7635	2,7685	+ 220	+ 250	+ 330	+ 410	+ 960	+1050
L (1 000)	4,7520	4,7620	— 300	— 245	— 620	— 520	—1800	—1600
£	10,9000	10,9500	+ 575	+ 685	+ 970	+1090	+2110	+2350

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/4	11 7/8	12 3/16	12 5/16	12 5/16	12 7/16	12 3/8	12 1/2
$ E.-U.	19 3/8	19 5/8	18 3/4	18 7/8	18 7/16	18 9/16	17 13/16	17 15/16
Florin	11 3/4	11 7/8	11 13/16	12	11 13/16	12	11 13/16	12
F.B. (100)	15	16	17 1/2	18 7/8	17 1/2	18 3/8	17 3/4	17 3/8
F.S.	7	7 1/2	9 3/16	9 5/16	9 7/16	9 9/16	10 1/16	10 3/16
L (1 000)	19	21	25 1/4	26 1/4	25 1/2	26 1/2	25 1/2	26 1/2
£	11 1/8	11 3/8	11 2/8	12	12 3/8	12 1/2	13 1/4	13 3/8
F. français	20	22	21	22	21	22	20 1/4	21

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises, tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





République Démocratique Populaire du Yemen
TROISIEME PROJET DE GRANDE ROUTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Yemen a fait une demande de prêt auprès de l'Association Internationale de Développement, Fonds Monétaire du Kuwait pour le Développement économique arabe, et (auprès) des Fonds de Développement de la Route Naqabah-Behan. Ce projet de construction vise à améliorer le réseau de route en zone rurale et à élever le niveau socio-économique du pays. Il s'agit de la construction de 92 kilomètres de route goudronnée pour relier Al-Naqabah et Nisab, en passant par Ataq et comprenant également une ramification jusqu'à As-Saïd.

La mise en œuvre est effectuée par le Service du Plan rattaché au Ministère de la Construction.

L'étape initiale de ce projet comprend l'acquisition d'équipement de construction d'une valeur approximative de 11 millions de dollars américains (sans doute en partie financée par le prêt des Fonds de Développement de l'OPEC).

La liste de l'équipement en général serait comme suit :

ÉQUIPEMENT DE CARRIÈRE : 150 tph concasseur et cribleur - foreuse sur chenilles - compresseur à air - outils à air comprimé - ANFO mixeur et chargeur - chargeuse excavatrice avant - camion 12 tonnes.

MATERIEL DE REVÊTEMENT : épandeur d'agrégats - enrobage pré-goudronnage - distributeur de bitume - réservoir à bitume - transvaseur à bitume - balayeuse.

ENGINS DE TERRASSEMENT : tracteurs à chenilles - excavatrice à chenilles - scraper - grader - chargeuse excavatrice avec bucket arrière - chargeuse excavatrice avant.

MATERIEL DE COMPACTAGE : compacteurs à rouleaux vibrants tractés - compacteur à roues multiples - pilonneuse autonome et compacteur à plaque vibrante.

MATERIEL DE TRANSPORT : camions-citernes pour essence et eau - camions à plateau - semi-remorque surbaissé et tracteur - véhicules utilitaires - grues mobiles.

MATERIEL AUXILIAIRE : groupes générateurs - bétonneuses - betonneuses vibrantes - pompes à eau - soudeuses mobiles - dépanneuses - remorques d'entretien matériel - nettoyeuse à vapeur ou air comprimé - réservoir mobile d'essence - tours d'éclairage - réservoirs d'eau - équipement de traitement des eaux - instruments topographiques et de tests du sol.

ATELIER DE MECANIQUE : outillage et équipement pour l'entretien de materiel lourd et de véhicules legers - materiel de soudure et atelier de reparation - petit outillage et matières diverses pour tous services - equipement electrique pour la distribution de l'énergie et de l'éclairage.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : bitume - ciment - acier de renforcement - bois de construction - contreplaqué - ponceaux en tôle ondulée - explosifs - gabions - traverses - peinture - diluant - panneaux indicateurs - outillage de forage.

BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS : logement pour célibataire et pour famille - locaux communautaires - ateliers et magasins.

PRODUITS DE CONSOMMATION COURANTE : graisse - pneus - batteries.

**Il est prévu que les demandes d'offre pour la fourniture de l'équipement mentionné seront publiées en juillet 1981.
Les soumissionnaires éventuels qui désirent recevoir les documents de soumission à la date de mise en circulation doivent en faire la demande au :
The Director of Planning Unit Ministry of Construction
PO Box 6017 KHORMAKSAR
THE PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF YEMEN
Télex NO : 260 CAFOGA AD**

CONJONCTURE

Une politique d'exceptions

(Suite de la première page.)

Passons sur les conditions, dont on a beaucoup parlé, dans lesquelles s'est faite la transmission des pouvoirs, et sur le fait qu'il a fallu attendre jusqu'au jour de l'installation effective de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon et de M. Jacques Delors rue de Rivoli — le vendredi 22 mai — pour que des dispositions suffisamment énergiques soient prises pour enrayer la fuite des capitaux. Le taux d'intervention de la Banque de France, qui commande l'ensemble des taux d'intérêt a été porté à 20 % (il vient d'être ramené à 18 3/4 %). Un sévère contrôle des changes a été institué, imposant de lourdes servitudes aux exportateurs obligés d'anticiper par des emprunts leurs futures recettes en devises, afin d'en hâter le rapatriement, et réduisant très sensiblement la liberté d'action des importateurs en matière d'achat à terme. C'est à l'abri de cette encombrante panoplie que la valeur du franc a pu être maintenue, sans puiser, sinon de façon marginale, dans les réserves de changes, qui, pour être encore abondantes, ne sont pas intarissables.

Un autre parti aurait pu théoriquement être pris. Suspendre pour une durée indéterminée la participation du franc au S.M.E. et le laisser flotter sur les marchés des changes en attendant que passe l'orage. Le président de la République en a décidé autrement, ce qui, à court terme en tout cas, et indépendanmment des considérations électorales qui ont pu jouer, était sans doute le choix le plus sage. Est-il sûr que, en retirant le franc du système monétaire européen, on aurait pu se dispenser de porter les taux d'intérêt à ce niveau de crise ? Certainement pas. Toute passivité des autorités françaises dans ce domaine se serait immanquablement traduite par une accélération de la chute du franc flottant. Le plus probable est que, dans une telle éventualité, on aurait eu à la fois un franc dévalorisé et des taux aussi élevés qu'aujourd'hui.

Les échéances difficiles

Pour l'économie, une élévation aussi brutale du loyer de l'argent ne pouvait plus mal tomber. Sait-on que, pendant l'année 1980, les progrès de productivité ont été globalement stoppés ? C'est sans doute le prix qui a été payé pour empêcher une augmentation encore plus dramatique du chômage. Sur le terrain, cela signifie qu'un bon nombre d'entreprises françaises sont en mauvaise posture pour soutenir la concurrence intérieure (émanant des firmes — il y en a heureusement aussi — qui ont continué à améliorer leurs performances) et extérieure. A cela s'ajoute la faiblesse persistante des structures financières de beaucoup d'entreprises. Avant le renchérissement du crédit, on s'attendait déjà pour le second semestre à une recrudescence des dépôts de bilan. C'est d'une véritable hécatombe qu'on est aujourd'hui menacé. Boussac - Saint - Frères, Logabax, Liné, ne sont, hélas ! pas des cas isolés

Pour défendre le franc, le gouvernement avait dû prendre d'urgence des mesures de circonstance. Pour préserver ou atténuer l'effet désastreux sur les trésoreries des entreprises de ce dispositif d'alerte, il a été conduit aussitôt à prendre d'autres mesures visant à exempter partiellement de la dure loi commune les entreprises incapables d'en supporter la vigueur. A l'extraordinaire, on a ainsi ajouté l'exceptionnel afin d'essayer de limiter autant que faire se pouvait les dégâts.

Le gouvernement n'a pas eu besoin de créer de toutes pièces un cadre juridique et institutionnel nouveau pour porter secours aux sinistrés. Les infirmeries de campagne existaient déjà : elles avaient été installées en 1974, à l'occasion de la première récession. Aux Codefi (comités départementaux de financement), M. Delors a donc donné les instructions — et les moyens — nécessaires pour qu'ils puissent accorder au taux aujourd'hui extrêmement favorable de 10,50 % environ des avances de trésorerie pouvant aller jusqu'à dix-huit mois. Ces aides temporaires et plafonnées à 500 000 F ne doivent être consenties qu'à des entreprises « fondamentalement saines » dont les difficultés sont liées aux circonstances du moment, comme le raccourcissement des délais de paiement aux fournisseurs. Telle est en tout cas la doctrine proclamée. Elle trouve sa traduction pratique dans une des conditions posées à l'intervention du Codefi : que les banques acceptent d'apporter de leur côté des concours d'un égal montant. On a tout de même prévu que, au cas où elles refuseraient, l'entreprise en situation délicate pourra directement prendre contact avec le trésorier-payeur général.

« Nous n'ouvrons pas de guichets permanents » précise-t-on Rue de Rivoli, où l'on a pris soin de fixer une date limite, le 31 août, pour le dépôt des dossiers. L'expérience accumulée au cours des dernières années autorise un certain scepticisme sur la nature véritable de ce genre d'opérations. Parmi les sociétés qui ont fait dans le passé appel aux Codefi quelques-unes seulement — pas plus de 10 % à 15 % du total — se sont révélées par la suite capables de trouver une solution viable à leurs difficultés. Les autres ont dû disparaître, ou bien il a fallu les maintenir sous le ballon d'oxygène. Il en est de même pour les grandes entreprises qui relèvent de la compétence du Comité enterministériel d'aménagement des structures industrielles ou CIASI. Malgré ce nom impressionnant, le CIASI n'est guère qu'un autre et plus vaste hôpital. C'est ainsi qu'on le désigne non seulement dans les milieux industriels, mais aussi dans l'administration.

Pour faire bonne mesure, les banques ont décidé de compléter dans ce domaine l'action des pouvoirs publics en annonçant qu'elles réduiraient de trois points l'escompte commercial pour les P.M.E. industrielles faisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions. Selon la qualité de la signature, les taux correspondants se rangent actuellement entre 20 % et 23 %. Ils sont donc ramenés, pour elles, de 17 % à 20 %, le premier de ces pourcentage étant un taux plancher (il s'établirait à 18,10 % avant la légère détente des taux survenue au début d ela semaine dernière).

Voilà pour passer le cap des échéances difficiles. Dans un autre domaine, le gouvernement a encore élargi le champ des procédures d'exception. Il a porté de 13 à 17 milliards l'« enveloppe » des crédits à long terme (douze ans) bénéficiant de taux « bonifiés », c'est-à-dire subventionnés en vue d'en remener le niveau à 14,75 % et, pour certains investissements jugés prioritaires, à 12,75 %. Il s'agit cette fois d'augmenter la masse des ressources *disponibles* à des conditions privilégiées pour les entreprises désireuses d'engager des programmes d'équipement. La finalité est très différente, mais la méthode — *« malsaine en soi »*, reconnaît-on dans l'entourage de M. Delors — s'apparente aux précédentes.

Ce n'est pas seulement pour le crédit sous toutes ses formes que le gouvernement socialiste a multiplié les dispositions d'exception dans un pays où elles étaient déjà très nombreuses. La hausse de 10 % du SMIC s'est accompagnée de l'exonération à concurrence de moitié des charges sociales afférentes aux bas salaires. Cette « compensation » de caractère temporaire devrait se traduire dans les prochains mois par un certain allégement de la charge salariale globale relative aux travailleurs les moins bien rémunérés.

Dans les circonstances actuelles, chacune de ces mesures, prises séparément, est sans doute justifiée. Mais toutes ensemble, elles ne forment pas une politique. Elles en accusent au contraire l'absence. Les grands objectifs apparaissent assez clairement. Priorité est donnée à la défense de l'emploi, mais sans sacrifier pour autant celle de la monnaie, à supposer que le taux de change actuel soit le bon. Pour les atteindre, on n'a pris jusqu'à maintenant que des mesures d'attente. On ne s'en inquiéterait pas trop si on voyait poindre les grandes lignes d'une action visant à infléchir dans un sens favorable les données de la situation. Comment assurer la valeur du franc autrement qu'en retenant les capitaux par des mesures débilitantes pour l'activité économique qu'on ne peut isoler durablement de son contexte financier ? Il ne suffit pas d'incriminer la politique américaine des hauts taux d'intérêt ; si ces derniers ont monté en France aussi vite d'une façon aussi forte, c'est d'abord pour des raisons qui tiennent à la situation française et qu'il appartient au gouvernement français de redresser. Pour avoir des chances d'y parvenir, le gouvernement doit fournir des réponses claires — et le moins inflationnistes possible ! — à d'antres questions fondamentales. Comment financer un déficit budgétaire croissant alors que le marché des capitaux est pratiquement fermé à cause de l'inversion de la hiérachie normale des taux (ceux à long terme se retrouvant aujourd'hui à un niveau plus bas que ceux à court terme) ? Comment s'accommoder, en dépit des déclarations temporisantes de M. Delors, de l'encadrement du crédit alors que le crédit bancaire est devenu pratiquement la source unique de financement externe pour les entreprises et qu'on demande aux banques de voler au secours de celles qui donnent des signes de détresse ?

Tout se passe comme si, pour faire face aux nouvelles dépenses et enrayer le chômage, on comptait utiliser au maximum les marges de manœuvre que laisse l'héritage de M. Raymond Barre. Même augmenté d'une bonne vingtaine de milliards par rapport aux prévisions manifestement trop justes de la dernière loi de finances votée à la fin de 1980, le déficit des finances publiques apparaît encore faible par comparaison avec d'autres pays (où il est beaucoup... trop élevé). C'est pourquoi le gouvernement a tendance à le juger « supportable » et pense pouvoir l'augmenter sans courir de risques excessifs. Il en va de même pour l'endettement extérieur que les socialistes, quand ils étaient dans l'opposition, critiquaient sévèrement. Ils l'estiment aujourd'hui relativement modeste, ce qui est plus proche de la vérité. Ils s'apprêtent donc à l'accroître soit par des emprunts directs, soit, ce qui serait plus commode, en passant par le truchement de la Communauté européenne qu'on adjure de se montrer plus active sur les marchés internationaux. Là encore, ces facilités peuvent s'expliquer dans les circonstances présentes, mais à condition qu'une politique d'ensemble prenne le relais. Le gouvernement a annoncé un programme de redressement de deux ans. Il n'a pas l'intention, semble-t-il, de le faire connaître dans son entier, avant la fin de l'année. Pourra-t-on attendre jusqu'en décembre ?

PAUL FABRA.

Avis financiers des sociétés

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MANERA S.A.

Les actionnaires de MANERA S.A., constructeur-promoteur, société anonyme au capital de 295 millions de francs, réunis en assemblée générale le 1er juillet 1981, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, lesquels, après dotation complémentaire aux provisions pour risques, font apparaître un bénéfice de 5 782 009,09 F.

Au cours de l'année 1980, et en dépit des événements qui ont influencé défavorablement le marché immobilier, le groupe MANERA a réalisé, au titre des opérations qu'il a gérées, un chiffre d'affaires, en réservations non pondérées, de 302 090 670 F.

Au 31 décembre 1980, MANERA S.A. dénombrait 740 logements en chantier, tandis que les nouveaux permis de construire obtenus en 1980 autoriseront la mise en chantier dès 1981 de 924 logements supplémentaires et que les études conduites en 1980 devraient aboutir à l'obtention en 1981 de nouveaux permis de construire portant sur 605 logements.

M. Robert Fouillet, co-fondateur de MANERA S.A. en 1946, directeur général de 1962 à 1969 et président-directeur général depuis lors, a décliné, pour convenances personnelles, le renouvellement de son mandat de président, venu à expiration.

Les actionnaires et administrateurs lui ont manifesté leur reconnaissance pour l'œuvre accomplie et leur confiance en renouvelant son mandat d'administrateur, en le portant à la présidence d'honneur de la Société et en lui confiant une mission de conseil de la direction générale.

A M. Francis Beuchard, qui a été nommé président-directeur général de MANERA S.A., ainsi qu'à l'ensemble du personnel, M. Robert Fouillet a adressé ses meilleurs vœux de réussite.

GRANDS MOULINS DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin a approuvé la distribution d'un dividende de 6 F par action, majoré d'un avoir fiscal de 3 F, contre respectivement 5 F et 2,50 F pour l'exercice précédent. Il sera mis en paiement à compter du 20 juillet 1981.

Une assemblée générale extraordinaire réunie également le 30 juin a décidé la création de 27 131 actions qui seront allouées au personnel du groupe, dans le cadre de la loi du 29 octobre 1980.

Le capital social se trouve donc porté à 93 150 900 F.

LES MARCHÉS FINANCIERS

B.A.L.O. DU 6 JUILLET

Union de Brasseries. — Emission au pair et cotation de 536 903 actions de 100 F (une pour deux), jouissance 1er janvier 1981, portant le capital de 107 180 700 F à 160 771.000 F.

Sommer-Allibert. — Emission à 150 F et cotation de 366 883 actions de 50 F (une pour trois), jouissance 1er janvier 1981 portant le capital de 55 032 500 F à 73 376 650 F.

Europe N° 1. Images et Son. — Attribution gratuite et cotation de 131 200 actions de 100 F (une pour dix), jouissance 1er octobre 1980, portant le capital de 131 200 000 F à 144 320 000 F.

Petrofina. — Attribution gratuite et cotation éventuelle en France de 663 555 actions sous valeur nominale (une pour vingt), jouissance 1er janvier 1981, portant le capital de 17 530 866 568 F belges à 18 857 976 568 F belges. Cotation des actions émises au profit du personnel.

Cetelem. — Emission d'un emprunt de 300 000 000 de francs représenté par 60 000 obligations de 5 000 F portant intérêt de 18,20 % et amortissables en huit ans, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

Diebold-Computer Leasing S.A. — Emission d'un emprunt de 50 millions de francs représenté par 25 000 obligations de 200 F, portant intérêt variable. Cet intérêt sera payable semestriellement le 6 février et le 6 août de chaque année. Le premier coupon sera de 178 F correspondant à un taux annuel de 17,80 % ; il sera payable le 6 février 1982. Les coupons suivants seront ceux calculés sur la base d'un taux d'intérêt annuel égal à la moyenne arithmétique majorée de 0,20 % des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, établis mensuellement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ITALIE. — La Commission de surveillance des opérations boursières (CONSOR) a révoqué, vendredi 3 juillet, les mesures prises il y a quinze jours pour enrayer la spéculation sur les valeurs et mettre un terme aux manœuvres qui avaient provoqué un effondrement de la Bourse le 17 juin dernier : au cours de la séance, la cote avait brutalement fléchi de 9 %. L'étroitesse du marché boursier italien le rend particulièrement sensible aux attaques spéculatives. En conséquence, les opérations à terme, qui avaient été suspendues, vont reprendre, mais elles seront assorties d'un dépôt préalable de 30 % de la transaction pour les achats et de 70 % pour les ventes.

MATRA. — Réunis en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de Sofimatel (Société de financement Matra télécommunications) ont décidé de ne pas entériner le projet de fusion prévu avec Matra. Ce projet, pour être approuvé, devait recueillir les deux tiers de votes favorables, alors que seuls 54 % des actionnaires l'ont approuvé, parmi lesquels un groupe de banques conduit par la Compagnie financière de Suez et la société Matra, qui détient environ 17 % de Sofimatel. Le troisième groupement d'actionnaires, plusieurs compagnies d'assurances dont le chef de file est la Macif, a émis un vote défavorable. A l'origine de ce différend, le fait que cette fusion reposait sur un échange de titres Matra, qui, au moment de l'accord, cotait aux environs de 2 300 F, alors que son cours ressort à 900 F actuellement en Bourse.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	2 juil.	3 juil.
Valeurs françaises	73,5	72,9
Valeurs étrangères	131,5	131,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	78,8	78,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juillet ...... 18 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/7	6/7
1 dollar (en yens)	227,85	228,30

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	26 juin	3 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	693,7	673,6
Valeurs étrangères	1658,5	1698,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	100,1	97,2
Assurances	181,8	181,8
Banques et soc. fin.	88,9	84,8
Sociétés foncières	110,7	107,6
Soc. investissem. portef.	97,1	97,3
Agriculture	146,4	148,0
Aliment., brasser., distill.	139,4	136,7
Automob., cycles et leurs équipem.	42,8	42,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	186,6	185,9
Caoutchouc (industr. et comm.)	62,2	61,7
Carrièr. salin., charb.	107,2	108,1
Construct. mécan. et naval	73,3	71,5
Hôtels, casinos, thermal.	156,5	157,0
Imprimeries, papiers, cartons	98,4	94,2
Magasins, comptoirs d'exportation	97,1	91,9
Matériel électrique	91,1	84,9
Métallurgie com. des prod. métal.	26,9	24,7
Mines métalliques	107,1	101,0
Pétroles et carburants	90,7	83,7
Produits chim. et électro-métall.	108,2	98,9
Services publics et transp.	94,5	94,8
Textiles	79,8	79,7
Divers	128,5	124,6
Valeurs étrangères	224,4	229,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	80,4	80,5
Sociétés	85,1	84,9
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	89,9	89,9
Emprunts d'Etat	91,5	91,0
Emprunts garantis et assimilés	90,2	90,3
Sociétés	88,3	88,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	80,3	78,8
Produits de base	80,4	89,2
Construction	148,8	146,7
Biens d'équipement	86,5	82
Biens de consomm. durables	55,4	55,4
Biens de consomm. non durables	70,3	69
Biens de consomm. alimentaires	105,1	105,3
Services	152,1	150,5
Sociétés financières	83,5	83
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	204,2	199,2
Valeurs industrielles	69,6	67
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	110,8	110,5

BOURSE DE PARIS — 3 JUILLET — COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	147	147
Saraltreek N.V.	205	205
Sicomur	126	125
Sofibus	220	....
Rodamco	290	280

Autres valeurs hors cote

Alsar	116	....
Cellulose du Pin	29	....
Coparex	500	500
Iena Industries	....	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	148	....
Océanic	26 60	11 80 d
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	236	230
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	203	180 d
Voyer S.A.	2 75	2 80 d
Rorento NV	329	329 80

SICAV

3/7	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8278 77	7903 36
Actions France	131 77	125 79
Actions-Investiss.	170 57	162 93
Actions sélectives	189 50	180 91
Aedificandi	218 05	208 16
A.G.F. 5000	149 05	142 29
Agfimo	247 31	236 10
Altefi	157 16	150 03
A.L.T.O.	155 84	148 77
Amérique Gestion	299 83	286 23
Bourse-Investiss.	164 19	156 74
C.I.P.	555 55	530 36
Convertimo	186 13	177 69
Cortexa	631 68	603 04
Credinter	247 04	235 84
Croiss. Immobil.	223 82	213 67
Drouot-France	169 55	161 86
Drouot-Investiss.	442 34	422 28
Energia	198 45	189 45
Epargne-Croiss.	916 73	875 16
Epargne-Industr.	265 78	253 73
Epargne-Inter	435 67	415 91
Epargne-Oblig.	130 83	124 90
Epargne-Unie	511 76	488 54
Epargne-Valeur	230 81	220 34
Euro-Croissance	233 67	223 07
Financière Privée	524 66	500 87
Foncier Investiss.	405 52	387 13
France-Épargne	265 48	253 42
France-Garantie	221 57	217 23
France-Investiss.	248 93	237 64
Fr.-Obl. (nouv.)	299 27	285 70
Francic	150 23	143 42
Fructidor	156 11	149 03
Fructifrance	266 90	254 70
Gestion Mobilière	330 77	315 77
Gest. Rendement	338 42	323 07
Gest. Sél. France	218 29	208 39
I.M.S.I.	236 31	225 59
Indo-Suez Valeurs	394 51	376 62
Interoblig.	6086 49	5810 48
Intersélect France	163 93	156 50
Intervaleurs Indust.	252 93	241 46
Invest. St-Honoré	423 98	404 75
Laffitte-France	124 84	119 17
Laffitte-Oblig.	121 71	116 19
Laffitte-Rend.	151 81	144 93
Laffitte-Tokyo	473 21	451 75
Livret portefeuille	293 22	279 92
Multi-Obligations	329 11	314 19
Multirendement	117 88	112 53
Mondial Investiss.	206 90	197 52
Natio.-Inter.	555	529 83
Natio.-Valeurs	317 40	303 01
Obligem	123 88	118 26
Pacifique St-Honoré	280 50	267 78
Paribas Gestion	310 03	295 97
Pierre Investiss.	263 94	251 97
Rothschild Expans.	507 43	484 42
Sécur. Mobilière	315 05	300 76
Sélec. Mobil. Div.	228 22	217 87
S.P.I. Privinter	164 08	156 64
Sélection-Rendem.	119 02	113 62
Sélect. Val. Franç.	126 56	120 82
S.F.I. fr. et étr.	268 10	255 94
Sicavimmo	304 33	290 53
Sicav 5000	124 52	118 87
S.I. Est	671 89	641 42
Silvafrance	213 03	203 37
Silvam	192 52	183 79
Silvarente	149 31	142 54
Silvinter	224 06	213 90
S.I.G.	456 61	435 41
S.N.I.	694 90	663 39
Sogepargne	257 65	245 97
Sogevar	545 43	520 70
Sogintar	671 90	641 43
Soleil Investiss.	304 53	290 72
U.A.P. Investiss.	211 09	201 52
Unifrance	148 19	141 47
Unifoncier	409 88	391 29
Unigestion	375 48	358 45
Uni-Japon	621 71	593 52
Unirente	1248 50	1207 45
Valorem	247 95	236 71
Worms Investiss.	436 80	415 85

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 732	5 724	5 590	5 850
Allemagne (100 DM)	237 740	237 410	232	244
Belgique (100 F)	14 505	14 491	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	213 890	213 650	208	219
Danemark (100 krd)	75 710	75 700	73	78
Norvège (100 k)	94 420	94 750	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 772	10 853	10 750	11 350
Grèce (100 drachmes)	9 736	9 730	....	....
Italie (1 000 lires)	4 770	4 767	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	276	276 650	278	289
Suède (100 krs)	111 690	111 900	109 500	115
Autriche (100 sch)	33 710	33 670	33 300	34 900
Espagne (100 pes.)	5 940	5 935	6	6 400
Portugal (100 esc.)	8 960	8 920	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 760	4 772	4 650	4 880
Japon (100 yens)	2 522	2 513	2 360	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	88000	88200
Or fin (en lingot)	89990	88390
Pièce française (20 fr)	859 90	852
Pièce française (10 fr)	498 50	498
Pièce suisse (20 fr)	700 10	702 50
Pièce latine (20 fr)	690 10	685
Souverain	846	830
Pièce de 20 dollars	4189 60	4140
Pièce de 10 dollars	2060	2065
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	3801	3850 50
Pièce de 10 florins	688	689 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5-6 juillet 1981 a été tiré à 550 692 exemplaires.

A B C D E F G

L'AMBASSADEUR DU MEXIQUE REÇU MARDI PAR MM. CHEYSSON ET DREYFUS

La décision de la C.F.P. de suspendre ses achats de pétrole crée une vive tension entre Paris et Mexico

Le ministère mexicain du patrimoine et du développement industriel a décidé de suspendre la participation d'entreprises françaises aux projets de développement mexicains.

Cette décision, annoncée le 4 juillet par un communiqué officiel, est une réplique à « l'attitude de la Compagnie française des pétroles », qui venait de suspendre son contrat d'achat de pétrole mexicain. Or, selon le ministère mexicain, « ce contrat entrait dans le cadre d'un accord plus large de coopération économique entre les deux gouvernements ». Aussi le gouvernement mexicain a-t-il décidé de « retirer aux entreprises françaises *tous* les projets nationaux de développement ».

A Paris, où l'on cherche à ne pas envenimer les choses, on indique que MM. Cheysson et Dreyfus, respectivement ministres des relations extérieures et de l'industrie, recevront mardi l'ambassadeur du Mexique.

M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, s'est dit persuadé, ce lundi, que les positions mexicaine et française sur le différend pétrolier allaient « s'ajuster au cours des prochains jours ou des prochaines semaines ».

Interrogé par Europe 1 sur les mesures de rétorsion que le Mexique entend prendre à l'égard d'entreprises françaises, à la suite de la décision de la Compagnie française des pétroles de suspendre l'achat de brut mexicain jugé trop cher, le ministre a précisé que « les intérêts en jeu étaient tels que les ajustements se trouveront, à condition que, de part et d'autre, chacun fasse un bout de chemin ».

En réponse à son interlocuteur, qui lui faisait observer que les représailles mexicaines ne frappent que la France, alors que la compagnie américaine Exxon avait la même attitude que la C.F.P., M. Jobert a déclaré que « tout cela était peut-être un peu de billard ».

D'autre part, le ministre a affirmé que la solidarité gouvernementale était totale, tant sur ce différend franco-mexicain que sur le problème des ventes d'armes ou l'offre d'un nouveau réacteur nucléaire faite à l'Irak. A ce propos, M. Jobert a souligné que « l'important était de savoir si des pays en voie de développement auraient des savants atomistes, ceux-ci pouvant aisément passer du pacifique au militaire ».

L'origine de l'affaire remonte au début de juin, lorsque à l'occasion d'une visite à Mexico des dirigeants de la Compagnie française des pétroles ont indiqué à la compagnie nationale mexicaine, PEMEX, que la C.F.P. se proposait de réduire de moitié les achats français de pétrole mexicain, voire même de les supprimer.

Le contrat entre la C.F.P. et PEMEX, signé le 23 février 1979, porte sur l'achat, à partir de 1980 et pendant dix ans, de cent mille barils par jour (5 millions de tonnes par an). Une clause prévoit la possibilité d'une suspension totale du contrat pendant deux trimestres, notamment en cas de désaccord sur les prix. En mars 1980, un avenant ouvrait la possibilité à la C.F.P. d'accroître son contrat de 25 %.

La Compagnie française a connu depuis 1979 quelques problèmes avec ce pétrole. La mise en œuvre du contrat a été longue et difficile. Il y eu des retards de livraisons de la part de PEMEX, et la qualité du « brut » ne correspondant pas à celle qui était prévue. PEMEX vendait du brut « Maya » de très médiocre qualité, alors que le contrat stipule la fourniture d'un brut de densité moyenne, l'Isthmos. En outre, la C.F.P. a eu quelques déconvenues avec les intermédiaires qu'on lui avait « conseillé » de prendre pour « arranger les choses ».

La situation avait — lentement — tendance à s'arranger, lorsque le marché du pétrole s'est infléchi à la baisse. Dans un premier temps, les autorités pétrolières mexicaines ont tenu compte de ce retournement de marché et décidé au début de juin une baisse des prix du baril de brut de 4 dollars. Or, quelques jours plus tard, le 6 juin, c'était le coup de théâtre : M. Díaz Serrano, le patron de PEMEX, considéré comme un des candidats favori à la succession du président Lopez Portillo, était amené à donner sa démission. Et PEMEX... augmentait alors ses prix de 2 dollars. Décision purement politique, qui allait à l'encontre des tendances du marché à la baisse. Tendances sur lesquelles, même les pays les plus durs de l'OPEP, comme la Libye, sont amenés à s'aligner.

Le métro, le nucléaire et l'automobile

Les réactions n'ont pas tardé. La C.F.P., qui perdait déjà de l'argent sur le brut mexicain, mais aussi les compagnies américaines Exxon et trains — a été signé en février 1981, comme les contrats le leur permettent, de suspendre les enlèvements. Le Japon a également refusé une proposition d'augmenter son contrat de 100 000 à 300 000 barils par jour et la Suède a suspendu, elle aussi, pour une durée de trois mois, l'achat de 30 000 barils par jour. Au total, le Mexique a dû réduire, depuis sa décision surprenante d'accroître le prix de son brut de 2 dollars, ses exportations de 550 000 barils par jour sur un total de 1,35 million de barils par jour.

Les autorités mexicaines avaient fait savoir dès le 16 juin par l'entremise du ministre du patrimoine et du développement industriel, M. José Andres de Oteyza, qu'une suspension de son contrat par la C.F.P. était de nature à altérer les relations entre la France et le Mexique. Finalement, samedi 4 juillet, c'était le communiqué du ministère annonçant la suspension de la participation française aux projets de développement industriel du pays. Le communiqué officiel note, à titre d'exemple, trois domaines : « *Le métro, la production automobile et les réacteurs envisagés pour le programme nucléaire mexicain.* »

● *Métro.* — Il s'agit de la construction de la troisième phase du réseau de la capitale pour laquelle un protocole d'accord portant sur 1,4 milliard de francs — dont la moitié pour la livraison de vingt-cinq trains — a été signée en février 1981, ainsi qu'un projet de participation à la construction d'un métro dans la métropole provinciale de Monterrey ;

● *Nucléaire.* — Un accord de coopération a été signé le 19 mai 1980 entre la C.E.A. et le Mexique. Cet accord porte sur la recherche fondamentale et la coopération pour la prospection et l'exploitation de l'uranium. Il est également prévu la participation de la France au programme d'équipement nucléaire du pays. Dans un premier temps, une centrale de 2 000 mégawatts pourrait être fournie.

● *Automobile.* — Le communiqué viserait les usines Renault installées au Mexique et tout projet d'expansion éventuel, notamment pour la fabrication de certaines pièces d'équipement destinées au marché américain.

Plusieurs projets d'importance, comme le montage d'une usine de protéines cellulaires (aliments dérivés du pétrole) et l'installation de trois laminoirs dans le cadre du développement de la sidérurgie mexicaine, sont également prévus.

On remarquera que les banques françaises participent largement à certains de ces projets. La France avait ouvert, en 1979, lors de la visite de M. Giscard d'Estaing au Mexique, une ligne de crédit à ce pays de 1 milliard de francs pour financer les achats de matériels français. Depuis, d'autres accords financiers ont été signés, notamment le 10 juin dernier, avec un groupe de banques françaises pour le financement de l'industrie sidérurgique mexicaine. Des crédits d'un montant de 300 millions de francs seront accordés dans un premier temps avec une possibilité de monter à plus de 1 milliard.

La décison mexicaine a provoqué la consternation dans les milieux commerciaux et financiers de Mexico. L'ambassade de France a publié un communiqué indiquant que les autorités françaises recherchaient « *activement une solution pour maintenir les excellentes relations qui unissent le Mexique et la France* ». MM. Cheysson et Dreyfus recevront, mardi, l'ambassadeur du Mexique à Paris, M. Flores de la Pena.

Au Mexique, dans les milieux politiques, on approuve pleinement la décision du ministre du patrimoine, les milieux économiques se montrent plus réservés. De même plusieurs responsables syndicaux ouvriers ont estimé que « *le Mexique ne devait pas rechercher de conflits avec la France* ».

[Si importante que soit cette affaire, elle a pris une place inhabituelle dans nombre de médias et, notamment, à la télévision. TF 1 y a même vu, au journal de samedi, à 20 heures, une conséquence de la présence des communistes dans le gouvernement de M. Mauroy.]

SANG-FROID GARDER

On cherchait en ce début de semaine à Paris à dédramatiser la situation créée par cette « sanction » économique contre la France décidée par le gouvernement mexicain. Cette mesure a d'indiscutables connotations politiques. Intérieures et extérieures.

Le ministre mexicain du patrimoine, M. Oteysa, passe pour un nationaliste. En décidant de relever les prix du brut mexicain, et en s'opposant à la politique suivie par l'ancien directeur de la PEMEX, il a pris un risque. Celui de voir, compte tenu de la situation mondiale du marché pétrolier, les acheteurs se détourner du brut mexicain.

Or, le Mexique a besoin des recettes pétrolières pour son audacieux programme de développement économique. Mexico entend sans doute démontrer par son action d'éclat à l'égard de la France sa fermeté et lancer un avertissement à ses autres partenaires.

On rappellera cependant que les autorités mexicaines s'étaient opposées en 1979 à lier formellement la vente de brut à des achats de matériels français comme Giraud, alors ministre de l'industire, le souhaitait. Mexico ne souhaitait pas, à l'époque, être prisonnier d'accords de troc.

Bon nombre des contrats signés ou en cours de discussion avec des industriels mettent, en œuvre des financements français. En outre, certains de ces contrats sont en cours de réalisation. Aussi une rupture brutale serait-elle aussi dommageable à l'acheteur qu'au vendeur.

Au large de la Corse

L'ÉPAVE DU « CAVO CAMBANOS » A ÉTÉ COULÉE

Profitant d'une météo favorable, des plongeurs du commando d'intervention sous-marine « Hubert » sont parvenus le 5 juillet à placer des charges explosives sur l'épave du pétrolier grec *Cavo Cambanos*, à une centaine de milles nautiques (180 km.) de Bonifacio, en Corse.

C'est à 13 h. 30 que l'ordre de mise à feu a été donné, et le pétrolier, qui flottait à la verticale, a sombré par quelque 2 800 mètres de fond, libérant sa cargaison de quelque 18 000 tonnes de naphte léger, un hydrocarbure très volatile qui ne risquait pas, par conséquent, en se répandant sur la mer, de provoquer une marée noire.

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, qui a survolé la zone où a été coulé le navire, a adressé un message de félicitations au vice-amiral d'escadre Jean-Paul Orosco, préfet maritime de Toulon. M. Charles Hernu, ministre de la défense, a envoyé pour sa part au général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, un télégramme lui exprimant toute sa satisfaction.

Dans la soirée, le ministre de la mer, qui était à Lorient, a dénoncé « *le scandale* » que constituent, à ses yeux, les pavillons de complaisance, et a demandé aux instances internationales une « *prise de conscience des risques énormes que font courir à la navigation et à la mer de telles pratiques* ».

[Le système des pavillons de complaisance — Liberia, Panama, Chypre, Singapour — présente pour les armateurs qui choisissent d'y immatriculer leurs navires des avantages financiers, fiscaux et sociaux (embauche de marins du tiers-monde). Pour ne parler que de l'Europe des Dix, les armateurs allemands, par exemple, ont transféré une grande partie de leur flotte sous pavillon de complaisance.

Quant à la Grèce, de loin la première flotte de la C.E.E. et la première au monde si l'on prend en compte les navires appartenant à des armateurs du Pirée mais navigant sous pavillon libérien ou cypriote, elle laisse souvent ses compagnies maritimes exploiter des navires à bout de souffle, dangereux, offrant des conditions de vie inadmissible aux équipages cosmopolites, africains et asiatiques notamment, qui y sont embauchés. Le gouvernement d'Athènes acceptera-t-il l'établissement d'un fichier européen des navires dangereux, notamment les pétroliers, requête présentée depuis longtemps par Paris à ses partenaires européens ? — F. G.]

UN MILITANT COMMUNISTE TUÉ LORS D'UNE BAGARRE

M. Michel Neuts, secrétaire d'une section communiste d'un des quartiers nord de Dijon, a été tué et quatre autres militants blessés lors d'une bagarre survenue dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 juillet à Dijon, à la fête de la fédération communiste de la Côte-d'Or.

M. Neuts, trente-trois ans, éducateur spécialisé, s'était interposé alors qu'une quinzaine de jeunes gens, après s'être introduits dans les lieux, avaient commencé à endommager les stands. Il a succombé lors de son transfert à l'hôpital, après avoir été frappé à la poitrine à l'aide d'un banc. Plusieurs de ces jeunes gens étaient armés de gourdins et d'armes blanches. La victime était mariée et père de deux enfants. Huit des assaillants ont été interpellés et sont gardés à vue. Connus pour la plupart pour divers délits, par la police, ils ne semblent pas avoir obéi à des motifs politiques.

MORT DE L'AÉRONAUTE CHARLES DOLLFUS

M. Charles Dollfus, aéronaute, historien de l'aéronautique, ancien conservateur du Musée de l'air, qu'il avait créé en 1918, est mort vendredi 3 juillet à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

[Né le 31 mars 1893, à Paris, M. Charles Dollfus était l'auteur de *l'Année aéronautique*, éditée en vingt volumes, de *l'Histoire de l'aéronautique* et d'ouvrages sur la marine, la locomotion terrestre, les chemins de fer, etc. Aéronaute depuis l'âge de dix-huit ans, pilote de ballon libre et de dirigeable, il avait été le premier français à traverser, en 1932, l'Atlantique, aller et retour, par la voie des airs. M. Dollfus était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945, médaillé de la Résistance, de l'aéronautique, de la jeunesse et des sports, commandeur du Mérite sportif, officier de l'ordre brésilien de la Croix du Sud.]



